Banque Royale du Canada
Rapport annuel 2022

Table des matières

Message du chef de la direction	**4**
Message de la présidente du Conseil	**8**
Faits saillants de 2022	**10**
Rapport de gestion	**20**
Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	**140**
Rapports et états financiers consolidés	**141**
Analyse statistique des dix derniers exercices	**257**
Renseignements à l'intention des actionnaires	**259**

À propos de la couverture
Participants au point de départ du Kids'Mile dans le cadre de la course pour les enfants RBC, qui s'est tenue à Hyde Park, à Chicago, aux États-Unis, le 16 octobre 2022. L'événement a permis de recueillir près de 300 000 dollars américains pour appuyer la recherche pédiatrique au Medicine Comer Children's Hospital de l'Université de Chicago. Découvrez-en plus sur la manière dont nous aidons les collectivités des régions où nous vivons et travaillons à prospérer aux pages 14 et 15 de ce rapport. (Photo/Jason Smith)

Retrouvez-nous sur :

facebook.com/rbc
instagram.com/rbc
twitter.com/@rbc
youtube.com/user/RBC
linkedin.com/company/rbc
tiktok.com/@rbc

Pour en apprendre davantage sur la façon dont nous sommes déterminés à créer une valeur unique au bénéfice de nos clients, des collectivités, de nos employés et de nos actionnaires, veuillez visiter notre site sur les histoires de RBC.

Aider nos clients et leurs collectivités à prospérer

Inspirés par **notre vision** de compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde et par **notre objectif**, nous voulons être :

- **Au Canada :** Être le chef de file incontesté des services financiers.
- **Aux États-Unis :** Être le partenaire privilégié des entreprises, des clients institutionnels, de la clientèle fortunée et de leur entreprise.
- **Dans certains marchés clés à l'échelle mondiale :** Être un partenaire de choix en services financiers de par notre expertise.

Nous sommes guidés par **nos valeurs** :

- Le client avant tout
- Collaboration
- Responsabilisation
- Diversité et inclusion
- Intégrité

Qui sommes-nous?

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 95 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays.

Ce rapport présente nos résultats de 2022 et les nombreux événements qui ont marqué l'exercice, ainsi que notre performance à l'égard de notre feuille de pointage équilibrée et les grandes marques de reconnaissance que nos produits, nos services, notre marque et notre équipe ont reçues de notre secteur d'activités et de nos clients.

En chiffres

17 millions de clients

Plus de **95,000+** employés

29 pays

Pourquoi investir?

- Modèle d'affaires diversifié et d'envergure qui repose sur des marques de premier ordre qui offrent aux clients une gamme complète de produits, de conseils et de services
- Place de premier plan au Canada et stratégie multiplateforme bien établie aux États-Unis avec un grand potentiel de croissance élevée
- Investissements technologiques et innovants uniques qui vont au-delà des services bancaires
- RCP élevé et gestion des charges disciplinée
- Bilan solide et gestion prudente des risques
- Grande institution de dépôt de base du Canada et source stable de financement
- Bien positionné pour bénéficier de l'évolution de la situation macroéconomique
- Solide performance en matière de classements et notes ESG[1]

(1) Selon nos quatre meilleurs classements ou notes qui nous placent en moyenne au 80,25e centile. Pour en savoir plus, se reporter à la page 19 du rapport annuel 2022.

Message de Dave McKay

Président et chef de la direction

Chères et chers actionnaires,
J'écris cette lettre alors que nous continuons tous de traverser une période de changements économiques et sociaux historiques.

Nombre de nos clients et de nos collectivités s'inquiètent pour l'avenir, notamment des effets de la hausse de l'inflation, de celle des taux d'intérêt et de la volatilité des marchés. Le déclenchement d'une guerre dévastatrice et insensée en Ukraine a intensifié les défis économiques postpandémiques tout en contribuant aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et aux turbulences du marché mondial de l'énergie. Dans ce contexte, nos collectivités continuent de lutter contre les changements climatiques – sans doute le défi le plus complexe de tous – et regardent vers un avenir plus inclusif, plus durable et à zéro émission nette.

En ces temps incertains, une chose est claire pour moi : le leadership, la stabilité et les conseils que RBC peut apporter à ses clients et à ses collectivités s'avèrent plus que jamais essentiels.

L'avenir est radieux pour RBC. Une grande partie de mon optimisme vient du fait que je travaille aux côtés de dizaines de milliers de collègues passionnés, imaginatifs et inspirants qui apportent chaque jour du soutien et de nouvelles idées à nos parties prenantes. Des idées qui ont une portée illimitée allant de l'idée spontanée pouvant faciliter la vie d'un adulte en début de carrière ou d'une famille qui s'agrandit à l'idée de grande envergure qui transforme un secteur entier.

> **Comme je l'ai dit déjà, la prospérité de notre banque repose sur la force et la stabilité de nos 17 millions de clients et sur des collectivités où nos clients vivent, élèvent leurs familles et bâtissent leurs entreprises.**

En ces temps difficiles, nos collègues prennent très au sérieux la responsabilité d'aider les clients à gérer les risques et les opportunités afin de prendre les meilleures décisions possibles pour eux. Ils font preuve du même dévouement pour aider à créer et à faire croître des collectivités durables, dynamiques et inclusives.

C'est un réel privilège de travailler aux côtés de mes collègues, et le présent rapport présente de nombreux exemples de la façon dont l'équipe de RBC aide à faire progresser les personnes, les lieux et les projets qui comptent pour notre avenir collectif.

Une banque forte dans l'adversité ayant la croissance pour objectif

Nous aspirons à être l'une des institutions financières les plus appréciées et les plus respectées au monde.

Dans cette perspective, je suis heureux de vous informer que nous avons terminé l'exercice en tant que l'une des 10 premières banques mondiales selon la capitalisation boursière et la banque la plus valorisée en termes de ratio cours/valeur comptable parmi les banques mondiales[1]. Nous sommes encore une fois reconnus comme la marque la plus appréciée au Canada et comme la deuxième parmi toutes les banques mondiales.

En 2022, nous avons généré un bénéfice de 15,8 milliards de dollars et un RCP de 16,4 %, nous avons remis à nos actionnaires ordinaires des dividendes de 6,9 milliards et avons racheté pour 5,4 milliards d'actions ordinaires.

Notre performance financière démontre comment nous continuons d'établir des relations à long terme avec notre clientèle et d'offrir un rendement des capitaux propres supérieur, même si nous transformons RBC pour l'avenir et que nous menons des stratégies de croissance ciblées au Canada,

(1) Banques avec plus de 850 milliards de dollars de prêts

aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe. Il s'agit de l'un des environnements d'exploitation les plus difficiles depuis des décennies, mais notre taille, notre envergure, notre gestion rigoureuse et prudente des risques et du capital, ainsi que la diversité de nos activités nous placent en position de force stratégique et financière.

Bref, nous sommes une banque forte dans l'adversité qui est non seulement conçue pour performer tout au long du cycle économique, mais qui cherche aussi de grandes occasions de croissance là où d'autres ne peuvent tout simplement pas le faire.

Au Canada, nous sommes la première banque avec des relations clients solides et fiables dans tous nos secteurs. Nous occupons le premier ou le deuxième rang en termes de parts de marché dans toutes les principales catégories de produits, soutenus par le plus grand réseau de vente au détail au pays. Cette année, nous avons collaboré avec ICICI Bank Canada pour créer une expérience bancaire conviviale destinée aux nouveaux arrivants au Canada. Nous avons également accordé la priorité à la création d'expériences numériques plus intéressantes qui sont réellement appréciées par les clients. Nous avons été reconnu à de nombreuses reprises cette année dans notre secteur d'activité, notamment en nous classant au premier rang pour la satisfaction de la clientèle des services bancaires mobiles selon J.D. Power.

Aux États-Unis, notre deuxième marché en importance, nous continuons de gagner du terrain et avons un potentiel de croissance élevée grâce à notre stratégie différenciée visant à servir les grandes entreprises, les institutions et les clients fortunés et leurs entreprises. En tant que l'une des 10 principales

100 Bishopsgate, Londres – Siège social de RBC au Royaume-Uni

City National Bank – New York, États-Unis

entreprises du secteur des marchés des capitaux aux États-Unis, nous continuons à remporter des succès notables dans les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. À City National, nous avons continué de mettre l'accent sur la croissance interne des activités bancaires de base et l'amélioration de notre résilience au risque. Au sixième rang des plus grands gestionnaires de patrimoine aux États-Unis[2], notre secteur Gestion de patrimoine – États-Unis continue d'ajouter des produits et du personnel de talent pour soutenir notre clientèle croissante.

Au Royaume-Uni et en Europe, la croissance stable et constante nous a permis de bâtir une marque fiable et concurrentielle qui n'en est encore qu'à ses débuts. L'acquisition de Brewin Dolphin fait de nous l'un des plus importants gestionnaires de patrimoine au Royaume-Uni, en Irlande et dans les îles Anglo-Normandes, et nous sommes en mesure de tirer parti de nos capacités mondiales pour nos clients. Nous avons de grandes ambitions en matière de croissance ciblée dans ces régions, et nous prévoyons demeurer en tête en fournissant des conseils et en recrutant les meilleurs talents.

Dans toutes ces régions, nous avons passé des années à bâtir nos principaux secteurs de dépôts, tant du côté des particuliers que des entreprises.

Les dépôts sont le moteur à long terme de toute banque, ce qui lui donne la capacité de financer des prêts et la croissance. Notre volume de dépôts et l'attention que nous portons à ce domaine nous a donné un avantage important par rapport à nos pairs, ce que nous continuerons de prioriser au cours des années à venir.

Le présent rapport montre nos résultats pour 2022 et les nombreuses histoires qui ont façonné notre année, notamment nos performances par rapport à notre feuille de pointage équilibrée et la vive reconnaissance que l'industrie et les clients accordent à nos produits, services, marques et employés. Je suis fier de ces réalisations marquantes et je vous encourage à les lire pour mieux comprendre ce que nous avons accompli cette année.

Au-delà de nos récentes réussites, nous ne nous fions pas seulement à notre marque et à notre taille. Nous nous efforçons d'être encore meilleurs. Voici quelques-unes des choses qui me réjouissent le plus à l'approche de 2023 :

(2) Bénéfices trimestriels des sociétés américaines de services-conseils en gestion de patrimoine (10-Q)

Dave McKay s'adressant aux employés lors d'une assemblée générale qui s'est tenue le 18 octobre 2022

Plus d'expériences numériques centrées sur le client dans le secteur bancaire – et ailleurs

Nous avons l'ambition audacieuse de développer nos marques de premier plan, d'accroître la clientèle et de lui offrir un service encore plus complet. Pour ce faire, nous investissons dans la création d'une expérience client qui se veut optimale et la plus personnalisée possible.

Nous continuerons à remettre en question le statu quo et à repenser les expériences que nous proposons afin d'interagir avec nos clients de manière plus novatrice, plus intelligente et plus simple. Nous sommes toujours à l'affût de la prochaine grande idée, ce qui signifie des produits plus innovants, des conseils judicieux soutenus par la puissance des données et la créativité de nos employés et des partenariats de premier plan qui ajoutent plus de valeur.

Tout cela est particulièrement important compte tenu des changements générationnels dans la façon dont les gens vivent et travaillent, y compris ce qu'ils attendent d'une banque.

Notre division RBCx[MC] montre comment nous faisons les choses différemment. Cette équipe soutient plus de 4 000 clients de toutes tailles dans le domaine de la technologie et de l'innovation et redéfinit également ce qu'une banque peut faire grâce à des entreprises internes comme Ownr[MD], Mydoh[MC] et Dr. Bill[MD] – des services qui atteignent collectivement des centaines de milliers de personnes cherchant à réaliser de grandes ambitions ou simplement à se faciliter un peu la vie.

Nous innovons dans tous nos secteurs d'activité, y compris dans le secteur Marchés des Capitaux avec notre plateforme de négociation électronique fondée sur l'intelligence artificielle Aiden[MD]; dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, avec notre expérience bancaire Proximité et le développement continu de notre stratégie en soins de santé avec la récente acquisition de MDBilling.ca, plateforme infonuagique; et dans d'autres secteurs Gestion de patrimoine, Services aux investisseurs et de trésorerie et Assurances.

> Je crois vraiment qu'aucune autre grande banque au monde n'offre l'expérience client différenciée que nous offrons à grande échelle.

Évidemment, rien de tout cela n'est possible sans investir dans notre personnel axé sur la collaboration et le client. Chaque jour, nos employés transforment des idées ambitieuses et audacieuses en réalités qui changent la donne – dans des domaines allant de la cybersécurité à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage machine, du numérique à la conception de logiciels, de l'architecture de données à la science des données. Nous bâtissons la banque de l'avenir et, à l'heure actuelle, nous sommes à l'avant-garde.

Si ça n'existe pas encore, nous y travaillons probablement.

Plans relatifs au climat et à l'inclusion pouvant permettre de progresser

Dans un environnement complexe, nos clients et nos collectivités comptent sur nous pour les aider à comprendre le monde, partager nos points de vue, prendre la parole et nous pencher sur des questions qui exigent une action.

En fait, il s'agit d'un impératif commercial pour RBC, et ce que nous faisons me remplit d'optimisme quant aux collectivités inclusives, durables et prospères que nous aidons à développer.

> Les changements climatiques constituent l'un des enjeux mondiaux les plus pressants – un enjeu qui peut avoir une incidence sur notre lieu de résidence, notre approvisionnement alimentaire et le monde qui nous entoure. Les mesures que nous prendrons au cours des prochaines années auront un effet durable pour les générations à venir.

La meilleure façon d'aider pour RBC consiste à travailler avec ses clients pour les aider à réduire leurs émissions. Nous nous sommes engagés à fournir, d'ici 2025, 500 milliards de dollars de financement durable (financement qui tient compte de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance) et nous sommes en bonne voie d'atteindre cet objectif. Cet engagement porte sur tous les aspects du développement durable, que ce soit la mise au point et le déploiement de technologies d'énergie propre aux nouvelles possibilités d'utilisation et de stockage du carbone, ou encore les carburants à faible teneur en carbone, les innovations en matière de réseaux et les véhicules électriques.

Nous avons récemment publié nos cibles initiales intermédiaires de réduction des émissions dans trois secteurs clés : pétrole et gaz, production d'électricité et automobile. Ces objectifs nous permettent de suivre et d'évaluer notre travail et de respecter nos engagements à aider nos clients à réduire leurs émissions et nous aident à garder le cap.

Il est essentiel que les entreprises, les gouvernements et les particuliers travaillent ensemble pour remanier nos économies et nos sociétés si nous voulons réussir. Nous ne pouvons agir de façon indépendante et nous attendre à progresser. RBC s'engage à jouer un rôle de coordination dans cet effort visant à bâtir un avenir plus propre et à commercialiser des solutions écologiques. Cela consiste aussi à favoriser la littératie en matière de climat et à partager nos idées et recherches qui informent et inspirent les gens à réussir la transition.

La prise de mesures collectives pour assurer la transition vers la carboneutralité exige plus que des capitaux. Nous devons également libérer le potentiel incroyable des gens, en particulier les talents des groupes traditionnellement sous-représentés et des jeunes[3].

Notre société ne peut pas aller de l'avant pour s'attaquer aux grands problèmes économiques et sociaux si une partie de la société ou des collectivités qui la composent se font distancer ou sont complètement laissées pour compte.

Pour relever le défi des changements climatiques et relever d'autres défis liés aux compétences dans l'ensemble de notre économie en évolution, les sociétés doivent transformer la façon dont elles forment et perfectionnent les employés et créer une main-d'œuvre plus inclusive. Dans cette optique, nous avons créé Objectif avenir RBC^MD – un engagement de 500 millions de dollars sur 10 ans pour préparer les jeunes aux emplois d'avenir – et notre programme a atteint plus de cinq millions de jeunes Canadiens, au moyen d'outils, de bourses et de partenariats depuis 2017.

En plus des nouveaux programmes de prêts aux entrepreneurs et de bourses d'études, je suis particulièrement fier de l'incidence continue d'Objectif avenir RBC^MD pour permettre aux dirigeants noirs et autochtones de demain de réaliser leur plein potentiel.

Des gens et une culture qui définiront notre avenir

En tant que banque axée sur les relations, notre culture et nos employés sont un facteur important dans la détermination de ce que nous visons à réaliser et de notre rendement par rapport à ces aspirations. Bon nombre des plus beaux moments de RBC se produisent lorsque les membres de notre personnel se réunissent pour résoudre des problèmes avec nos clients, être actifs dans nos collectivités et collaborer les uns avec les autres.

Au cours des derniers mois, nous avons trouvé le juste équilibre dans la poursuite de l'élaboration de notre modèle de travail flexible et hybride pour l'avenir, un modèle qui renforcera notre culture créative, collaborative, inclusive et d'apprentissage continu.

Il n'a pas été facile d'en arriver là où nous en sommes aujourd'hui, mais je suis fier de la façon dont nos équipes ont fait face aux perturbations et à l'incertitude et ont répondu aux besoins de nos clients et des collectivités tout au long de la pandémie avec résilience et détermination.

Pour l'avenir, nous visons à demeurer une organisation à l'avant-garde du développement des compétences et de la carrière, de l'équité et de l'inclusion et du nouveau monde du travail. Cette année, nous avons été reconnus comme l'un des meilleurs employeurs au Canada pour la diversité, les jeunes et le perfectionnement professionnel[4]. Nous avons également été nommés l'un des meilleurs lieux de travail au Canada pour le travail hybride[5].

(3) Par « groupes traditionnellement sous-représentés », on entend ceux dont les membres se désignent comme femmes, Noirs, Autochtones ou personnes de couleur (NAPC), LGBTQ+ ou personnes handicapées.
(4) MediaCorp Canada Inc.
(5) Great Place to Work Institute

Employés de RBC – WaterPark Place, Toronto, Canada

Enfin, l'engagement des membres de notre personnel au sein de nos collectivités partout dans le monde demeure la force motrice de notre culture. Nous rassemblons nos ressources, nos talents et nos relations pour apporter des changements positifs – de la valorisation des artistes émergents qui sont au cœur de nos villes et villages dynamiques et inclusifs, au soutien des efforts de secours et de rétablissement lorsqu'une catastrophe naturelle frappe l'une de nos collectivités.

Cette année, dans le cadre de notre toute première campagne mondiale de dons, nos employés se sont mobilisés pour appuyer les collectivités en cette période de grand besoin, offrant collectivement près de 22 millions de dollars à plus de 9 500 organismes de bienfaisance dans plus de deux douzaines de pays partout dans le monde.

Parallèlement à ce programme, la Course pour les enfants de RBC rassemble des collectivités pour soutenir les causes essentielles que sont la santé mentale et le bien-être des jeunes, et ce, depuis plus d'une décennie. À ce jour, nous avons recueilli plus de 83 millions de dollars pour des organisations caritatives axées sur les jeunes dans le monde entier.

Ce ne sont là que deux exemples de l'influence que des collègues de RBC peuvent avoir lorsqu'ils travaillent ensemble à résoudre des défis sociaux ou communautaires importants.

Regard vers l'avenir

Même s'il est difficile d'imaginer une telle chose dans un monde de plus en plus agité et complexe, j'ai beaucoup d'optimisme et d'espoir pour l'année à venir.

Une partie de la force de RBC réside dans notre capacité à nous adapter aux nombreux besoins de nos clients et collectivités. À l'heure actuelle, RBC doit être à la fois un phare et un point d'ancrage pour ceux que nous servons avec fierté. Nous avons assumé ce rôle tout au long de la pandémie, et je suis convaincu que nous continuerons de le faire.

Ce n'est qu'une des raisons pour lesquelles nous disons que les *idées prennent vie ici*.

Je tiens à vous remercier de votre confiance et de votre foi en l'équipe RBC et en ce que nous ferons pour nous développer et prospérer ensemble dans les années à venir.

À l'aube de 2023, je suis plus convaincu que jamais de l'orientation que prend notre grande organisation et de la façon dont nous y arriverons ensemble. Nous avons un plan ambitieux pour offrir encore plus d'expériences numériques extraordinaires à nos clients et contribuer à jouer un rôle important pour résoudre certains des plus grands défis de la société.

J'ai hâte de vous faire part de nos progrès au cours de la prochaine année.

Dave McKay
Président et chef de la direction

Message de Katie Taylor

Présidente du Conseil

RBC croit que servir les autres est à la base du leadership.

Aider nos clients à prendre les bonnes décisions aujourd'hui et à rester confiants dans leur avenir financier est au cœur de tout ce que nous faisons.

Offrir à nos collègues une flexibilité accrue et une expérience de travail personnalisée qui permettent de demeurer engagé et motivé à contribuer de manière importante à notre succès est au centre de l'expérience employé chez RBC.

Régler les problèmes économiques et sociaux que la pandémie a mis de l'avant et agir pour mieux protéger notre planète à long terme est non seulement essentiel à la réussite des communautés que nous servons, mais aussi à la nôtre.

RBC a continué d'aligner sa raison d'être à la performance afin de générer une croissance des primes et, en retour, de créer de la valeur pour ses parties prenantes, y compris pour ses actionnaires. La confiance actuelle du Conseil envers RBC s'appuie sur son équipe de direction, sa solidité financière, la portée de ses activités, sa stratégie de croissance, la diversité de ses activités, sa marque de renom et son personnel engagé et motivé.

Les administrateurs ont une responsabilité de gérance; ils exercent un jugement indépendant en surveillant la gestion de la banque et en protégeant les intérêts de ses actionnaires. Nous reconnaissons aussi que la banque n'est pas un acteur passif de la société. Celle-ci doit assumer la responsabilité de ses engagements et de ses actions, et c'est ce qu'elle fait.

La gouvernance constitue le fondement de cette responsabilité. Le Conseil aide non seulement à mettre en place une orientation stratégique pour la banque, mais il permet également de surveiller les politiques et les pratiques qui encadrent et évaluent la performance de manière régulière et transparente, et qui fournissent des informations à cet égard. Le Conseil a aussi comme priorités de promouvoir une culture solide de connaissance des risques ainsi que des pratiques liées à la conduite exemplaires au sein de l'ensemble des activités de RBC.

Le climat demeure au centre des préoccupations du Conseil. Les administrateurs surveillent la stratégie climatique de la banque, la Stratégie RBC sur le climat, ainsi que la gestion des risques environnementaux et sociaux. Ils estiment et évaluent les progrès de la banque dans l'atteinte de ses objectifs, ses engagements, ses plans, ses cibles et ses mesures afin de déterminer leur efficacité et leur impact.

Une étape importante a été franchie cette année avec la publication des cibles initiales intermédiaires 2030 de réduction des émissions de RBC pour certains secteurs à fortes émissions : le pétrole et le gaz, la production d'énergie et l'automobile. En outre, la banque a publié son cadre de finance durable, qui présente l'approche et la méthodologie de classement, de suivi et de communication de l'information utilisées par la banque en ce qui a trait à son engagement de fournir 500 milliards de dollars en financement durable d'ici 2025. Les solutions de financement durable offrent aux clients des produits et services contribuant aux principaux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

De manière plus générale, nous sommes d'avis que l'approche de la banque en matière de facteurs ESG a une incidence significative sur la réussite de RBC et de ceux qu'elle sert, et qu'elle continuera sur cette lancée. Notamment, la surveillance des pratiques, politiques et initiatives de RBC en matière de diversité et inclusion est de la responsabilité du Conseil.

En 2022, le Conseil a revu sa nouvelle stratégie en matière de diversité et d'inclusion, qui bénéficie à notre équipe et aux collectivités, entre autres pour améliorer la diversité à tous les échelons de la direction et stimuler un accès équitable aux produits et services financiers. De plus, les personnes autochtones, noires et de couleur représentaient 31 % des nouvelles nominations à la haute direction, ce qui est supérieur à notre objectif pour 2022. Nous devons toutefois en faire encore plus pour accroître le nombre de femmes au sein de la haute direction, celles-ci ne représentant que 43 % des nouvelles nominations, ce qui est inférieur à notre cible de 50 %[1].

De même, adopter des pratiques de bonne gouvernance est un travail sans fin. Une entreprise aussi grande et dynamique que RBC devra régulièrement faire face à de nouveaux enjeux qui nécessitent l'implication du Conseil. C'est pourquoi le Conseil réévalue continuellement ce sur quoi il doit se concentrer en fonction des exigences réglementaires, des attentes des parties prenantes, des nouvelles pratiques exemplaires ainsi que de l'évolution du secteur et de l'économie. Les tâches et les priorités de ses comités peuvent donc changer. Les administrateurs cherchent toujours à approfondir leurs connaissances sur des aspects cruciaux, à discuter avec des conseillers externes et à participer à des formations pour rester au fait de l'évolution des risques et des opportunités.

En 2022, nous avons fait une belle addition au Conseil en nommant Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE Inc. et de Bell Canada, à titre d'administrateur. Sa riche expérience en matière de stratégies, d'opérations, de gouvernance et de risques acquise en travaillant auprès de nombreux clients commerciaux et particuliers dans le secteur des communications sera un atout pour le Conseil et lui permettra d'élargir ses perspectives.

Il y a huit ans, dans mon premier message aux actionnaires en tant que présidente du Conseil de RBC, j'ai parlé du lien indissociable entre le succès de nos parties prenantes et celui de la banque. Nous sommes l'institution financière ayant la capitalisation boursière la plus grande au Canada et même l'une des plus grandes au monde. Avec ce statut, nous nous devons d'être une entreprise citoyenne qui montre l'exemple en plaçant la barre haute.

Lorsque le souci de servir les autres est à la base du leadership, il en ressort des choses remarquables. Depuis que je suis présidente du Conseil, la clientèle de RBC a augmenté d'environ un million et la valeur totale des dépôts a presque doublé[2], ce qui témoigne de notre culture du client avant tout. La gamme d'avantages sociaux que nous offrons à nos employés s'est élargie et s'est adaptée pour répondre à l'évolution de leurs besoins et de leurs attentes. La banque s'est engagée à investir 500 millions de dollars sur 10 ans pour aider les jeunes à réussir par l'entreprise d'Objectif avenir RBC[MD]. Depuis 2017, elle a investi plus de 331 millions de dollars dans le cadre de cette initiative, qui a rejoint plus de 5 millions de jeunes Canadiens[3]. Notre bénéfice net, le cours de notre action et nos dividendes ont respectivement augmenté à un taux de croissance annuel composé de 7 %, de 6 % et de 7 %[4].

Siéger à la présidence du Conseil a été un honneur et un grand privilège. Je suis reconnaissante du travail des administrateurs, ceux d'hier et d'aujourd'hui, qui nous ont menés jusqu'à cette période passionnante dans le parcours de la banque. Je suis tout aussi reconnaissante pour chaque personne de la famille RBC qui continue de faire croître cette marque mondiale extraordinaire avec passion et détermination. En tant que fière actionnaire de RBC, je suivrai avec un vif intérêt comment Dave, son équipe de direction et nos incroyables collègues trouveront de nouvelles façons de créer de la valeur et de faire une différence, au bénéfice de nous tous.

Kathleen Taylor
Présidente du Conseil

Royal Bank Plaza – South Tower, Toronto, Canada

(1) Pour en savoir plus, se reporter à la page 13 du rapport annuel 2022
(2) Entre le 31 octobre 2014 et le 31 octobre 2022, la clientèle a augmenté, passant de 16 millions à 17 millions, et les dépôts ont augmenté, passant de 614,1 milliards de dollars à 1 208,8 milliards.
(3) Pour en savoir plus, se reporter à la page 15 du rapport annuel 2022
(4) Entre le 31 octobre 2014 et le 31 octobre 2022, le bénéfice net a augmenté, passant de 9,0 milliards de dollars à 15,8 milliards, le cours de l'action a augmenté, passant de 80,01 $ à 126,05 $, et les dividendes déclarés par action ordinaire ont augmenté, passant de 2,84 $ à 4,96 $

Clients

À RBC, nos clients sont au cœur de toutes nos activités. Grâce à nos investissements dans les technologies et les talents, nous croyons que nos conseils, produits et services uniques permettent de créer une valeur à long terme et une expérience client exceptionnelle.

Prix d'excellence du service à la clientèle parmi les 5 grandes banques de détail – reconnus dans les 11 catégories de l'édition 2022 des Prix d'excellence en services financiers IPSOS pour la 2e année consécutive

Premier rang pour la satisfaction de la clientèle parmi les 5 grandes banques canadiennes de détail, 6 fois au cours des 7 dernières années (J.D. Power), et en 2022, parmi les applications mobiles bancaires

Clientèle de premier ordre

- **Premier ou deuxième rang en matière de part de marché** pour toutes les catégories de produits clés dans le secteur des Services bancaires canadiens
- **9e rang des plus grandes banques d'investissement mondiales**(1), 1 rang des banques d'investissement au Canada et 1 rang des banques d'investissement canadiennes aux États-Unis(2)
- **La plus grande part de marché** au Canada **pour les clients fortunés et ultrafortunés**
- **La plus importante société de fonds de placement de détail** au Canada selon les biens sous gestion(3)
- **Le plus important assureur détenu par une banque au Canada**(4)
- **6e rang des sociétés de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine aux États-Unis** pour ce qui est du volume de ses biens administrés(3)

(1) Selon les honoraires des banques d'investissement mondiales (exercice 2022), Dealogic
(2) Selon la part de marché (exercice 2022), Dealogic
(3) Voir la définition dans le glossaire à la page 138
(4) Selon le total des revenus

RBC Gestion mondiale d'actifs[MD] a reçu le titre **d'équipe d'élite de l'année**[(5)]

L'un des **3 premiers chefs de file de qualité** en matière de services de gestion de placements institutionnels au Canada selon **Greenwich**, pour la 8e année consécutive[(6)]

Marque canadienne ayant la plus grande valeur et au 2e rang des 10 plus grandes banques au monde[(7)]

Meilleure banque privée mondiale en Amérique du Nord pour une 7e année consécutive[(8)]

RBC Dominion valeurs mobilières se classe au **premier rang des sociétés de courtage canadiennes détenues par une banque** pour la 16e année consécutive[(9)]

Application mobile de première classe au Canada qui nous donne des informations à valeur ajoutée sur nos clients. 3,3 millions de clients ont fait appel à MonConseiller pour obtenir un plan d'investissement personnalisé

Collaboration avec ICICI Bank Canada pour créer une **expérience bancaire conviviale** destinée aux nouveaux arrivants au Canada

RBCx[MC] soutient 4 000 clients du secteur des technologies et de l'innovation et certaines de nos propres entreprises comme Mydoh[MC] (utilisée par plus de 100 000 Canadiens), Ownr[MD] (qui a gagné la confiance de plus de 85 000 entreprises canadiennes) et Dr. Bill[MD] (adopté par 8 000 médecins)

Meilleure banque de détail au monde et **meilleure banque pour les petites et moyennes entreprises**[(10)]

Le programme de fidélité Avion Récompenses[MC] **s'agrandit a**vec METRO inc., Lowe's‡, RONA‡ et Réno-Dépôt‡ qui s'ajoutent à Petro-Canada‡[(11)], WestJet‡, Rexall‡ et DoorDash‡ parmi les commerces de détail participant

(5) Brendan Wood International
(6) Coalition Greenwich
(7) Kantar BrandZ Most Valuable Global Brands
(8) Private Banker International Global Wealth Awards
(9) Brokerage Report Card d'Investment Executive
(10) RBI Global Awards
(11) Petro-Canada est une entreprise de Suncor

Employés

Notre réussite collective dépend de notre capacité à attirer, à retenir et à développer les bons talents pour mettre en œuvre notre stratégie. Allant du bien-être à la flexibilité, en passant par le perfectionnement des compétences et le développement du leadership, nous nous engageons à soutenir nos employés et à leur donner les moyens de réussir alors qu'ils contribuent à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités.

Parmi **les 100 meilleurs employeurs au Canada, les meilleurs employeurs soucieux de la diversité au Canada** et **les meilleurs lieux de travail** en 2022[1][2]

Reconnu comme l'un des **meilleurs lieux de travail pour le développement professionnel** en raison de notre programme de formations pratiques et théoriques, de coaching et de mentorat[2]

Nommé l'un des **meilleurs lieux de travail pour le travail hybride**, pour la flexibilité et les ressources disponibles qui aident à s'adapter à la nouvelle réalité du travail[2]

Annonce d'un **investissement de 200 millions de dollars dans nos employés**, dont une hausse de salaire mi-annuelle de 3 %, une augmentation des contributions aux régimes à cotisations définies, une amélioration des avantages aux familles au Canada et un soutien accru dans le développement de la carrière

Amélioration de notre **stratégie clé en talents technologiques** avec de nouvelles initiatives comme le parcours de carrière techno et les témoignages pour renforcer notre réputation en tant qu'employeur de choix, ce qui a permis de recruter 2 300 spécialistes en technologies expérimentés, dont 39 % étaient des femmes

16,5 milliards de dollars en rémunération et avantages concurrentiels

Reconnu parmi les meilleurs **employeurs au Canada pour les jeunes**[1]

(1) MediaCorp Canada Inc.
(2) Great Place to Work Institute

Accélération de nos progrès en matière de diversité et d'inclusion :

Les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) représentent :

- 43 % des nouvelles recrues[3]
- 43 % des promotions[4]
- 31 % des nouvelles nominations à la haute direction, ce qui surpasse notre objectif de 30 % pour l'exercice[5]

Les femmes représentent :

- 51 % des nouvelles recrues[3]
- 53 % des promotions[4]
- 43 % des nouvelles nominations à la haute direction[5]

Les jeunes représentent 20 % des employés à l'échelle mondiale[6]

Plus de 1 500 stagiaires d'été dans le monde, 52 % d'entre eux appartenant à la communauté PANDC[7]

Le sondage 2022 sur l'engagement des employés a conclu que les employés sont très engagés et sont fiers de faire partie de RBC[8] :

- **93 %** sentent qu'ils contribuent au succès de RBC
- **89 %** sont fiers de faire partie de RBC
- **88 %** sont prêts à en faire plus que ce qu'on attend d'eux

Lancement d'un **nouveau système de gestion des RH**, avec processus en libre-service et recommandations de formation et d'emplois propulsées par l'IA pour favoriser le développement de carrière et améliorer l'expérience numérique de nos employés

(3) Les nouvelles recrues comprennent les personnes qui sont engagées pour la première fois et celles qui sont réengagées; à l'exception de City National, de BlueBay Asset Management et de Brewin Dolphin; selon l'auto-identification; exclut les stagiaires d'été, les étudiants et les membres des programmes coop. Au Canada et aux États-Unis seulement pour les nouvelles recrues de la communauté PANDC, à l'échelle mondiale pour les femmes.

(4) Les promotions sont les passages à un échelon supérieur dans l'échelle des postes, des catégories RH ou des échelons mondiaux. Exclut les stagiaires d'été, les étudiants, les membres des programmes coop, City National Bank, BlueBay Asset Management et Brewin Dolphin. Les données pour les femmes englobent les activités mondiales. Les données pour les personnes de la communauté PANDC englobent nos activités au Canada et aux États-Unis, selon l'auto-identification

(5) Selon les données pour nos entités canadiennes qui sont visées par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Les nouvelles nominations à la haute direction sont les cas où une personne de RBC ou de l'externe est nommée pour la première fois au poste de vice-président, vice-président principal ou vice-président directeur

(6) Nombre d'employés de moins de 30 ans à l'échelle mondiale, sauf ceux de City National, de BlueBay Asset Management et de Brewin Dolphin

(7) Selon l'auto-identification

(8) Sondage sur l'engagement des employés mené du 27 avril au 11 mai 2022; taux de participation de 73 %

Quelques faits saillants de notre feuille de pointage équilibrée en 2022

Collectivités

Soutenir les collectivités où nous vivons et travaillons est au cœur de notre objectif. Grâce à nos partenariats mondiaux, à nos dons et aux initiatives de nos employés, RBC s'emploie à bâtir des collectivités durables, socialement inclusives et vibrantes d'énergie.

Avec nos programmes phares – Objectif avenir RBC[MD], Techno nature RBC[MC] et Artistes émergents – notre approche est alignée sur nos piliers ESG prioritaires, dont la jeunesse, le climat, la diversité et l'inclusion, et le bien-être financier.

Dons et investissements dans les collectivités de **plus de 154 millions de dollars à l'échelle mondiale**, dont 1,9 million de dollars pour contribuer aux efforts humanitaires en Ukraine, au Pakistan, ainsi qu'au Canada et aux États-Unis à la suite des catastrophes naturelles, et après des tragédies à l'échelle locale[(1)]

Les employés ont participé à plus de 51 000 activités sur le thème de l'écoresponsabilité pour le **deuxième défi mondial du Jour de la Terre de RBC**. La Fondation RBC a remis des récompenses aux participants de chaque activité, ce qui représente plus de 760 000 $ en dons aux organismes locaux

Célébration du retour d'événements sur place, comme l'Omnium canadien RBC, le tournoi RBC Heritage et les Concerts RBCxMusique[MD], dont nous sommes le principal commanditaire, et le Festival international du film de Toronto

(1) Comprend les dons à titre de bénévole et les dons en nature ainsi que les contributions à des organismes sans but lucratif et à des organismes de bienfaisance non enregistrés faits par les employés. Les chiffres incluent les commandites Durabilité

Depuis sa première édition en 2009, la **Course pour les enfants RBC** a permis d'amasser plus de 83 millions de dollars qui ont été remis à des organismes de bienfaisance du monde entier axés sur les jeunes. En 2022, plus de 37 000 participants ont récolté plus de 9 millions de dollars pour 22 organismes de 10 pays.

Objectif avenir RBC

Plus de **331 millions de dollars** ont été consacrés à **Objectif avenir RBC**MD pour joindre plus de 5,3 millions de jeunes Canadiens par l'intermédiaire de plus de 840 programmes offerts en partenariat depuis 2017. Cette année, grâce à notre investissement de 1,6 million de dollars dans les bourses de RBC Objectif avenirMD, 500 jeunes Canadiens auront la chance de vivre leurs passions, à l'école ou au travail

Artistes émergents

Grâce à notre programme **Artistes émergents RBC**, nos investissements dans les organisations artistiques ont dépassé 119 millions de dollars et ont permis de soutenir plus de 35 000 artistes depuis 2007

Lancement du **Prêt aux entrepreneurs noirs RBC**, qui permet aux entrepreneurs noirs du Canada d'emprunter jusqu'à 250 000 $ pour démarrer, gérer et faire croître leur entreprise

La **Journée de bienfaisance pour les enfants RBC** a permis de faire des dons de 5 millions de dollars américains à plus de 55 organismes du monde entier axés sur les jeunes. Depuis sa création en 2015, cette initiative a récolté 25,2 millions de dollars américains au profit de plus de 100 organismes

Campagne de dons des employés

Expansion de notre **campagne de collecte de fonds par les employés** à l'échelle mondiale, avec 81 % des employés de RBC qui ont soutenu plus de 9 500 organismes dans 28 pays. En tenant compte des retraités, RBC a recueilli 21,8 millions de dollars

6 milliards de dollars pour soutenir les collectivités en tant que l'un des contribuables les plus importants au Canada, et à titre de contribuable dans les pays où nous exerçons des activités[2]

(2) Pour en savoir plus, se reporter à la page 111 du rapport annuel 2022

Durabilité

Les changements climatiques présentent des défis importants qui touchent les collectivités partout dans le monde. L'une des plus grandes transformations économiques des dernières générations sera nécessaire pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. RBC s'engage à travailler avec les gouvernements, les entreprises et les citoyens pour accomplir des progrès tangibles vers la carboneutralité.

- Signature de notre deuxième convention **d'achat d'énergie renouvelable** à long terme, ce qui nous rapproche de notre objectif de réduire de 70 % les émissions de nos activités mondiales et de nous approvisionner en électricité entièrement auprès de sources renouvelables et non émettrices de GES d'ici 2025
- Nous avons agi en tant que conseiller financier pour 23 communautés des Premières Nations qui ont acheté une participation dans 7 oléoducs d'Enbridge dans le nord de l'Alberta, la transaction de partenariat énergétique avec les Premières Nations en Amérique du Nord la plus importante à ce jour[1]
- RBC GMA est l'un des signataires fondateurs de la **Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques**, qui témoigne de l'ambition collective des investisseurs canadiens envers l'environnement. En signant cette déclaration, ils reconnaissent formellement qu'il faut accélérer la transition vers une économie carboneutre
- Favoriser le développement et le déploiement de **technologies de pointe dans le secteur de l'énergie propre** grâce à nos investissements dans des fonds comme celui d'EVOK, qui est axé sur le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC), le carburant à faible teneur en carbone, les innovations en énergie propre et en matière de réseau électrique, et la mobilité[2]

RBC a mis à jour son **cadre de finance durable**, qui présente la méthode que la banque utilise pour mesurer ses progrès à l'égard de son engagement de fournir 500 milliards de dollars en financement durable d'ici 2025

RBC a franchi une étape importante dans son engagement à atteindre un bilan de zéro émission nette dans son portefeuille de prêts d'ici 2050, avec la publication de sa première série d'objectifs intermédiaires 2030 de réduction des émissions pour trois secteurs clés : le pétrole et le gaz, la production d'énergie et l'automobile

RBC entend aider à financer la transition vers la carboneutralité, à renforcer une culture fondée sur l'inclusion et la diversité, à bâtir des collectivités plus solides et à favoriser l'inclusion économique

Récipiendaire du prix **ESG Manager of the year** aux UK Pensions Awards de 2022

4e rang mondial pour ce qui est de l'équipe de recherche en ESG selon Institutional Investor

RBC Techno nature

Techno nature RBCMC est une initiative mondiale qui mise sur les idées, les technologies et les partenariats pour résoudre des problèmes environnementaux complexes. Depuis 2019, plus de 550 organisations ont bénéficié de plus de 39 millions de dollars en investissements dans les collectivités, notre objectif étant d'investir 100 millions de dollars d'ici 2025

(1) Des communautés des Premières Nations et Enbridge annoncent un partenariat emblématique
(2) Evok Innovations annonce la clôture d'une première tranche de 300 millions de dollars américains pour son fonds axé sur les technologies propres

Actionnaires

Ce qui motive RBC est sa vision, ses valeurs et son engagement à réaliser des résultats à long terme.

Mesures de performance financière

Objectifs à moyen terme[1]	3 ans	5 ans
Croissance du bénéfice dilué par action de plus de 7 %	8 %	8 %
Rendement des capitaux propres de plus de 16 %	16,4 %	16,7 %
Ratio de fonds propres (CET1) élevé	12,9 %	12,5 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	46 %	46 %

Rendement total pour les actionnaires[2]

	3 ans	5 ans
RBC	10 %	9 %
Moyenne mondiale des pairs	6 %	5 %

Bénéfice

bénéfice net (en G$ CA)

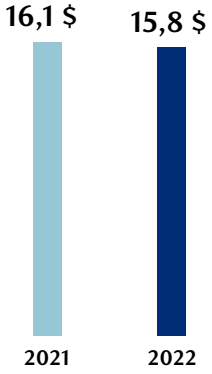

Hausse annualisée du dividende de :

7 %
cinq ans[4]

10 %
dix ans[4]

Produits par secteur[3]

(en G$ CA)

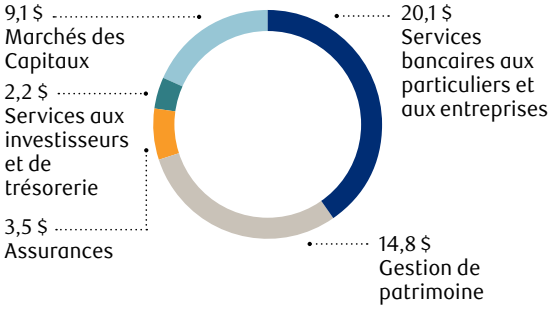

(1) Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par le contexte macroéconomique.
(2) Le rendement total pour les actionnaires annualisé représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires à la TSX, et des dividendes réinvestis. Source : Bloomberg, au 31 octobre 2022. Voir les pages 24 et 25
(3) À l'exclusion des Services de soutien généraux
(4) Taux de croissance annuel composé

16,4 % Rendement des capitaux propres[5],
en baisse par rapport à 18,6 % en 2021

12,6 % Solide ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)

Gestion prudente des risques avec une dotation à la provision pour pertes de crédit (DPPC) liée aux prêts douteux de 10 p.b.

4,96 $ Dividendes
déclarés par action, en hausse de 15 % par rapport à 2021; ratio de distribution de 45 %

12,4 milliards de dollars Tranche de notre bénéfice qui a été distribué à nos actionnaires par la voie de dividendes et de rachats d'actions; ratio de distribution total de 80 %[6]

Au **80,25e[7]**
centile en moyenne selon nos classements et notes dans nos indices prioritaires ESG

Solide profil du financement
Notation relevée à **Aa1** par Moody's[8]

Environ 400 000 nouveaux clients nets gagnés en 2022

Meilleur ratio des prêts par rapport aux dépôts, à 103 %, dans le secteur bancaire canadien

11,06 $
Bénéfice dilué par action, inchangé par rapport à 2021

(5) Voir la définition dans le glossaire à la page 138
(6) Le ratio de distribution total correspond aux distributions totales aux actionnaires ordinaires (dividendes sur actions ordinaires de 6,9 $ milliards de dollars + rachats d'actions ordinaires de 5,4 $ milliards), en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires (15,5 $ milliards)
(7) Classement moyen obtenu à partir de nos classements et notes attribués par des agences ESG et selon des indices ESG prioritaires : Sustainalytics, le système de notation ESG de MSCI, l'indice FTSE4Good et l'évaluation des entreprises en fonction de leurs pratiques en développement durable de S&P (la base de l'indice DJSI) – les notes de FTSE4Good et MSCI reflètent les pointages de 2021. Le marché des classements et des notations ESG évolue et n'est pas réglementé au Canada ni aux États-Unis à l'heure actuelle. Les agences de notation ESG et les indices ESG peuvent utiliser différents modèles, données, mesures ou méthodologies. Les classements et notations ESG ne sont pas nécessairement comparables et ceux attribués à RBC sont présentés à titre informatif seulement. Les investisseurs et autres parties prenantes devraient porter une attention particulière aux facteurs précédents et aux autres incertitudes lorsqu'ils examinent ces classements et notations
(8) Le 27 janvier 2022, Moody's a relevé les notations et les évaluations de notre dette à long terme et confirmé les notations de notre dette à court terme. Comprend la dette à long terme de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 ainsi que celle émise à cette date ou par la suite, laquelle est ignorée aux fins du régime de recapitalisation interne

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, par rapport à l'exercice précédent. Le présent rapport de gestion, daté du 29 novembre 2022, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2022 et les notes annexes. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2022, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Table des matières

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives **20**

Vue d'ensemble et perspectives **21**
- Faits saillants financiers et autres 21
- À propos de la Banque Royale du Canada 22
- Vision et objectifs stratégiques 22
- Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives 22
- Principaux événements au sein de l'organisation en 2022 24
- Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires 24

Rendement financier **25**
- Vue d'ensemble 25
- Incidence du change 25
- Total des revenus 26
- Dotation à la provision pour pertes de crédit 27
- Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance 28
- Frais autres que d'intérêt 28
- Impôt sur le résultat et autres taxes 29
- Actifs des clients 29

Résultats des secteurs d'exploitation **31**
- Résultats par secteur d'exploitation 31
- Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation 31
- Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR 32
- Services bancaires aux particuliers et aux entreprises 34
- Gestion de patrimoine 40
- Assurances 47
- Services aux investisseurs et de trésorerie 51
- Marchés des Capitaux 53
- Services de soutien généraux 57

Information financière trimestrielle **58**
- Rendement du quatrième trimestre 58
- Analyse des résultats trimestriels et des tendances 59

Situation financière **60**
- Bilans résumés 60
- Arrangements hors bilan 61

Gestion du risque **63**
- Risques connus et risques émergents 63
- Vue d'ensemble 66
- Gestion du risque d'entreprise 67

Facteurs de risque d'ordre transactionnel ou positionnel **72**
- Risque de crédit 72
- Risque de marché 82
- Risque de liquidité et de financement 89
- Risque d'assurance 103

Facteurs de risque opérationnel et de risque de non-conformité à la réglementation **103**
- Risque opérationnel 103
- Risque de non-conformité à la réglementation 106

Facteurs de risque stratégique **107**
- Risque stratégique 107
- Risque de réputation 107
- Risque lié au cadre juridique et réglementaire 107
- Risque lié à la concurrence 109

Facteurs de risque macroéconomique **109**
- Risque systémique 109

Aperçu d'autres risques **110**

Gestion des fonds propres **115**

Questions en matière de comptabilité et de contrôle **126**
- Méthodes et estimations comptables critiques 126
- Contrôles et procédures 130

Transactions entre parties liées **130**

Renseignements supplémentaires **130**

Glossaire **138**

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements **140**

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2022, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire, aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, britannique, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt, à la clôture attendue de la transaction avec Banque HSBC Canada et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives, au contexte de gestion des risques, y compris notre risque de crédit, notre risque de marché et notre risque de liquidité et de financement, à l'évolution de la pandémie de coronavirus (COVID-19) et son incidence potentielle sur nos activités commerciales, nos résultats financiers, notre situation et nos objectifs, sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers, à nos convictions, nos cibles et nos objectifs en matière de climat et de durabilité (y compris nos engagements en matière de carboneutralité et de financement durable), ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « s'engager », « cibler », « objectif », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés à la concurrence, aux modèles et au cadre juridique et réglementaire, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique, et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2022. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, la conjoncture des marchés financiers, ainsi que nos activités commerciales et nos résultats financiers, notre situation financière et nos objectifs financiers. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique sur les risques de notre rapport annuel 2022.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2022 sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur les risques du présent rapport annuel 2022.

Faits saillants financiers et autres — Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2022	2021	2022 par rapport à 2021 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	48 985 $	49 693 $	(708)$	(1,4)%
Dotation à la provision pour pertes de crédit	484	(753)	1 237	(164,3)%
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 783	3 891	(2 108)	(54,2)%
Frais autres que d'intérêt	26 609	25 924	685	2,6 %
Bénéfice avant impôt	20 109	20 631	(522)	(2,5)%
Bénéfice net	15 807 $	16 050 $	(243)$	(1,5)%
Secteurs – bénéfice net				
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	8 370 $	7 847 $	523 $	6,7 %
Gestion de patrimoine	3 144	2 626	518	19,7 %
Assurances	857	889	(32)	(3,6)%
Services aux investisseurs et de trésorerie	513	440	73	16,6 %
Marchés des Capitaux	2 921	4 187	(1 266)	(30,2)%
Services de soutien généraux	2	61	(59)	n.s.
Bénéfice net	15 807 $	16 050 $	(243)$	(1,5)%
Données financières sommaires				
Bénéfice par action – de base	11,08 $	11,08 $	0,00 $	0,0 %
– dilué	11,06	11,06	0,00	0,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	16,4 %	18,6 %	n.s.	(220)p.b.
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	94 700 $	84 850 $	9 850 $	11,6 %
Marge nette d'intérêt – selon la moyenne des actifs productifs, montant net (2)	1,48 %	1,48 %	n.s.	– p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,06 %	(0,10)%	n.s.	16 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	(0,04)%	(0,20)%	n.s.	16 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,10 %	0,10 %	n.s.	– p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,26 %	0,31 %	n.s.	(5)p.b.
Ratio de liquidité à court terme (3)	125 %	123 %	n.s.	200 p.b.
Ratio de liquidité à long terme (3)	112 %	116 %	n.s.	(400)p.b.
Ratios de fonds propres, ratio de levier et ratios de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) (4)				
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)	12,6 %	13,7 %	n.s.	(110)p.b.
Ratio de fonds propres de première catégorie	13,8 %	14,9 %	n.s.	(110)p.b.
Ratio du total des fonds propres	15,4 %	16,7 %	n.s.	(130)p.b.
Ratio de levier	4,4 %	4,9 %	n.s.	(50)p.b.
Ratio TLAC (5)	26,4 %	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio de levier TLAC (5)	8,5 %	s.o.	s.o.	s.o.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements (6)				
Total de l'actif	1 917 219 $	1 706 323 $	210 896 $	12,4 %
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable	318 223	284 724	33 499	11,8 %
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	819 965	717 575	102 390	14,3 %
Actifs liés aux dérivés	154 439	95 541	58 898	61,6 %
Dépôts	1 208 814	1 100 831	107 983	9,8 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	100 746	91 983	8 763	9,5 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	609 879	552 541	57 338	10,4 %
Biens sous gestion (2)	999 700	1 008 700	(9 000)	(0,9)%
Biens administrés (2), (7)	5 649 700	6 347 300	(697 600)	(11,0)%
Information sur les actions ordinaires				
Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base	1 403 654	1 424 343	(20 689)	(1,5)%
– moyenne diluée	1 406 034	1 426 735	(20 701)	(1,5)%
– à la fin de la période	1 382 911	1 424 525	(41 614)	(2,9)%
Dividendes déclarés par action ordinaire	4,96 $	4,32 $	0,64 $	14,8 %
Rendement de l'action (2)	3,7 %	3,8 %	n.s.	(10)p.b.
Ratio de distribution (2)	45 %	39 %	n.s.	600 p.b.
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (8)	126,05 $	128,82 $	(2,77)$	(2,2)%
Capitalisation boursière (TSX) (8)	174 316	183 507	(9 191)	(5,0)%
Renseignements généraux liés aux activités				
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	91 427	85 301	6 126	7,2 %
Nombre de succursales	1 271	1 295	(24)	(1,9)%
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 368	4 378	(10)	(0,2)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en $ US pour la période (9)	0,774 $	0,796 $	(0,022)$	(2,8)%
Équivalent de 1,00 $ CA en $ US à la fin de la période	0,734 $	0,808 $	(0,074)$	(9,1)%

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles comprennent la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
(2) Se reporter au glossaire pour une définition de cette mesure.
(3) Le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le ratio de liquidité à court terme correspond à la moyenne du trimestre compris dans chaque période. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.
(4) Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF et le ratio de levier l'est conformément à celle sur les exigences de levier de ce même organisme.
(5) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2022, le BSIF exige que les banques canadiennes d'importance systémique intérieure respectent le ratio TLAC fondé sur les risques et le ratio de levier TLAC fondé sur les risques minimaux, qui sont établis conformément à la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.
(6) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
(7) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de respectivement 15 milliards de dollars et 6 milliards (15 milliards et 3 milliards en 2021).
(8) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
(9) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.
s.o. sans objet
n.s. non significatif

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 95 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Ce secteur offre un vaste éventail de produits et services financiers au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Notre engagement à bâtir et à maintenir des liens étroits et significatifs avec nos clients est mis en relief par l'étendue de notre gamme de produits, nos vastes compétences et les fonctionnalités de nos solutions numériques.
Gestion de patrimoine	Ce secteur offre des services aux clients aisés, fortunés ou ultrafortunés à partir de nos bureaux dans les principaux centres financiers, principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, y compris une gamme complète de solutions de placement, de services fiduciaires et bancaires, de services de crédit et d'autres solutions axées sur des services-conseils. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers des produits de gestion d'actifs par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs.
Assurances	Ce secteur offre, à une clientèle composée de particuliers et d'entreprises, un large éventail de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, maladie, habitation, automobile et voyage, de patrimoine, de rentes et de réassurance.
Services aux investisseurs et de trésorerie	Ce secteur offre des services d'administration d'actifs, de paiement et de trésorerie à des institutions financières et à des propriétaires d'actifs partout dans le monde. Nous sommes un chef de file dans les services de gestion de trésorerie et de services bancaires transactionnels au Canada. Responsables de près de 4 billions de dollars de biens administrés, nous cherchons avant tout à protéger les actifs de nos clients et à favoriser leur croissance.
Marchés des Capitaux	Ce secteur offre son expertise en matière de services-conseils, d'origination, de vente et de négociation ainsi que de crédit et de financement aux sociétés, aux clients institutionnels, aux gestionnaires d'actifs, aux sociétés d'investissement privé et aux gouvernements du monde entier. Nous servons les clients de 63 bureaux situés dans 18 pays en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Europe, ainsi qu'en Australie, en Asie et dans d'autres régions.
Services de soutien généraux	Ce secteur est composé du groupe Technologie et Exploitation, qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaire à la prestation efficace de produits et de services à nos clients, du groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, de même que de notre fonction Trésorerie générale.

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités sont guidées par notre vision : « **Compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde.** » Nos trois objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada : Être le chef de file incontesté des services financiers.
- Aux États-Unis : Être le partenaire privilégié des entreprises, des clients institutionnels et de la clientèle fortunée.
- Dans certains marchés clés à l'échelle mondiale : Être un partenaire de choix en services financiers de par notre expertise.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour une description des progrès réalisés en 2022 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données en date du 29 novembre 2022

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives

Le taux de chômage est demeuré très faible dans bon nombre de pays développés, et les pénuries de main-d'œuvre limitent les possibilités d'augmenter la production. Nous nous attendons toutefois à ce que les taux de chômage augmentent alors que les banques centrales continuent de relever les taux d'intérêt pour contrer la flambée de l'inflation, ce qui freinera la croissance. Les économies américaine et canadienne devraient connaître des récessions modérées au cours de l'année civile 2023. La zone euro

et le Royaume-Uni sont pour leur part probablement déjà en récession, la hausse des taux d'intérêt venant s'ajouter à une inflation galopante et aux bouleversements causés par la guerre en Ukraine. Bien que les pressions inflationnistes à l'échelle mondiale se soient allégées, le prix des principaux produits de base et les coûts de transport ayant reculé par rapport aux sommets atteints plus tôt dans l'année civile 2022, elles se sont étendues à un vaste éventail de biens et de services. La demande des consommateurs a continué de surpasser l'offre, et la pénurie de main-d'œuvre a entraîné une hausse des salaires, ce qui a accru les pressions sur les prix, qui pourraient durer encore longtemps. Les banques centrales ont réagi en augmentant les taux d'intérêt plus rapidement que prévu. La hausse des taux d'intérêt, l'inflation élevée et la baisse de la valeur des actions réduisent la confiance et le pouvoir d'achat des ménages.

Canada

Le PIB du Canada devrait augmenter de 3,2 % dans l'année civile 2022 après avoir progressé de 4,5 % dans la précédente. La croissance de la production durant l'année civile en cours a été soutenue par la reprise des activités dans les secteurs du voyage et de l'hôtellerie après le ralentissement économique lié à la pandémie de COVID-19 et par une activité accrue dans les secteurs du pétrole et du gaz, et des mines, qui s'est traduite par une hausse des prix mondiaux des produits de base. Le marché de l'emploi demeure tendu, l'offre d'emplois étant élevée et le taux de chômage étant à son plus faible niveau depuis des décennies. La croissance devrait continuer de ralentir au cours du dernier trimestre civil de 2022, et une récession modérée est prévue pour la première moitié de l'année civile 2023. Bien que le taux de chômage soit faible, à 5,2 %, en date d'octobre 2022, il s'agit d'une augmentation par rapport au taux de 4,9 % de juin et juillet 2022. La croissance de l'inflation a commencé à ralentir, car les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales se sont atténuées, et les prix des maisons ont déjà commencé à baisser à la suite des hausses de taux d'intérêt de la Banque du Canada, mais le taux d'inflation est demeuré élevé en octobre et les pressions inflationnistes sont encore généralisées. La Banque du Canada a déjà haussé le taux directeur de 350 points de base depuis mars 2022 et nous nous attendons à ce que ce taux atteigne 4,0 % d'ici la fin de l'année civile. La hausse des coûts du service de la dette des ménages, la croissance de l'indice des prix à la consommation et la baisse des prix des maisons devraient affaiblir de plus en plus la confiance et le pouvoir d'achat des ménages au cours de la prochaine année civile.

États-Unis

Après une croissance de 5,9 % pour l'année civile 2021, le PIB des États-Unis devrait augmenter de 1,8 % pour l'année civile 2022. Le marché de l'emploi est demeuré très solide, mais le taux de chômage a commencé à remonter après avoir touché un creux pendant l'été, et l'offre d'emplois commence à s'essouffler. Nous nous attendons à de nouvelles augmentations du taux de chômage pour le reste de l'année civile 2022 et l'année civile 2023. Bien que le taux d'inflation ait commencé à diminuer du fait de la résorption des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale et que le prix de l'essence ait reculé par rapport aux niveaux élevés atteints au printemps, la croissance des prix demeure très élevée et généralisée. La Réserve fédérale tente de contrer l'inflation au moyen de hausses répétées des taux d'intérêt. Elle a déjà relevé la cible de taux des fonds fédéraux de 375 p.b. depuis mars 2022 et nous nous attendons à ce qu'elle porte les taux dans une fourchette de 4,75 % à 5,0 % d'ici la fin du premier trimestre civil de 2023. La hausse des taux d'intérêt et de l'inflation réduit le pouvoir d'achat des ménages, et nous nous attendons à ce que la croissance des dépenses de consommation ralentisse et qu'une légère récession survienne au premier semestre de l'année civile 2023.

Europe

Après une hausse de 5,3 % dans l'année civile 2021, le PIB de la zone euro devrait s'accroître de 3,0 % au cours de l'année civile 2022. L'économie de la zone euro devrait être entrée dans une période de récession modérée dans la deuxième moitié de l'année civile 2022. La guerre en Ukraine a un impact plus direct sur les économies de la zone euro que sur celles des autres régions en raison des liens commerciaux marqués entre tous ces pays. De plus, l'inflation devrait continuer d'augmenter dans cette région, en raison de la hausse du coût de l'énergie. Malgré les perspectives de ralentissement de la croissance, la flambée d'inflation a poussé la Banque centrale européenne à relever ses taux d'intérêt, qui étaient à des niveaux exceptionnellement négatifs au début de l'année civile en cours. La Banque centrale européenne a relevé ses taux de 50 p.b. en juillet 2022, de 75 p.b. en septembre 2022 et encore de 75 p.b. en octobre 2022. Nous nous attendons à de nouvelles hausses qui porteront le taux de dépôt à 2,5 % d'ici la fin du premier trimestre civil de 2023. Le PIB du Royaume-Uni devrait augmenter de 4,2 % dans l'année civile 2022 après une hausse de 7,5 % pour l'année civile 2021. Le Royaume-Uni devrait également être entré en récession dans la deuxième moitié de l'année civile 2022. Comme le taux d'inflation a continué d'augmenter au Royaume-Uni, nous nous attendons à ce que la Banque d'Angleterre relève les taux d'intérêt plus rapidement que prévu, pour un taux de 3,75 % au début de l'année civile 2023.

Marchés financiers

Les rendements des obligations d'État ont nettement augmenté par rapport au deuxième trimestre civil de 2022, les banques centrales réagissant énergiquement à la hausse de l'inflation. L'écart entre les rendements des obligations à long terme et ceux à court terme, qui est un indicateur de récession couramment utilisé, s'est grandement rétréci, l'écart entre les rendements des obligations à 10 ans et à 2 ans s'étant inversé pour atteindre des valeurs négatives aux États-Unis et au Canada. Les marchés boursiers ont fortement reculé depuis le début de l'année civile 2022 en raison de la détérioration des perspectives de croissance mondiale. Des signes de relâchement des pressions inflationnistes mondiales sont apparus, et les taux d'inflation pourraient avoir atteint des sommets dans certaines régions, comme les États-Unis et le Canada. Toutefois, il faudra attendre que l'économie ralentisse considérablement pour que les pressions sur les prix sous-jacentes baissent et que l'inflation revienne au taux cible des banques centrales.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être imposées, tout en atténuant les répercussions défavorables d'ordre commercial ou financier. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Un bref résumé des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts et la complexité de nos activités est présenté à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire du présent rapport annuel 2022.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces changements et d'autres faits nouveaux qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques traitant des risques du présent rapport annuel 2022. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques traitant de la gestion des risques et des fonds propres du présent rapport annuel 2022.

Principaux événements au sein de l'organisation en 2022

Banque HSBC Canada
Le 29 novembre 2022, nous avons conclu une entente visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de la Banque HSBC Canada (la HSBC Canada) pour un prix d'achat entièrement au comptant de 13,5 milliards de dollars. De plus, nous achèterons toutes les actions privilégiées et les dettes subordonnées existantes de la HSBC Canada détenues directement ou indirectement par HSBC Holdings plc à la valeur nominale. La HSBC Canada est une banque canadienne de premier plan au service de particuliers et d'entreprises qui se concentre sur les clients connectés à l'échelle mondiale.

La clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin de 2023 et est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires. Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la note 33 de nos états financiers consolidés.

Brewin Dolphin Holdings PLC
Le 27 septembre 2022, nous avons acquis Brewin Dolphin Holdings PLC (Brewin Dolphin) pour une contrepartie totale de 1 591 millions de livres sterling (2 341 millions de dollars) à la date de conclusion de la transaction. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date de conclusion de la transaction et sont inclus dans les résultats de Gestion de patrimoine – International de notre secteur Gestion de patrimoine. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels.

RBC Investor Services
Le 17 octobre 2022, nous avons annoncé la signature d'un protocole d'accord avec CACEIS (le groupe bancaire d'administration d'actifs de Crédit Agricole S.A. et de Banco Santander, S.A.) en vue du rachat par CACEIS des activités européennes d'administration d'actifs de RBC Investor Services et de son centre d'excellence associé situé en Malaisie. La finalisation des accords entre CACEIS et RBC est soumise au respect des procédures de consultation préalable des instances représentatives de CACEIS. La conclusion de l'opération envisagée sera soumise aux conditions de clôture d'usage, y compris les approbations réglementaires et antitrust, et devrait avoir lieu d'ici la fin du troisième trimestre civil de 2023. Cette opération aura un impact minime sur le ratio des fonds propres de première catégorie (CET1) et sur le bénéfice par action de RBC.

Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par la réalisation d'un rendement à moyen terme (3 à 5 ans) se situant dans la tranche supérieure de la moyenne du groupe mondial de pairs, ce qui, à notre avis, reflète notre souci de maintenir à long terme un rendement financier solide et constant.

L'optimisation du rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques dont il est fait mention plus haut, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une mesure utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de la plus-value des actions ainsi que des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et la position de la banque reflète la perception du marché à l'égard de notre performance par rapport à nos pairs sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier sont utilisés pour évaluer notre performance par rapport à nos objectifs de rendement total pour les actionnaires à moyen terme et nous servent de cible alors que nous tenterons de mettre en œuvre nos priorités stratégiques. Nous les revoyons et révisons régulièrement de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement à moyen terme (3 à 5 ans) par rapport à nos objectifs de rendement financier à moyen terme.

Rendement financier par rapport à nos objectifs à moyen terme — **Tableau 2**

Objectifs à moyen terme (1)	3 ans (2)	5 ans (2)
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % et plus	8 %	8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) de 16 % et plus	16,4 %	16,7 %
Ratio de fonds propres (CET1) élevé (3)	12,9 %	12,5 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	46 %	46 %

(1) Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par les conditions macroéconomiques.
(2) La croissance du bénéfice dilué par action est calculée au moyen d'un taux de croissance annuel composé. Quant au RCP, au ratio CET1 et au ratio de distribution, ils sont établis par voie d'une moyenne.
(3) Pour plus de détails sur le ratio CET1, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pour l'exercice 2023, nos objectifs de rendement financier à moyen terme, soit sur 3 ans à 5 ans, demeureront les mêmes.

Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial de pairs approuvé par notre Conseil d'administration (le Conseil), groupe qui se compose des neuf institutions financières suivantes :

- **Institutions financières canadiennes :** Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- **Banques américaines :** JPMorgan Chase & Co. et Wells Fargo & Company
- **Banques internationales :** Westpac Banking Corporation

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur 3 à 5 ans par rapport à la moyenne du groupe de pairs — Tableau 3

	Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans (1)
Banque Royale du Canada	10 % Tranche supérieure	9 % Tranche supérieure
Moyenne du groupe de pairs (excluant RBC)	6 %	5 %

(1) Le rendement total pour les actionnaires annualisé sur 3 ans et sur 5 ans représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires, selon leur cours de clôture à la TSX, et des dividendes réinvestis pour les périodes du 31 octobre 2019 au 31 octobre 2022 et du 31 octobre 2017 au 31 octobre 2022.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes — Tableau 4

Pour les exercices clos les 31 octobre	**2022**	2021	2020	2019	2018
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période	**126,05 $**	128,82 $	93,16 $	106,24 $	95,92 $
Dividendes versés par action	**4,96**	4,32	4,26	4,00	3,70
Hausse (baisse) du cours de l'action	**(2,2)%**	38,3 %	(12,3)%	10,8 %	(4,9)%
Rendement total pour les actionnaires	**1,6 %**	43,8 %	(8,4)%	15,2 %	(1,0)%

Rendement financier

Vue d'ensemble

2022 par rapport à 2021

Le bénéfice net s'est établi à 15 807 millions de dollars, soit une diminution de 243 millions, ou 2 %, sur un an. Le bénéfice dilué par action est demeuré stable, à 11,06 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 16,4 %, soit un recul de 220 p.b. sur un an. Notre ratio CET1 s'est établi à 12,6 %, ayant reculé de 110 p.b. sur un an.

Nos résultats reflètent le recul du bénéfice des secteurs Marchés des Capitaux et Assurances, ce qui a été contrebalancé en partie par l'augmentation du bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Services aux investisseurs et de trésorerie. Les résultats de l'exercice à l'étude tiennent également compte d'une réduction du montant des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs.

Pour plus de détails sur nos résultats sectoriels et sur le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux postes de l'état du résultat net.

Tableau 5

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	**2022 par rapport à 2021**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**165 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**3**
Frais autres que d'intérêt	**72**
Impôt sur le résultat	**8**
Bénéfice net	**82**
Incidence sur le bénéfice par action	
De base	**0,06 $**
Dilué	**0,06**

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

Tableau 6

(moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en devises) (1)	**2022**	2021
Dollar américain	**0,774**	0,796
Livre sterling	**0,618**	0,579
Euro	**0,727**	0,668

(1) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

Tableau 7

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2022**	2021
Revenu d'intérêt et de dividende	**40 771 $**	28 145 $
Charge d'intérêt	**18 054**	8 143
Revenu net d'intérêt	**22 717 $**	20 002 $
Marge nette d'intérêt	**1,48 %**	1,48 %
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	**3 510 $**	5 600 $
Revenus tirés des activités de négociation	**926**	1 183
Commissions de gestion de placements et de services de garde	**7 610**	7 132
Revenus tirés des fonds communs de placement	**4 289**	4 251
Commissions de courtage en valeurs mobilières	**1 481**	1 538
Frais bancaires	**1 976**	1 858
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	**2 058**	2 692
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	**1 038**	1 066
Revenus sur cartes	**1 203**	1 078
Commissions de crédit	**1 512**	1 530
Profits nets sur les titres de placement	**43**	145
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées	**110**	130
Autres	**512**	1 488
Revenus autres que d'intérêt	**26 268 $**	29 691 $
Total des revenus	**48 985 $**	49 693 $

2022 par rapport à 2021

Le total des revenus a diminué de 708 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à un an plus tôt, en raison principalement de la baisse des primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (revenus d'assurance) et des autres revenus. Le recul des commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils et des revenus tirés des activités de négociation a également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation du revenu net d'intérêt et les commissions de gestion de placements et de services de garde.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 2 715 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la croissance moyenne des volumes et de l'élargissement des écarts des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine.

La marge nette d'intérêt est demeurée stable par rapport à il y a un an, l'avantage que nos secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine ont tiré de la hausse des taux d'intérêt ayant été neutralisé par le rétrécissement des écarts des produits de mise en pension de titres.

Les revenus d'assurance se sont contractés de 2 090 millions de dollars, ou 37 %, résultat qui tient avant tout à la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et à la diminution des ventes de rentes collectives, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'expansion des activités du secteur Assurances – Canada pour la majorité de nos produits.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 478 millions de dollars, ou 7 %, ce qui a découlé principalement de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients par suite des ventes nettes.

Les revenus tirés des activités de négociation ont diminué de 257 millions de dollars, ou 22 %, ce qui reflète principalement l'incidence des réductions des souscriptions de prêts, surtout aux États-Unis, attribuables principalement aux conditions de marché difficiles.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont contractés de 634 millions de dollars, ou 24 %, ce qui a découlé principalement du ralentissement des activités d'origination de titres de créance et de titres de participation dans la plupart des régions.

Les autres revenus ont diminué de 976 millions de dollars, ou 66 %, ce qui s'explique en grande partie par les variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles ont été pour l'essentiel compensées dans les frais autres que d'intérêt.

Informations supplémentaires sur les activités de négociation

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021 (2)
Revenu net d'intérêt (1)	2 024 $	2 230 $
Revenus autres que d'intérêt	926	1 183
Total des revenus tirés des activités de négociation	**2 950 $**	3 413 $
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit		
Taux d'intérêt et crédit	1 147 $	1 904 $
Titres de participation	951	935
Contrats de change et sur marchandises	852	574
Total des revenus tirés des activités de négociation	**2 950 $**	3 413 $

(1) Tient compte du revenu net d'intérêt découlant des positions liées aux activités de négociation, y compris les actifs et passifs qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.
(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

2022 par rapport à 2021
Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 2 950 millions de dollars, en baisse de 463 millions, ou 14 %, sur un an, ce qui rend essentiellement compte de l'incidence des réductions des souscriptions de prêts, surtout aux États-Unis, attribuables principalement aux conditions de marché difficiles.

Dotation à la provision pour pertes de crédit (1)

Tableau 9

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	le 31 octobre 2022	le 31 octobre 2021
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	(281)$	(899)$
Gestion de patrimoine	21	(32)
Marchés des Capitaux	(22)	(414)
Services de soutien généraux et autres (2)	1	(5)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	(281)	(1 350)
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	755 $	731 $
Gestion de patrimoine	13	(14)
Marchés des Capitaux	13	(39)
Services de soutien généraux et autres (2)	(3)	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	778	678
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	497	(672)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers (3)	(13)	(81)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	484 $	(753)$
La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	(31)$	(684)$
Prêts de gros	(250)	(666)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	(281)	(1 350)
Prêts de détail	648	604
Prêts de gros	130	74
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	778	678
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	497 $	(672)$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,06 %	(0,10)%
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,10 %	0,10 %

(1) L'information sur les prêts englobe celle sur les prêts, les acceptations et les engagements.
(2) Comprend la dotation à la provision pour pertes de crédit qui a été constatée dans les secteurs Services de soutien généraux, Assurances et Services aux investisseurs et de trésorerie.
(3) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers représente principalement les dotations pour les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, les débiteurs et les garanties financières.

2022 par rapport à 2021
Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à 484 millions de dollars, contre (753) millions pour l'exercice précédent, ce qui reflète principalement la diminution des contrepassations de dotations à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts productifs des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 16 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est établie à (281) millions de dollars, contre (1 350) millions pour l'exercice précédent, principalement dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux, reflétant la reprise qui s'est amorcée dans le sillage de la pandémie de COVID-19 et qui s'est poursuivie en 2022 et en 2021. Les contrepassations de l'exercice à l'étude ont été contrebalancées en partie par des changements défavorables de nos perspectives macroéconomiques.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 100 millions de dollars, ou 15 %, ce qui s'explique principalement par le contraste entre les recouvrements de l'exercice précédent et les dotations constituées dans l'exercice à l'étude pour les secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, ainsi que les dotations plus élevées constituées pour le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2022 par rapport à 2021
Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, d'un montant de 1 783 millions de dollars, ont diminué de 2 108 millions, ou 54 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète principalement les variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des passifs d'assurance et la diminution des ventes de rentes collectives, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les revenus. La hausse de la sinistralité favorable liée aux placements et les changements favorables des hypothèses actuarielles annuelles durant l'exercice à l'étude, particulièrement les hypothèses en lien avec la conjoncture économique, ont également contribué au recul. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence de la diminution des nouveaux contrats de réassurance du risque de longévité ainsi que par l'expansion des activités du secteur Assurances – Canada.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2022**	2021
Salaires	**7 251 $**	6 724 $
Rémunération variable	**7 127**	7 145
Avantages du personnel et conservation du personnel	**2 015**	2 053
Rémunération fondée sur des actions	**135**	617
Ressources humaines	**16 528**	16 539
Matériel	**2 099**	1 986
Frais d'occupation	**1 554**	1 584
Communications	**1 082**	931
Honoraires	**1 511**	1 351
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	**1 369**	1 287
Autres	**2 466**	2 246
Frais autres que d'intérêt	**26 609 $**	25 924 $
Ratio d'efficience (1)	**54,3 %**	52,2 %
Ratio d'efficience ajusté (2)	**52,3 %**	52,2 %

(1) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.
(2) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Cette mesure a été ajustée en excluant les fluctuations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2022 par rapport à 2021
Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 685 millions de dollars, ou 3 %, sur un an, ce qui a découlé surtout d'une augmentation des coûts liés au personnel et à la technologie ainsi que des frais de commercialisation et des autres dépenses discrétionnaires. Ces facteurs ont été contrebalancés principalement par la variation de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été compensée en grande partie dans les autres revenus.

Notre ratio d'efficience de 54,3 % a augmenté de 210 p.b. sur un an. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, notre ratio d'efficience de 52,3 % s'est accru de 10 p.b. sur un an.

Le ratio d'efficience excluant la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance est un ratio hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Impôt sur le résultat et autres taxes

Tableau 11

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2022	2021
Impôt sur le résultat	**4 302 $**	4 581 $
Autres taxes		
Taxe à la valeur ajoutée et taxe de vente	**508**	443
Cotisations sociales	**871**	810
Taxes sur le capital	**90**	73
Taxes foncières	**129**	140
Taxes sur les primes d'assurance	**31**	31
Taxes d'affaires	**72**	39
	1 701	1 536
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	**6 003 $**	6 117 $
Bénéfice avant impôt	**20 109 $**	20 631 $
Taux d'imposition effectif	**21,4 %**	22,2 %
Taux d'imposition effectif total (1)	**27,5 %**	27,6 %

(1) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice avant impôt et autres taxes.

2022 par rapport à 2021
La charge d'impôt a diminué de 279 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la baisse du bénéfice avant impôt, l'augmentation du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés et une augmentation du bénéfice exonéré d'impôts dans l'exercice à l'étude.

Le taux d'imposition effectif de 21,4 % a fléchi de 80 p.b., en raison principalement de l'augmentation du bénéfice exonéré d'impôts et de l'accroissement du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés dans l'exercice à l'étude.

Les autres taxes ont augmenté de 165 millions de dollars, ou 11 %, sur un an, en raison essentiellement d'une augmentation des taxes sur la valeur ajoutée et des taxes de vente proportionnelle à l'intensification des activités d'achat, de l'augmentation des cotisations sociales attribuable à une hausse des coûts liés au personnel, ainsi que d'une hausse et des taxes d'affaires.

Actifs des clients

Biens administrés
Les biens administrés sont des biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients. Nous fournissons des services de nature administrative, dont des services de garde, de recouvrement des revenus de placement, de règlement des opérations de vente et d'achat, et de tenue de registres. Les stratégies de placement sous-jacentes des biens administrés sont déterminées par nos clients et n'ont en général aucune incidence sur les frais d'administration que nous recevons. Ces frais peuvent varier selon des facteurs tels que des modifications apportées au niveau d'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés, les types de services administrés, les volumes de transactions, les secteurs géographiques et la tarification sur mesure selon les volumes ou les services multiples.

Notre secteur Services aux investisseurs et de trésorerie est le principal secteur d'activité responsable de biens administrés, puisqu'il revendiquait à lui seul environ 69 % du total des biens administrés au 31 octobre 2022, suivi par nos secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, avec respectivement environ 25 % et 6 % du total des biens administrés.

2022 par rapport à 2021
Les biens administrés ont diminué de 698 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des conditions de marché défavorables, lesquelles ont été partiellement compensées par l'intensification des activités des clients du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie, par l'incidence du change et par l'inclusion de notre acquisition de Brewin Dolphin dans le secteur Gestion de patrimoine.

Le tableau suivant présente un sommaire des biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs.

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs — **Tableau 12**

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Canada (1)		
Titres du marché monétaire	**43 200 $**	42 700 $
Titres à revenu fixe	**735 800**	772 400
Titres de participation	**734 000**	781 400
Actifs multiples et autres	**1 006 300**	1 150 400
Total – Canada	**2 519 300**	2 746 900
États-Unis (1)		
Titres du marché monétaire	**40 700**	49 800
Titres à revenu fixe	**116 000**	90 400
Titres de participation	**246 300**	256 000
Actifs multiples et autres	**304 300**	324 600
Total – États-Unis	**707 300**	720 800
Autres pays (1)		
Titres du marché monétaire	**38 200**	32 800
Titres à revenu fixe	**252 700**	308 200
Titres de participation	**636 600**	865 000
Actifs multiples et autres	**1 495 600**	1 673 600
Total – Autres pays	**2 423 100**	2 879 600
Total – Biens administrés	**5 649 700 $**	6 347 300 $

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

Biens sous gestion

Les biens sous gestion sont des biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients. Des honoraires de gestion sont payés par les fonds de placement et autres clients pour les compétences en placement d'un gestionnaire de placements, et ils peuvent également comprendre les frais liés aux services administratifs. Les honoraires de gestion peuvent être calculés quotidiennement, mensuellement ou trimestriellement, en pourcentage des biens sous gestion, selon le réseau de distribution, les produits et les stratégies de placement. En règle générale, les stratégies liées aux titres de participation sont assorties d'honoraires plus élevés que celles liées aux titres à revenu fixe et du marché monétaire. Les honoraires varient également selon la composition des actifs et la tarification sur mesure dans le cas des clients qui ont recours à des services multiples. Les actifs comportant un risque plus élevé donnent généralement lieu à des honoraires plus élevés, tandis que les clients qui ont recours à des services multiples peuvent bénéficier de synergies qui réduisent les honoraires qui leur sont facturés. Certains fonds prévoient des honoraires liés au rendement, lesquels sont comptabilisés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Ces facteurs pourraient entraîner des écarts dans les honoraires reçus par produit, et il se pourrait donc que le rendement net par catégorie d'actifs varie, et ce, même si la moyenne des biens sous gestion est similaire. Comptant environ 99 % du total des biens sous gestion au 31 octobre 2022, notre secteur Gestion de patrimoine est le principal secteur d'exploitation.

2022 par rapport à 2021

Les biens sous gestion ont diminué de 9 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de conditions de marché défavorables, lesquelles ont été partiellement compensées par l'inclusion de notre acquisition de Brewin Dolphin, par l'incidence du change et par les ventes nettes.

Le tableau suivant présente la variation des biens sous gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Actifs des clients – Biens sous gestion — **Tableau 13**

	2022					2021
(en millions de dollars canadiens)	**Titres du marché monétaire**	**Titres à revenu fixe**	**Capitaux propres**	**Actifs multiples et autres**	**Total**	Total
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	**43 500 $**	**235 400 $**	**137 600 $**	**592 200 $**	**1 008 700 $**	843 600 $
Entrées institutionnelles	**100 000**	**42 900**	**16 100**	**16 600**	**175 600**	98 000
Sorties institutionnelles	**(107 300)**	**(48 900)**	**(10 600)**	**(13 200)**	**(180 000)**	(73 700)
Flux des particuliers, montant net	**(700)**	**(2 900)**	**2 000**	**23 000**	**21 400**	51 500
Total des flux, montant net	**(8 000)**	**(8 900)**	**7 500**	**26 400**	**17 000**	75 800
Incidence de marché	**200**	**(27 400)**	**(18 100)**	**(72 100)**	**(117 400)**	123 800
Acquisitions/cessions	**–**	**–**	**–**	**58 500**	**58 500**	(4 500)
Change	**2 100**	**(1 300)**	**2 900**	**29 200**	**32 900**	(30 000)
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	**2 300**	**(28 700)**	**(15 200)**	**15 600**	**(26 000)**	89 300
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	**37 800 $**	**197 800 $**	**129 900 $**	**634 200 $**	**999 700 $**	1 008 700 $

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 14

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2022 Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	2021 Total
Revenu net d'intérêt	14 019 $	3 634 $	– $	498 $	4 698 $	(132)$	22 717 $	20 002 $
Revenus autres que d'intérêt	6 124	11 215	3 510	1 725	4 422	(728)	26 268	29 691
Total des revenus	20 143	14 849	3 510	2 223	9 120	(860)	48 985	49 693
Dotation à la provision pour pertes de crédit	463	34	–	(3)	(11)	1	484	(753)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 783	–	–	–	1 783	3 891
Frais autres que d'intérêt	8 437	10 701	588	1 569	5 561	(247)	26 609	25 924
Bénéfice avant impôt	11 243	4 114	1 139	657	3 570	(614)	20 109	20 631
Impôt sur le résultat	2 873	970	282	144	649	(616)	4 302	4 581
Bénéfice net	8 370 $	3 144 $	857 $	513 $	2 921 $	2 $	15 807 $	16 050 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	30,9 %	16,5 %	36,4 %	16,4 %	11,3 %	n.s.	16,4 %	18,6 %
Moyenne de l'actif	575 900 $	158 100 $	22 500 $	250 600 $	824 800 $	55 000 $	1 886 900 $	1 678 200 $

(1) Le revenu net d'intérêt, les revenus autres que d'intérêt, le total des revenus, le bénéfice net avant impôt et l'impôt sur le résultat du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
(2) Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
n.s. non significatif

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats.

Principales méthodes
Les paragraphes ci-dessous présentent les principales méthodes et hypothèses qui sont utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion; celles-ci sont passées en revue périodiquement par la direction afin d'assurer qu'elles sont toujours valides.

Attribution des charges et de l'impôt
Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci sont engagés ou fournis directement pour le compte du secteur d'exploitation. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, notamment les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation de manière à refléter les avantages sous-jacents.

Attribution du capital
Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les harmoniser avec les avantages et risques sous-jacents aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué et les montants connexes sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prix de cession interne de fonds
Le prix de cession interne de fonds représente le prix des emprunts ou des prêts intragroupe aux fins de l'information de gestion. Nous utilisons une méthode de tarification des cessions internes de fonds afin de préparer des informations sectorielles de gestion qui soient ajustées en fonction des risques. Cette méthode établit les coûts et les revenus liés aux emprunts et aux prêts de fonds intragroupe en tenant compte de nos objectifs de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que des exigences réglementaires applicables.

Dotation à la provision pour pertes de crédit
Une dotation à la provision pour pertes de crédit est comptabilisée pour tenir compte des pertes de crédit attendues sur la totalité des actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, lesquels ne sont pas soumis à un test de dépréciation. Pour plus de détails sur notre méthode de comptabilisation de la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de tenir pleinement compte des charges pertinentes aux activités de chacun de ceux-ci.

En plus des principales méthodes décrites ci-dessus, les composantes suivantes de notre cadre d'information de gestion influent également sur la gestion de nos secteurs d'exploitation et de la présentation de l'information sectorielle :

- Les résultats présentés par le secteur Gestion de patrimoine comprennent des montants en dollars américains, essentiellement pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) puisque nous examinons et gérons les résultats de ce secteur en grande partie en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats présentés par le secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu total provenant de certaines sources fiscalement avantageuses (dividendes imposables de sociétés canadiennes et crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination de la majoration au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de mieux refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car elles accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes relatifs à nos revenus imposables et à nos principales sources de revenus avec avantage fiscal. Il se pourrait toutefois que les mesures et les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation dans son ensemble qui ne sont pas classées dans l'un ou l'autre de nos cinq secteurs d'exploitation, notamment certaines activités de gestion des liquidités et de trésorerie, y compris les montants liés au capital non attribué, ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent. De plus, nous constatons les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions que causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes dans le secteur Services de soutien généraux puisque nous jugeons que ce mode de présentation reflète plus fidèlement la façon dont nous évaluons le rendement de nos activités et gérons les risques sous-jacents.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement
Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires consolidé est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs repose sur le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le capital attribué moyen pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour contrer les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion des fonds propres, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'attribution du capital suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Toute modification de ces hypothèses, jugements et méthodes peut avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements semblables sur des mesures d'attribution et de rendement connexes peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires — Tableau 15

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2022 Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	2021 Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	**8 287 $**	**3 096 $**	**851 $**	**505 $**	**2 855 $**	**(47)$**	**15 547 $**	15 781 $
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	**26 800**	**18 800**	**2 350**	**3 100**	**25 350**	**18 300**	**94 700**	84 850
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	**30,9 %**	**16,5 %**	**36,4 %**	**16,4 %**	**11,3 %**	**n.s.**	**16,4 %**	18,6 %

(1) Les chiffres ayant trait au total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.
(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué.
(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.
n.s. non significatif

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR décrites ci-dessous sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent également la comparabilité de notre rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 et de nos résultats de l'exercice précédent. Les mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Ratio d'efficience ajusté

Notre ratio d'efficience est touché par la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, présentée dans les revenus et en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Le ratio d'efficience ajusté est un ratio hors PCGR et il est calculé au moyen du total des revenus ajusté, lequel est une mesure hors PCGR puisqu'il ne tient pas compte de l'incidence de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance. Nous jugeons que le ratio d'efficience ajusté est une mesure utile puisque les variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance peuvent causer une volatilité du total des revenus susceptible de masquer les tendances quant au rendement sous-jacent des activités et réduire la comparabilité des résultats avec ceux des périodes antérieures.

Ratio d'efficience consolidé hors PCGR — Tableau 16

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2022 Données présentées	2022 Élément exclu: Variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	2022 Données ajustées	2021 Données présentées	2021 Élément exclu: Variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	2021 Données ajustées
Total des revenus	**48 985 $**	**1 888 $**	**50 873 $**	49 693 $	13 $	49 706 $
Frais autres que d'intérêt	**26 609**	**–**	**26 609**	25 924	–	25 924
Ratio d'efficience	**54,3 %**		**52,3 %**	52,2 %		52,2 %

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises offre un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers et aux entreprises pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs investissements et leurs besoins de financement. Nous axons nos efforts sur l'établissement de liens étroits et significatifs avec nos clients, ce qui est mis en relief par notre offre d'expériences client exceptionnelles, l'étendue de notre gamme de produits, nos vastes compétences et les fonctionnalités de nos solutions numériques.

Plus de 14 millions
de clients du secteur Services bancaires canadiens

1re ou 2e position
pour ce qui est de la part de marché pour tous les produits destinés aux particuliers et aux entreprises

38 450
employés

Revenus par secteur d'activité

- 70 % Services bancaires aux particuliers
- 26 % Services bancaires aux entreprises
- 4 % Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos activités sont regroupées en deux secteurs : Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Le secteur Services bancaires canadiens dessert notre marché au Canada. Nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et l'une des plus grandes équipes de ventes mobiles au Canada ainsi que des capacités numériques de premier plan sur le marché. Le secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis offre quant à lui une vaste gamme de produits et services financiers dans des marchés ciblés.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit, des caisses populaires, des sociétés de financement automobile, ainsi que des entreprises émergentes dans le secteur des services financiers.

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers, aux entreprises et aux institutions publiques. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Contexte d'exploitation 2022

- Dans la première partie de l'exercice, les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 se faisaient encore sentir sur le contexte d'exploitation; les effets des restrictions ont toutefois été contrebalancés par le faible niveau de chômage, la croissance soutenue du PIB et les programmes d'aide des gouvernements. À mesure que les restrictions ont été levées pendant l'exercice, les activités des clients se sont intensifiées, ce qui s'est traduit par une forte croissance des revenus au cours de l'exercice 2022.
- Devant la montée de l'inflation, la Banque du Canada a haussé le taux d'intérêt de référence de 350 points de base entre mars 2022 et octobre 2022. Dans ce contexte de hausse des taux d'intérêt, la marge nette d'intérêt s'est accrue au cours de l'exercice 2022, renversant le déclin de l'exercice précédent. Le revenu net d'intérêt a fortement augmenté sous l'effet conjugué des forts volumes et de la hausse de la marge nette d'intérêt.
- Bien que la conjoncture de crédit au cours de l'exercice 2022 reflétait la reprise qui s'est amorcée après la pandémie de COVID-19, elle rend également compte des changements défavorables de nos perspectives économiques au cours de la deuxième moitié de l'exercice, y compris l'incidence du ralentissement de la croissance économique et la flambée de l'inflation et des taux d'intérêt. La dotation à la provision pour pertes de crédit est demeurée bien en deçà des niveaux prépandémiques.
- La hausse des taux a entraîné un ralentissement de l'activité du marché immobilier ainsi qu'une augmentation du coût du service de la dette des ménages. Pendant la deuxième moitié de l'exercice, les originations de prêts hypothécaires ont été inférieures aux niveaux de l'exercice précédent.
- Les dépôts de particuliers et d'entreprises ont continué d'afficher une forte croissance dans la première moitié de l'exercice, alors que persistaient les perturbations liées à la COVID-19. Toutefois, par suite de la réouverture de l'économie et de l'activité vigoureuse des clients, et du fait de l'incidence de la politique monétaire de la Banque du Canada, la croissance des dépôts a ralenti au deuxième semestre de l'exercice, mais elle est demeurée bien supérieure aux niveaux prépandémiques.
- Tout au long de l'exercice 2022, les conditions de marché ont été défavorables, ce qui a entraîné une baisse des soldes des fonds communs de placement, laquelle baisse ayant découlé de la dépréciation des marchés et des rachats nets. Nous avons également observé un ralentissement de l'activité des clients de notre service Placements en Direct, activité qui était vigoureuse à l'exercice précédent.
- Les clients se montrent encore friands de nouvelles solutions numériques et nous avons continué d'investir dans les solutions numériques afin de rehausser leur expérience et de leur fournir des conseils personnalisés.
- La reprise économique qui s'est amorcée dans le sillage de la pandémie de COVID-19 a été bénéfique pour notre secteur Services bancaires dans les Antilles, ce qui reflète l'intensification des activités des clients. Nous avons également observé des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs et aux prêts douteux.
- Aux États-Unis, le bénéfice a été favorisé par la hausse des taux d'intérêt et par l'augmentation des déplacements transfrontaliers par suite de la levée de la plupart des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2022	PRIORITÉS POUR 2023
Transformer les ventes, les conseils et les services.	Nous avons fait progresser notre réseau de succursales en ouvrant des succursales nouveau genre et en investissant dans la modernisation des emplacements existants dans l'objectif d'améliorer l'expérience client, tout en permettant aux clients de discuter d'enjeux importants avec nos conseillers et de leur permettre de réaliser plus de transactions de manière numérique. Nous avons continué de créer des capacités et de développer des compétences dans la prestation de conseils, de services complexes et de ventes grâce à l'innovation dans l'ensemble de notre réseau de distribution. Nous avons tiré parti de notre application mobile, qui est la meilleure de l'industrie, au Canada pour révolutionner l'expérience mobile de nos clients par la personnalisation et l'ajout de données à valeur ajoutée propres au client. Nous avons continué de prodiguer des conseils et d'offrir de l'information sur mesure afin d'aider les clients à gérer leurs finances au moyen des produits NOMI, tels que Perspectives NOMI[MD], TrouvÉpargne NOMI[MD] qui utilise la technologie prédictive pour aider les clients à épargner, et Prévisions NOMI[MD] qui fournit des prévisions sur sept jours des flux de trésorerie des clients. En mai 2022, l'organisation Retail Banker International a décerné à RBC les prix « Best Global Retail Bank » et « Best Bank for Small & Medium-Sized enterprises (SMEs) », reconnaissant le succès de la Banque en matière de bénéfices tirés des services bancaires aux entreprises de détail, de ratio coût-produits de renommée mondiale, de gains de parts de marché soutenus et de clientèle exceptionnelle. En octobre 2022, pour la troisième année consécutive, J.D. Power Canada a placé RBC au premier rang pour la satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques de détail (J.D. Power 2022 Canada Retail Banking Satisfaction Study). En novembre 2021, RBC a reçu le prix « Best Payments Innovation Award » de Digital Banker dans le cadre du « Global Retail Banking Innovation Awards 2021 ». Nous avons tiré parti de notre portefeuille de produits existant afin de soutenir la transition de nos clients vers le net zéro, y compris des prêts pour l'achat de véhicules électriques et hybrides et l'amélioration énergétique, et des produits de placement ESG dont le CPG ESG lié au marché, le portefeuille d'investissement responsable RBC Investi-Clic[MD] et les fonds Vision RBC. Nous avons continué de faire croître notre pratique nationale d'écotechnologie avec RBCx et avons collaboré avec de nombreux partenaires de l'écosystème d'écotechnologie afin d'identifier et de surmonter les obstacles à la commercialisation des solutions d'écotechnologie.	Nous démarquer par notre souplesse en continuant d'offrir à nos clients, dans tous les canaux, des solutions faisant l'intégration harmonieuse de fonctions mobiles et de services numériques, et accessibles en tout lieu et en tout temps. Continuer de réinventer notre réseau de succursales pour répondre aux besoins changeants de nos clients. Accroître notre réseau de conseillers experts pour soutenir les clients en répondant à leurs besoins complexes. Continuer d'axer nos efforts sur les opportunités qui nous permettent de soutenir les entreprises et les clients de détail dans la transition vers le net zéro, notamment en misant sur notre portefeuille existant de produits, services et conseils. Continuer de mobiliser et de transformer notre coetreprise Moneris afin d'offrir une plateforme de pointe destinée aux commerçants.
Accélérer notre croissance.	Avec Ownr[MD], nous avons contribué au lancement de plus de 32 800 entreprises canadiennes, ajoutant près de 21 600 comptes bancaires RBC pour petites entreprises cette année. Depuis le lancement de l'offre complète de produits en août 2021, Mydoh a rejoint 100 000 parents et enfants au Canada et a enregistré un très fort niveau d'engagement. Nous avons continué d'offrir, via la plateforme Atouts paiements RBC[MC], des solutions de fonds de roulement de qualité supérieure aux entreprises clientes. Nous démarquer grâce à RBC Proximité[MC] qui permet aux clients d'accéder, entre autres, à des récompenses, à des économies, à des analyses avec tout compte bancaire admissible. Environ 2 millions de clients ont souscrit à RBC Proximité depuis son lancement, et nous avons offert des millions en escomptes et plus de 1 milliard de points Avion[MD] RBC. Nous avons lancé MaValeur Proximité[MC] qui fournit aux clients un portrait personnalisé des économies et des avantages qu'ils ont réalisés avec leurs comptes bancaires RBC et qui met en lumière leurs opportunités de gagner et d'économiser davantage au seul et même endroit. Nous avons lancé notre programme de fidélité de nouvelle génération, Avion Récompenses[MC], qui offre aux Canadiens encore plus de façons de magasiner, d'accumuler des récompenses, d'économiser et d'échanger des points grâce à des fonctionnalités de magasinage novatrices, aux meilleures offres et remises en argent ainsi qu'à une panoplie d'autres façons de payer avec des points. Nous avons encore accordé une attention particulière aux clientèles clés à fort potentiel de croissance et de valeur telles que les retraités, les jeunes, les nouveaux arrivants, les propriétaires d'entreprise, les clients fortunés et les professionnels de la santé. Nous avons conclu une entente de collaboration avec ICICI Bank Canada afin de nous concentrer sur la création de solutions bancaires qui simplifieront la transition financière pour les nouveaux arrivants, à partir du moment où ils choisiront le Canada comme pays et jusqu'à leur arrivée et au-delà.	Continuer d'élaborer une gamme de produits et services à valeur ajoutée, des outils numériques et le Projet Entreprise : au-delà des services bancaires, tous d'une qualité exceptionnelle, afin d'accélérer l'acquisition de clients. Mobiliser les Canadiens plus tôt, plus souvent et d'une façon plus stimulante. Axer nos efforts sur les secteurs clés de clientèle à forte croissance et permettre à nos conseillers d'établir de nouvelles relations approfondies, dans l'objectif d'atteindre la meilleure croissance des volumes de l'industrie. Établir de nouveaux partenariats clés afin de continuer à ajouter de la valeur pour nos clients. Offrir une valeur sans égale aux consommateurs et aux commerçants grâce au meilleur programme de fidélité de sa catégorie. Axer nos efforts sur l'accroissement de l'engagement des employés et continuer de mettre sur pied des équipes orientées vers l'avenir.

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2022	PRIORITÉS POUR 2023
Numériser pour accroître la productivité.	Nous avons enregistré une croissance du nombre d'utilisateurs de services mobiles de 11 % sur un an. Nous avons reçu le prix « Best in Customer Satisfaction » de J.D. Power Canada pour notre application bancaire mobile. La reconnaissance nous a été décernée aux termes de l'étude réalisée par J.D. Power en 2022 intitulée « Canadian Banking Mobile App Satisfaction Study ». Nous avons poursuivi nos investissements dans des solutions visant à simplifier, numériser et automatiser les expériences, tant pour nos clients que pour nos employés, en vue d'aider ces derniers à prodiguer des conseils pertinents et spécialisés. Nous avons entre autres investi dans MonConseiller[MD], notre plateforme de premier ordre de planification financière personnalisée. Nous avons amélioré l'expérience numérique pour nos clients qui sont de petites entreprises et des commerces, de manière qu'il soit plus facile pour eux de faire affaire avec nous. Nous avons conclu des ententes avec Plaid et Envestnet | Yodlee afin de permettre aux clients de RBC de mieux gérer leurs finances et de bâtir leur fortune en connectant, de manière sécuritaire, leur information financière RBC et en la partageant avec des milliers d'applications de tiers.	Lancer des fonctionnalités plus personnalisées en vue d'améliorer l'expérience client tout en continuant de simplifier et de numériser les opérations bancaires quotidiennes. Agir à titre de chef de file en ce qui a trait aux capacités mobiles et faciliter la prestation de services via les canaux numériques qui permettent aux conseillers d'aider directement les clients dans le parcours de leur choix. Investir dans de nouveaux outils et fonctionnalités et chercher de manière proactive des moyens de simplifier les processus internes et l'expérience client. Accélérer l'adoption de l'agilité des activités et livrer plus rapidement et intelligemment des produits et des solutions de plus grande qualité.
Dans les Antilles	Nous avons accéléré les mesures axées sur l'amélioration de l'expérience client grâce à des programmes priorisant la croissance et la transformation, y compris le développement de produits et la numérisation.	Continuer d'axer nos efforts sur la modernisation des données et des technologies, d'améliorer l'expérience client en numérisant et en simplifiant les activités bancaires quotidiennes, et d'accélérer les programmes clés afin de paver la voie vers le succès pour les employés et accélérer la croissance.
Aux États-Unis	Malgré les effets persistants de la pandémie de COVID-19, nous avons continué d'accélérer la croissance de la clientèle du financement immobilier, en misant sur une proposition de valeur unique et concurrentielle ainsi que sur des solutions d'achat de biens immobiliers. Nous avons réalisé des investissements ciblés afin de numériser les processus des clients et les processus internes en ce qui a trait au financement immobilier, nous avons en outre amélioré la solidité des processus et l'automatisation des contrôles, tout en élargissant l'offre de valeur et d'escomptes ciblés pour un mode de vie sans frontière.	Poursuivre sur notre croissance grâce à une intégration approfondie dans l'optique d'accroître la part de marché des acheteurs canadiens de biens immobiliers en sol américain et attirer de nouveaux clients à la RBC. Améliorer l'expérience numérique des clients afin de se démarquer davantage et d'offrir les meilleurs services à la clientèle de l'industrie, tout en accélérant l'automatisation des processus et contrôles opérationnels pour accroître l'évolutivité.

Perspectives

Les hausses de taux d'intérêt pratiquées par les banques centrales pour lutter contre la flambée de l'inflation accroissent le risque de croissance mondiale dans l'exercice à venir, et les marchés immobiliers au Canada accusent déjà un recul important depuis le printemps à cause d'elles. Les conditions du marché de l'emploi sont extrêmement tendues, la demande en travailleurs excédant fortement l'offre, ce qui se traduit par des pénuries dans l'ensemble des régions et des secteurs d'activité. Nous nous attendons toutefois à ce que la détérioration de l'environnement économique finisse par réduire l'offre d'emplois, ce qui fera augmenter le taux de chômage. Par ailleurs, nous prévoyons que les États-Unis et le Canada connaissent une période de récession modérée dans la première moitié de l'année civile 2023, alors que les dépenses de consommation diminueront en raison de la hausse des coûts d'emprunt et des prix qui réduira le pouvoir d'achat des ménages. Nous nous attendons à un début de reprise économique pendant la deuxième moitié de l'année civile 2023, ainsi qu'à un ralentissement de l'inflation qui permettra aux banques centrales de suspendre les hausses de taux d'intérêt dans les mois à venir. Nous continuerons de viser les meilleurs résultats du secteur et de réaliser des initiatives visant à accroître l'efficience opérationnelle en périodes d'incertitude, et de transformer nos canaux afin d'atteindre notre objectif d'incarner une banque relationnelle à l'ère numérique.

La reprise économique s'est poursuivie dans les Antilles au cours de l'année civile 2022, favorisée par la vigueur des déplacements liés au tourisme. Un ralentissement est toutefois prévu en 2023, car les principaux marchés source (États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Europe) devraient entrer en récession. Nous continuerons de miser sur des stratégies de croissance dans nos marchés cibles, sur l'amélioration de notre efficience opérationnelle et sur l'ajout de valeur pour notre clientèle.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises		Tableau 17
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages, et sauf indication contraire)	**2022**	2021
Revenu net d'intérêt	**14 019 $**	12 621 $
Revenus autres que d'intérêt	**6 124**	5 725
Total des revenus	**20 143**	18 346
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	**(283)**	(909)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	**746**	722
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**463**	(187)
Frais autres que d'intérêt	**8 437**	7 978
Bénéfice avant impôt	**11 243**	10 555
Bénéfice net	**8 370 $**	7 847 $
Revenus par secteur d'activité		
Services bancaires canadiens	**19 282 $**	17 570 $
Services bancaires aux particuliers	**13 957**	13 337
Services bancaires aux entreprises	**5 325**	4 233
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	**861**	776
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**30,9 %**	32,0 %
Marge nette d'intérêt	**2,55 %**	2,51 %
Ratio d'efficience	**41,9 %**	43,5 %
Levier d'exploitation (1)	**4,0 %**	3,1 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	**575 900 $**	527 100 $
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	**548 900**	502 000
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**553 300**	505 600
Moyenne des dépôts	**552 100**	504 300
Autres informations		
Biens administrés (2), (3)	**336 400 $**	367 700 $
Moyenne des biens administrés	**355 600**	340 800
Biens sous gestion (3)	**5 600**	5 400
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	**38 450**	36 675
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,14 %**	0,14 %
Autres informations – Services bancaires canadiens		
Bénéfice net	**8 024 $**	7 620 $
Marge nette d'intérêt	**2,54 %**	2,50 %
Ratio d'efficience	**40,5 %**	42,0 %
Levier d'exploitation	**3,8 %**	2,9 %

(1) Se reporter au glossaire pour une définition de cette mesure.
(2) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés, respectivement, de 15 milliards de dollars et 6 milliards au 31 octobre 2022 (15 milliards et 3 milliards au 31 octobre 2021).
(3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Rendement financier
2022 par rapport à 2021

Le bénéfice net a augmenté de 523 millions de dollars, ou 7 %, sur un an, en raison essentiellement de la progression du revenu net d'intérêt découlant d'une croissance moyenne des volumes du secteur Services bancaires canadiens de 9 % et de l'élargissement des écarts. La montée des revenus autres que d'intérêt a également favorisé ce renforcement. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et des coûts liés au personnel et à la technologie, notamment le numérique.

Le total des revenus a augmenté de 1 797 millions de dollars, ou 10 %, du fait surtout d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant une croissance moyenne des volumes des Services bancaires canadiens de 9 % pour ce qui est des prêts et de 9 % dans le cas des dépôts. L'intensification des activités des clients a aussi favorisé la progression des revenus de change, des revenus sur cartes et des frais bancaires.

La marge nette d'intérêt a progressé de 4 p.b. en raison surtout des répercussions de la hausse des taux d'intérêt, laquelle a été contrebalancée en partie par les changements dans la composition des produits et la diminution des remboursements anticipés dans nos portefeuilles de prêts hypothécaires.

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établie à 463 millions de dollars, contre (187) millions pour l'exercice précédent. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit rend essentiellement compte de la diminution des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs attribuable à la détérioration de nos perspectives macroéconomiques dans l'exercice à l'étude.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 459 millions de dollars, ou 6 %, ce qui est imputable en grande partie à la hausse des coûts liés au personnel et à la technologie, notamment le numérique, ainsi que des frais de commercialisation.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 48 milliards de dollars, ou 9 %, en raison essentiellement de la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et prêts aux entreprises.

La moyenne des dépôts a progressé de 48 milliards de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète la croissance des dépôts des entreprises et des particuliers, y compris les certificats de placement garanti (CPG).

Analyse des secteurs d'activité

Au Canada, nous exploitons deux secteurs d'activité, soit les Services bancaires aux particuliers et les Services bancaires aux entreprises.

Services bancaires aux particuliers

Le secteur Services bancaires aux particuliers offre une gamme complète de produits et de services de financement et de placement visant à répondre aux besoins de chacun de nos clients canadiens à toutes les étapes de leur vie. Ces produits et services englobent les produits de financement sur valeur nette, les prêts aux particuliers, les comptes-chèques et comptes d'épargne, les services de gestion privée, les prêts indirects (y compris du financement automobile), les fonds communs de placement et les comptes de courtage autogérés, des CPG, les cartes de crédit et les solutions et produits de paiement.

Nous occupons le premier ou le deuxième rang en matière de part de marché pour tous les principaux produits du secteur Services bancaires aux particuliers au Canada, forts du plus vaste réseau de services bancaires de détail au pays, avec 1 162 succursales et 4 028 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 620 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant une croissance moyenne des volumes de 9 % et une hausse des taux d'intérêt, qui ont été contrebalancées par l'incidence des pressions concurrentielles sur les prix dans nos portefeuilles de prêts hypothécaires. L'intensification des activités des clients a aussi favorisé la progression des revenus sur cartes, des revenus de change et des frais bancaires. Ces facteurs ont été annulés en partie par la réduction des commissions de courtage en valeurs mobilières.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 11 % sur un an, et ce, en raison surtout de la vigueur du marché immobilier, qui a cependant ralenti, et des originations de prêts hypothécaires.

La moyenne des dépôts a augmenté de 9 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient principalement à l'ajout de nouveaux clients et à une intensification de l'activité des clients existants.

Faits saillants — **Tableau 18**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	**2022**	2021
Total des revenus	**13 957 $**	13 337 $
Autres informations		
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	**338 400**	305 400
Moyenne des autres prêts et acceptations, montant net	**75 700**	74 800
Moyenne des dépôts	**293 500**	270 500
Moyenne des soldes de cartes de crédit	**18 200**	16 600
Volumes des achats sur cartes de crédit	**162 200**	132 400
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	**178 600**	205 500
Moyenne des soldes des fonds communs de placement – succursales	**194 400**	191 300
Biens administrés – courtage autogéré (1)	**127 600**	135 900
Nombre au 31 octobre :		
Succursales	**1 162**	1 182
GAB	**4 028**	4 032

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts et des dépôts
(en millions de dollars canadiens)

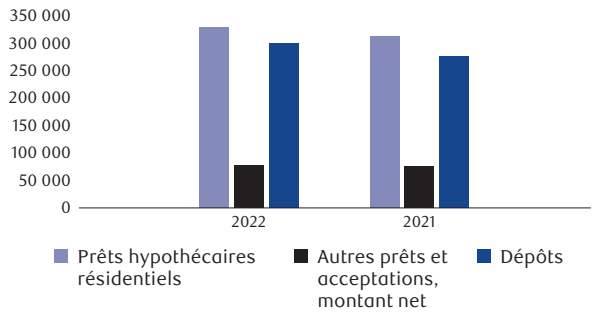

Services bancaires aux entreprises

Le secteur Services bancaires aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de crédit-bail, de dépôt, de placement, de change, de gestion de trésorerie, de financement aux concessionnaires automobiles et de négociation aux petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. En nous appuyant sur l'une des plus grandes équipes de spécialistes et de directeurs en relations du secteur, notre engagement à offrir une expérience client et des conseils avisés nous a permis de nous hisser au premier rang du marché des dépôts et des prêts aux entreprises.

Rendement financier
Le total des revenus a augmenté de 1 092 millions de dollars, ou 26 %, sur un an du fait surtout d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant une hausse des taux d'intérêt et une croissance moyenne des volumes de 11 %. La hausse des commissions de crédit, des frais bancaires et des revenus de change, qui témoigne de l'intensification des activités des clients, a également contribué à cette amélioration.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 11 % et la moyenne des dépôts, de 11 %, en raison principalement de l'acquisition de nouveaux comptes et de la consolidation des relations avec nos clients existants.

Faits saillants — **Tableau 19**

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Total des revenus	**5 325 $**	4 233 $
Autres informations (moyenne)		
Prêts et acceptations, montant net	**110 800**	99 800
Dépôts	**237 900**	215 200

Moyenne des prêts et acceptations et des dépôts (en millions de dollars canadiens)

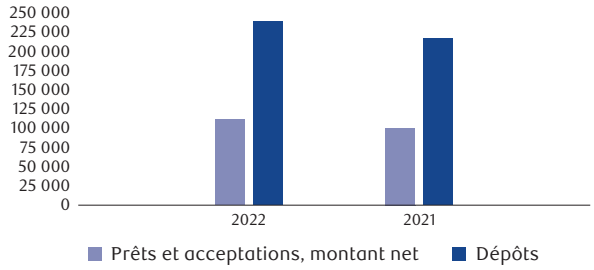

Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles proposent une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale, offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, et de services bancaires en ligne et mobiles.

Grâce à nos services bancaires aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens, qu'il s'agisse de particuliers ou de petites entreprises, dans les 50 États du pays, en leur offrant des solutions bancaires numériques personnalisées qui contribuent à un mode de vie sans frontière.

Rendement financier
Le total des revenus a augmenté de 85 millions de dollars, ou 11 %, comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement une augmentation du revenu net d'intérêt attribuable à la croissance moyenne des volumes de 12 % et l'élargissement des écarts. L'augmentation des revenus sur cartes reflétant l'intensification des activités des clients a également contribué à la hausse précitée.

La moyenne des prêts et acceptations s'est accrue de 12 % et la moyenne des dépôts, de 11 %, en raison surtout de l'intensification des activités des clients et de l'incidence du change.

Faits saillants — **Tableau 20**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	**2022**	2021
Total des revenus	**861 $**	776 $
Autres informations		
Marge nette d'intérêt	**2,90 %**	2,85 %
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**10 200**	9 100
Moyenne des dépôts	**20 800**	18 700
Biens administrés (1)	**6 500**	5 700
Moyenne des biens administrés	**6 300**	5 700
Biens sous gestion (1)	**5 300**	5 100
Nombre au 31 octobre :		
Succursales	**38**	38
GAB	**269**	271

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts et dépôts (en millions de dollars canadiens)

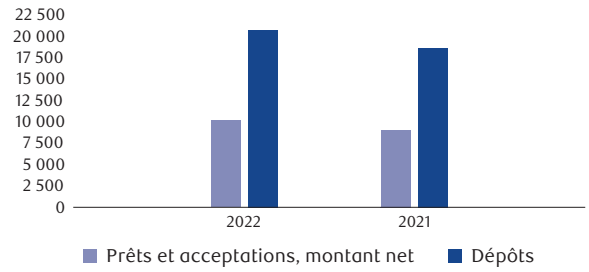

Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine est un secteur mondial qui sert des clients dans les principaux centres financiers du monde. Nous offrons à des clients institutionnels et à des particuliers fortunés et ultrafortunés une gamme complète de solutions et stratégies fondées sur les services-conseils afin de les aider à atteindre leurs objectifs financiers.

14,8 milliards $
Total des revenus

Plus de 6 100
conseillers en contact direct avec les clients

Plus de 55 milliards $
de flux nets des biens administrés

Biens administrés

- 94 % Particuliers
- 5 % Clients institutionnels
- 1 % Fonds communs de placement

Biens sous gestion

- 49 % Particuliers
- 26 % Fonds communs de placement
- 25 % Clients institutionnels

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la Gestion mondiale d'actifs (GMA) et la Gestion de patrimoine – International.

- Gestion de patrimoine – Canada est la plus importante entreprise de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine du Canada pour ce qui est du volume de ses biens administrés à des clients fortunés et ultrafortunés.
- Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend notre groupe de services de gestion privée ainsi que les activités de compensation et de garde. Le groupe de services de gestion privée arrive au sixième rang des sociétés de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine aux États-Unis pour ce qui est des biens administrés. City National est une banque privée et commerciale de premier ordre des États-Unis ayant pour clientèle des entreprises et des clients fortunés et ultrafortunés.
- Selon les biens sous gestion, GMA est la plus importante société de fonds communs de placement de détail au Canada et l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels.
- Gestion de patrimoine – International sert des clients fortunés et ultrafortunés, principalement dans les grands centres financiers du Royaume-Uni, de l'Irlande, des îles Anglo-Normandes et de l'Asie.

Contexte d'exploitation 2022

- Le bénéfice de l'exercice à l'étude a été avantagé par le contexte de hausse des taux d'intérêt créé par les hausses de taux de la Réserve fédérale, de la Banque du Canada et d'autres banques centrales, mais les conditions difficiles du marché ont eu une incidence défavorable sur les actifs liés aux services tarifés des clients.
- Nos principaux secteurs ont affiché un bon rendement, la croissance soutenue des volumes de City National et les entrées nettes d'actifs liés aux services tarifés des clients liés à nos activités de services-conseils reflétant la force de nos activités, laquelle résulte de la qualité de nos conseils, de l'éventail de nos solutions d'investissement et de planification successorale globale, ainsi que de la confiance que les clients accordent à notre marque. Les ventes du secteur des fonds communs de placement ont connu un recul en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la volatilité des marchés.
- Nous avons continué d'investir dans nos ressources humaines et la technologie afin de maintenir nos atouts concurrentiels dans un contexte caractérisé par la volatilité des marchés, l'évolution rapide des préférences des clients et le resserrement des exigences réglementaires.
- Bien que la conjoncture de crédit au cours de l'exercice 2022 reflétait la reprise qui s'est amorcée après la pandémie de COVID-19, elle rend également compte des changements défavorables de nos perspectives économiques au cours de la deuxième moitié de l'exercice, y compris l'incidence du ralentissement de la croissance économique et la flambée de l'inflation et des taux d'intérêt.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2022	PRIORITÉS POUR 2023
Au Canada, être le fournisseur de services par excellence pour les clients fortunés et ultrafortunés.	Nous avons accru davantage notre position de chef de file du secteur des services de gestion de patrimoine privée traditionnels. Nous avons continué de nous concentrer sur la planification successorale globale, notamment par la formation de conseillers sur le transfert de patrimoine entre les générations et les entreprises. Nous avons encore élargi le service RBC® Premier Banking afin de consolider les relations bancaires avec les clients de Gestion de patrimoine. Nous avons continué d'améliorer nos capacités numériques et liées aux données afin d'accroître le niveau de satisfaction des clients et d'améliorer la productivité des conseillers. Nous avons mis en œuvre des capacités uniques qui sont de plus en plus importantes pour notre clientèle, comme les placements alternatifs privés.	Continuer de conserver et d'attirer les meilleurs conseillers afin de multiplier le talent au sein de l'équipe. Offrir une expérience client différente grâce à de riches interactions conseiller client et à des expériences numériques conviviales. Approfondir les relations clients en tirant parti des forces combinées dans l'ensemble des secteurs d'affaires, en mettant l'accent sur le segment des propriétaires d'entreprises. Continuer d'investir dans des solutions numériques afin de rationaliser et simplifier les activités et d'améliorer l'efficience et la productivité des conseillers. Actualiser l'infrastructure existante afin d'assurer le maintien de la résilience de nos plateformes technologiques.
Aux États-Unis, devenir le chef de file des banques privées et des banques commerciales ainsi que des gestionnaires de patrimoine, dans nos marchés clés.	Nous avons continué d'investir dans des secteurs clés qui sont essentiels à la croissance de notre secteur Gestion de patrimoine – États-Unis, recrutant notamment de nombreux conseillers financiers, poursuivant avec succès notre transformation technologique et fournissant de manière proactive des liquidités à nos clients par voie d'une plateforme revampée de crédit fondé sur des titres. À City National, nous avons continué d'axer nos efforts sur la croissance interne de nos activités bancaires de base et l'amélioration de notre gestion des risques et de nos contrôles. Dans le cadre de sa stratégie axée sur les prêts hypothécaires Preferred Banking, City National a lancé un programme pilote de prêts hypothécaires conçu pour attirer de nouveaux clients grâce à une stratégie axée sur les prêts hypothécaires. La division National Corporate Banking, lancée en 2021 afin de servir le segment des sociétés à moyenne capitalisation (sociétés affichant des revenus annuels de 500 M$ à 2 G$), a accru sa part de marché en 2022.	Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle aux secteurs des services bancaires, aux clients fortunés et ultrafortunés ainsi qu'aux moyennes et grandes entreprises. Mettre à profit les forces combinées des secteurs Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Marchés des Capitaux en vue d'approfondir les relations clients. Avec City National, continuer d'axer nos efforts sur l'amélioration de notre gestion des risques et nos capacités en matière de conformité dans les trois lignes de défense. Servir plus efficacement nos clients grâce à une plateforme axée sur la technologie, par exemple, en transformant de bout en bout notre processus de crédit pour les entités commerciales grâce à une nouvelle plateforme de prêt aux entités commerciales, en renforçant la plateforme hypothécaire grâce à la modernisation de la technologie et en améliorant nos capacités numériques pour les contacts directs avec les clients. Exécuter des programmes afin d'augmenter la rentabilité et l'évolutivité dans toute l'organisation.
Dans des centres financiers mondiaux ciblés, devenir la banque privée régionale la plus fiable.	Nous avons encore tiré d'excellents résultats de nos initiatives de croissance, faisant ainsi bénéficier nos clients de la force et de la portée qui nous caractérisent. Nous avons axé nos efforts sur la prestation d'une expérience client unique, tirant ainsi parti de nos capacités mondiales. Nous avons mené à terme l'acquisition de Brewin Dolphin, accroissant ainsi notre distribution, nos biens sous gestion et notre clientèle de manière à nous positionner en tant que troisième gestionnaire de patrimoine en importance au Royaume-Uni. En Asie, nous avons poursuivi notre croissance en misant sur l'ajout de conseillers d'expérience en contact direct avec les clients et sur les nouveaux actifs nets.	Mettre l'accent sur l'accroissement de la part de marché dans nos marchés cibles. Continuer de mettre à profit nos forces mondiales pour mieux servir les clients. Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle et d'accroître l'efficacité commerciale et les compétences de nos employés. Intégrer avec succès RBC Brewin Dolphin afin d'accroître la proposition de valeur pour le client et renforcer notre position sur les marchés locaux au Royaume-Uni. Mettre l'accent sur l'accroissement des activités en Asie, ce qui signifie recruter des conseillers expérimentés, rehausser les capacités du numérique et des produits, et renforcer la collaboration intersectorielle à l'échelle mondiale.
Être un chef de file en gestion d'actifs diversifiés, axé sur les clients institutionnels mondiaux et les clients du secteur de détail en Amérique du Nord.	Nous avons conservé le premier rang au chapitre des parts de marché des biens sous gestion dans des fonds communs de placement au Canada. Avec l'alliance stratégique RBC® iShares, nous avons conservé la plus grande part du marché des FNB canadiens. Avec les équipes de placement RBC GMA, nous avons continué d'intégrer les facteurs ESG importants aux processus de placement pour les stratégies d'investissement pertinentes.	Consolider davantage nos compétences en placement de sorte à répondre aux besoins changeants de nos clients dans nos régions cibles. Continuer de mettre en œuvre un modèle opérationnel en gestion d'actifs plus uniforme de sorte à pouvoir mieux tirer parti de la portée, des ressources et de l'infrastructure du secteur GMA sur la scène internationale.

Perspectives

L'incertitude qui persiste sur le plan macroéconomique, y compris les attentes de nouvelles hausses des taux d'intérêt et d'un ralentissement de la croissance économique, pèsera encore sur les marchés.

En dépit de cette incertitude, nous estimons que, grâce à nos activités diversifiées, nous demeurons en bonne posture pour consolider notre position de chef de file au Canada et accroître notre part de marché dans nos clientèles de clients fortunés et ultrafortunés à l'échelle mondiale, tirant à cette fin parti de la notoriété de notre marque, de notre réputation et de notre

excellente situation financière. Notre stratégie demeure la même puisque nous entendons toujours offrir une expérience client exceptionnelle par voie de conseils axés sur l'ensemble des objectifs de nos clients, recruter et conserver à notre emploi les meilleurs conseillers qui soient et assurer une collaboration entre tous les paliers de l'organisation afin que nos clients aient accès à l'ensemble de nos compétences. Nous continuerons d'investir dans nos ressources humaines et la technologie afin d'améliorer l'expérience client et celle des conseillers, de réaliser des efficiences opérationnelles et de renforcer notre infrastructure de gestion des risques, de conformité et de contrôle afin de répondre à des exigences réglementaires encore plus strictes.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Gestion de patrimoine — **Tableau 21**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	**2022**	2021
Revenu net d'intérêt	**3 634 $**	2 689 $
Revenus autres que d'intérêt	**11 215**	10 607
Total des revenus	**14 849**	13 296
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	**21**	(33)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	**13**	(14)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**34**	(47)
Frais autres que d'intérêt	**10 701**	9 929
Bénéfice avant impôt	**4 114**	3 414
Bénéfice net	**3 144 $**	2 626 $
Revenus par secteur d'activité		
Gestion de patrimoine – Canada	**4 308 $**	3 908 $
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	**7 448**	6 320
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains)	**5 757**	5 035
Gestion mondiale d'actifs	**2 667**	2 726
Gestion de patrimoine – International	**426**	342
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**16,5 %**	15,9 %
Marge nette d'intérêt	**2,57 %**	2,25 %
Marge avant impôt (1)	**27,7 %**	25,7 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	**158 100 $**	136 000 $
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	**141 200**	119 500
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**99 800**	84 000
Moyenne des dépôts	**158 800**	143 000
Autres informations		
Biens administrés (2), (3)	**1 387 900 $**	1 322 300 $
Biens sous gestion (2)	**991 500**	1 000 600
Moyenne des biens administrés	**1 318 100**	1 242 400
Moyenne des biens sous gestion	**966 300**	937 200
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,01 %**	(0,02)%
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	**22 782**	19 486
Nombre de conseillers (4)	**6 158**	5 548

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2022 par rapport à 2021**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**158 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**5**
Frais autres que d'intérêt	**129**
Bénéfice net	**17**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains	**(3)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**7 %**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**9 %**

(1) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.
(2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
(3) En plus de ceux des secteurs Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Gestion de patrimoine – International, les biens administrés comprennent 6 400 millions de dollars (7 100 millions en 2021) relativement au secteur GMA.
(4) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients pour toutes les activités du secteur Gestion de patrimoine.

Actifs des clients – Biens administrés		Tableau 22
(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Biens administrés, solde au début de l'exercice	**1 322 300 $**	1 100 000 $
Entrées d'actifs	**380 600**	352 800
Sorties d'actifs	**(325 100)**	(299 200)
Total des flux, montant net	**55 500**	53 600
Incidence de marché	**(153 000)**	235 900
Acquisitions/cessions	**79 800**	(12 100)
Change	**83 300**	(55 100)
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	**10 100**	168 700
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice	**1 387 900 $**	1 322 300 $

Actifs des clients – Biens sous gestion						Tableau 23
	2022					2021
(en millions de dollars canadiens)	**Titres du marché monétaire**	**Titres à revenu fixe**	**Capitaux propres**	**Actifs multiples et autres**	**Total**	Total
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	**43 400 $**	**233 300 $**	**137 200 $**	**586 700 $**	**1 000 600 $**	836 400 $
Entrées institutionnelles	**100 000**	**42 900**	**16 100**	**16 600**	**175 600**	97 900
Sorties institutionnelles	**(107 300)**	**(48 900)**	**(10 600)**	**(13 200)**	**(180 000)**	(73 600)
Flux des particuliers, montant net	**(700)**	**(2 900)**	**1 900**	**22 700**	**21 000**	51 000
Total des flux, montant net	**(8 000)**	**(8 900)**	**7 400**	**26 100**	**16 600**	75 300
Incidence de marché	**200**	**(27 200)**	**(18 100)**	**(71 600)**	**(116 700)**	123 200
Acquisitions/cessions	**–**	**–**	**–**	**58 500**	**58 500**	(4 500)
Change	**2 200**	**(1 600)**	**2 900**	**29 000**	**32 500**	(29 800)
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	**2 400**	**(28 800)**	**(15 200)**	**15 900**	**(25 700)**	88 900
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	**37 800 $**	**195 600 $**	**129 400 $**	**628 700 $**	**991 500 $**	1 000 600 $

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs		Tableau 24
(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Canada (1)		
Titres du marché monétaire	**26 200 $**	24 700 $
Titres à revenu fixe	**30 500**	29 200
Titres de participation	**81 800**	91 300
Actifs multiples et autres	**369 500**	377 400
Total – Canada	**508 000**	522 600
États-Unis (1)		
Titres du marché monétaire	**40 700**	49 500
Titres à revenu fixe	**116 000**	90 300
Titres de participation	**246 300**	256 000
Actifs multiples et autres	**297 100**	308 400
Total – États-Unis	**700 100**	704 200
Autres pays (1)		
Titres du marché monétaire	**16 600**	15 300
Titres à revenu fixe	**8 900**	8 100
Titres de participation	**47 000**	37 700
Actifs multiples et autres	**107 300**	34 400
Total – Autres pays	**179 800**	95 500
Total – Biens administrés	**1 387 900 $**	1 322 300 $

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

Rendement financier
2022 par rapport à 2021
Le bénéfice net a augmenté de 518 millions de dollars, ou 20 %, sur un an, et ce, en raison surtout de l'accroissement du revenu net d'intérêt attribuable à la croissance moyenne des volumes et à la hausse des taux d'intérêt, ainsi qu'à la progression de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients. L'incidence de la contrepassation partielle au premier trimestre de 2022 d'une réserve légale qui avait été constituée dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) au cours de l'exercice précédent a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'accroissement des frais liés au personnel et de la rémunération variable.

Le total des revenus a augmenté de 1 553 millions de dollars, ou 12 %, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêt attribuable à la croissance moyenne des volumes de 19 % pour ce qui est des prêts et de 11 % dans le cas des dépôts et à la hausse des taux d'intérêt. L'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète principalement les ventes nettes et l'incidence du change, a également contribué à l'augmentation.

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établie à 34 millions de dollars, contre (47) millions pour l'exercice précédent, principalement dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), en raison essentiellement des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs dans l'exercice précédent par suite de la reprise amorcée dans le sillage de la pandémie de COVID-19, alors que, pour l'exercice à l'étude, nous avons constitué des dotations, en raison principalement de la détérioration de nos perspectives macroéconomiques. Le fait que des dotations liées aux prêts douteux avaient été constituées au cours de l'exercice à l'étude, alors qu'au cours de l'exercice précédent des recouvrements l'avaient été, a également contribué à la hausse, entraînant une augmentation de 3 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 772 millions de dollars, ou 8 %, sous l'effet surtout de la hausse des coûts liés au personnel et à la technologie. La hausse de la rémunération variable proportionnelle à l'amélioration des résultats, l'incidence du change ainsi que l'acquisition de Brewin Dolphin et les coûts associés ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'incidence de la contrepassation partielle au premier trimestre de 2022 d'une réserve légale constituée dans l'exercice précédent pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

Les biens administrés ont augmenté de 66 milliards de dollars, ou 5 %, principalement du fait de l'incidence du change, de l'inclusion de notre acquisition de Brewin Dolphin et des ventes nettes, facteurs qui ont été neutralisés en partie par les conditions de marché défavorables.

Les biens sous gestion ont diminué de 9 milliards de dollars, ou 1 %, en raison principalement des conditions de marché défavorables, lesquelles ont été contrebalancées en partie par l'inclusion de notre acquisition de Brewin Dolphin, l'incidence du change et les ventes nettes.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

Le secteur Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au pays, est le chef de file canadien par le volume de ses biens administrés. Il regroupe plus de 1 950 conseillers en placement qui proposent des solutions financières complètes et destinées plus particulièrement aux clients fortunés et ultrafortunés. Il fournit par ailleurs des services de gestion de placements discrétionnaires et des services successoraux et fiduciaires, par l'intermédiaire de plus de 100 conseillers en placement et de plus de 100 spécialistes des services de fiducie, partout au Canada.

Nos concurrents dans ce secteur sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels et maisons de courtage spécialisées appartenant à des banques, les sociétés de fonds communs de placement et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques restent les principaux acteurs sur ce marché.

Rendement financier

Les revenus ont progressé de 400 millions de dollars, ou 10 %, comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients attribuable principalement aux ventes nettes et à l'augmentation du revenu net d'intérêt découlant de la hausse des taux d'intérêt.

Faits saillants — **Tableau 25**

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Total des revenus	**4 308 $**	3 908 $
Autres informations		
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**5 600**	4 600
Moyenne des dépôts	**28 600**	26 200
Biens administrés (1)	**511 300**	524 200
Biens sous gestion (1)	**171 700**	168 900
Moyenne des biens administrés	**519 600**	486 100
Moyenne des biens sous gestion	**171 800**	151 900

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion
(en millions de dollars canadiens)

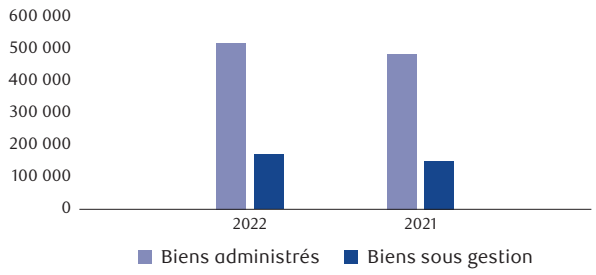

Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)

Le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend le groupe de services de gestion privée et les activités de compensation et de garde. Comptant plus de 2 100 conseillers financiers, le groupe de services de gestion privée est la septième société de conseil en gestion de patrimoine traditionnel en importance aux États-Unis. Dans le cadre de nos activités de compensation et de garde, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. City National offre une gamme complète de solutions financières aux particuliers, aux entrepreneurs et aux professionnels aisés, ainsi qu'à leurs entreprises et à leur famille, et une expérience bancaire et financière de premier ordre grâce à un modèle de service de classe supérieure, à des conseils proactifs et à des solutions financières. City National propose une vaste gamme de produits et de services liés entre autres aux prêts, aux dépôts, à la gestion de trésorerie, au financement d'équipement, à la gestion de patrimoine. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté et très concurrentiel. Nous entrons en concurrence avec d'autres

courtiers, banques commerciales et institutions financières qui servent des particuliers et des entrepreneurs fortunés et ultrafortunés, ainsi que leurs entreprises.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 1 128 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à il y a un an. En dollars américains, ils sont en progression de 722 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêt attribuable à la croissance moyenne des volumes de 14 % pour ce qui est des prêts et de 9 % dans le cas des dépôts, ainsi que de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a par ailleurs entraîné une augmentation des revenus tirés des dépôts dans des comptes de passage. La hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, qui tient principalement aux ventes nettes, a également contribué à l'augmentation.

La marge nette d'intérêt a augmenté de 21 p.b., en raison de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt ainsi que des changements dans la composition de la moyenne des actifs productifs.

Faits saillants — **Tableau 26**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2022**	2021
Total des revenus	**7 448 $**	6 320 $
Autres informations (en millions de dollars américains)		
Total des revenus	**5 757**	5 035
Marge nette d'intérêt	**2,38 %**	2,17 %
Moyenne des actifs productifs, montant net	**98 100**	86 300
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	**68 800**	60 200
Moyenne des dépôts	**90 600**	83 000
Biens administrés (1)	**513 700**	568 800
Biens sous gestion (1)	**159 200**	182 100
Moyenne des biens administrés	**538 100**	525 300
Moyenne des biens sous gestion	**168 100**	165 600

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion
(en millions de dollars américains)

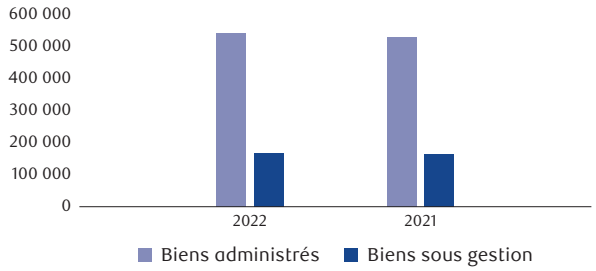

Gestion mondiale d'actifs

Le secteur Gestion mondiale d'actifs fournit des services et des solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, par l'entremise de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et de fonds privés, de comptes sur honoraires et de portefeuilles qui sont gérés séparément. Nous diffusons nos solutions de placement aux clients individuels soit directement, soit par l'intermédiaire de notre vaste réseau de succursales bancaires et de nos activités de services-conseils en gestion de patrimoine traditionnels autogérés, ou par l'entremise de conseillers indépendants et de banques privées. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, dont des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, de grandes sociétés ainsi que des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, selon le montant des biens sous gestion, ainsi que l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Sur ce marché, nous livrons concurrence à des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises de gestion d'actifs. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs offrent des solutions et des services de gestion de placements essentiellement aux investisseurs institutionnels. Nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, des sociétés intégrées à des banques nationales et internationales, et des compagnies d'assurance.

Dans les autres pays, de par nos capacités à l'échelle internationale de la marque RBC BlueBay Asset Management, nous proposons des services de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, notamment RBC Gestion de patrimoine[MD], nous desservons également des investisseurs fortunés et ultrafortunés. Nos concurrents sont les gestionnaires d'actifs détenus par des banques internationales, ainsi que les gestionnaires d'actifs exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous sommes présents.

Rendement financier
Les revenus ont fléchi de 59 millions de dollars, ou 2 %, comparativement à l'exercice précédent, ce qui rend compte principalement des variations de la juste valeur des investissements en capital de démarrage, de l'incidence du change et de la diminution des honoraires liés au rendement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des revenus tirés des services tarifés découlant de l'incidence des ventes nettes.

Faits saillants — **Tableau 27**

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Total des revenus	**2 667 $**	2 726 $
Autres informations		
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement à long terme au Canada (1)	**(5 246)**	21 830
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement du marché monétaire au Canada (1)	**(127)**	(2 757)
Biens sous gestion (2)	**522 700**	597 300
Moyenne des biens sous gestion	**562 200**	568 200

(1) Information fournie à l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Comprend toutes les ventes de fonds communs de placement par prospectus effectuées par le secteur GMA au Canada.
(2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens sous gestion
(en millions de dollars canadiens)

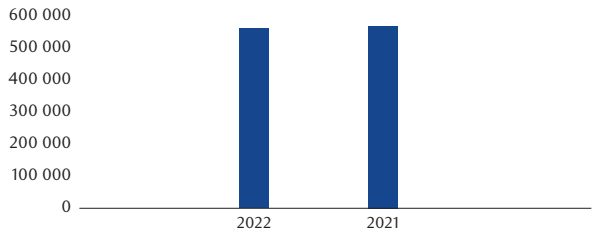

Gestion de patrimoine – International

Le secteur Gestion de patrimoine – International regroupe les établissements du Royaume-Uni, de l'Irlande, des îles Anglo-Normandes et de l'Asie. Ce secteur fournit, sous une forme personnalisée et intégrée, des solutions de gestion de patrimoine aux clients fortunés et ultrafortunés ainsi qu'aux grandes entreprises des principaux centres financiers. Nos concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles et des sociétés de gestion de patrimoine locales.

Rendement financier
Les revenus ont augmenté de 84 millions de dollars, ou 25 %, sur un an, en raison principalement d'un accroissement du revenu net d'intérêt attribuable à la hausse des taux d'intérêt.

Faits saillants — **Tableau 28**

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Total des revenus	**426 $**	342 $
Autres informations		
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	**5 000**	4 600
Moyenne des dépôts	**12 300**	12 500
Biens administrés (1), (2)	**170 100**	86 800
Biens sous gestion (1), (2)	**80 100**	8 900
Moyenne des biens administrés	**97 200**	90 500
Moyenne des biens sous gestion	**15 400**	9 300

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
(2) Les biens administrés et les biens sous gestion reflètent respectivement l'inclusion de montants de 79 800 millions de dollars et 72 400 millions en lien avec notre acquisition de Brewin Dolphin, conclue le 27 septembre 2022.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion
(en millions de dollars canadiens)

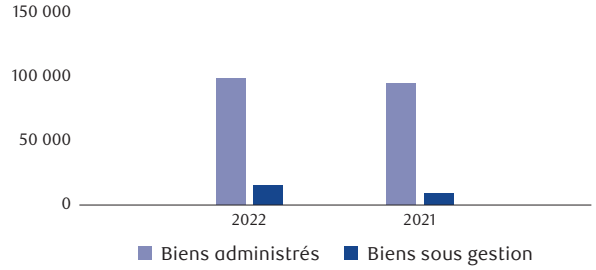

Assurances

RBC Assurances® offre un vaste éventail de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, maladie, habitation, automobile et voyage, de patrimoine, de rentes et de réassurance à une clientèle composée de particuliers et d'entreprises.

3,5 milliards $
Total des revenus

Plus de 4,9 millions
de clients

2 731
employés

Primes et dépôts

- 45 % Assurance vie et maladie
- 42 % Rentes
- 12 % Dépôts des fonds distincts
- 1 % Assurance IARD

RBC Assurances® est, sur le plan du total des revenus, le plus important assureur détenu par une banque au Canada et se divise en deux segments, soit Assurances – Canada et Assurances – International.

Au Canada, nous offrons des produits d'assurance vie, maladie et voyage, ainsi que des produits d'épargne et de rentes, à des particuliers et des entreprises. Nous offrons également des produits d'assurance habitation et automobile à des particuliers selon un accord de distribution avec Aviva Canada. Nos produits et services sont distribués par l'intermédiaire de canaux très variés : centres d'expertise, boutiques RBC Assurances®, conseillers mobiles, plateformes numériques, courtiers indépendants et partenaires.

À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance et de rétrocession à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, invalidité et longévité.

Contexte d'exploitation 2022

- Au Canada, la pandémie de COVID-19 ayant continué d'alimenter un intérêt élevé pour la protection, nous avons pu bien nous positionner pour offrir nos produits de premier ordre par l'intermédiaire de notre réseau exceptionnel de conseillers et de partenaires. L'industrie a dû encore composer avec de nombreux défis et opportunités, notamment la hausse des taux d'intérêt, l'évolution des exigences réglementaires, un cadre concurrentiel caractérisé par des regroupements, les bouleversements numériques soutenus et les attentes changeantes des clients. C'est pourquoi nous avons peaufiné nos cadres de gestion des risques, lesquels étaient déjà fort efficaces, nos contrôles et notre culture de gestion des risques afin de protéger nos clients et de répondre aux exigences de ces organismes fédéraux et provinciaux. Nous avons également accéléré nos investissements dans le développement de produits novateurs, le numérique et les données afin de mieux répondre aux besoins des clients en matière de protection, d'améliorer l'accès et la commodité, et d'améliorer l'expérience client. Nous avons placé nos ressources humaines tout en haut de notre liste de priorités pour ainsi devenir un employeur de choix.
- Au Royaume-Uni, le transfert du risque de longévité a suscité un réel engouement, les sociétés ayant continué de gérer activement ce risque. De ce fait, le marché de la réassurance du risque de longévité est demeuré concurrentiel dans l'exercice 2022.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2022	PRIORITÉS POUR 2023
Faire croître notre secteur Assurances au Canada et à l'international.	Nous avons lancé le produit Assurance Croissance Plus RBC^MC pour les Canadiens fortunés cherchant à complémenter leurs besoins en assurance vie, et les grandes sociétés, pour les aider à répondre à leurs besoins d'assurance vie pour entreprises. Nous avons lancé un nouveau produit d'assurance pour maladie grave offert aux clients de Solutions d'assurance collective, consolidant ainsi notre offre sur le marché. Nous avons lancé une boîte à outils de bien-être en milieu de travail qui aide les entreprises à évaluer les besoins en matière de bien-être de leurs employés et en créant des stratégies bien-être personnalisées en fonction des objectifs de chaque organisation. Nous avons continué de faire croître nos activités de rentes collectives et de réassurance du risque de longévité, grâce à nos relations sur les marchés du Royaume-Uni et du Canada et à notre solide expertise en tarification.	Être un fournisseur novateur et axé sur le client d'une gamme complète de solutions d'assurance.

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2022	PRIORITÉS POUR 2023
Établir et maintenir l'excellence dans la distribution.	Nous avons lancé le centre de soutien de technologie et vente RBC Assurances® pour aider les conseillers et leurs clients, ce qui a donné lieu à un soutien plus rapide et efficace pour les principaux outils et technologies. Nous avons lancé le clavardage sur la tarification Aviva qui permet à nos conseillers en assurance automobile et habitation de clavarder directement avec les tarificateurs d'Aviva, améliorant ainsi l'expérience client grâce à une efficacité accrue et une réduction du temps d'attente pendant l'examen des demandes. Nous avons créé la première interface entre RBC Assurances® et nos partenaires de distribution externes, ce qui permet de nouveaux canaux de distribution et partenariats plus efficaces pour les produits d'assurance vie temporaire.	Maintenir une excellence dans la distribution, en faisant croître les différents canaux et en appuyant nos agents et partenaires grâce aux meilleurs outils, et en offrant des propositions de valeur uniques.
Accélérer les investissements dans l'innovation de produits, la numérisation et les données.	Nous avons lancé le système de livraison électronique de certains contrats d'assurance vie et de soins de santé, améliorant ainsi la durée des cycles, et accroissant la livraison de contrats pour les clients. Nous avons lancé une nouvelle application électronique pour les produits d'assurance invalidité qui permet de soumettre les demandes de réclamation en ligne pour certains produits d'invalidité, simplifie le processus, facilite la prise de décisions pour les demandes et réduit le temps d'achat. Nous avons ajouté une fonctionnalité de signature électronique pour nos produits d'assurance vie temporaire simplifiée, améliorant ainsi l'expérience du conseiller et du client.	Investir dans l'innovation de produits, le choix des risques, la tarification, les capacités numériques et d'autres solutions qui simplifient nos processus afin d'attirer et de garder les clients.
Faire évoluer notre culture du risque.	Nous avons ajouté deux options d'investissements responsables à notre offre de fonds distincts. Les fonds d'investissement ne comprennent pas d'entreprises dont l'activité principale est liée à l'alcool, aux produits du tabac, aux armes à feu, au cannabis, au divertissement pour adulte ou aux jeux de hasard. Dans le cadre de notre engagement soutenu en matière de diversité et d'inclusion, nous avons amélioré le libellé de nos livrets d'assurance collective et de soins de santé ainsi que nos contrats, afin de reconnaître toutes les identités de genre.	Peaufiner nos cadres de gestion, lesquels étaient déjà fort efficaces, nos contrôles et notre culture de gestion des risques afin de protéger nos clients et de répondre aux exigences des organismes fédéraux et provinciaux.
Attirer et maintenir en poste les meilleurs talents.	Nous sommes demeurés un employeur de choix, ce qui nous a permis d'attirer, de maintenir en poste et de mobiliser des employés afin de servir notre clientèle et d'offrir de la valeur pour nos actionnaires.	Favoriser la diversité, l'égalité et l'inclusion, et se concentrer sur l'avenir afin d'attirer, de maintenir en poste et de mobiliser les meilleurs talents.

Perspectives

L'industrie de l'assurance devrait continuer de connaître des changements dans l'exercice 2023, en raison de l'évolution des attentes des clients, de l'amplification des bouleversements numériques et de l'innovation sur le plan de la distribution. Les pressions exercées par les administrations publiques et les organismes de réglementation devraient également se poursuivre dans l'exercice à venir. Les consommateurs accordant de plus en plus d'attention à la protection en général, nous continuerons de les aider en leur offrant des conseils et en les renseignant, en leur fournissant nos produits et services et en forgeant des partenariats avec des pairs. Nous tâcherons de maintenir notre place de choix en investissant dans la technologie, les produits et services novateurs, des canaux de distribution efficaces et une culture de gestion des risques solidement ancrée. Cela nous permettra d'atteindre notre objectif, à savoir être le fournisseur novateur d'un éventail complet de solutions d'assurance axées sur le client, et prospérer dans un environnement en mutation rapide.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Assurances		Tableau 29
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2022**	2021
Revenus autres que d'intérêt		
Primes acquises, montant net	**4 653 $**	4 840 $
Revenus de placement, profits (pertes) sur les actifs liés aux obligations des détenteurs des polices (1)	**(1 363)**	577
Honoraires	**220**	183
Total des revenus	**3 510**	5 600
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**–**	(1)
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	**1 468**	3 547
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**315**	344
Frais autres que d'intérêt	**588**	596
Bénéfice avant impôt	**1 139**	1 114
Bénéfice net	**857 $**	889 $
Revenus par secteur d'activité		
Assurances – Canada	**653 $**	2 917 $
Assurances – International	**2 857**	2 683
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**36,4 %**	37,4 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	**22 500 $**	21 600 $
Autres informations		
Primes et dépôts (2)	**5 498 $**	5 721 $
Assurances – Canada	**2 999**	3 162
Assurances – International	**2 499**	2 559
Sinistres et obligations liés aux indemnités d'assurance	**11 511**	12 816
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance (1)	**(1 888)**	(13)
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	**2 731**	2 573

(1) Comprend les profits et pertes latents sur les placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance attribuables aux fluctuations des actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

(2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance individuelle et collective et de rentes fondés sur le risque, ainsi qu'aux dépôts des fonds distincts, conformément aux pratiques du secteur des assurances.

Rendement financier
2022 par rapport à 2021

Le bénéfice net s'est affaibli de 32 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par l'incidence de la diminution des nouveaux contrats de réassurance du risque de longévité, qui a été neutralisée en partie par la hausse de la sinistralité favorable liée aux placements.

Le total des revenus a fléchi de 2 090 millions de dollars, ou 37 %, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et la diminution des ventes de rentes collectives, facteurs qui sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, tel qu'il est indiqué ci-après. Ces facteurs ont été atténués par l'expansion des activités du secteur Assurances – Canada pour la majorité de nos produits.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 2 108 millions de dollars, ou 54 %, sous l'effet essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et la diminution des ventes de rentes collectives, facteurs qui ont tous deux été compensés en grande partie dans les revenus. La hausse de la sinistralité favorable liée aux placements et les changements favorables des hypothèses actuarielles annuelles au cours de l'exercice à l'étude, principalement celles qui ont trait à la conjoncture économique, ont également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la diminution des nouveaux contrats de réassurance du risque de longévité ainsi que par l'expansion des activités du secteur Assurances – Canada.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 8 millions de dollars, ou 1 %, en raison surtout de la baisse des coûts attribuable aux initiatives visant à rehausser l'efficience et de la diminution des coûts juridiques. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la montée des coûts engagés aux fins du soutien des ventes et des activités de service à la clientèle.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurance vie, maladie et voyage ainsi que des produits d'épargne et de rentes à des particuliers et des entreprises dans tout le Canada. Nous offrons également des produits d'assurance habitation et automobile à des particuliers, selon un accord de distribution avec Aviva Canada. Notre portefeuille d'assurance vie et maladie se compose de produits d'assurance vie entière avec participation, d'assurance vie universelle, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et de régimes collectifs d'avantages sociaux, y compris l'assurance invalidité à long terme, ainsi que des régimes d'assurances maladie et dentaire. Les solutions d'épargne comprennent un groupe de fonds distincts ainsi que des versements de rentes sur une base individuelle. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Notre groupe dédié aux rentes collectives aide les promoteurs des régimes à prestations déterminées à mieux gérer et contrôler le risque. RBC Assurances® dispose d'un éventail de stratégies et d'initiatives dont l'objectif est de créer une dynamique et de bien nous positionner en vue de la croissance, et ce, dans une gamme de produits pour laquelle les entreprises cherchent de plus en plus à transférer aux compagnies d'assurance les risques associés à leurs obligations au titre des prestations de retraite, que ce soit au moyen de contrats de rentes collectives ou de produits de swap de longévité.

Au Canada, nombre de nos concurrents se spécialisent soit dans les produits d'assurance vie ou maladie, soit ceux d'assurance incendies, accidents et risques divers (IARD). À titre de fournisseur d'assurance multirisque, nous offrons un large éventail de solutions, ce qui accroît la commodité pour nos clients. Bon nombre de nos solutions occupent une position dominante sur le marché, notamment nos produits d'assurance invalidité et d'accumulation d'épargne.

Rendement financier

Le total des revenus a fléchi de 2 264 millions de dollars, ou 78 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance ainsi que de la diminution des ventes de rentes collectives. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'expansion des activités pour la majorité de nos produits.

Les primes et dépôts ont diminué de 163 millions de dollars, ou 5 %, grâce surtout aux rentes collectives et aux produits d'assurance vie individuelle.

Faits saillants — **Tableau 30**

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Total des revenus	**653 $**	2 917 $
Autres informations		
Primes et dépôts		
Assurance vie et maladie	**1 416**	1 434
Assurance IARD	**81**	77
Rentes	**834**	989
Dépôts des fonds distincts	**668**	662
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	**(2 259)**	(119)

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)

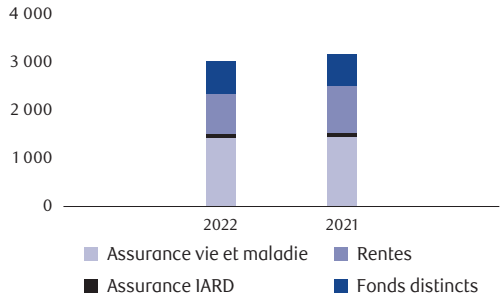

Assurances – International

Le secteur Assurances – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des solutions de réassurance vie, invalidité et longévité.

Le marché mondial de la réassurance est très concurrentiel et il existe un fort potentiel à exploiter aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe. Une grande part du marché est détenue par un petit nombre de réassureurs, et RBC Assurances® maintient son rythme de croissance.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 174 millions de dollars, ou 6 %, sur un an, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance.

Les primes et dépôts ont diminué de 60 millions de dollars, ou 2 %.

Faits saillants — **Tableau 31**

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Total des revenus	**2 857 $**	2 683 $
Autres informations		
Primes et dépôts		
Assurance vie et maladie	**1 044**	1 050
Rentes	**1 455**	1 509
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	**371**	106

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)

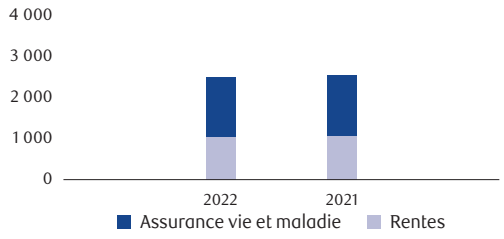

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie offre des services d'administration d'actifs, de paiement et de trésorerie à des institutions financières et des gestionnaires d'actifs partout dans le monde. Nous sommes un chef de file dans la gestion de trésorerie et les services bancaires transactionnels au Canada. Responsables de près de 4 billions de dollars de biens administrés, nous cherchons avant tout à protéger les actifs de nos clients et à favoriser la croissance de ceux-ci.

3,9 billions $
de biens administrés

16,4 %
de rendement des capitaux propres

61,8 milliards $
Moyenne des dépôts des clients

Revenus par secteur géographique

- 39 % Amérique du Nord
- 33 % Europe (sauf Royaume-Uni)
- 17 % Royaume-Uni
- 11 % Asie-Pacifique

Notre éventail de produits et de services comprend les services de garde et d'administration de fonds, les services aux actionnaires, les services de capitaux privés, les services intermédiaires, les services bancaires transactionnels (notamment le financement d'opérations, les solutions internes et les services aux maisons de courtage) et les services de trésorerie et de marché (notamment la gestion de la trésorerie et des liquidités ainsi que les services de change et de financement de valeurs mobilières).

Nous rivalisons avec les plus grandes entreprises mondiales qui offrent des services de garde dans certains pays de l'Amérique du Nord et de l'Europe, et au Royaume-Uni.

Nos services bancaires transactionnels font concurrence aux grandes banques du Canada.

Contexte d'exploitation 2022

- Les résultats de nos activités d'administration d'actifs ont été affaiblis par les bouleversements du secteur, à savoir des pressions soutenues sur les prix, lesquelles ont été compensées en partie par la hausse des taux d'intérêt.
- Nos activités de financement et de gestion des liquidités ont également été touchées par les hausses de taux, et les résultats ont bénéficié de la multiplication des occasions sur les marchés.
- Nous avons poursuivi nos initiatives visant l'amélioration de notre structure de coûts en mettant l'accent sur les marchés et les segments où nous jouissons d'un avantage concurrentiel, et sur le perfectionnement de nos outils technologiques.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2022	PRIORITÉS POUR 2023
Faire croître la franchise canadienne.	Nous avons enregistré une croissance importante des revenus dans nos activités bancaires transactionnelles, par l'acquisition de nouveaux clients, l'approfondissement des relations existantes et le lancement de nouveaux produits.	Consolider nos relations auprès des gestionnaires d'actifs, des conseillers en placement, des régimes de retraite, des compagnies d'assurance et des clients de transactions bancaires au Canada. Offrir de nouveaux produits pour répondre à la demande croissante des clients et améliorer nos capacités de base au Canada afin d'améliorer l'expérience client.
Livrer concurrence dans certains marchés et secteurs des services d'administration d'actifs.	Nous avons signé un Protocole d'entente afin de nous départir de nos activités d'administration d'actifs en Europe et d'un centre d'excellence en Malaisie connexe. Nous avons poursuivi notre collaboration intersectorielle pour faire croître les ventes de services financiers.	Mener à terme le désinvestissement prévu (sous réserve des conditions de clôture d'usage, notamment les approbations réglementaires et antitrust).
Offrir une expérience conviviale aux clients et employer la technologie pour favoriser leur réussite.	Nous avons continué d'améliorer notre gamme de solutions numériques, de perfectionner nos applications interactives afin que les clients puissent employer plus aisément le libre-service numérique et de réduire le risque opérationnel.	Poursuivre les investissements afin d'accueillir, d'intégrer et de soutenir nos clients dans les divers canaux numériques.

Perspectives

Pour l'exercice 2023, nous nous attendons à ce que le secteur des services d'administration d'actifs mondial demeure confronté à de grands défis. Même si nous prévoyons profiter quelque peu du relèvement des taux d'intérêt dans l'exercice 2023, les baisses continues des commissions, la concurrence exercée par des fournisseurs mondiaux de services de garde dans des marchés clés et l'incidence du ralentissement des activités des clients du fait de la baisse de valeur des actifs et les mouvements nets de clients, devraient freiner la croissance des revenus. La persistance des pressions inflationnistes, conjuguée aux craintes de récession, pourrait également influer sur nos résultats de l'exercice 2023. Le désinvestissement de nos activités d'administration

d'actifs en Europe et du centre d'excellence associé situé en Malaisie compteront parmi nos priorités. Nous rechercherons activement des occasions de croissance dans des marchés et secteurs spécifiques où nous jouissons d'atouts concurrentiels, améliorerons notre efficience opérationnelle et tirerons parti de nos investissements dans la technologie pour favoriser la réussite de nos clients.

Nous veillerons avant tout à assurer une gestion prudente des risques et du financement dans un contexte d'évolution des liquidités et d'incertitude sur les marchés.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services aux investisseurs et de trésorerie — **Tableau 32**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2022**	2021
Revenu net d'intérêt	**498 $**	460 $
Revenus autres que d'intérêt	**1 725**	1 704
Total des revenus	**2 223**	2 164
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	**1**	(8)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	**(4)**	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**(3)**	(8)
Frais autres que d'intérêt	**1 569**	1 589
Bénéfice avant impôt	**657**	583
Bénéfice net	**513 $**	440 $
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**16,4 %**	14,0 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	**250 600 $**	235 400 $
Moyenne des dépôts	**245 000**	219 800
Moyenne des dépôts des clients	**61 800**	64 400
Moyenne des dépôts liés au financement de gros	**183 200**	155 400
Autres informations		
Biens administrés (1)	**3 906 900 $**	4 640 900 $
Moyenne des biens administrés	**4 392 600**	4 634 900
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	**3 497**	3 718

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2022 par rapport à 2021**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**(70)$**
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**–**
Frais autres que d'intérêt	**(68)**
Bénéfice net	**(3)**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains	**(3)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**7 %**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**9 %**

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Rendement financier
2022 par rapport à 2021

Le bénéfice net a augmenté de 73 millions de dollars, ou 17 %, sur un an, ce qui est essentiellement attribuable à l'augmentation des revenus générés par les dépôts des clients, laquelle a été contrebalancée en partie par la hausse des coûts liés à la technologie.

Le total des revenus a progressé de 59 millions de dollars, ou 3 %, sur un an, en raison surtout de l'augmentation des revenus tirés des dépôts des clients, laquelle reflète l'amélioration des marges, facteur qui a été contrebalancé en partie par l'incidence du change.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 20 millions de dollars, ou 1 %, d'un exercice à l'autre, en raison principalement de l'incidence du change et de la diminution des coûts liés au personnel. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la hausse des coûts liés à la technologie, un ajustement favorable à la taxe de vente dans l'exercice précédent et une augmentation des coûts juridiques.

Marchés des Capitaux

RBC Marchés des Capitaux[MD] est une banque d'investissement mondiale de premier rang qui met son expertise dans les services-conseils, l'origination, la vente, la négociation, le crédit et le financement au service des sociétés, des clients institutionnels, des gestionnaires d'actifs, des sociétés d'investissement privé et des gouvernements partout dans le monde. Nos professionnels veillent à ce que les clients reçoivent des conseils, produits et services qui répondent à leurs besoins d'affaires depuis 63 bureaux situés dans 18 pays. Nous sommes présents en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions.

Plus de 19 500
clients

9e position
au classement Global league[1]

6 887
employés

Revenus par secteur géographique

- 49 % États-Unis
- 29 % Canada
- 16 % Royaume-Uni et Europe
- 6 % Australie, Asie et autres régions

Nous exerçons nos activités dans deux grandes divisions, à savoir le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et le secteur Marchés mondiaux.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment l'origination et la distribution de titres de créance et de titres de participation, des services-conseils ainsi que la vente et la négociation. Au Canada, nous sommes un chef de file du marché et comptons sur une présence stratégique dans toutes les sphères liées aux marchés financiers. Aux États-Unis, où nos concurrents comprennent de grandes banques d'investissement internationales, nous assurons toute la gamme des services de banque d'investissement et nous offrons des services dans les domaines suivants : crédit, prêts garantis, financement municipal, titres à revenu fixe, devises, marchandises et titres de participation.

Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités stratégiques et ciblées au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans des segments clés. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change, le financement garanti et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement.

Contexte d'exploitation 2022

- Pour l'exercice 2022, le contexte d'exploitation s'est caractérisé par une forte incertitude sur le plan géopolitique et économique, ainsi que par une flambée de l'inflation et un relèvement des taux d'intérêt qui ont entraîné une plus grande volatilité sur les marchés financiers et une réévaluation des actifs. Dans ce contexte d'exploitation difficile, nous avons observé un ralentissement pour certaines de nos activités sur les marchés financiers mondiaux, particulièrement dans la deuxième moitié de l'exercice. Les honoraires des services de banque d'investissement à l'échelle mondiale ont subi le contrecoup de la faiblesse du marché du crédit et des marchés boursiers dès le deuxième trimestre de l'exercice 2022, ce qui s'est traduit par un recul d'environ 30 % des honoraires des services de banque d'investissement à l'échelle mondiale[1] pour l'exercice 2022 par rapport aux niveaux records de l'exercice 2021.
- Le niveau des activités de négociation est demeuré élevé pour certaines activités, tout particulièrement celles qui sont axées sur les facteurs macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et de change. Cette vigueur a toutefois été neutralisée par un environnement plus difficile sur le plan des activités de négociation de crédit en raison de l'élargissement des écarts et d'un ralentissement des nouvelles émissions. En dépit des bouleversements sur le marché, notre bilan solide nous a permis de continuer à soutenir nos clients tout au long de l'exercice 2022.
- Bien que la conjoncture de crédit au cours de l'exercice 2022 reflétait la reprise qui s'est amorcée après la pandémie de COVID-19, elle rend également compte des changements défavorables de nos perspectives économiques au cours de la deuxième moitié de l'exercice, y compris l'incidence du ralentissement de la croissance économique et la flambée de l'inflation et des taux d'intérêt. La dotation à la provision pour pertes de crédit est demeurée bien en deçà des niveaux prépandémiques.

[1] Source : Dealogic, selon les honoraires des banques d'investissement mondiales, exercice 2022.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2022	PRIORITÉS POUR 2023
Développer et approfondir les relations avec la clientèle.	Nous avons consolidé les relations avec les clients clés, ce qui a permis aux secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux de décrocher des mandats fort prestigieux et de faire des gains importants. • Nous avons agi en tant que conseiller financier auprès de DigitalBridge et IFM Investors dans le cadre d'une transaction de privatisation d'une infrastructure de communications historique de 11 G$ US. • Nous avons agi en tant que conseiller financier et arrangeur principal pour The Vertex Company et American Industrial Partners dans le cadre de la fusion avec Vectrus, qui a créé une entité valorisée à 2,1 G$ US.	Offrir une couverture holistique aux clients et tisser des liens étroits avec la clientèle en lui proposant de nombreux produits afin de gagner des parts de marché. Élargir notre clientèle en ce qui concerne les secteurs et les produits sous-exploités.
Être chef de file par nos conseils et accroître nos capacités.	Nous avons accru nos capacités en conseil et en analyse, notamment en matière de financement durable[1] et de capitaux privés. Nous avons remis à jour notre stratégie des Marchés mondiaux afin d'offrir un service à la clientèle global, en proposant et en mettant en œuvre des solutions éprouvées, en tirant parti de l'origination et du financement, tout cela grâce aux produits numériques. Des exemples : • Nous avons agi en tant que coordonnateur mondial et teneur de livres associé dans le cadre du premier appel public à l'épargne de Definity Financial et en tant qu'agent de placement privé dans le cadre de son placement privé central, d'une valeur totale de 2,1 G$ CA, soit le plus important PAPE des services financiers au Canada depuis 1999. • Nous avons agi à titre de conseiller pour SS&C Technologies dans le cadre de l'acquisition de 1,2 G£ de BluePrism, prouvant ainsi notre capacité à fournir un soutien dans le cadre de transactions transfrontalières complexes, intersectorielles, comportant des produits diversifiés et visant des sociétés ouvertes.	Accroître tous les domaines du montage, y compris les solutions structurées, par l'entremise de partenariats dans les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. Continuer d'encourager la collaboration entre les plateformes et les régions, et ce, pour toutes les activités et catégories d'actifs. Être chef de file en financement durable[1], en transition énergétique et en solutions de capitaux privés.
Tirer parti du numérique et des données pour offrir des solutions novatrices.	Nous avons lancé Aiden[MD] Arrival, le deuxième algorithme sur la plateforme de négociation électronique fondée sur l'intelligence artificielle, qui vise à accroître la souplesse et le contrôle de l'exécution des opérations. Nous avons mis à l'échelle notre plateforme de recherche numérique, Elements, dans des applications de nouvelle génération utilisant des données alternatives.	Mettre à l'échelle nos capacités numériques, y compris l'exécution électronique, l'analytique et les capacités de la plateforme dans l'ensemble du secteur Marchés des Capitaux. Générer des idées et une analyse différenciées en tirant parti des données et de l'analytique.
Établir des priorités et s'aligner pour exercer une influence.	Nous avons intégré des mesures de productivité et d'efficience au sein des secteurs d'activité et officialisé un processus de suivi des avantages. Nous avons renforcé la collaboration avec les services de trésorerie et de marché pour accroître la capacité de financement.	Déployer stratégiquement les talents, la technologie et les ressources financières dans les secteurs offrant les meilleures possibilités. Aligner les stratégies commerciales et fonctionnelles pour développer l'échelle et maximiser l'impact.
Favoriser l'agilité et la facilité à faire des affaires.	Nous avons mis à profit le nouveau Conseil d'examen des placements intersectoriel et interfonctionnel pour nous pencher sur le processus de répartition du capital technologique.	Optimiser les processus, en tirant parti d'une approche de bout en bout pour améliorer les résultats pour les clients. Accélérer l'exécution et simplifier les procédures pour améliorer l'expérience de l'employé.
Mobiliser, favoriser et habiliter nos talents.	Nous avons investi dans l'embauche de cadres supérieurs et les promotions à cet échelon et avons repositionné notre stratégie de gestion des talents pour qu'elle corresponde mieux aux objectifs de l'organisation. Nous avons peaufiné notre stratégie en matière de diversité et d'inclusion et avons accru la représentation de compétences de tout horizon au sein du personnel.	Investir dans les talents grâce à des programmes de perfectionnement à grande échelle, à une mobilité accrue, à l'embauche et aux promotions de cadres supérieurs. Mettre en œuvre la stratégie de diversité et d'inclusion et miser sur notre culture inclusive.

Perspectives

Pour l'exercice 2023, les perspectives demeurent incertaines et la volatilité devrait persister sur les marchés financiers. Malgré cette dynamique des marchés, une faible remontée des revenus sur les marchés financiers est à prévoir. Nous chercherons encore à accroître notre part de marché pour les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. Dans le secteur Services de banque d'investissement, nous continuons de miser sur certains secteurs cibles et les investissements dans les ressources humaines, en mettant l'accent sur les produits de conseils. Dans le secteur Marchés mondiaux, nos efforts viseront toujours l'obtention d'excellents résultats grâce à l'optimisation continue des ressources, à

[1] Le financement durable fait référence aux activités financières qui tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

l'intensification des activités de ventes croisées, au déploiement continu de notre savoir-faire électronique et numérique et au maintien d'excellentes pratiques de gestion des risques. En ce qui concerne les services aux grandes entreprises, après un déploiement accru des ressources financières afin de soutenir l'augmentation des demandes de financement des clients au cours de l'exercice 2022, nous continuerons d'appliquer une approche de croissance modérée et conforme à notre stratégie axée sur le bilan de sorte à consolider nos liens avec nos clients de crédit et ainsi stimuler la croissance des activités autres que d'octroi de prêt. Cette stratégie demeurera arrimée à d'excellentes méthodes de gestion du risque de crédit et à l'optimisation de nos ressources financières et elle aidera nos clients à réaliser leurs propres stratégies.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Marchés des Capitaux — **Tableau 33**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2022**	2021
Revenu net d'intérêt (1)	**4 698 $**	4 553 $
Revenus autres que d'intérêt (1)	**4 422**	5 634
Total des revenus (1)	**9 120**	10 187
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	**(34)**	(476)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	**23**	(33)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**(11)**	(509)
Frais autres que d'intérêt	**5 561**	5 427
Bénéfice avant impôt	**3 570**	5 269
Bénéfice net	**2 921 $**	4 187 $
Revenus par secteur d'activité		
Grande entreprise et services de banque d'investissement	**4 309 $**	4 823 $
Marchés mondiaux	**5 245**	5 542
Autres	**(434)**	(178)
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**11,3 %**	18,3 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	**824 800 $**	710 200 $
Moyenne des titres détenus à des fins de transaction	**133 000**	122 900
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**121 700**	100 000
Moyenne des dépôts	**79 000**	73 500
Autres informations		
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	**6 887**	6 414
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,01 %**	(0,04) %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2022 par rapport à 2021**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**42 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**–**
Frais autres que d'intérêt	**8**
Bénéfice net	**34**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains	**(3)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**7 %**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**9 %**

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2022 a été de 572 millions de dollars (518 millions en 2021). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenus par région (en millions de dollars canadiens)

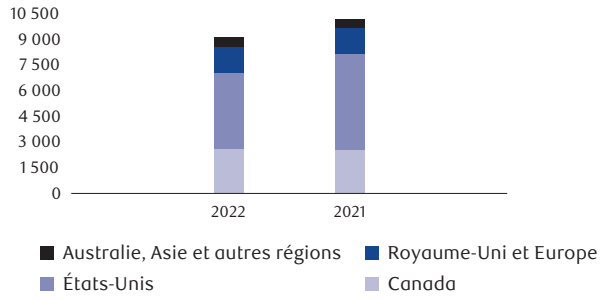

Rendement financier
2022 par rapport à 2021
Le bénéfice net a diminué de 1 266 millions de dollars, ou 30 %, sur un an, ce qui reflète essentiellement la baisse des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement, les contrepassations de dotations liées aux actifs productifs plus élevées dans l'exercice précédent et le repli des revenus du secteur Marchés mondiaux.

Le total des revenus a fléchi de 1 067 millions de dollars, ou 10 %, sur un an, du fait essentiellement de l'incidence des réductions des souscriptions de prêts, surtout aux États-Unis, attribuables principalement aux conditions de marché difficiles. Le recul des activités d'origination de titres de créance et de participation dans la plupart des régions a également contribué à ce fléchissement. Ce facteur a été contrebalancé en partie par l'augmentation des revenus tirés de prêts dans la plupart des régions.

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établie à (11) millions de dollars, contre (509) millions pour l'exercice précédent, en raison principalement de la contrepassation de dotations liées aux actifs productifs du fait de la reprise amorcée dans le sillage de la pandémie de COVID-19 en 2022 et en 2021. Les contrepassations de l'exercice considéré ont été contrebalancées en partie par la détérioration de nos perspectives macroéconomiques. Le fait que des dotations liées aux prêts douteux avaient été constituées au cours de l'exercice à l'étude, alors qu'au cours de l'exercice précédent des recouvrements l'avaient été, a également contribué à la hausse, entraînant une augmentation de 5 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 134 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la hausse des coûts liés à la technologie, à la commercialisation, au développement des affaires et à l'exécution des ordres de transaction. Ces facteurs ont été atténués par les variations de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions, lesquelles ont été largement compensées dans les autres revenus.

Analyse des secteurs d'activité

Grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement assure les activités de prêts aux grandes entreprises, de financement municipal, de syndication de prêts, d'origination de titres de créance et de titres de participation ainsi que de services-conseils liés aux activités de fusion et acquisition. En ce qui concerne les activités d'origination de titres de créance et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, en fonction de l'apport de chaque secteur, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier
Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement se sont chiffrés à 4 309 millions de dollars, en baisse de 514 millions, ou 11 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement se sont repliés de 773 millions de dollars, ou 30 %, du fait essentiellement de l'incidence des réductions des souscriptions de prêts, surtout aux États-Unis, attribuables principalement aux conditions de marché difficiles. Le recul des activités d'origination de titres de créance, surtout aux États-Unis, a également contribué à la diminution.

Les revenus tirés des prêts et autres activités ont augmenté de 259 millions de dollars, ou 11 %, et ce, essentiellement en raison de la croissance moyenne des volumes aux États-Unis et en Europe.

Faits saillants — **Tableau 34**

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Total des revenus (1)	**4 309 $**	4 823 $
Répartition des revenus (1)		
Services de banque d'investissement	**1 786**	2 559
Prêts et autres activités (2)	**2 523**	2 264
Autres informations		
Moyenne de l'actif	**100 100**	81 400
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**92 400**	73 300

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'est élevée à 39 millions de dollars (37 millions au 31 octobre 2021). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
(2) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et des activités de crédit mondial.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

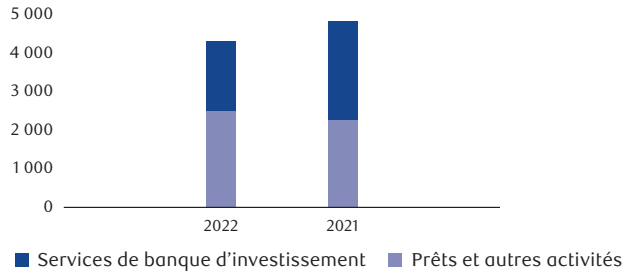

Marchés mondiaux

Le secteur Marchés mondiaux englobe les activités de vente et de négociation de titres à revenu fixe, de devises, de marchandises et de titres de participation, ainsi que de nos produits de mise en pension de titres et de financement garanti.

Rendement financier
Les revenus du secteur Marchés mondiaux se sont établis à 5 245 millions de dollars, en baisse de 297 millions, ou 5 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés des opérations sur titres à revenu fixe, devises et marchandises se sont comprimés de 308 millions de dollars, ou 11 %, ce qui a découlé principalement du repli des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de la réduction des originations de titres de créance, principalement aux États-Unis dans les deux cas. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation du change dans toutes les régions.

Les revenus tirés des opérations sur titres de participation ont diminué de 73 millions de dollars, ou 5 %, sous l'effet essentiellement de la réduction des originations de titres de participation dans la plupart des régions.

Les revenus tirés des transactions de mise en pension de titres et du financement garanti ont augmenté de 84 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'intensification des activités des clients.

Faits saillants — **Tableau 35**

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Total des revenus (1)	**5 245 $**	5 542 $
Répartition des revenus (1)		
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	**2 570**	2 878
Titres de participation	**1 458**	1 531
Transactions de mise en pension de titres et services de financement garanti (2)	**1 217**	1 133
Autres informations		
Moyenne de l'actif	**707 500**	626 500

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'est élevée à 533 millions de dollars (481 millions au 31 octobre 2021). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ce poste se compose de nos activités de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

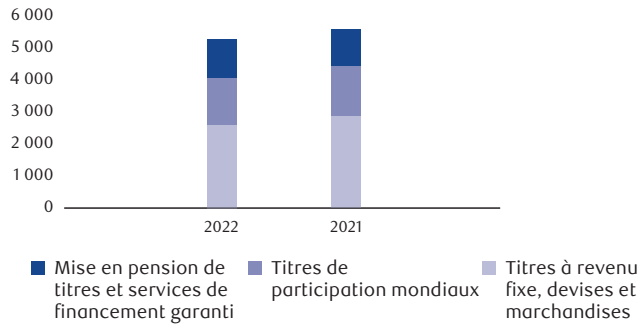

Autres

Le secteur Autres inclut notre portefeuille existant, qui comprend essentiellement nos titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis, des contrats sur dérivés au titre de polices d'assurance vie détenues par des banques et des contrats de taux structurés en Asie.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 256 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui est imputable à la hausse des coûts de financement résiduels et aux variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions, ce qui a été en grande partie compensé dans les frais autres que d'intérêt.

Services de soutien généraux

Ce secteur est composé du groupe Technologie et Exploitation, qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaire à la prestation efficace de produits et de services à nos clients, du groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, de même que de notre fonction Trésorerie générale. Les résultats présentés pour le secteur Services de soutien généraux reflètent essentiellement certaines activités de suivi et de surveillance des activités de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Services de soutien généraux — **Tableau 36**

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	**(132)$**	(321)$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1), (2)	**(728)**	421
Total des revenus (1), (2)	**(860)**	100
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**1**	(1)
Frais autres que d'intérêt (2)	**(247)**	405
Bénéfice (perte) avant impôt (1)	**(614)**	(304)
Charge (économie) d'impôt (1)	**(616)**	(365)
Bénéfice net (perte nette)	**2 $**	61 $

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, les revenus tiennent compte de pertes de 363 millions de dollars (profits de 394 millions au 31 octobre 2021) au titre des couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), et les frais autres que d'intérêt tiennent compte d'une charge de rémunération fondée sur des actions de (289) millions (382 millions au 31 octobre 2021), laquelle a découlé des variations de la juste valeur des passifs liés aux régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative des périodes n'est pas utile.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes et provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction des revenus a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'est établi à 572 millions de dollars, comparativement à 518 millions à l'exercice précédent.

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, autres que l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont influé sur les résultats présentés pour chaque exercice.

2022
Le bénéfice net a été de 2 millions de dollars. Le montant net des ajustements fiscaux favorables et les activités de gestion actif-passif ont été contrebalancés par les coûts non affectés résiduels.

2021
Le bénéfice net s'est dégagé à 61 millions de dollars, ce qui rend principalement compte des activités de gestion actif-passif et des coûts non affectés résiduels, facteurs neutralisés en partie par le montant net des ajustements fiscaux défavorables.

Information financière trimestrielle

Rendement du quatrième trimestre

Quatrième trimestre de 2022 par rapport au quatrième trimestre de 2021
Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est établi à 3 882 millions de dollars, en baisse de 10 millions. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,74 $, soit une hausse de 0,06 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a diminué de 130 p.b., pour atteindre 15,6 %. Notre ratio CET1 s'est établi à 12,6 %, en baisse de 110 p.b. sur un an. Le recul des résultats des secteurs Marchés des Capitaux et Services de soutien généraux a été contrebalancé en partie par le bénéfice élevé des secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Le total des revenus s'est accru de 191 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt et des revenus tirés des activités de négociation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des revenus d'assurance, des autres revenus, des commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ainsi que des revenus tirés des fonds communs de placement.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 1 221 millions de dollars, ou 24 %, du fait surtout de l'élargissement des écarts et de la croissance moyenne des volumes des prêts et des dépôts dans le secteur Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse du revenu net d'intérêt du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie, laquelle reflète la hausse des coûts de financement, contrebalancée par les gains connexes sur les dérivés non détenus à des fins de transaction inscrits dans Autres revenus.

Les revenus du secteur Assurances ont diminué de 857 millions de dollars, ou 57 %, en raison surtout de la baisse des ventes de rentes collectives et de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, éléments largement compensés dans les deux cas dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés des activités de négociation ont progressé de 348 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par l'amélioration des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans la plupart des régions.

Les revenus tirés des fonds communs de placement ont reculé de 132 millions de dollars, ou 12 %, principalement en raison de la diminution de la moyenne des soldes de fonds communs de placement des secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires canadiens.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont contractés de 174 millions de dollars, ou 27 %, en raison surtout du ralentissement des activités d'origination de titres de créance dans toutes les régions.

Les autres revenus ont diminué de 219 millions de dollars, ou 90 %, en grande partie en raison de l'incidence des couvertures économiques, y compris les variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles ont été pour l'essentiel été compensées dans les frais autres que d'intérêt. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les profits nets sur les dérivés détenus à des fins autres que de transaction, qui ont été compensés dans le revenu net d'intérêt.

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établi à 381 millions de dollars, contre (227) millions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux dotations liées aux prêts productifs constituées et à l'augmentation des dotations liées aux prêts douteux au cours du trimestre à l'étude, comparativement à la contrepassation de dotations liées aux prêts productifs au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de 18 p.b. comparativement à (12) p.b. un an plus tôt, à savoir une hausse de 30 p.b.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 916 millions de dollars en raison surtout de la baisse des ventes de rentes collectives et de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, qui sont toutes deux compensées en grande partie dans les revenus. Les changements favorables des hypothèses actuarielles annuelles, principalement celles en lien avec les modifications de la conjoncture économique dans l'exercice à l'étude, ont également accentué la diminution précitée.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 626 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de la hausse de la rémunération variable, principalement attribuable au calendrier des cotisations de rattrapage liées à nos régimes de rémunération variable dans le secteur Marchés des Capitaux et à l'augmentation des coûts liés au personnel. L'incidence du change ainsi que l'acquisition de Brewin Dolphin et les coûts connexes ont également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, ainsi que par l'incidence d'une réserve légale constituée dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) au cours de l'exercice précédent qui a été contrepassée en partie au premier trimestre de 2022.

La charge d'impôt a reculé de 117 millions de dollars, ou 11 %, ce qui rend surtout compte de l'augmentation du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés dans le trimestre à l'étude et d'une diminution du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,1 %, soit une baisse de 190 p.b. par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'une augmentation du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés dans le trimestre à l'étude.

Quatrième trimestre de 2022 par rapport au troisième trimestre de 2022
Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2022, soit 3 882 millions de dollars, a progressé de 305 millions, ou 9 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique essentiellement par un accroissement des revenus tirés des activités de négociation des titres à revenu fixe du secteur Marchés des Capitaux, alors que le trimestre précédent reflétait l'incidence des réductions des souscriptions de prêts, principalement aux États-Unis, et l'élargissement des écarts des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'augmentation de la rémunération, principalement en raison du calendrier des cotisations de rattrapage liées à nos régimes de rémunération variable.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels (1) — **Tableau 37**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	**2022**				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**5 419 $**	5 182 $	4 739 $	4 803 $	4 605 $	4 651 $	4 527 $	4 563 $
Gestion de patrimoine	**3 976**	3 655	3 605	3 613	3 444	3 373	3 260	3 219
Assurances	**644**	1 233	234	1 399	1 501	1 754	536	1 809
Services aux investisseurs et de trésorerie	**503**	582	551	587	548	517	534	565
Marchés des Capitaux (2)	**2 313**	1 649	2 348	2 810	2 298	2 463	2 718	2 708
Services de soutien généraux (2)	**(288)**	(169)	(257)	(146)	(20)	(2)	43	79
Total des revenus	**12 567**	12 132	11 220	13 066	12 376	12 756	11 618	12 943
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**381**	340	(342)	105	(227)	(540)	(96)	110
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**116**	850	(180)	997	1 032	1 304	149	1 406
Frais autres que d'intérêt	**7 209**	6 386	6 434	6 580	6 583	6 420	6 379	6 542
Bénéfice avant impôt	**4 861**	4 556	5 308	5 384	4 988	5 572	5 186	4 885
Impôt sur le résultat	**979**	979	1 055	1 289	1 096	1 276	1 171	1 038
Bénéfice net	**3 882 $**	3 577 $	4 253 $	4 095 $	3 892 $	4 296 $	4 015 $	3 847 $
Bénéfice par action – de base	**2,75 $**	2,52 $	2,97 $	2,84 $	2,68 $	2,97 $	2,76 $	2,66 $
– dilué	**2,74**	2,51	2,96	2,84	2,68	2,97	2,76	2,66
Taux d'imposition effectif	**20,1 %**	21,5 %	19,9 %	23,9 %	22,0 %	22,9 %	22,6 %	21,2 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en $ US pour la période	**0,739 $**	0,783 $	0,789 $	0,787 $	0,796 $	0,812 $	0,798 $	0,779 $

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.
(2) Majoration au montant imposable équivalent. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation du présent rapport annuel 2022.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités des clients ralentissent habituellement, ce qui peut affaiblir les résultats des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux.

Analyse des tendances

Le bénéfice de la période a été touché par les facteurs décrits ci-dessous.

Une forte croissance des volumes de prêts et de dépôts pendant la période a accru les revenus du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. La marge nette d'intérêt a été favorisée par la hausse des taux d'intérêt au cours des trois derniers trimestres, alors que la faiblesse des taux d'intérêt prévalait au début de la période.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont été favorisés par la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle est tributaire des conditions de marché ainsi que par la croissance des volumes de prêts et de dépôts pendant la période. La hausse des taux d'intérêt a également eu une incidence positive sur les revenus au cours des trois derniers trimestres, alors que la faiblesse des taux d'intérêt prévalait dans la première partie de la période.

Les revenus du secteur Assurances ont fluctué tout au long de la période, et ce, en raison surtout de l'incidence des variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et du calendrier des ventes de rentes collectives, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les ventes de rentes collectives sont généralement plus élevées au premier semestre de l'exercice.

Les revenus du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont, durant la période, été touchés par les fluctuations des taux d'intérêt, la volatilité des marchés et les activités des clients.

Les revenus du secteur Marchés des Capitaux dépendent fortement des conditions de marché qui influent sur les activités des clients. Dans la première moitié de la période, les revenus tirés des activités de négociation ont bénéficié de l'intensification des activités des clients. À compter du deuxième trimestre de 2022, les honoraires mondiaux ont commencé à diminuer. Les résultats des activités de négociation ont en outre été touchés, notamment au troisième trimestre de 2022, par des conditions de marché difficiles, ce qui a réduit les revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, y compris l'incidence des réductions de souscriptions de prêts.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est composée de dotations constituées à l'égard des actifs productifs et des actifs dépréciés. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs a varié au cours de la période puisqu'elle est touchée par les changements dans les conditions macroéconomiques, les risques et la qualité du crédit. Tout au long de l'exercice 2021 et de la première moitié de l'exercice 2022, nos perspectives macroéconomiques et celles concernant la qualité du crédit se sont améliorées, les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 s'étant atténuées dans la plupart des régions, ce qui a mené à la contrepassation de dotations liées aux actifs productifs. Dans la dernière moitié de 2022,

les changements défavorables dans nos perspectives macroéconomiques se sont traduits par une augmentation des dotations. Les dotations à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts douteux sont demeurées inférieures à leurs niveaux prépandémiques tout au long de la période.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont connu au cours de la période des fluctuations qui reflètent l'incidence des variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, lesquelles sont touchées par l'évolution des conditions de marché, ainsi que les ventes de rentes collectives, facteurs qui sont tous deux en grande partie compensés dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont également varié du fait de l'incidence de la sinistralité liée aux placements et des coûts des sinistres au cours de la période. Les ajustements actuariels, qui surviennent habituellement au quatrième trimestre de l'exercice, ont également des répercussions sur les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les frais autres que d'intérêt ont été touchés par les fluctuations de la rémunération variable au cours de la période, fluctuations qui ont été en phase avec celles des revenus et du bénéfice. Les variations de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles sont largement compensées dans les revenus, ont également causé des fluctuations durant la période et sont touchées par la conjoncture de marché. Même si nous continuons de porter une attention à nos activités de gestion de l'efficience, les charges de la période reflètent également nos investissements dans nos ressources humaines et la technologie et l'augmentation des dépenses discrétionnaires, y compris les frais de commercialisation. Les chiffres du quatrième trimestre de 2021 tenaient compte d'une réserve légale constituée pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui a été contrepassée en partie au premier trimestre de 2022.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, et ce, en raison surtout de niveaux d'ajustements fiscaux variables et des changements dans la composition du bénéfice. Pour les deuxième et quatrième trimestres de 2022, ce taux rendait compte, respectivement, de l'incidence du montant net d'ajustements fiscaux favorables et d'une augmentation du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés.

Situation financière

Bilans résumés

Tableau 38

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**72 397 $**	113 846 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**108 011**	79 638
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (1)	**318 223**	284 724
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**317 845**	307 903
Prêts		
Prêts de détail	**549 751**	503 598
Prêts de gros	**273 967**	218 066
Correction de valeur pour pertes sur prêts	**(3 753)**	(4 089)
Autres – Dérivés	**154 439**	95 541
– Autres (2)	**126 339**	107 096
Total de l'actif	**1 917 219 $**	1 706 323 $
Passif		
Dépôts	**1 208 814 $**	1 100 831 $
Autres – Dérivés	**153 491**	91 439
– Autres (2)	**436 714**	405 698
Débentures subordonnées	**10 025**	9 593
Total du passif	**1 809 044**	1 607 561
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	**108 064**	98 667
Participations ne donnant pas le contrôle	**111**	95
Total des capitaux propres	**108 175**	98 762
Total du passif et des capitaux propres	**1 917 219 $**	1 706 323 $

(1) Comprend les titres de placement et les titres de négociation.
(2) Les postes Autres – Autres dans les actifs et passifs comprennent respectivement l'actif net des fonds distincts ou le passif net des fonds distincts.

2022 par rapport à 2021

Le total de l'actif a augmenté de 211 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. L'incidence du change a accru le total de l'actif de 114 milliards.

La trésorerie et les montants à recevoir de banques ont reculé de 41 milliards de dollars, ou 36 %, en raison principalement de la baisse des dépôts auprès de banques centrales, ce qui reflète nos activités de gestion des liquidités et de la trésorerie à court terme.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont augmenté de 28 milliards de dollars, ou 36 %, sous l'effet principalement de l'augmentation des dépôts auprès de banques centrales, ce qui rend compte de nos activités de gestion de la trésorerie et des liquidités à court terme.

Les titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, ont progressé de 33 milliards de dollars, ou 12 %, en raison surtout de la hausse des titres émis par l'État, ce qui reflète de bonnes occasions de marché à court terme et les activités de gestion des liquidités, ainsi que l'incidence du change. Ces facteurs ont été atténués par la diminution des titres de participation détenus à des fins de transaction.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés se sont accrus de 10 milliards de dollars, ou 3 %, en raison principalement de l'incidence du change, et de nos activités de gestion des liquidités, ce qui a été contrebalancé en partie par la baisse de la demande des clients.

Les prêts (déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts) ont augmenté de 102 milliards de dollars, ou 14 %, en raison surtout de la croissance des volumes des prêts de gros et des prêts hypothécaires résidentiels. L'incidence du change a également contribué à l'augmentation.

Les actifs dérivés ont augmenté de 59 milliards de dollars, ou 62 %, du fait principalement de l'incidence du change.

Les autres actifs ont augmenté de 19 milliards de dollars, ou 18 %, ce qui reflète surtout l'accroissement des garanties en espèces et des marges sur les dépôts. L'incidence du change a également contribué à cette augmentation.

Le total du passif a augmenté de 201 milliards de dollars, ou 13 %. L'incidence du change a accru ce total de 114 milliards de dollars.

Les dépôts ont monté de 108 milliards de dollars, ou 10 %, du fait essentiellement de l'émission de billets à long et court terme en raison des besoins de financement et de l'incidence du change. La hausse des dépôts de détail a également contribué à cette augmentation.

Les passifs dérivés se sont accrus de 62 milliards de dollars, ou 68 %, en raison principalement de l'incidence du change et de la hausse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt. Ces facteurs ont été atténués par la baisse de la juste valeur des contrats de change.

Les autres passifs ont augmenté de 31 milliards de dollars, ou 8 %, du fait essentiellement de la hausse des emprunts à court terme des filiales attribuable aux besoins de financement, à la montée des garanties en espèces et à l'incidence du change.

Le total des capitaux propres a augmenté de 9 milliards de dollars, ou 10 %, ce qui est principalement attribuable au bénéfice, déduction faite des dividendes, et aux autres éléments du résultat global. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les rachats d'actions.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit, de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités structurées pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser les leurs. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation, n'ont généralement aucun effectif et peuvent être prises en compte ou non dans nos bilans consolidés.

Nous nous livrons également, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui pourraient être admissibles à la décomptabilisation. Nous appliquons les règles de décomptabilisation pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou du contrôle inhérents aux actifs financiers à un tiers. Si la transaction satisfait à des critères précis, elle pourra faire l'objet d'une décomptabilisation complète ou partielle dans nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité ainsi qu'à des fins de capitaux. Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH). La majorité de nos activités de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés puisque nous ne remplissons pas les critères de décomptabilisation. En 2022 et 2021, nous n'avons décomptabilisé aucun prêt hypothécaire titrisé aux termes du Programme des titres hypothécaires LNH. Pour plus de détails, se reporter aux notes 7 et 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Nous titrisons aussi périodiquement des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant, sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette, à des entités structurées dont une est parrainée par nous. Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons titrisé des prêts hypothécaires commerciaux pour un montant de 450 millions de dollars (néant au 31 octobre 2021). Les liens qui subsistent avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard de certains prêts hypothécaires commerciaux sous-jacents vendus. Au 31 octobre 2022, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés que nous continuons de gérer par suite de ces activités de titrisation s'élevait à 2 milliards de dollars (2 milliards au 31 octobre 2021).

Participations dans des entités structurées non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers de nos clients, et nous créons des produits de placement et d'autres types de financement structuré.

Nous pouvons recourir à des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et retitrisation nécessite, notamment, l'examen du rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notations chaque trimestre, et confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle notation au moins une fois l'an. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Nous fournissons ci-après une description de nos activités liées à certaines entités structurées non consolidées importantes. Pour une analyse complète de nos participations dans des entités structurées consolidées et non consolidées, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Conduits multicédants administrés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nos clients ont essentiellement recours à nos conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts en tirant parti de garanties de grande qualité. Ces conduits nous rapportent des revenus et un rendement ajusté en fonction du risque appréciables.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions, des services d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement partiel de crédit. Les revenus tirés de tous ces services se sont élevés à 296 millions de dollars pour l'exercice (304 millions au 31 octobre 2021).

Le total de nos engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit pour ces conduits est présenté ci-après. Le montant total de ces engagements est supérieur au montant total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement correspondant.

Facilités de liquidités et de rehaussement de crédit — **Tableau 39**

	2022			2021		
Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	**Capital nominal des engagements** (1)	**Capital nominal attribuable**	**Risque de perte maximal** (2)	Capital nominal des engagements (1)	Capital nominal attribuable	Risque de perte maximal (2)
Facilités de garantie de liquidités	**48 235 $**	**45 261 $**	**45 261 $**	40 876 $	38 330 $	38 330 $
Facilités de rehaussement de crédit (3)	**2 974**	**2 974**	**2 974**	2 546	2 546	2 546
Total	**51 209 $**	**48 235 $**	**48 235 $**	43 422 $	40 876 $	40 876 $

(1) Selon le plafond de financement engagé.
(2) Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus les actifs dérivés, d'une juste valeur de 25 millions de dollars (17 millions au 31 octobre 2021), qui sont une composante du risque de perte maximal découlant de nos participations dans les conduits multicédants. Pour plus de détails, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.
(3) Comprend des lettres de crédit de soutien financier de 14 millions de dollars (9 millions au 31 octobre 2021).

Au 31 octobre 2022, le capital nominal des facilités de garantie de liquidités que nous avons accordées avait augmenté de 7 milliards de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants ainsi que l'incidence du change. Le capital nominal des facilités de rehaussement partiel de crédit que nous avons consenties a augmenté de 428 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients — **Tableau 40**

	2022			2021		
Aux 31 octobre (en millions de dollars)	**$ US**	**$ CA**	**Total $ CA**	$ US	$ CA	Total $ CA
Actifs titrisés en cours						
Prêts et crédit-bail pour automobiles et camions	**10 553 $**	**3 967 $**	**18 351 $**	11 546 $	3 752 $	18 048 $
Prêts à la consommation	**3 198**	**–**	**4 359**	2 466	–	3 054
Prêts sur cartes de crédit	**4 932**	**719**	**7 441**	3 876	510	5 309
Créances sur financement des stocks des concessionnaires	**1 012**	**580**	**1 960**	906	770	1 892
Créances sur matériel	**2 291**	**243**	**3 365**	2 227	–	2 757
Créances sur financement de flottes	**785**	**213**	**1 283**	366	213	667
Primes d'assurance	**143**	**428**	**624**	170	428	638
Prêts hypothécaires résidentiels	**–**	**1 785**	**1 785**	–	873	873
Prêts aux étudiants	**2 013**	**139**	**2 882**	1 587	–	1 965
Créances clients	**2 306**	**–**	**3 144**	2 337	–	2 893
Financement au secteur des transports	**2 119**	**153**	**3 041**	2 163	102	2 780
Total	**29 352 $**	**8 227 $**	**48 235 $**	27 644 $	6 648 $	40 876 $
Montant équivalent en dollars canadiens	**40 007 $**	**8 227 $**	**48 235 $**	34 228 $	6 648 $	40 876 $

Notre risque global a augmenté de 18 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient surtout à une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants ainsi qu'à l'incidence du change. Parallèlement, le total de l'actif des conduits multicédants s'est accru de 7 milliards de dollars, ou 18 %, par rapport à il y a un an, ce qui est aussi essentiellement attribuable à une augmentation des actifs titrisés en cours dans les conduits multicédants ainsi qu'à l'incidence du change. La totalité des transactions des conduits multicédants étaient assorties d'une notation interne égale ou supérieure à A. Une notation interne est attribuée au moyen d'un système de notation à toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés, tel qu'il est indiqué dans la grille de notations internes de la rubrique Risque de crédit.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par les conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par deux des conduits multicédants au Canada sont évaluées par DBRS Morningstar (DBRS) et Moody's, alors que celles d'un autre conduit multicédants au Canada le sont également par S&P. Chacune de ces agences de notation examine également, mensuellement, le rendement des transactions et peut publier des rapports détaillés sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2022, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits s'élevait à 33 milliards de dollars, pour une hausse de 8 milliards, ou 32 %, sur un an, ce qui tient essentiellement à une plus grande utilisation de la part des clients. La totalité de ce PCAA (la totalité au 31 octobre 2021) a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation concernées.

Entités de financement structuré
Nous fournissons des facilités de liquidités à certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales, dans lesquelles nous détenons des participations, mais que nous ne consolidons pas du fait que les certificats résiduels émis par ces fiducies sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2022, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 3 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2021).

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers et dont le but est l'acquisition de prêts et l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni soit par le gestionnaire des garanties, soit par des investisseurs tiers. Le financement subordonné est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant nous, à titre de premier prêteur. Une part du produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser intégralement le financement sur stocks de premier rang que nous accordons. Au 31 octobre 2022, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés en raison des facilités de financement sur stocks de premier rang en cours se chiffrait à 640 millions de dollars (951 millions au 31 octobre 2021). La diminution de notre exposition maximale à ce risque sur un an provient des remboursements de facilités de financement existantes, qui ont été contrebalancés par l'incidence du change.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées et mises sur pied par des tiers aux fins de l'acquisition de prêts. Un financement subordonné est fourni par soit par le gestionnaire des garanties, soit par des investisseurs tiers. Le financement subordonné est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant nous, à titre de premier prêteur. Ces facilités ont généralement une durée plus longue que les facilités de financement sur stocks liées aux titres garantis par des prêts et bénéficient d'un rehaussement de crédit visant à couvrir un multiple des pertes subies. Au 31 octobre 2022, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à l'encours des facilités de financement de premier rang se chiffrait à 5 milliards de dollars (4 milliards au 31 octobre 2021). L'augmentation de notre exposition maximale à ce risque sur un an provient de l'ajout de nouvelles facilités de financement ainsi que de l'incidence du change.

Fonds de placement
Nous investissons dans des fonds de couverture surtout pour offrir aux clients l'exposition qu'ils souhaitent avoir à des fonds de référence. Lorsque nous investissons dans les fonds de référence, l'exposition aux fonds est simultanément transférée aux clients au moyen de transactions sur dérivés. Notre risque de perte maximal dans les fonds de référence se limite à nos placements dans ceux-ci. Au 31 octobre 2022, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés se chiffrait à 3 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2021).

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et investissent dans des portefeuilles d'obligations exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2022, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fonds se chiffrait à 667 millions de dollars (606 millions au 31 octobre 2021). L'augmentation de ce risque sur un an provient de l'ajout de nouvelles facilités de financement ainsi que de l'incidence du change.

Entités de titrisation de tiers
Nous détenons des participations dans certaines entités de titrisation non consolidées mises en place par des tiers, qui constituent des entités structurées. À l'instar d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Au 31 octobre 2022, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces entités se chiffrait à 14 milliards de dollars (12 milliards au 31 octobre 2021). L'augmentation de ce risque par rapport à il y a un an reflète l'intensification des activités des clients en ce qui concerne les véhicules de titrisation de tiers. Le revenu d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt gagnés sur ces placements se sont élevés à 186 millions de dollars (89 millions au 31 octobre 2021).

Garanties, engagement envers la clientèle de détail et engagements commerciaux
Nous fournissons à nos clients des garanties et des engagements qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'établissait à 453 milliards de dollars au 31 octobre 2022, comparativement à 414 milliards un an plus tôt, principalement en raison de l'incidence du change et de la croissance du volume des autres engagements de crédit. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement ainsi qu'à la note 24 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Gestion du risque

Nous avons à gérer les risques inhérents au secteur des services financiers, notre objectif à cet égard étant de générer une valeur maximale pour nos actionnaires, nos clients, nos employés et les collectivités auprès desquelles nous œuvrons. La gestion des risques constitue une compétence fondamentale de la banque et elle repose sur une culture de connaissance des risques et sur une méthode de gestion des risques. Notre perception des risques est évolutive et reflète le rythme des changements qui surviennent dans le secteur des services financiers.

Risques connus et risques émergents

L'un des aspects importants de notre méthode de gestion des risques consiste à nous assurer que les risques connus et émergents sont, au fil de leur évolution, détectés, gérés et pris en compte dans nos processus d'appréciation, d'évaluation, de surveillance et d'escalade hiérarchique des risques et qu'ils sont visés par nos politiques et cadres de gestion des risques. Ces pratiques ont pour objet de garantir que la direction anticipe, dans le cadre du développement des affaires, les risques susceptibles de se poser et s'inscrivent dans les responsabilités de surveillance continue des risques. La haute direction et le Conseil discutent régulièrement des risques connus et des risques émergents.

Nous avons élaboré des lignes directrices à usage interne complémentaires afin de favoriser, à l'échelle de l'entreprise, l'identification et l'appréciation de tous les risques importants, notamment ceux qui ne sont pas encore manifestes. Les risques connus et les risques émergents englobent ceux qui pourraient avoir un impact important sur nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie, ainsi que les risques qui pourraient avoir de lourdes conséquences au fil de leur évolution. Les risques suivants constituent nos risques connus et nos risques émergents.

Risques connus et risques émergents	Description
Contexte commercial et conjoncture économique	Nos résultats financiers sont touchés, et ce, à différents degrés, par le contexte commercial et la conjoncture économique prévalant dans les secteurs géographiques où nous exerçons des activités. Ce contexte et cette conjoncture peuvent inclure les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, leur comportement en matière d'emprunt et de remboursement, les taux de chômage, les variations dans le parcours économique d'un pays à l'autre et partout dans le monde, les tensions à l'échelle mondiale et l'incertitude sur le plan géopolitique, l'ampleur des investissements des entreprises et leur niveau général de confiance, les échanges commerciaux, la trajectoire de la pandémie de COVID-19 et l'émergence de nouveaux pathogènes, le niveau des dépenses publiques ainsi que les politiques budgétaires et monétaires, le degré d'activité et la volatilité des marchés financiers, les bouleversements sur les marchés de l'énergie et d'autres produits de base, la concurrence, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement et la pénurie de main-d'œuvre, lesquels fragilisent certains secteurs, l'évolution des pressions inflationnistes élevées, voire la stagflation ou la déflation. De plus, les changements de taux d'intérêt et les mesures prises par les banques centrales pour gérer l'inflation ou l'économie en général ont des conséquences pour nous. Nos résultats financiers sont, tel qu'il est indiqué à la rubrique qui traite du risque systémique, sensibles aux variations de ces taux. Par exemple, un ralentissement de la croissance économique ou une mauvaise conjoncture peut avoir des répercussions négatives sur les taux de chômage, les revenus des ménages, les dépenses de consommation, les prix des habitations, ainsi que les bénéfices et les investissements des entreprises et peut nuire à nos activités, incluant, sans toutefois s'y limiter, à la demande de prêts et autres produits, et ainsi réduire notre bénéfice et accroître nos pertes de crédit. L'abandon, par les gouvernements, des mesures de soutien instaurées en raison de la pandémie de COVID-19 et la façon dont ils tenteront de se remettre en selle après l'aide d'une ampleur inégalée qu'ils ont accordée constituent des risques supplémentaires. Ces risques peuvent inclure, par exemple, des changements à la politique fiscale visant à calmer les appréhensions quant à la capacité budgétaire et à équilibrer les budgets dans les années à avenir. D'autres risques sont en émergence sur les plans de la richesse et de l'inégalité de la richesse, ainsi que des changements démographiques et de l'immigration, qui pourraient avoir une incidence sur le marché de l'emploi, l'inflation, la demande et les tendances en matière de consommation, voire des conséquences plus vastes sur le plan social et des politiques publiques.
Risque lié au marché immobilier canadien et à l'endettement des ménages	En dépit des faibles taux de chômage, l'endettement hypothécaire et l'endettement des ménages au Canada demeurent élevés dans le contexte actuel de hausse des taux d'intérêt. Les préoccupations quant aux niveaux d'endettement hypothécaire des ménages canadiens, lesquels se sont accélérés pendant la pandémie de COVID-19, pourraient encore s'accroître si la Banque du Canada continue de relever les taux d'intérêt, si la période d'inflation élevée persiste, ou si le taux de chômage augmente, ce qui pourrait notamment alourdir nos pertes de crédit. De plus, les hausses soutenues des taux d'intérêt ou le ralentissement de la croissance économique pourraient avoir une incidence défavorable sur l'activité sur le marché immobilier et les prix des habitations, ce qui pourrait se traduire par une hausse des ratios prêt-valeur et creuser encore davantage les pertes de crédit. Même si les activités de location immobilière ont repris dans certains marchés, l'évolution des préférences des consommateurs et des modes de travail, ainsi que les répercussions de la hausse des coûts d'emprunt pourraient encore avoir une incidence défavorable sur les investissements immobiliers et la demande à venir dans ce secteur.
Risque lié aux technologies de l'information et cyberrisques	Le risque lié aux technologies de l'information et les cyberrisques demeurent des risques connus, et ce, non seulement pour le secteur des services financiers, mais aussi pour d'autres secteurs partout dans le monde. Les tensions géopolitiques ont accru le risque d'attaques par des États nations à l'égard d'infrastructures critiques, y compris les banques et fournisseurs de services essentiels (p. ex., services publics, services de télécommunications). Nous demeurons exposés à des risques inhérents accrus sous forme de cyberattaques, d'atteintes à la protection des données, de cyberextorsions et d'autres situations comparables en raison : i) de l'importance, de l'ampleur et de la nature mondiale de nos activités; ii) de notre forte dépendance envers l'Internet dans la conduite de nos affaires quotidiennes; iii) de la complexité de notre infrastructure technologique; et iv) de notre dépendance envers les fournisseurs de services externes. Des rançongiciels de plus en plus perfectionnés sont utilisés pour attaquer les grandes chaînes d'approvisionnement. De plus, l'utilisation, par nos clients, d'appareils personnels peut causer des incidents de cette nature puisque la banque a peu de contrôle, voire aucun, sur la sécurité de ces appareils. Ces facteurs pourraient entraîner une interruption des activités, des perturbations des services des clients, des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, des litiges, une attention accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. De plus, l'adoption de technologies émergentes, telles que l'infonuagique, l'intelligence artificielle et la robotique, nécessite une attention et des investissements constants afin de bien gérer nos risques. Pour plus de détails sur notre mode de gestion de ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.

Risques connus et risques émergents	Description
Risque lié à l'incertitude géopolitique	En 2022, le conflit entre la Russie et l'Ukraine a bouleversé le paysage géopolitique, ayant de vastes incidences sur l'économie et les marchés mondiaux. La durée et la trajectoire de ce conflit demeurent incertaines, et pourraient continuer d'aggraver les tensions à l'échelle mondiale, les pénuries d'énergie et d'autres produits de base, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement, les pressions inflationnistes, la baisse de confiance et la réduction des perspectives de croissance, la volatilité des marchés, les cyberattaques et la prolifération de sanctions et de mesures visant les échanges commerciaux. L'Europe, en particulier, doit composer avec une incertitude élevée en raison de sa dépendance envers la Russie pour les importations d'énergie et de l'assombrissement de ses perspectives économiques. En outre, l'économie canadienne est vulnérable aux tensions commerciales persistantes en raison de ses relations commerciales avec, les États-Unis et la Chine. Les tensions entre la Chine et les États-Unis et leurs alliés demeurent fortes à l'égard d'un bon nombre de questions, dont les échanges commerciaux, la technologie, les droits de l'homme, Taïwan, Hong Kong et Macao. Les tensions entre la Chine et ses voisins que créent des revendications territoriales et les perspectives d'un rapprochement encore plus important entre la Chine et la Russie accentuent les incertitudes économiques et mondiales. D'autres tensions géopolitiques pourraient également accroître les incertitudes concernant l'économie et les marchés. De plus, un climat géopolitique et économique incertain pourrait être un terrain fertile pour une plus grande polarisation, des tensions sociales ou le terrorisme, ce qui pourrait avoir des incidences directes ou indirectes sur la banque. De façon plus générale, l'avenir du commerce international demeure imprévisible, car les pays veulent réduire leur dépendance envers la chaîne d'approvisionnement mondiale et les nations prônant des valeurs différentes des leurs. La hausse du protectionnisme et du nationalisme économique pourrait remodeler les alliances à l'échelle internationale puisqu'un approvisionnement stable en biens essentiels d'une grande importance économique ou nationale (tels l'énergie et les semi-conducteurs) demeure l'une des priorités des gouvernements. Nous continuerons de suivre ces questions et d'autres, et nous en évaluerons les conséquences pour notre organisation.
Risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques)	Les organisations, dont la nôtre, abordent les questions d'inégalité sociale et raciale et des droits de l'homme avec de plus en plus d'attention et le fait d'ignorer de telles questions pourrait poser un risque stratégique ainsi que des risques liés à la réputation et à la réglementation. Les risques posés par les changements climatiques évoluent puisqu'ils se rapportent à la transition mondiale vers une économie carboneutre et aux risques climatiques matériels (comme ceux engendrés par des événements météorologiques extrêmes). Les risques environnementaux et sociaux, y compris les changements climatiques, sont des risques uniques et transversaux qui ont une incidence sur nos principaux types de risques de différentes façons et à divers degrés. Bien que les risques environnementaux et sociaux se manifestent par des risques de crédit, de réputation, et de conformité à la réglementation, l'incidence des risques environnementaux et sociaux s'étend également à nos autres principaux risques, y compris les risques systémique, stratégique et opérationnel, les risques liés à la concurrence et au cadre juridique et réglementaire ainsi que les risques de marché, de liquidité et d'assurance. Pour plus de détails sur notre mode de gestion de ces risques, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques.
Risques liés aux bouleversements numériques et à l'innovation	La pandémie de COVID-19 a changé la façon dont les consommateurs interagissent avec les fournisseurs de services financiers, et accroit la demande de services bancaires numériques. Bien que cela représente pour nous une occasion de tirer parti de la technologie, la nécessité de répondre aux besoins en évolution rapide des clients et de rivaliser avec des concurrents non conventionnels a accru notre risque stratégique et celui de réputation. Qui plus est, de nouveaux risques émergent sans cesse puisque les tendances démographiques, les attentes changeantes des clients, la mise au point de nouveaux outils d'analyse des données ainsi que l'apparition d'éléments perturbateurs créent des pressions concurrentielles dans plusieurs secteurs. En outre, des sociétés technologiques de renom, de nouveaux concurrents et les changements de nature réglementaire continuent de générer de nouveaux modèles d'affaires qui menacent ou pourraient menacer les banques traditionnelles et leurs produits financiers. Enfin, bien que l'adoption de nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, nous offre de nouveaux débouchés, elle pose, ou pourrait poser, des risques stratégique et opérationnel ainsi que des risques liés à la réputation, au cadre réglementaire et à la non-conformité à la fois nouveaux et complexes, risques qu'il nous faudrait alors parvenir à bien gérer.

Risques connus et risques émergents	Description
Risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties	Pour maintenir la confiance de nos clients, nous nous devons de protéger leurs informations personnelles et de les utiliser de façon responsable. De plus, la gestion et la gouvernance de nos données constituent toujours un risque connu étant donné la grande valeur qu'ont celles-ci, vu les précieuses informations qu'elles peuvent transmettre à nos clients et à nos collectivités. Le fait de ne pas gérer les risques liés aux données et à la confidentialité pourrait se traduire notamment par des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle ou de renseignements confidentiels, des litiges, une supervision accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. Des pratiques efficaces en matière de confidentialité et de gestion de l'information revêtent de plus en plus d'importance, comme en témoigne l'établissement continu de règlements complexes dans les territoires où nous menons des activités. Notre exposition potentielle à de tels risques s'accroît puisque nous continuons de faire appel à des fournisseurs de services externes et d'adopter de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles technologies (p. ex., l'infonuagique, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique). Les cybercriminels exploitent les failles d'un écosystème, et le maillon faible de la chaîne d'approvisionnement peut être un fournisseur ou un fournisseur de services externe dont les contrôles ne sont pas assez solides. Les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties se sont amplifiés, la pratique du télétravail demeurant monnaie courante. Nous surveillons les fournisseurs indépendants qui nous sont essentiels afin de déceler tout changement dans leur capacité à nous fournir des services, ce qui inclut les sous-traitants de nos fournisseurs indépendants. Pour plus de détails sur la façon dont nous gérons ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.
Risque lié aux changements de la réglementation	L'adoption constante de nouveaux règlements et la modification de ceux existants feront encore en sorte qu'il sera nécessaire de déployer, à l'échelle de l'organisation, encore plus d'efforts pour répondre aux exigences réglementaires supplémentaires qui nous sont imposées dans les nombreux territoires où nous menons nos activités. Les réformes financières et autres qui ont ou seront adoptées dans plusieurs territoires, telles que la réglementation sur le numérique, les données et la technologie, la cybersécurité et sur le recyclage des produits de la criminalité, la réforme des taux d'intérêt de référence, la confidentialité, les changements climatiques et la protection des consommateurs, influent toujours sur nos activités et nos stratégies. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.
Risques liés à la culture et à la conduite	Notre raison d'être, nos valeurs et nos principes de gestion des risques sont d'importants aspects de notre culture. L'expression de notre culture passe par notre conduite, soit les comportements, les décisions et les mesures de notre organisation et des membres de son personnel. Les risques liés à la culture et à la conduite sont considérés comme des risques connus pour le secteur des services financiers en raison des répercussions que nos choix, nos comportements et notre gouvernance générale en matière de risque peuvent avoir pour nos parties prenantes. Nous tenons compte des questions concernant nos clients dans nos processus de prise de décisions et cherchons à nous assurer que ceux-ci sont traités de manière équitable, et nous continuons d'instaurer les changements à la réglementation qui servent cet objectif. Nous sommes attentifs aux besoins changeants de nos employés tout en nous attendant à ce qu'ils fassent preuve, en tout temps, d'intégrité. Les organismes de réglementation continuent de s'intéresser aux questions touchant la conduite ainsi qu'aux risques, et l'accroissement de leurs attentes, dans l'ensemble, pourrait se traduire par des enquêtes, l'imposition de mesures de réparation, une hausse des coûts de conformité, l'application de mesures coercitives et des amendes, de même que de potentielles poursuites au criminel ou l'imposition de sanctions, dont la restriction de nos activités. Même si nous mettons en place des mesures pour continuer de renforcer nos pratiques en matière de conduite, ainsi que pour prévenir et détecter des situations qui pourraient éventuellement causer préjudice à nos clients ou à nos employés, ou porter atteinte à l'intégrité des marchés, nous ne parvenons pas toujours à le faire. Pour plus de détails, se reporter à la section traitant des risques liés à la culture et à la conduite.

Vue d'ensemble

En tant qu'institution financière mondiale qui est dotée d'un modèle d'affaires diversifié, nous gérons activement plusieurs risques dans le but de protéger et d'aider nos secteurs. Pour ce faire, nous appliquons les principes de gestion des risques suivants.

Principes de gestion des risques

- Parvenir à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable;
- Partager collectivement la responsabilité de la gestion des risques;
- Ne prendre que les risques que nous comprenons et faire en sorte que nos décisions à cet égard soient réfléchies et orientées vers l'avenir;
- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre code de conduite de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités;
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes;
- Faire preuve de jugement et de bon sens;
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La nature dynamique du secteur des services financiers ainsi que l'innovation technologique exigent de perfectionner sans cesse nos processus, outils et pratiques et d'assurer qu'ils reflètent l'évolution du contexte et les risques émergents. Pour ce faire, nous employons une méthode de gestion des risques qui a fait ses preuves et qui évolue. Toutes les activités de prise de risques et les expositions respectent les limites de l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil et les exigences connexes en matière de fonds propres et de liquidité. Nous nous efforçons de faire en sorte que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement et les risques assumés et les coûts engagés. Notre organigramme et nos processus de gouvernance visent à assurer que la fonction Gestion des risques du Groupe est indépendante des activités qu'elle soutient.

Facteurs de risque

Nous définissons le risque comme représentant à court, moyen et long terme une vulnérabilité susceptible de nuire à nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie. Le risque peut entraîner des pertes ou un résultat indésirable sur le plan de la volatilité du bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, de l'adéquation des fonds propres ou de la liquidité. Nos principaux risques sont les risques de crédit, de marché, de liquidité, d'assurance, de non-conformité à la réglementation et de réputation, les risques opérationnel, stratégique, systémique ainsi que les risques liés à la concurrence et au cadre juridique et réglementaire. Nous avons réparti ces risques en quatre catégories selon le degré de contrôle et d'influence que nous pouvons exercer sur eux. La Gestion des risques du Groupe est chargée de gérer ces catégories, lesquelles sont examinées régulièrement afin d'assurer qu'elles tiennent compte de tous les principaux risques. Cette méthode de classement permet d'utiliser un langage commun et de faire preuve de rigueur dans la définition et l'évaluation des risques liés à nos activités actuelles ou à venir, à nos produits, à nos initiatives, à nos acquisitions et à nos alliances.

Moins

Contrôle et influence

Facteurs d'ordre macroéconomique	• Des changements défavorables dans le contexte macroéconomique peuvent avoir de lourdes conséquences sur l'économie réelle ou le système financier dans n'importe laquelle des régions où nous exerçons des activités. – Il peut s'agir, par exemple, d'une hausse des pressions inflationnistes et des taux d'intérêt, de ralentissements économiques ou de récessions, d'une détérioration du marché de l'habitation au Canada, de changements soudains dans le contexte géopolitique, d'accords commerciaux internationaux non avantageux, d'incertitude politique ou de l'éclosion d'une pandémie ou d'autres crises sanitaires. • Il pourrait en résulter des pertes de revenus ainsi que des pertes associées aux risques de crédit et de marché et au risque opérationnel. • De tous les types de risques que pose le cadre commercial dans lequel nous menons nos activités, le risque macroéconomique est celui que nous maîtrisons le moins. • Nous avons toutefois mis en place divers contrôles afin d'atténuer les conséquences du risque systémique, dont la diversification de notre modèle d'affaires, de nos sources de financement, de nos produits et de nos secteurs géographiques, des stratégies et protocoles de gestion des crises financières et des programmes de simulation de crise.
Facteurs d'ordre stratégique	• La stratégie commerciale constitue un vecteur important de notre appétit pour le risque. Elle englobe les acquisitions et les cessions et nos réactions aux menaces posées par la concurrence non traditionnelle et aux changements réglementaires proposés. • Le fait d'opter pour une mauvaise stratégie ou de mal exécuter une bonne stratégie peut avoir des répercussions sur le risque de réputation, sur la composition de nos revenus, sur le risque que pose la fluctuation de notre bénéfice et sur notre capacité à absorber les pertes. • Le niveau de contrôle et d'influence que nous pouvons exercer dans la gestion du risque stratégique et du risque de réputation est assez élevé. Bien qu'il soit plus difficile de contrôler les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, nous cherchons à exercer sur eux une certaine influence par voie de notre rôle d'entité corporative et d'une participation active dans les secteurs des services financiers canadien et international.
Facteurs de risque opérationnel ou de risque de non-conformité à la réglementation	• La complexité et l'étendue de nos activités à l'échelle mondiale nous exposent au risque opérationnel et au risque de non-conformité à la réglementation. • La gestion efficace du risque opérationnel et du risque de non-conformité à la réglementation, qui passe entre autres par la gestion de notre degré de dépendance à notre personnel, à nos systèmes et à nos processus, ainsi que par la façon dont nous réagissons aux événements externes, nous permet d'exercer un certain contrôle sur ces risques.
Facteurs d'ordre transactionnel ou positionnel	• Les risques de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance découlant notamment des transactions de prêts et des positions du bilan figurent parmi les risques habituels et font partie intégrante de nos activités quotidiennes. • Nous avons une bonne compréhension de ces risques, et c'est sur eux que nous pouvons exercer le niveau plus élevé de contrôle et d'influence. • Le fait de prendre ces risques d'ordre transactionnel ou positionnel nous permet de générer des revenus.

Plus

Gestion du risque d'entreprise

Sous la responsabilité du Conseil et de la haute direction, notre cadre de gestion du risque d'entreprise réunit l'ensemble des programmes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour gérer les risques, et notamment pour identifier, apprécier, évaluer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés.

Gouvernance des risques

Nous avons un cadre de gouvernance efficace et bien établi pour que les risques qui influent sur nos activités soient identifiés, classés, appréciés et gérés comme il se doit et que les informations les concernant soient transmises au Conseil en temps opportun. Le cadre de gouvernance des risques a été élaboré et est tenu à jour conformément aux attentes du BSIF, aux principes de gouvernance d'entreprise du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), aux exigences et attentes d'autres organismes de réglementation dans les territoires où nous menons des activités et aux meilleures pratiques du secteur. Le Conseil supervise la mise en œuvre de notre cadre de gestion des risques, tandis que les membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise sont responsables de la gestion des risques découlant de leurs activités quotidiennes. Comme il est illustré ci-après, nous utilisons les trois lignes de défense de notre modèle de gouvernance pour que la gestion des risques soit appropriée et adéquate dans l'ensemble de l'entreprise afin que nous puissions atteindre nos objectifs stratégiques.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GESTION DE RISQUES | COMITÉ D'AUDIT | COMITÉ DE GOUVERNANCE | COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

- Le **Conseil** approuve annuellement notre code de conduite, collabore étroitement avec la direction pour donner l'orientation générale et favorise une solide culture de gouvernance qui influe sur RBC à tous les niveaux et sur l'ensemble de ses activités à l'échelle mondiale. De plus, le Conseil approuve le niveau d'appétit pour le risque, assure une surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion des risques, principalement par l'entremise de ses comités.
- Le **Comité de gestion des risques** aide le Conseil à superviser notre programme de gestion des risques, lequel vise à s'assurer que la direction est dotée de politiques, processus et procédures qui lui permettent de gérer les risques importants auxquels nous sommes exposés et de surveiller notre exposition aux risques et notre profil de risque. Le Comité de gestion des risques supervise la fonction de gestion des risques en ce qui a trait à son indépendance vis-à-vis des activités qu'elle examine. Ses activités de surveillance comprennent l'évaluation de la progression de la Gestion des risques du Groupe par rapport à ses priorités et l'examen du mandat du chef de la Gestion des risques du Groupe, de la structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe ainsi que de son budget et de ses ressources.
- Le **Comité d'audit** assiste le Conseil dans sa surveillance i) de l'intégrité de nos états financiers; ii) des qualifications, de la performance et de l'indépendance de nos auditeurs externes; iii) de la performance de notre fonction d'audit interne; iv) des contrôles internes; et v) de la conformité aux exigences juridiques et réglementaires.
- Le **Comité de gouvernance** recommande les candidats à élire ou à réélire au Conseil et supervise le processus d'évaluation de l'efficacité des membres des comités du Conseil et des administrateurs ainsi que la gestion de la conduite et de la culture, dont les manquements à notre code de conduite. Il est également chargé i) d'élaborer et de recommander des cadres, principes et politiques de gouvernance au Conseil; ii) de superviser et de coordonner les questions ESG traitées par le Conseil et ses comités; iii) de surveiller les développements sur le plan de la gouvernance d'entreprise et d'adopter les meilleures pratiques; et iv) d'étudier les propositions d'actionnaires et de formuler des recommandations au Conseil.
- Le **Comité des ressources humaines** seconde le Conseil dans la surveillance des politiques et programmes de rémunération, de la gestion du risque lié à la rémunération, et de la rémunération du chef de la direction et de la haute direction. Il surveille aussi nos régimes de retraite, nos principales stratégies et pratiques en matière de gestion des talents et de ressources humaines, qui touchent entre autres l'engagement des employés, la diversité et l'inclusion, et la santé et le bien-être, ainsi que les plans de relève de la direction en ce qui a trait aux hauts dirigeants.

HAUTE DIRECTION ET COMITÉ DE GESTION DES RISQUES DU GROUPE

- Déterminent activement l'appétit pour le risque et présentent leurs recommandations au Conseil pour approbation.
- Communiquent le niveau d'appétit pour le risque en y apportant un soutien concret, et cherchent à s'assurer que les ressources et les compétences nécessaires à une surveillance adéquate sont en place pour assurer une surveillance adéquate du respect des limites établies pour l'appétit pour le risque d'entreprise.
- Veillent à garantir que des principes, politiques, pouvoirs, ressources, responsabilités et procédures de communication de l'information appropriés sont mis en œuvre de sorte à soutenir l'infrastructure de contrôle que requiert un programme de gestion des risques efficace à l'échelle de l'entreprise.
- Supervisent le programme en matière de conduite et de culture ainsi que les principales activités le concernant.
- Fournissent au Conseil et à ses comités les informations pertinentes et à jour au sujet de l'identification, de l'évaluation et de la gestion des risques importants auxquels sont exposées toutes nos entités juridiques, entreprises et activités à l'échelle mondiale.
- Par l'intermédiaire du Comité de surveillance de la gestion des risques de rémunération, supervisent la conception des principaux programmes de rémunération afin de s'assurer qu'ils respectent des principes rigoureux de gestion des risques et que les risques susceptibles de ne pas être pleinement reflétés dans notre rendement financier le sont dans les régimes de rémunération variable, notamment en ce qui concerne notre profil de risque d'entreprise par rapport à l'appétit pour le risque. C'est au Comité de surveillance de la Gestion des risques de rémunération que revient la responsabilité d'assurer que nos programmes de rémunération sont conformes aux principes du Conseil de stabilité financière (CSF) concernant de saines pratiques de rémunération et aux normes d'application connexes ainsi qu'à d'autres directives pertinentes et meilleures pratiques.

PREMIÈRE LIGNE DE DÉFENSE
RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

- Tous les employés des unités fonctionnelles de nos secteurs
- Responsabilités :
  - Identification
  - Appréciation
  - Mesure
  - Atténuation
  - Surveillance des risques conformément aux politiques et à l'appétit pour le risque qui ont été approuvés

DEUXIÈME LIGNE DE DÉFENSE
SURVEILLANCE DES RISQUES

GESTION DES RISQUES | CONFORMITÉ MONDIALE ET LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

- Le chef de la Gestion des risques du Groupe a un accès direct au Comité de gestion des risques
- Le chef de la conformité et le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent ont un accès direct ou Comité d'audit
- Établissement des pratiques de gestion des risques et d'orientations concernant les risques
- Surveillance de l'efficacité des pratiques de gestion des risques de la première ligne
- Suivi et rapport indépendant sur le niveau de risque par rapport à l'appétit pour le risque établi

TROISIÈME LIGNE DE DÉFENSE
CERTIFICATION INDÉPENDANTE

- Audit interne
- Certification indépendante de l'efficacité des pratiques de gestion des risques auprès de la direction et du Conseil

Appétit pour le risque
Une saine gestion du risque nous protège de pertes inacceptables ou de résultats indésirables pour ce qui est de la fluctuation des bénéfices, de l'adéquation ou de la liquidité des fonds propres, du risque de réputation ou d'autres risques, tout en soutenant et en favorisant l'application de notre stratégie d'entreprise générale. Une saine gestion des risques exige de définir clairement notre appétit pour le risque, ce qui correspond à la nature et au niveau des risques que nous sommes disposés à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre nos objectifs commerciaux. L'appétit pour le risque reflète les limites maximales de la prise de risques que nous avons fixées, ce qui correspond aux limites et contraintes réglementaires, et influe sur notre philosophie en matière de gestion des risques, notre code de conduite, nos pratiques commerciales et l'attribution des ressources. Notre appétit pour le risque établit des limites claires et guide le maintien de l'équilibre risque-rendement afin d'assurer la viabilité de notre organisation à long terme.

Notre appétit pour le risque est intégré à nos processus stratégiques et financiers et à ceux de planification des fonds propres ainsi qu'aux procédés continus de prise de décisions d'affaires, et il est examiné et approuvé une fois l'an par le Conseil.

Notre cadre d'appétit pour le risque d'entreprise souligne les aspects fondamentaux de notre approche à cet égard, sert à formuler les énoncés quantitatifs et qualitatifs s'y rapportant, les mesures les étayant et les contraintes qui y sont associées, lesquels peuvent être appliqués à l'échelle de l'organisation, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et des entités juridiques, et il décrit nos exigences et attentes concernant l'intégration de saines pratiques quant à l'appétit pour le risque dans l'ensemble de l'organisation.

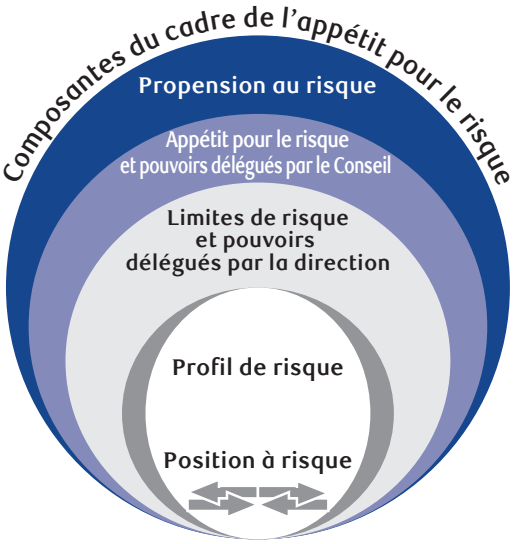

Énoncés relatifs à l'appétit pour le risque

Énoncés quantitatifs

- Gérer la fluctuation des bénéfices et le risque de pertes futures dans des conditions normales et des conditions de crise.
- Éviter une concentration excessive des risques.
- Assurer l'adéquation des fonds propres et une saine gestion du risque de liquidité et de financement.
- Assurer une gestion rigoureuse du risque opérationnel et du risque de non-conformité à la réglementation.
- Maintenir des notations élevées et un profil de risque qui nous positionnent parmi les meilleurs de notre groupe de pairs.

Énoncés qualitatifs

- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre code de conduite de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités.
- N'assumer que les risques que nous comprenons. Prendre des décisions à cet égard qui sont réfléchies et orientées vers l'avenir et qui tiennent compte des enjeux environnementaux et sociaux.
- Parvenir à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable.
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes.
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La répartition de notre appétit pour le risque au sein de la banque est étayée par la délégation de pouvoirs et l'établissement de limites de risque. Les pouvoirs délégués ou les limites fixées représentent le risque maximal qui est autorisé pour un secteur d'activité, un portefeuille, un particulier ou un groupe et servent à régir les activités continues. La position à risque, qui représente la variation prévue du profil de risque par suite de changements d'objectifs, de stratégies et de facteurs externes, sert à mettre en lumière les principaux secteurs qui pourraient exiger une attention de la part de la direction afin d'assurer l'exécution des stratégies dans le respect de notre appétit pour le risque.

Évaluation du risque
La quantification du risque est une composante clé de nos procédés de gestion du risque d'entreprise et des fonds propres. Les processus d'appréciation et de planification du risque sont intégrés à l'échelle de l'organisation, et ce, surtout pour ce qui est des projections et analyses, ce qui englobe notamment les simulations de crise, la formulation d'un plan de reprise et de résolution des problèmes ainsi que l'établissement de provisions pour pertes de crédit. Le degré d'intégration de ces processus au sein des fonctions Finances et Gestion des risques aux fins de l'évaluation du rendement financier et de l'efficacité de la gestion des risques ne cesse d'augmenter.

Certains risques, dont ceux de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance, sont plus aisément quantifiables que d'autres, tels les risques opérationnel et stratégique, ceux liés à la réputation et au cadre juridique et le risque de non-conformité à la réglementation. Dans le cas des risques qu'il est plus difficile de quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'apprécier le niveau de risque général. Nous utilisons également

des mesures et techniques qui font appel au jugement, telles que les simulations de crise et les analyses de scénarios et de sensibilité pour apprécier et mesurer les risques. Nous perfectionnons sans cesse ces mesures et techniques afin de mieux gérer nos risques. Nos principales méthodes d'estimation des risques comprennent les suivantes :

- Quantification des pertes attendues : il s'agit des pertes susceptibles de se produire sur une période donnée et dans le cours normal des affaires, selon les prévisions statistiques;
- Quantification des pertes imprévues : cela désigne une estimation de l'écart entre le bénéfice réel et le bénéfice prévu sur un horizon donné;
- Simulations de crise : cette technique permet d'évaluer, grâce à un regard sur l'avenir, les conséquences potentielles d'un ensemble de changements spécifiques des facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables, certes exceptionnels mais plausibles, qui pourraient toucher l'économie et les marchés financiers;
- Contrôles ex post : les valeurs réalisées sont comparées aux estimations, l'objectif étant de nous assurer que les paramètres du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique demeurent appropriés.

Simulations de crise

Les simulations de crise constituent un volet important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats de ces simulations servent à :

- évaluer la viabilité des plans d'affaires et des stratégies à long terme;
- suivre l'évolution de notre profil de risque, en termes de bénéfice et de fonds propres à risque, relativement à notre appétit pour le risque;
- établir des limites;
- identifier les principaux risques relatifs à nos niveaux de fonds propres et de liquidité, et à notre situation financière, et les variations possibles;
- mieux comprendre les mesures d'atténuation pouvant être utilisées en cas d'événements défavorables potentiels;
- évaluer l'adéquation de nos niveaux de fonds propres et de liquidité.

Les simulations de crise que nous effectuons à l'échelle de l'entreprise consistent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés, ainsi que des variations du résultat, sur le bilan, l'état du résultat, le levier financier, les fonds propres et la liquidité. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et les comités de gestion des risques de la haute direction utilisent les résultats obtenus pour comprendre nos facteurs de performance en période de tensions et pour comparer nos ratios de fonds propres, de levier financier et de liquidité en période de tensions aux seuils réglementaires et à nos limites internes. Les résultats sont également pris en compte dans notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres et dans notre processus de planification des fonds propres.

Nous évaluons un certain nombre de scénarios de crise à l'échelle de l'entreprise sur un horizon pluriannuel et selon divers degrés de gravité. Notre Conseil revoit les scénarios recommandés, et la Gestion des risques du Groupe dirige le processus d'évaluation des scénarios. Les résultats des différentes unités fonctionnelles sont ensuite réunis afin d'analyser les répercussions sur l'ensemble de l'entreprise, avec l'aide des experts de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie. Généralement, les scénarios servant à la simulation de crise portent notamment sur les récessions mondiales, les corrections des marchés boursiers, la hausse des niveaux d'endettement, les politiques commerciales, les changements de taux d'intérêt, les corrections des prix de l'immobilier ainsi que les chocs susceptibles de toucher les écarts de taux et les marchés des marchandises. Au cours de l'exercice 2022 et dans le cadre de nos exercices de simulation de crise, nous avons tenu compte de divers risques émergents, dont le risque d'inflation, les problèmes dans les chaînes d'approvisionnement ainsi que les risques matériels et transitionnels associés aux changements climatiques, nous attardant avant tout sur les répercussions de ces risques sur les revenus, le bénéfice net et les projections quant aux fonds propres.

Les simulations de crise et les analyses de scénarios s'appliquant aux types de risques spécifiques, tels que le risque de marché (incluant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire), le risque de liquidité, le risque de crédit de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance, complètent et étayent nos analyses à l'échelle de l'entreprise. Les résultats découlant de ces analyses spécifiques sont utilisés dans le cadre de divers processus de prise de décisions, y compris la fixation des limites de risque, la composition des portefeuilles, l'établissement de l'appétit pour le risque et la mise en œuvre des stratégies commerciales.

Outre les simulations de crise globales ou propres à chaque risque, nous utilisons des simulations de crise ad hoc et des simulations de crise inversées pour approfondir notre connaissance des risques auxquels nous sommes exposés. Les simulations de crise ad hoc sont des analyses uniques qui servent à étudier une situation en développement ou à effectuer des tests plus approfondis sur un portefeuille donné. Les simulations de crise inversées, dont le point de départ est une issue grave, consistent à remonter jusqu'aux scénarios pouvant mener à une telle issue. Elles permettent d'identifier les risques et de comprendre les limites du rapport risque-rendement.

Au-delà des simulations de crise internes, nous nous livrons, sur une base régulière, à un certain nombre d'autres simulations de crise exigées par les autorités de réglementation dans plusieurs pays.

Gouvernance et validation des modèles

Nous recourons à des modèles quantitatifs à diverses fins incluant, sans toutefois s'y limiter, l'évaluation de produits financiers, l'identification, l'évaluation et la gestion de différents types de risques, les simulations de crise, l'appréciation de l'adéquation des fonds propres, la prise de décisions éclairées concernant l'entreprise et les risques, l'évaluation de la conformité aux limites internes, le respect des exigences en matière de présentation de l'information financière et des exigences réglementaires, et la communication d'informations auprès du public.

Le risque lié aux modèles s'entend du risque que leur simple utilisation ou un usage incorrect à toute étape de leur cycle de vie entraînent des conséquences négatives sur le plan financier ou réputationnel pour l'organisation, et nous le gérons par la structure de gouvernance et de surveillance établie à son égard. Cette structure, laquelle est instaurée par voie de notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, repose sur le principe que la gestion du risque lié aux modèles est une responsabilité partagée par ces trois lignes, et ce, à toutes les étapes du cycle de vie des modèles en cause. Nous perfectionnons sans cesse notre modèle de gouvernance dans le but de tenir compte de tout nouveau facteur de risque que pourrait causer l'utilisation croissante de méthodes et d'applications d'intelligence artificielle (IA) dans les modèles utilisés partout dans l'organisation.

Avant d'être utilisés, les modèles font l'objet d'une évaluation indépendante et d'une approbation de la part de notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles, c'est-à-dire une équipe de spécialistes de la modélisation dont les rapports hiérarchiques n'ont aucun lien avec ceux des responsables, des concepteurs et des utilisateurs des modèles. La validation vise à garantir que les modèles sont pertinents et peuvent servir aux fins auxquelles ils sont destinés. En plus de valider de manière indépendante les modèles avant leur utilisation, notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles assure un contrôle pendant tout leur cycle de vie, ce qui englobe des procédures de gestion des changements qui y sont apportés, les exigences à remplir en vue d'assurer une surveillance continue et des évaluations annuelles visant à garantir que chaque modèle demeure pertinent.

Contrôle des risques

Notre gestion des risques à l'échelle de l'entreprise s'appuie sur un processus exhaustif de contrôle des risques, lesquels sont définis dans notre cadre de gestion du risque d'entreprise. Ce cadre sert de fondement à notre approche en gestion des risques et établit les attentes quant à l'élaboration et à la communication de politiques, à la mise en œuvre de processus officiels et indépendants d'examen et d'approbation des risques, ainsi qu'à la délégation des pouvoirs d'approbation des risques et à la fixation des limites de risque. Ce cadre s'appuie également sur plusieurs autres cadres de gestion des risques qu'approuve le Conseil, diverses politiques établies en vertu de ceux-ci et d'un ensemble exhaustif de contrôles des risques. Ensemble, nos cadres de gestion des risques et les politiques qui les sous-tendent précisent l'orientation à prendre et fournissent des informations sur la façon dont chaque risque est identifié, apprécié, évalué, géré, atténué, surveillé et signalé. Les politiques en vigueur à l'échelle de l'entreprise sont considérées comme des exigences minimales et fixent les paramètres selon lesquels les groupes d'exploitation et les employés doivent exercer leurs fonctions.

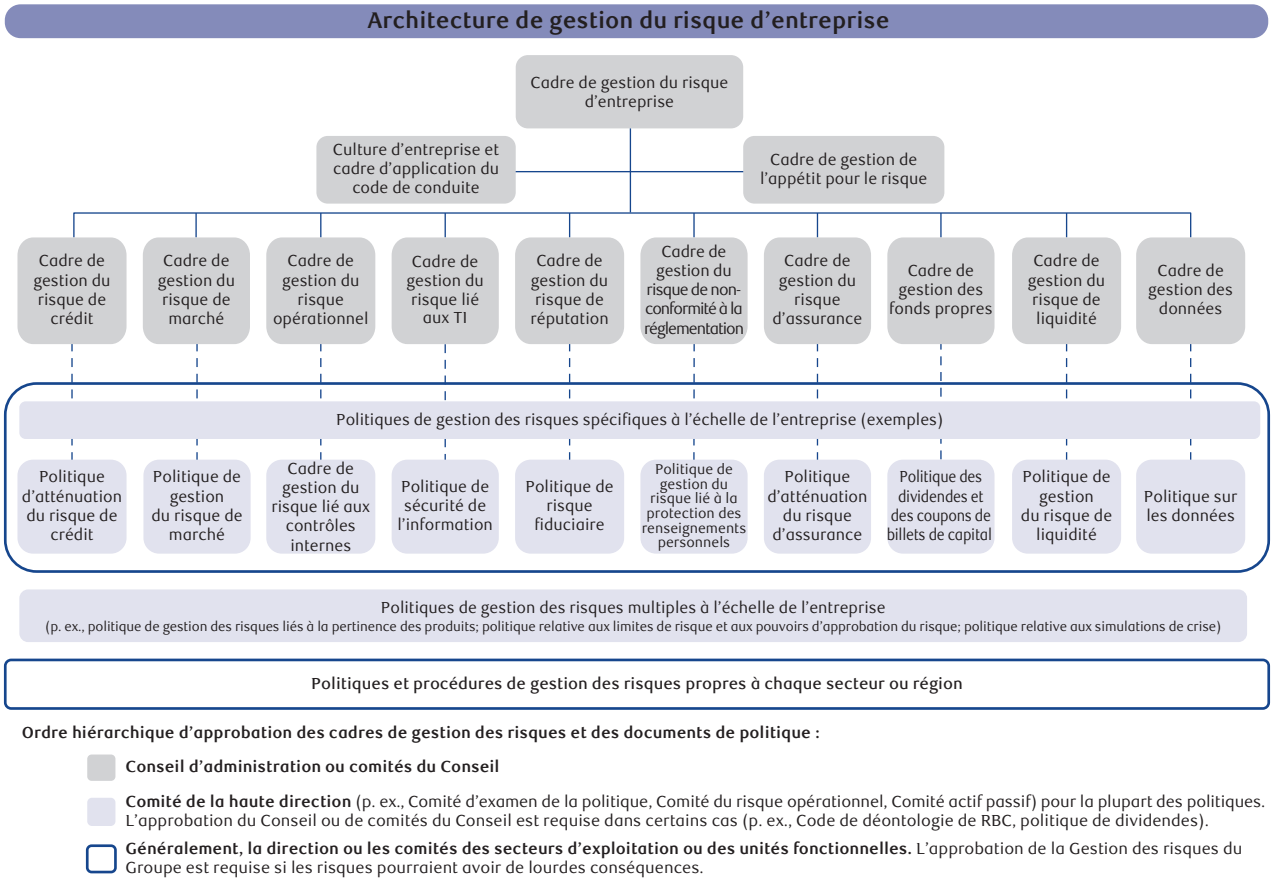

Pouvoirs d'approbation des risques délégués et limites de risque

L'appétit pour le risque vise à tenir compte des questions stratégiques et prospectives alors que les pouvoirs délégués et limites de risque servent à gérer et à surveiller nos activités commerciales quotidiennes. L'appétit pour le risque est étayé par les pouvoirs d'approbation des risques que le Conseil délègue aux membres de la haute direction et établit des seuils à partir desquels les expositions et les transactions doivent être signalées au Comité de gestion des risques du Conseil en vue de leur examen et approbation. L'établissement de pouvoirs délégués par la direction et/ou de limites de risque peuvent contribuer à la répartition de l'appétit pour le risque et des pouvoirs délégués par le Conseil. Ces pouvoirs et limites servent à instaurer des stratégies de gestion des risques visant à diversifier les risques, à réduire les pertes imprévues ou à favoriser des bénéfices stables, à gérer les activités continues et à surveiller l'utilisation des limites de risque. Les risques allant au-delà des pouvoirs délégués par la direction et des limites de risque peuvent être des signes avant-coureurs de contraintes dans l'appétit pour le risque. Les pouvoirs délégués par le Conseil à la haute direction permettent donc de gérer ces risques à temps. La haute direction peut déléguer une partie ou l'ensemble de ces pouvoirs à d'autres parties au sein de l'organisation. Les pouvoirs ainsi délégués permettent l'approbation des expositions aux risques à l'échelle d'une entreprise, d'un secteur géographique, d'un secteur d'activité, d'un produit ou d'un portefeuille, selon des paramètres et limites clairement définis. Ils servent également à gérer le risque de concentration, à établir des limites en matière de prise ferme et de placement pour ce qui est des activités de négociation et des activités de services de banque d'investissement, et à fixer les seuils de tolérance du risque de marché.

Processus d'analyse et d'approbation des risques
Les processus d'analyse et d'approbation des risques constituent un important mécanisme de contrôle et sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque concerné. En règle générale, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à une analyse formelle des risques et donne son approbation. Les responsabilités d'approbation sont régies par le cadre d'appétit pour le risque d'entreprise et par les pouvoirs d'approbation délégués, et les limites des risques sont réparties selon les catégories suivantes : transactions, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Suivi et information sur les risques
Le processus de suivi et d'information interne sur les risques à l'échelle de l'entreprise et des secteurs d'exploitation est une composante essentielle de notre programme de gestion du risque d'entreprise et permet à la haute direction et au Conseil d'assumer efficacement leurs responsabilités de gestion et de surveillance des risques. De plus, nous publions des rapports externes sur les risques afin de nous conformer aux normes réglementaires. À chacune de ses réunions, le Comité de gestion des risques du Conseil reçoit du chef de la Gestion des risques du Groupe un rapport que la haute direction a examiné et qui indique notamment les risques connus et les risques émergents, les tendances du secteur et d'autres informations importantes. Chaque trimestre, la haute direction et le Comité de gestion des risques du Conseil reçoivent le rapport sur le risque d'entreprise, lequel décrit notamment les risques principaux et les risques émergents, notre profil de risque par rapport à notre appétit pour le risque, les paramètres de la qualité des portefeuilles et l'éventail de risques auxquels nous faisons face, et renferme une analyse des enjeux et principales tendances connexes et, lorsque cela est nécessaire, des mesures requises par la direction. Une fois l'an, nous effectuons, à l'intention du Conseil, un examen comparatif de notre situation par rapport à celle de nos homologues à l'aide de diverses mesures de risque et d'un tableau multifactoriel qui permet d'analyser objectivement où nous nous situons par rapport à eux. Au-delà de la surveillance régulière des risques, d'autres rapports sur les risques spécifiques principaux ou émergents, ou les variations de notre profil de risque, sont présentés à la haute direction ainsi qu'au Conseil, et sont discutés avec eux.

Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque (*) qui figurent dans les sections suivantes du rapport de gestion présentent les informations sur les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement fournies conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*. Ils présentent également nos méthodes d'évaluation des risques et les objectifs, politiques et méthodologies de gestion de ces risques. Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque font donc partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Facteurs de risque d'ordre transactionnel ou positionnel

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles au moment opportun et il peut découler directement du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police), être indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur) et relever d'un risque hors bilan, d'un risque de crédit éventuel, d'un risque de crédit connexe ou d'un risque transactionnel. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie qui découle des activités de négociation et des activités autres que de négociation.

La responsabilité de la gestion du risque de crédit est répartie entre les trois lignes de défense du modèle de gouvernance. La répartition de l'appétit pour le risque de crédit approuvé par le Conseil repose sur l'établissement de pouvoirs d'approbation des risques et de limites de risque, dont la responsabilité est déléguée par le Conseil au président et chef de la direction et au chef de la Gestion des risques du Groupe. Les transactions de crédit dépassant les limites autorisées doivent être approuvées par le Comité de gestion des risques du Conseil. Afin de faciliter la tenue des activités commerciales quotidiennes, le chef de la Gestion des risques du Groupe est autorisé à déléguer des pouvoirs d'approbation du risque de crédit à d'autres personnes au sein du Groupe, des secteurs d'exploitation et des unités fonctionnelles, selon ce qui convient.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement, nous fixons les objectifs suivants pour la gestion du risque de crédit :
- Nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise au détriment de la croissance;
- Nous réduisons les risques de crédit liés aux transactions, aux relations et aux portefeuilles;
- Nous évitons une concentration excessive des sources de risque de crédit corrélées;
- Nous utilisons nos systèmes d'évaluation ou de classement du risque de crédit, ou d'autres méthodes, politiques ou outils approuvés;
- Nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit encourus;
- Nous utilisons des systèmes et des contrôles efficaces pour détecter et prévenir le risque de crédit inapproprié;
- Nous utilisons des méthodes uniformes pour l'évaluation de notre risque de crédit;
- Nous assurons une surveillance et une gestion permanentes de notre risque de crédit;
- Nous transférons les risques de crédit à des tiers au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, lorsque cela est approprié (p. ex., opérations de vente, de couverture, d'assurance et de titrisation);
- Nous évitons les activités qui ne cadrent pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques.

Le cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise décrit les principes, méthodes, systèmes, rôles et responsabilités ainsi que les rapports et contrôles servant à la gestion de ce risque. Il existe d'autres politiques complémentaires qui ont pour but de mieux définir les rôles et responsabilités, les pratiques acceptables, les limites et les contrôles clés au sein de l'entreprise.

Évaluation du risque de crédit
Nous quantifions le risque de crédit, au niveau du débiteur individuel et de l'ensemble du portefeuille, de façon à gérer les pertes de crédit attendues et réduire les pertes imprévues pour ainsi limiter la volatilité du résultat et assurer une bonne capitalisation.

Nous utilisons une variété de méthodes d'évaluation et de quantification du risque de crédit pour nos portefeuilles de prêts de gros et de détail. Le portefeuille de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, ainsi que certains prêts aux particuliers fortunés. Le portefeuille de détail comprend les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts personnels, les prêts sur cartes de crédit et les prêts aux petites entreprises. Nos systèmes de notation du risque de crédit sont conçus afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt de manière précise et uniforme. Les notations qui en résultent sont ensuite utilisées dans la prise de décisions sur le risque – tant au chapitre des transactions qu'au chapitre des clients – ainsi que comme données clés de l'évaluation du risque et du calcul des fonds propres.

Évaluation du capital économique et des fonds propres réglementaires

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification des risques, est utilisé pour établir les limites. Il sert aussi à déterminer l'adéquation des fonds propres internes et l'attribution des fonds propres au secteur Assurances. Notre méthode d'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation, autres que le secteur Assurances, est fondée sur des exigences réglementaires. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Deux approches peuvent être utilisées pour évaluer le risque de crédit et déterminer les fonds propres réglementaires : l'approche fondée sur les notations internes et l'approche standard.

L'approche standard s'applique essentiellement à nos activités bancaires dans les Antilles et à City National, et est fondée sur les pondérations des risques prescrites par le BSIF et servant à calculer l'actif pondéré en fonction des risques en lien avec le risque de crédit.

Quant à l'approche fondée sur les notations internes, qui s'applique à la plupart de nos expositions à ce risque, elle met en jeu trois principaux paramètres d'évaluation du risque de crédit aux fins du calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires.

- Probabilité de défaillance (PD) : pourcentage estimatif qui représente la probabilité de défaillance d'un débiteur dans un délai donné et pour une notation ou un portefeuille de prêts donné.
- Exposition en cas de défaillance (ECD) : montant qui serait dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance (PCD) : pourcentage estimatif de l'ECD considéré comme non recouvrable malgré les processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont déterminés principalement à partir de l'historique des données des systèmes de notation internes, conformément aux normes de surveillance.

Chaque facilité de crédit reçoit un taux de PCD fondé pour une large part sur les facteurs qui détermineront l'ampleur de la perte en cas de défaillance, à savoir notamment le rang de la dette, les sûretés qui y sont assorties et le secteur d'activité du débiteur. Les taux estimatifs de PCD s'appuient essentiellement sur un historique interne des défauts de paiement. Si ces données internes sont limitées, nous nous appuyons sur des données externes appropriées pour compléter notre estimation. Les taux estimatifs de PCD reflètent également les conditions susceptibles de prévaloir en période de ralentissement économique, avec un supplément de prudence pour tenir compte des limitations des données et des incertitudes statistiques identifiées pendant le processus d'estimation.

L'ECD est basée sur le crédit accordé au débiteur et sur l'évolution éventuelle de ce montant selon des facteurs tels que la nature de l'engagement de la banque. Comme pour la PCD, les taux sont estimés de façon à tenir compte d'un ralentissement économique, en appliquant le même principe de prudence pour tenir compte des données et des incertitudes statistiques relevées dans le processus de modélisation.

Les estimations de la PD, de la PCD et de l'ECD sont revues, puis validées et testées par contrôle ex post chaque année par une équipe de validation indépendante au sein de la banque. Elles font également l'objet d'un suivi et d'un contrôle ex post trimestriel par l'équipe d'estimation elle-même. Ces notations et évaluations du risque nous permettent de déterminer notre perte attendue, ainsi que notre capital économique, nos fonds propres réglementaires, nos limites de risque, de même que nos services de gestion de portefeuille et les prix de nos produits.

Divergences entre les évaluations financières et les évaluations réglementaires

Les modèles de pertes attendues sont utilisés aux fins des fonds propres réglementaires et aux fins comptables. Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la PD, de la PCD et de l'ECD. Les cadres actuels de présentation de Bâle et des IFRS comportent toutefois certaines différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes, notamment :

- Les PD du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les PD du modèle des IFRS reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.
- Les PD du modèle de Bâle portent sur les 12 mois à venir. Par contre, dans le modèle des IFRS, elles portent sur les 12 prochains mois uniquement pour les instruments du stade 1. Les pertes de crédit attendues pour les instruments du stade 2 sont calculées au moyen de la PD sur la durée de vie.
- Dans le modèle de Bâle, les PCD sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle des IFRS, les PCD reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PCD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Méthodes et estimations comptables critiques.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut est classé comme i) un risque de crédit lié aux prêts et autres ou ii) un risque de crédit lié aux activités de négociation, et il est calculé en fonction du cadre de l'accord de Bâle III. Selon cette méthode, l'ECD de toutes les transactions de crédit liées aux prêts et autres ainsi que des transactions de mise en pension de titres liées aux activités de négociation est calculée sans tenir compte des sûretés, mais à partir d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Quant à l'ECD des dérivés, elle est calculée en tenant compte des sûretés, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres comprend :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que d'autres expositions, notamment les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé au moment de la défaillance d'un débiteur.

Le risque de crédit lié aux activités de négociation comprend :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut correspond au montant du financement initial des titres, compte non tenu des sûretés.
- Le montant des dérivés qui représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant supplémentaire au titre du risque de crédit éventuel, ce qui est pondéré par un facteur réglementaire. Pour plus de détails sur le coût de remplacement et le montant de l'équivalent-crédit, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Évaluation du risque de crédit

Risque de crédit lié aux prêts de gros

Le système de notation du crédit de gros sert à évaluer le risque de crédit inhérent à nos activités de crédit de gros.

Une notation du risque de l'emprunteur (NRE) est attribuée à chaque débiteur, ce qui reflète une appréciation de sa solvabilité. Chaque NRE est associée à une PD calibrée. La NRE différencie le risque rattaché à un débiteur et reflète notre évaluation de sa capacité et de sa volonté de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. La NRE est fondée sur une évaluation des risques commerciaux et financiers du débiteur effectuée par voie d'une analyse fondamentale du crédit et d'une modélisation s'appuyant sur les données disponibles. La PD associée à chaque NRE est essentiellement fondée sur un historique interne des défauts de paiement qui remonte à 2006 et constitue la moyenne à long terme de notre expérience au cours d'un cycle économique, ce qui est conforme aux lignes directrices réglementaires.

Notre système de notation compte 22 niveaux. Le tableau ci-après présente nos 22 notations et leur correspondance avec les notations externes de S&P et de Moody's.

Notations internes* — **Tableau 41**

Notations	Fourchette des PD		Notation du risque de l'emprunteur	S&P	Moody's	Description
	Entreprises et banques	Organismes souverains				
1	0,0000 % – 0,0300 %	0,0000 % – 0,0150 %	1+	AAA	Aaa	Qualité investissement
2	0,0000 % – 0,0300 %	0,0151 % – 0,0250 %	1H	AA+	Aa1	
3	0,0000 % – 0,0350 %	0,0251 % – 0,0350 %	1M	AA	Aa2	
4	0,0351 % – 0,0450 %		1L	AA-	Aa3	
5	0,0451 % – 0,0550 %		2+H	A+	A1	
6	0,0551 % – 0,0650 %		2+M	A	A2	
7	0,0651 % – 0,0750 %		2+L	A-	A3	
8	0,0751 % – 0,0850 %		2H	BBB+	Baa1	
9	0,0851 % – 0,1000 %		2M	BBB	Baa2	
10	0,1001 % – 0,1770 %		2L	BBB-	Baa3	
11	0,1771 % – 0,3705 %		2-H	BB+	Ba1	Qualité inférieure
12	0,3706 % – 0,7065 %		2-M	BB	Ba2	
13	0,7066 % – 1,1600 %		2-L	BB-	Ba3	
14	1,1601 % – 1,6810 %		3+H	B+	B1	
15	1,6811 % – 2,3490 %		3+M	B	B2	
16	2,3491 % – 4,4040 %		3+L	B-	B3	
17	4,4041 % – 7,0010 %		3H	CCC+	Caa1	
18	7,0011 % – 13,1760 %		3M	CCC	Caa2	
19	13,1761 % – 24,9670 %		3L	CCC-	Caa3	
20	24,9671 % – 99,9990 %		4	CC	Ca	
21	100 %		5	D	C	Déprécié
22	100 %		6	D	C	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie avec laquelle la banque a conclu un contrat financier ou non financier ne satisfasse pas à ses obligations contractuelles, et manque à ses engagements de paiement. Ce risque intègre non seulement la valeur actuelle du contrat, mais aussi la variation possible de cette valeur selon l'évolution des conditions du marché. Le risque de contrepartie provient généralement des opérations sur dérivés et des transactions de mise en pension. Les opérations sur dérivés peuvent porter sur des contrats à terme de gré à gré ou standardisés, des swaps et des options, et elles peuvent mettre en jeu des éléments sous-jacents de nature financière (p. ex., des taux d'intérêt, des taux de change, du crédit et des capitaux propres) ou non financière (p. ex., des métaux précieux et des marchandises). Pour plus de détails sur nos instruments dérivés et nos méthodes de gestion du risque de crédit, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Les activités de négociation qui engendrent un risque de contrepartie sont menées de façon à respecter les exigences du cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise et du cadre de gestion du risque de marché d'entreprise, conformément aux documents énonçant nos politiques en matière de gestion du risque de crédit, et sont approuvées par les autorités qui, grâce aux pouvoirs qui leur ont été délégués, sont en droit de le faire.

Les principales techniques d'atténuation du risque de contrepartie généré par les activités de négociation sont la compensation avec déchéance du terme et la remise de garanties. La compensation avec déchéance du terme sert à établir la valeur nette d'obligations contractuelles entre les contreparties lorsque survient une situation de défaillance, réduisant ainsi le risque de crédit global. Il y a remise d'une garantie lorsqu'un emprunteur cède des biens en guise de sûreté, ce qui donne au prêteur un droit de recours advenant un défaut. Les politiques que nous avons adoptées en lien avec la constatation de l'atténuation des risques que permettent ces techniques prévoient diverses mesures, dont les suivantes :

- Le recours à des accords standards, tels que les conventions-cadres et les annexes de soutien au crédit de l'International Swaps and Derivatives Association;
- Le fait de restreindre les garanties admissibles à des actifs liquides de grande qualité, soit essentiellement de la trésorerie et des titres d'État assortis de notations élevées, sous réserve des décotes appropriées;
- L'utilisation d'ententes sur les marges initiales et les marges de variation conformément aux exigences réglementaires et aux normes internes établies à l'égard des risques.

De même, aux fins des activités de négociation mettant en jeu le financement ou la mise en pension de titres, nous atténuons le risque de contrepartie au moyen de contrats de financement de titres standards et par l'acceptation de garanties, lesquelles sont généralement sous forme de titres liquides admissibles.

Nous réduisons également ce risque en faisant appel à des contreparties centrales. Ces entités, par ailleurs fortement réglementées, agissent comme intermédiaires dans le cadre d'opérations réalisées par des contreparties bilatérales, atténuent le risque de crédit en ayant recours à des marges initiales et à des marges de variation, et sont en mesure de compenser sur une base nette de telles opérations. La structure et la capitalisation, ce qui englobe les ententes concernant les fonds propres d'urgence, de chaque contrepartie centrale sont analysées au moment de l'attribution d'une notation du risque de contrepartie à l'interne et de l'établissement des limites appropriées de ce risque.

Risque de corrélation défavorable

Le risque de corrélation défavorable est le risque qu'une exposition à une contrepartie soit inversement corrélée à la solvabilité de cette contrepartie. Il existe deux types de risques de corrélation défavorables :

- Le risque spécifique de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre notre exposition à une contrepartie spécifique et la PD de cette contrepartie en raison de la nature de nos transactions avec elle (p. ex., des prêts garantis par des actions ou un emprunt émis par la contrepartie ou une partie liée). Les opérations sur dérivés hors cote qui engendrent un risque spécifique de corrélation défavorable ne sont réalisées qu'exceptionnellement et ne sont autorisées que si la Gestion des risques du Groupe les a expressément approuvées au préalable. Les facteurs à prendre en compte aux fins de l'analyse de ces opérations comprennent la solvabilité de la contrepartie, la nature du ou des biens sous-jacents au dérivé et l'existence de mesures d'atténuation du risque.
- Le risque général de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre la PD des contreparties et la conjoncture générale de l'économie ou des marchés. Ce risque est généralement associé aux dérivés (notamment lorsque le volume d'exposition augmente) ou aux opérations assorties de sûretés (p. ex., lorsque la valeur de la sûreté diminue). Nous surveillons ce risque au moyen de divers paramètres, dont des scénarios de crise, la concentration des stratégies d'investissement, la capacité des contreparties à générer de la trésorerie et des liquidités, la liquidité des sûretés et les modalités de financement.

Risque de crédit lié aux prêts de détail

L'attribution de notations est le principal système utilisé par la banque pour évaluer le risque associé à un débiteur et à une transaction sur le marché de détail. Les modèles d'attribution des notations sont fondés sur des données internes et externes pour évaluer et attribuer une note aux emprunteurs, prévoir le rendement futur et gérer les limites en ce qui concerne les prêts existants et les activités de recouvrement. Les notations sont l'un des éléments qui entrent en jeu dans l'acquisition de nouveaux clients et la gestion des comptes existants. La notation de l'emprunteur sert à évaluer le risque de crédit prévu pour chaque intervention d'acquisition ou de gestion de compte, menant à une décision ou à des directives automatisées pour le décideur. La notation de crédit améliore la qualité de la décision, la rapidité et la cohérence du processus de décision, et facilite la tarification fondée sur les risques. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous avons adapté notre méthodologie d'évaluation du risque de crédit lié aux prêts de détail en améliorant nos stratégies liées aux produits grâce à une méthode avancée d'analytique et de surveillance de portefeuille.

Pour obtenir une notation du risque lié aux prêts de détail, les notations attribuées aux emprunteurs sont classées en catégories et reliées aux PD afin de les regrouper en sous-catégories de notation. Le tableau suivant indique les fourchettes des PD et les divers niveaux de risque lié aux prêts de détail correspondants.

Notations internes* — **Tableau 42**

Fourchettes des PD	Description
0,030 % – 3,844 %	Risque faible
3,845 % – 6,786 %	Risque moyen
6,787 % – 99,99 %	Risque élevé
100 %	Prêts douteux/Défaillance

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Atténuation du risque de crédit

Nous tentons de réduire notre exposition au risque de crédit au moyen de divers outils, dont les montages financiers et l'obtention de sûretés.

Montages financiers

Les exigences relatives aux montages financiers sont établies au moyen de politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent les garanties, les sûretés, le rang de la dette, les exigences en matière de ratio prêt-valeur ainsi que les clauses restrictives. Chaque produit est assorti de lignes directrices propres qui décrivent les étapes du montage visé ainsi que les critères relatifs aux clients et aux garants.

Sûretés

Lorsque nous accordons un prêt, nous obligeons souvent les débiteurs à donner des biens en garantie. La mesure dans laquelle les sûretés atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité des biens en question. Les exigences liées à l'évaluation et à la gestion des sûretés sont précisées dans nos politiques de gestion du risque de crédit.

Les types de sûretés servant à garantir les facilités de crédit ou celles servant à l'exécution d'opérations varient. Par exemple, nos activités de financement de titres et celles mettant en jeu des dérivés hors cote grevés de sûretés sont essentiellement garanties par de la trésorerie et des titres hautement liquides et de grande qualité émis par l'État et des organismes gouvernementaux. Les prêts de gros à des clients commerciaux sont souvent garantis par le nantissement d'actifs de l'entreprise comme les débiteurs, les stocks, les actifs d'exploitation et les biens immobiliers commerciaux. Dans le cas des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, les sûretés se composent habituellement d'une charge grevant un bien immobilier ou d'un portefeuille de titres d'emprunt et de participation cotés sur une Bourse reconnue.

- Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, dont les ventes de propriétés comparables et les tendances des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, dont des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.
- Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et d'effectuer des simulations de crise fondées sur une augmentation du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.
- Nous respectons les exigences réglementaires qui régissent les pratiques en matière de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les paramètres relatifs au ratio prêt-valeur et les exigences en matière d'évaluation immobilière.

Ni nos politiques de gestion des risques qui concernent les sûretés ni la qualité des sûretés détenues n'ont fait l'objet de changement important au cours de la période.

Approbation du risque de crédit

Le Conseil, la haute direction, le Comité de gestion des risques du Groupe et les autres comités de gestion des risques de la haute direction travaillent ensemble pour assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise, ainsi que des politiques, processus et procédures connexes sont en place pour gérer le risque de crédit et approuver les limites de risque s'y rapportant. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et la haute direction reçoivent des rapports décrivant notre profil de risque, y compris les principaux problèmes en la matière, l'évolution des risques auxquels nous sommes exposés et les tendances de sorte que soient prises en temps opportun les mesures nécessaires, s'il en est. Nos politiques de gestion du risque de crédit à l'échelle de l'entreprise énoncent les exigences minimales pour ce qui est de la gestion du risque de crédit en fonction de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Approbation des transactions

Les transactions de crédit sont régies par notre Politique générale sur les limites du risque et les pouvoirs d'approbation du risque, qui définit les limites que la direction doit respecter et notre politique sur les règles de crédit, laquelle énonce les normes minimales à respecter pour la gestion du risque de crédit, tant pour ce qui est des relations clients que pour les transactions. À cette politique sur les règles de crédit s'ajoutent des politiques et des lignes directrices propres à chaque secteur ou produit, selon le cas. L'approbation des transactions est assujettie aux pouvoirs d'approbation des risques délégués. Si une transaction dépasse les limites d'approbation des hauts dirigeants, son approbation relève du Comité de gestion des risques du Conseil.

Approbation des produits

Les propositions de produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi, sont approuvées en fonction d'un cadre d'évaluation des risques et assujetties aux pouvoirs d'approbation du risque, lesquels augmentent au fur et à mesure que le niveau de risque s'accroît. Les produits nouveaux ou modifiés doivent être examinés à la lumière de l'ensemble des facteurs de risque, notamment le risque de crédit. Tous les produits existants font l'objet d'un examen périodique d'après une méthode d'évaluation fondée sur les risques.

Limites du risque de crédit

- La répartition de l'appétit pour le risque et les pouvoirs délégués du Conseil dépendent de l'établissement de limites de risque, qui tiennent compte à la fois des contraintes réglementaires et des jugements posés aux fins de la gestion interne des risques. Nous établissons des limites de risque à l'égard d'une entreprise donnée, d'une région, d'un pays et d'un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique), des limites d'exposition réglementaire importante, des produits et des portefeuilles, de même que des activités de prise ferme et de distribution. Ces limites sont appliquées à l'ensemble des secteurs, des portefeuilles, des transactions et des produits.
- Nous gérons activement les risques et les limites de crédit de sorte qu'ils concordent avec notre appétit pour le risque, que la composition de nos activités demeure selon la proportion voulue et que soit évitée toute concentration excessive du risque.
    - Le risque de concentration s'entend du risque découlant d'expositions significatives dont la corrélation est telle que l'évolution de la conjoncture économique ou politique ou d'autres inducteurs de risque pourraient avoir des répercussions analogues sur la capacité de respecter les obligations contractuelles.
    - Les plafonds de concentration du risque de crédit font l'objet d'un examen régulier qui tient compte de la conjoncture commerciale et économique, ainsi que des cadres financier et réglementaire.

Gestion du risque de crédit

Tolérance à l'égard de prêts

Dans le cadre de la gestion globale de nos relations avec les emprunteurs, nous devons à l'occasion, pour des raisons d'ordre économique ou juridique, faire preuve de tolérance à l'égard de certains clients en ce qui a trait aux modalités initiales de leur prêt. Nous disposons de groupes spécialisés et de politiques officielles qui encadrent la gestion des prêts à risque élevé, en retard ou en défaillance. Nous nous efforçons d'identifier rapidement les emprunteurs en difficulté financière et de modifier les conditions de leur prêt afin de réduire le plus possible les pertes et d'aider les clients. Nous pouvons conclure un accord d'allégement avec l'emprunteur qui stipule que nous ne mettrons pas à exécution la garantie que nous détenons et qu'en contrepartie l'emprunteur fera des concessions. L'emprunteur peut alors obtenir des allégements auxquels il n'aurait pas droit normalement. Les allégements dans le cas des prêts de détail peuvent comporter la réduction du taux d'intérêt, le report de versements et la prolongation de la durée du prêt. Les allégements dans le cas des prêts de gros peuvent comprendre le report de versements, la restructuration du contrat de prêt, la modification des conditions initiales du contrat ou l'assouplissement des clauses restrictives. En ce qui concerne les prêts de détail aussi bien que les prêts de gros, les mesures correctrices appropriées dépendent de la situation de l'emprunteur, de notre politique ainsi que de la volonté et de la capacité du client à respecter la nouvelle entente.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Le tableau qui suit présente notre risque de crédit conformément aux catégories réglementaires définies par l'accord de Bâle et reflète notre ECD. Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique — **Tableau 43**

	Aux											
	31 octobre 2022						31 octobre 2021					
	Risque de crédit (1), (2)			Risque de contrepartie (5)			Risque de crédit (1), (2)			Risque de contrepartie (5)		
		Montant hors bilan (3)						Montant hors bilan (3)				
(en millions de dollars canadiens)	Montant figurant au bilan	Engagements inutilisés	Autres (4)	Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total	Montant figurant au bilan	Engagements inutilisés	Autres (4)	Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total
Prêts de détail												
Prêts résidentiels garantis (6)	**393 346 $**	**107 604 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**500 950 $**	362 793 $	96 609 $	– $	– $	– $	459 402 $
Prêts renouvelables admissibles (7)	**32 474**	**94 949**	**–**	**–**	**–**	**127 423**	30 080	90 932	–	–	–	121 012
Autres prêts de détail	**98 070**	**19 993**	**136**	**–**	**–**	**118 199**	85 362	19 422	146	–	–	104 930
Total des prêts de détail	**523 890 $**	**222 546 $**	**136 $**	**– $**	**– $**	**746 572 $**	478 235 $	206 963 $	146 $	– $	– $	685 344 $
Prêts de gros												
Exploitations agricoles	**10 417 $**	**2 089 $**	**36 $**	**– $**	**161 $**	**12 703 $**	9 400 $	1 756 $	30 $	– $	84 $	11 270 $
Industrie automobile	**8 919**	**9 184**	**317**	**–**	**1 606**	**20 026**	6 288	9 184	173	–	1 124	16 769
Services bancaires (8)	**73 335**	**5 487**	**1 036**	**111 559**	**38 830**	**230 247**	45 906	4 545	765	117 996	30 888	200 100
Consommation discrétionnaire	**19 666**	**9 297**	**569**	**–**	**949**	**30 481**	14 792	9 380	573	–	698	25 443
Biens de consommation de base	**7 103**	**6 750**	**346**	**–**	**1 923**	**16 122**	6 254	6 949	180	–	1 058	14 441
Pétrole et gaz	**6 086**	**11 272**	**1 923**	**–**	**5 959**	**25 240**	5 678	10 328	1 474	–	7 493	24 973
Services financiers	**45 394**	**25 017**	**3 530**	**69 790**	**24 546**	**168 277**	32 977	19 252	2 623	64 593	16 262	135 707
Produits de financement (8)	**5 762**	**2 352**	**163**	**237**	**780**	**9 294**	7 868	2 405	485	388	848	11 994
Produits forestiers	**1 143**	**1 033**	**230**	**–**	**78**	**2 484**	969	991	201	–	17	2 178
Administrations publiques (8)	**279 401**	**5 678**	**1 563**	**18 745**	**6 290**	**311 677**	287 806	4 794	1 533	23 536	5 692	323 361
Produits industriels	**10 755**	**9 319**	**601**	**–**	**1 216**	**21 891**	7 308	8 933	594	–	811	17 646
Technologie de l'information	**5 291**	**7 144**	**298**	**55**	**1 908**	**14 696**	3 591	5 715	237	49	5 447	15 039
Placements	**23 764**	**3 946**	**669**	**157**	**458**	**28 994**	22 238	3 201	412	12	174	26 037
Mines et métaux	**2 377**	**4 259**	**945**	**–**	**467**	**8 048**	993	3 730	952	–	237	5 912
Travaux publics et infrastructure	**2 614**	**2 417**	**497**	**–**	**144**	**5 672**	1 427	1 963	391	–	239	4 020
Immobilier et autres	**89 926**	**18 295**	**1 872**	**–**	**818**	**110 911**	76 141	14 223	1 568	–	1 176	93 108
Autres services	**27 839**	**13 425**	**2 848**	**33**	**852**	**44 997**	23 872	13 362	1 860	47	1 316	40 457
Télécommunications et médias	**7 301**	**8 298**	**79**	**–**	**2 751**	**18 429**	5 294	9 748	598	–	1 976	17 616
Transport	**6 394**	**6 386**	**930**	**–**	**2 069**	**15 779**	6 151	6 832	1 319	–	1 426	15 728
Services publics	**12 318**	**20 651**	**5 275**	**–**	**5 081**	**43 325**	9 059	17 152	4 131	–	4 464	34 806
Autres secteurs	**4 113**	**1 700**	**71**	**73**	**20 126**	**26 083**	3 084	1 139	7	7	6 960	11 197
Total des prêts de gros	**649 918 $**	**173 999 $**	**23 798 $**	**200 649 $**	**117 012 $**	**1 165 376 $**	577 096 $	155 582 $	20 106 $	206 628 $	88 390 $	1 047 802 $
Risque total (1)	**1 173 808 $**	**396 545 $**	**23 934 $**	**200 649 $**	**117 012 $**	**1 911 948 $**	1 055 331 $	362 545 $	20 252 $	206 628 $	88 390 $	1 733 146 $
Par secteur géographique (9)												
Canada	**697 015 $**	**284 705 $**	**9 444 $**	**79 795 $**	**41 923 $**	**1 112 882 $**	693 700 $	264 708 $	9 141 $	88 523 $	27 978 $	1 084 050 $
États-Unis	**334 821**	**79 829**	**10 145**	**59 866**	**24 161**	**508 822**	245 929	69 295	7 866	54 617	27 270	404 977
Europe	**79 343**	**25 485**	**2 603**	**39 244**	**36 107**	**182 782**	62 509	22 667	1 991	42 483	25 757	155 407
Autres pays	**62 629**	**6 526**	**1 742**	**21 744**	**14 821**	**107 462**	53 193	5 875	1 254	21 005	7 385	88 712
Risque total (1)	**1 173 808 $**	**396 545 $**	**23 934 $**	**200 649 $**	**117 012 $**	**1 911 948 $**	1 055 331 $	362 545 $	20 252 $	206 628 $	88 390 $	1 733 146 $

(1) Ne tient pas compte de la titrisation, des titres de participation du portefeuille d'intermédiation bancaire ni des autres actifs qui ne sont pas assujettis à l'approche standard ou à celle fondée sur les notations internes. Ne tient pas non plus compte des risques auxquels nous sommes exposés par l'intermédiaire du programme Paycheck Protection Program instauré par le gouvernement des États-Unis.
(2) L'ECD liée aux expositions standards est présentée déduction faite de la correction de valeur des actifs dépréciés, et l'ECD associée aux expositions fondées sur des notations internes est présentée avant déduction de la correction de valeur pour pertes de crédit et des sorties du bilan partielles, conformément aux définitions données dans la réglementation.
(3) L'ECD au titre des engagements de crédit inutilisés et d'autres montants hors bilan est présentée après application des facteurs de conversion du crédit.
(4) Inclut les autres éléments hors bilan, telles les lettres de crédit et les garanties.
(5) L'ECD associée au risque de contrepartie reflète le risque calculé après compensation. Dans le cas des mises en pension, les sûretés sont prises en compte dans l'ECD dans la mesure autorisée par les lignes directrices réglementaires. Les dérivés négociés en Bourse sont inclus dans les autres secteurs.
(6) Inclut les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette.
(7) Inclut les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties ainsi que les produits de protection contre les découverts.
(8) Les montants correspondants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.
(9) Le profil géographique est déterminé en fonction du pays de résidence de l'emprunteur.

2022 par rapport à 2021

Le risque de crédit total s'est accru de 179 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient principalement à l'incidence du change, à la croissance des volumes des prêts et des engagements inutilisés liés aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros, à une exposition accrue aux dérivés et à une hausse des titres.

Risque net lié aux autres pays par région et par type de client (1), (2) — Tableau 44

	Aux								
	31 octobre 2022								31 octobre 2021
	Type d'actif				Type de client				
(en millions de dollars canadiens)	Prêts en cours	Titres (3)	Mise en pension de titres	Dérivés	Institutions financières	Organismes souverains	Grandes entreprises	Total	Total
Europe (hors Royaume-Uni)	14 832 $	38 187 $	1 408 $	3 326 $	18 746 $	25 896 $	13 111 $	57 753 $	49 893 $
Royaume-Uni	8 332	26 926	597	4 094	17 374	14 198	8 377	39 949	34 075
Antilles (4)	8 524	10 594	455	115	7 605	3 913	8 170	19 688	20 945
Asie-Pacifique	6 817	26 031	941	1 549	11 017	19 392	4 929	35 338	27 871
Autres (4), (5)	596	1 990	390	67	574	1 833	636	3 043	2 547
Risque net des autres pays (6), (7)	39 101 $	103 728 $	3 791 $	9 151 $	55 316 $	65 232 $	35 223 $	155 771 $	135 331 $

(1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.
(2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 357 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (349 milliards au 31 octobre 2021) et 14 milliards à l'égard des dérivés (11 milliards au 31 octobre 2021).
(3) Les titres comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 13 milliards de dollars (22 milliards au 31 octobre 2021), des dépôts de 56 milliards (34 milliards au 31 octobre 2021) et des titres de placement de 35 milliards (33 milliards au 31 octobre 2021).
(4) L'exposition au risque en Amérique latine, qui était auparavant comprise dans l'exposition au risque aux Antilles, est maintenant comprise dans Autres. Les montants correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
(5) Comprend les expositions au risque au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine.
(6) Exclut un risque de 5 213 millions de dollars (3 076 millions au 31 octobre 2021) lié aux organismes supranationaux.
(7) Reflète une tranche de 2 233 millions de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont généralement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (1 499 millions au 31 octobre 2021).

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés) (1)
Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette — **Tableau 45**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2022					
	Prêts hypothécaires résidentiels					Marges de crédit sur valeur nette (3)
	Assurés (2)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	8 460 $	46 %	10 052 $	54 %	18 512 $	1 659 $
Québec	12 444	29	30 623	71	43 067	3 300
Ontario	31 409	17	156 700	83	188 109	17 009
Alberta	19 663	47	22 154	53	41 817	4 923
Saskatchewan et Manitoba	8 847	43	11 808	57	20 655	1 940
Colombie-Britannique et territoires	12 290	17	59 347	83	71 637	7 386
Total – Canada (5)	93 113	24	290 684	76	383 797	36 217
États-Unis	–	–	31 956	100	31 956	1 776
Autres pays	–	–	3 043	100	3 043	1 621
Total – Autres pays	–	–	34 999	100	34 999	3 397
Total	93 113 $	22 %	325 683 $	78 %	418 796 $	39 614 $

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2021					
	Prêts hypothécaires résidentiels					Marges de crédit sur valeur nette (3)
	Assurés (2)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	8 407 $	48 %	8 944 $	52 %	17 351 $	1 602 $
Québec	12 742	32	27 567	68	40 309	3 135
Ontario	34 211	20	135 767	80	169 978	15 891
Alberta	20 680	50	20 821	50	41 501	5 343
Saskatchewan et Manitoba	9 179	46	10 714	54	19 893	1 970
Colombie-Britannique et territoires	13 314	20	51 823	80	65 137	7 383
Total – Canada (5)	98 533	28	255 636	72	354 169	35 324
États-Unis	1	–	23 422	100	23 423	1 413
Autres pays	–	–	2 740	100	2 740	1 518
Total – Autres pays	1	–	26 162	100	26 163	2 931
Total	98 534 $	26 %	281 798 $	74 %	380 332 $	38 255 $

(1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
(2) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.
(3) Comprend des marges de crédit sur valeur nette assurées et non assurées totalisant 39 591 millions de dollars et 23 millions, respectivement (38 228 millions et 27 millions, respectivement, au 31 octobre 2021) et sont présentées dans les prêts aux particuliers. Les montants indiqués pour les États-Unis et les Autres pays comprennent les prêts à terme garantis par des prêts hypothécaires résidentiels.
(4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
(5) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 384 milliards de dollars (354 milliards au 31 octobre 2021) comprend des prêts hypothécaires commerciaux de 12 milliards (11 milliards au 31 octobre 2021) dans le secteur Services bancaires canadiens, dont une tranche de 9 milliards (8 milliards au 31 octobre 2021) est garantie, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 17 milliards (19 milliards au 31 octobre 2021) dans le secteur Marchés des Capitaux, dont une tranche de 17 milliards (18 milliards au 31 octobre 2021) est détenue à des fins de titrisation. Tous les prêts hypothécaires résidentiels détenus à des fins de titrisation sont assurés (tous assurés au 31 octobre 2021).

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement (1)
Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement — **Tableau 46**

	Aux					
	31 octobre 2022			31 octobre 2021		
	Canada	**États-Unis et autres pays**	**Total**	Canada	États-Unis et autres pays (1)	Total
Période d'amortissement						
25 ans ou moins	**57 %**	**25 %**	**54 %**	75 %	27 %	71 %
De 25 à 30 ans	**16**	**75**	**21**	25	71	28
De 30 à 35 ans	**2**	**–**	**2**	–	2	1
Plus de 35 ans	**25**	**–**	**23**	–	–	–
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	100 %	100 %	100 %

(1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).

Ratios prêt-valeur moyen (1)
Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et prêts hypothécaires résidentiels acquis non assurés et des produits de la gamme Marge Proprio RBC®, par secteur géographique, ainsi que les ratios prêts-valeurs respectifs pour le total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens en cours.

Ratios prêt-valeur moyen — **Tableau 47**

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2022		le 31 octobre 2021	
	Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (2)	**Produits de la gamme Marge Proprio RBC®** (3)	Prêts hypothécaires résidentiels (2)	Produits de la gamme Marge Proprio RBC® (3)
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période, par secteur géographique (4)				
Provinces de l'Atlantique	**72 %**	**73 %**	74 %	75 %
Québec	**72**	**72**	72	74
Ontario	**70**	**66**	71	68
Alberta	**73**	**73**	73	72
Saskatchewan et Manitoba	**73**	**75**	74	75
Colombie-Britannique et territoires	**68**	**66**	69	67
États-Unis	**75**	**n.s.**	74	n.s.
Autres pays	**72**	**n.s.**	73	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période (5), (6)	**71 %**	**68 %**	72 %	69 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens (7)	**52 %**	**46 %**	52 %	46 %

(1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
(2) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio RBC®.
(3) Les produits de la gamme Marge Proprio RBC® comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.
(4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
(5) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio RBC® sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.
(6) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio RBC®, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC® divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.
(7) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice composite de prix des maisons Teranet – Banque Nationale.
n.s. non significatif

Rendement au chapitre de la qualité du crédit
Les tableaux et analyses suivants, qui portent sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit, fournissent de l'information sur les prêts, lesquels englobent les prêts, les acceptations et les engagements, ainsi que sur les autres actifs financiers.

Montant brut des prêts douteux — **Tableau 48**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux et pour les exercices clos les 31 octobre 2022	31 octobre 2021
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**1 362 $**	1 590 $
Gestion de patrimoine	**278**	233
Marchés des Capitaux	**559**	485
Total du montant brut des prêts douteux	**2 199 $**	2 308 $
Prêts douteux, solde au début de la période	**2 308 $**	3 195 $
Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (1)	**1 711**	1 726
Remboursements nets (1)	**(450)**	(721)
Montants sortis du bilan	**(1 149)**	(1 169)
Autres (2)	**(221)**	(723)
Prêts douteux, solde à la fin de la période	**2 199 $**	2 308 $
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		
Total du montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	**0,26 %**	0,31 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**0,23 %**	0,30 %
Services bancaires canadiens	**0,18 %**	0,24 %
Services bancaires dans les Antilles	**3,93 %**	4,65 %
Gestion de patrimoine	**0,25 %**	0,26 %
Marchés des Capitaux	**0,42 %**	0,45 %

(1) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.

(2) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour la période, des recouvrements au titre des prêts et avances sortis du bilan précédemment, des prêts vendus et des écarts de change et autres variations.

2022 par rapport à 2021
Le total du montant brut des prêts douteux s'est chiffré à 2 199 millions de dollars, ayant fléchi de 109 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent, et le ratio total du montant brut des prêts douteux, à savoir 26 p.b., a diminué de 5 p.b. du fait du recul des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ce qui a été annulé en partie par la hausse des prêts douteux des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué de 228 millions de dollars, ou 14 %, ce qui s'explique principalement par la baisse des prêts douteux dans nos portefeuilles de prêts aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens, surtout dans le secteur de l'immobilier et autres et dans celui des autres services. La diminution des prêts douteux des portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens a aussi contribué à la baisse.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a augmenté de 45 millions de dollars, ou 19 %, en raison principalement de l'augmentation des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), surtout dans le secteur de la consommation discrétionnaire, facteur qui a été contrebalancé en partie par les remboursements dans le secteur d'activité des placements du secteur Gestion de patrimoine – International.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux s'est alourdi de 74 millions de dollars, ou 15 %, principalement à cause de l'augmentation de tels prêts dans le secteur de l'immobilier et autres et dans celui des biens de consommation de base, ce qui a été atténué par le recul des prêts douteux dans quelques secteurs, dont celui du transport.

Correction de valeur pour pertes de crédit	Tableau 49

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022	31 octobre 2021
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**3 200 $**	3 478 $
Gestion de patrimoine	**382**	320
Marchés des Capitaux	**597**	620
Services de soutien généraux et autres (1)	**2**	1
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts	**4 181**	4 419
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers (2)	**33**	52
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	**4 214 $**	4 471 $
La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	**2 285 $**	2 287 $
Prêts de gros	**1 227**	1 435
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	**3 512 $**	3 722 $
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**669**	697

(1) Comprend la dotation à la provision pour pertes de crédit qui a été constatée dans les secteurs Services de soutien généraux, Assurances et Services aux investisseurs et de trésorerie.
(2) La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers représente principalement la correction de valeur pour les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, les débiteurs et les garanties financières.

2022 par rapport à 2021
Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit s'est établi à 4 214 millions de dollars, en baisse de 257 millions, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète principalement une diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts de 238 millions.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, d'un montant de 3 512 millions de dollars, a baissé de 210 millions, ou 6 %, essentiellement en raison de la diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ce qui est attribuable à la reprise amorcée depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'effet de la reprise économique a cependant été atténué par une dégradation de nos perspectives macroéconomiques pour l'exercice considéré.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est établie à 669 millions de dollars, soit une baisse de 28 millions, ou 4 %, attribuable à la diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ce qui a été annulé en partie par l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit du secteur Gestion de patrimoine.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Les mesures de la situation financière touchées par le risque de marché sont les suivantes :

1. Les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus, qui comprennent :
   a) les variations de la juste valeur des instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
   b) l'inefficacité de la couverture.
2. Les fonds propres CET1, qui comprennent :
   a) tous les éléments ci-dessus; plus
   b) les variations de la juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour lesquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
   c) les variations de la valeur en dollars canadiens des participations dans des filiales étrangères, déduction faite des couvertures, découlant de la conversion des devises;
   d) les variations de la juste valeur des déficits des régimes d'avantages du personnel.
3. Le ratio CET1, qui comprend :
   a) tous les éléments ci-dessus; plus
   b) les variations de l'actif pondéré en fonction des risques découlant des variations des risques de marché liés aux activités de négociation;
   c) les variations de la valeur en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de la conversion des devises.
4. La valeur économique de la Banque, qui comprend :
   a) tous les éléments des points 1 et 2 ci-dessus; plus
   b) les variations de la valeur économique des autres positions liées aux activités autres que de négociation, du revenu net d'intérêt et des revenus tirés des services tarifés par suite de changements dans les facteurs à l'origine du risque de marché.

Contrôles du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net
Comme le risque de marché est visé par le Cadre d'appétit pour le risque à l'échelle de l'entreprise, le Conseil approuve nos restrictions globales liées à ce risque. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle des positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, en vue de s'assurer que nos activités sont conformes aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de contrepartie, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et procédures de gouvernance, lesquels permettent de faire cadrer les risques avec les contraintes en matière d'appétit pour le risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures probabilistes servant à déterminer les pertes potentielles, comme la valeur à risque, la valeur à risque en période de tensions, les exigences supplémentaires liées au risque et les simulations de crise pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous.

La **valeur à risque (VAR)** est une mesure statistique permettant d'estimer la perte potentielle visant un portefeuille financier, selon un coefficient de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99e centile du coefficient de confiance relativement aux fluctuations des prix sur une période de détention d'un jour, à l'aide d'une simulation axée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché équipondérées. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions à risque courantes, hormis certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins une fois par mois.

La **valeur à risque en période de tensions (VAR en période de tensions)** est calculée de la même manière que la VAR, si ce n'est que les calculs sont fondés sur une période historique de volatilité extrême d'un an et sur la situation inverse, au lieu des données des deux derniers exercices. La période utilisée pour calculer la VAR en période de tensions est une période d'un an tenant compte de la volatilité observée sur les marchés au deuxième trimestre de 2020. La VAR en période de tensions est calculée quotidiennement pour tous les portefeuilles, sauf en ce qui concerne certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins une fois par mois.

La VAR et la VAR en période de tensions sont des estimations statistiques fondées sur des données du marché historiques. Il faut donc les interpréter en tenant compte de leurs limites, notamment les suivantes :

- La VAR et la VAR en période de tensions ne sont pas indicatrices de pertes futures si les variations effectives du marché diffèrent sensiblement de celles des périodes historiques ayant servi au calcul.
- La VAR et la VAR en période de tensions permettent de projeter les pertes potentielles sur une période de détention d'un jour, sans toutefois permettre de prévoir les pertes potentielles pour les positions à risque détenues plus longtemps.
- La VAR et la VAR en période de tensions sont évaluées à l'aide de positions à la fermeture des bureaux et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation et de couverture sur une journée.

Nous vérifions nos évaluations de la VAR et de la VAR en période de tensions de différentes façons, notamment au moyen d'un processus d'examen et de validation des modèles d'évaluation par un groupe indépendant de concepteurs de modèles et d'un contrôle ex post de la VAR par rapport aux revenus quotidiens évalués à la valeur du marché, afin d'identifier et d'examiner les cas où les revenus tirés des activités de négociation réels excèdent les projections de la VAR.

Les **exigences supplémentaires liées au risque** couvrent le risque de pertes découlant de la défaillance ou d'un changement de notation à l'égard des émetteurs de certains instruments à revenu fixe négociés. Elles sont calculées sur un horizon d'un an en fonction d'un niveau de confiance de 99,9 % et couvrent différents horizons de liquidité pour des instruments et des concentrations d'émetteurs selon l'hypothèse d'un niveau de risque constant. Les variations dans les niveaux de risque calculés sont principalement associées aux changements dans les placements des portefeuilles de négociation de titres à revenu fixe applicables.

Simulations de crise – Notre programme de simulation de crises liées au risque de marché sert à identifier et à maîtriser le risque découlant de variations importantes des cours et des taux. Nous effectuons des simulations de crise tous les jours pour les positions évaluées à la valeur du marché. Les simulations de crise reproduisent des événements passés aussi bien qu'hypothétiques, de nature grave et durable. Les scénarios passés sont fondés sur des événements réels ayant touché les marchés et d'une durée d'au plus 90 jours, comme la pandémie de COVID-19 de 2020, la crise financière mondiale de 2008 et l'épisode du « taper tantrum » de 2013. Les scénarios hypothétiques présentent de façon prospective des crises du marché graves, mais plausibles. Nous évaluons et peaufinons continuellement ces scénarios en fonction de l'évolution de la conjoncture. Les résultats des simulations de crise sont calculés en présumant une réévaluation instantanée de nos positions sans intervention de la direction.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués pour toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions liées à nos activités d'assurance.

Évaluations du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Évaluation du risque de marché* — **Tableau 50**

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2022				31 octobre 2021			
		Pour l'exercice clos				Pour l'exercice clos		
	Au	Moyenne	Haut	Bas	Au	Moyenne	Haut	Bas
Titres de participation	45 $	34 $	51 $	21 $	24 $	20 $	38 $	12 $
Change	3	4	7	1	4	4	6	2
Marchandises	6	5	6	3	3	3	4	2
Taux d'intérêt (1)	47	34	62	17	61	44	64	21
Risque de crédit spécifique (2)	5	7	10	4	9	8	11	6
Effet de diversification (3)	(47)	(31)	n.s.	n.s.	(51)	(35)	n.s.	n.s.
VAR liée à la gestion du risque de marché (4)	59 $	53 $	87 $	34 $	50 $	44 $	72 $	23 $
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché (4)	192 $	103 $	226 $	47 $	59 $	53 $	101 $	29 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2022.
(1) Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.
(2) Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.
(3) La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification des facteurs de risque.
(4) La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché et de la VAR en période de tensions de l'exercice clos le 31 octobre 2022 tient compte de 11 millions de dollars et de 36 millions, respectivement (13 millions et 15 millions au 31 octobre 2021) en lien avec les engagements de souscription de prêts.
n.s. non significatif

2022 par rapport à 2021

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 53 millions de dollars, en hausse de 9 millions sur un an, ce qui a découlé de l'incidence de la volatilité accrue des marchés au cours de cet exercice sur notre portefeuille de dérivés sur titres de participation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le fait que les conséquences, au deuxième trimestre de 2020, de la forte volatilité des marchés ne sont plus reflétées dans l'historique de la VAR sur deux exercices.

La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 103 millions de dollars, affichant ainsi une augmentation de 50 millions, laquelle provient principalement d'une conjoncture de marché défavorable au cours de l'exercice, ce qui a influé sur les engagements de souscription de prêts, ainsi que d'une plus grande exposition dans nos portefeuilles de titres à revenu fixe.

Le graphique ci-après illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). En 2022, nous avons subi quatre journées de pertes de négociation nettes.

Revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent), (1), (2) **et VAR**
(en millions de dollars canadiens)

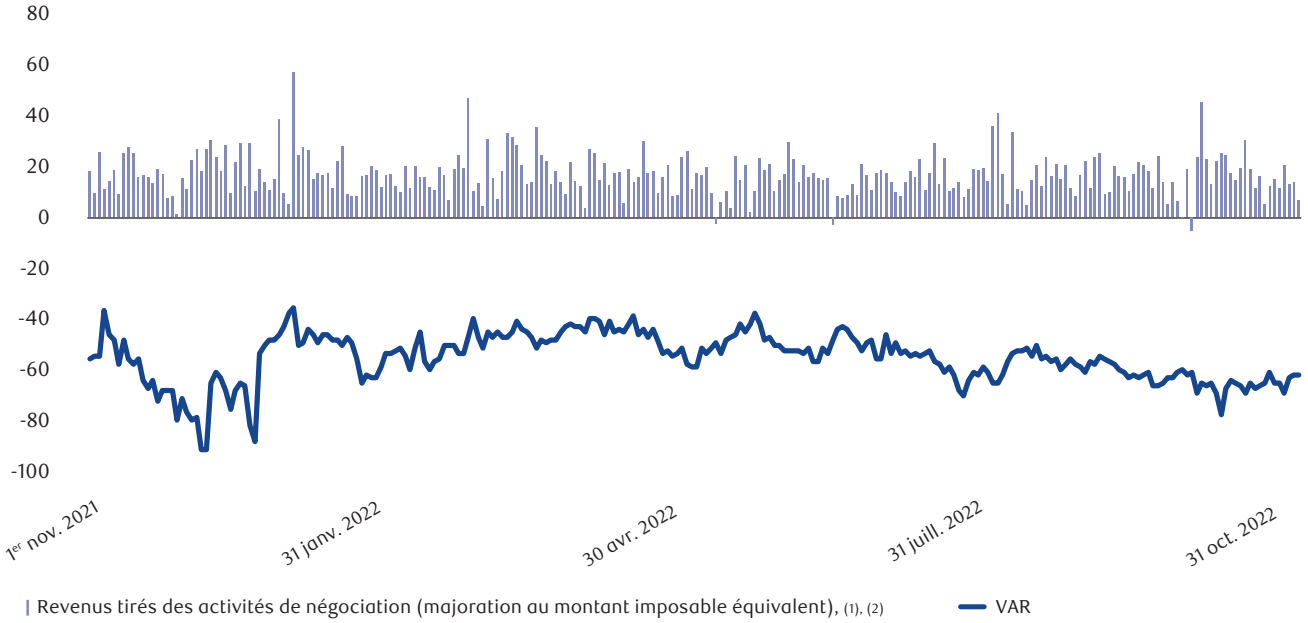

(1) Les revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent) dans le graphique ci-dessus ont été révisés par rapport à ce qui avait été présenté antérieurement.
(2) Les revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent) dans le graphique ci-dessus excluent l'incidence des engagements de souscription de prêts.

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des profits et pertes de négociation quotidiens en 2022 et en 2021. Nous avons subi quatre journées de pertes de négociation nettes en 2022, tel qu'il est mentionné précédemment, et aucune journée de pertes de négociation nettes en 2021. Le profit déclaré le plus élevé a été de 54 millions de dollars, le profit quotidien moyen se chiffrant à 16 millions.

Revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent), (1), (2)

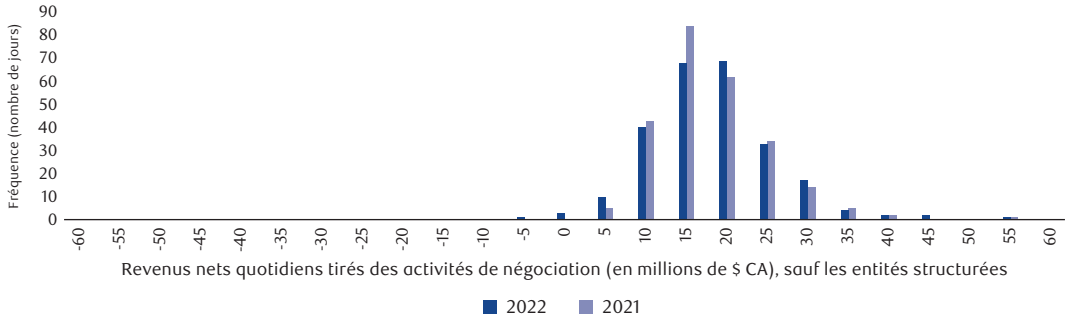

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
(2) Les revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent) dans le graphique ci-dessus excluent l'incidence des engagements de souscription de prêts.

Évaluations du risque de marché – Actifs et passifs de RBC Assurances®
Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Au 31 octobre 2022, nous détenions des actifs à l'appui de passifs d'assurance totalisant environ 12 milliards de dollars (13 milliards au 31 octobre 2021).

Contrôles du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire[1]
Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire découle principalement des produits bancaires traditionnels dont l'origine est le client, comme les dépôts et les prêts, et tient compte des couvertures connexes et du risque de taux d'intérêt lié aux titres détenus aux fins de la gestion des liquidités. Les facteurs engendrant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire incluent les non-concordances entre la date de modification des taux des actifs et celle des passifs, les modifications des taux des actifs en regard de ceux des passifs en réponse à des scénarios touchant les taux du marché, et les autres caractéristiques des produits influant sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant l'échéance contractuelle. La sensibilité au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire fait régulièrement l'objet d'évaluations et de rapports, et est assujettie à des limites et à des contrôles, qui sont surveillés de façon indépendante par la Gestion des risques du Groupe.

Le Conseil approuve l'appétit pour le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, et le Comité actif-passif et la Gestion des risques du Groupe assurent la gouvernance continue au moyen de politiques, de limites, de normes en matière d'exploitation et d'autres contrôles quant à ce risque. Les rapports concernant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire sont revus régulièrement par la Gestion des risques du Groupe, le Comité actif-passif, le Comité de gestion des risques, le Comité de gestion des risques du Conseil et le Conseil.

Mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire
Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, nous évaluons deux principaux paramètres, soit le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction d'une variété de chocs sur les marchés, de scénarios et d'horizons temporels. Les scénarios touchant le marché englobent des variations parallèles et non parallèles de la courbe de rendement liées aux devises, des chocs relatifs à la volatilité des taux d'intérêt ainsi que des scénarios sur les taux d'intérêt prévus par les organismes de réglementation.

En vue de mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt, nous recourons à des simulations dynamiques des activités du portefeuille bancaire détaillées figurant au bilan et à l'état du résultat net, de manière à estimer l'incidence des scénarios de crise sur le revenu net d'intérêt prévu. Les positions liées aux actifs et aux passifs et les positions hors bilan sont simulées à l'aide d'une gamme d'horizons temporels. Les simulations tiennent compte des échéances, des renouvellements et des nouvelles originations, ainsi que du comportement en matière de remboursement anticipé et de remboursement. Les prix et les volumes des produits sont estimés en fonction de l'expérience passée pour déterminer l'incidence d'un scénario de choc donné sur le marché. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres tient compte de la sensibilité à la valeur de marché découlant des variations des taux. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres est évalué en soumettant les données concernant les positions au comptant à des techniques d'évaluation déterministes (scénario unique) et stochastiques (scénarios multiples). Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués en fonction de divers scénarios de crise liés au risque de marché comportant des variations extrêmes, mais plausibles, des taux sur le marché et de la volatilité. Les évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire présument le maintien des stratégies de couvertures existantes.

La gestion du risque lié au revenu net d'intérêt et la gestion du risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont complémentaires et soutiennent les efforts que nous déployons pour générer un revenu net d'intérêt durable d'excellente qualité. Pour des unités données, ces deux risques sont évalués chaque jour, chaque semaine ou chaque mois, selon l'importance, la complexité et la stratégie de couverture.

Un certain nombre d'hypothèses visant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux sous-tendent les modèles utilisés pour mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des

[1] Les positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire tiennent compte de l'incidence des dérivés dans le cadre de relations de couverture comptable et des titres comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt.

capitaux propres. Les principales hypothèses ont trait à la date projetée du financement des engagements au titre des taux des prêts hypothécaires, au comportement en matière de remboursement anticipé lié aux prêts à taux fixe, au comportement en matière de remboursement des dépôts à terme et au profil de taux et d'échéance des dépôts sans échéance. Toutes les hypothèses sont formulées de façon empirique en fonction des comportements passés des clients et des prix des produits antérieurs, en plus de tenir compte des changements plausibles à venir. La Gestion des risques du Groupe surveille de façon indépendante les modèles et les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire
Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 p.b. des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres prévus sur une période de 12 mois, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Dans le cas de scénarios de baisse des taux, des taux planchers sont appliqués pour éviter que l'évaluation de la valeur économique des capitaux propres et les niveaux des taux du marché des simulations du revenu net d'intérêt ne tombent sous un seuil moyen minimal de moins de 25 p.b. pour toutes les principales monnaies. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les positions du bilan et hors bilan actuelles, lesquelles peuvent changer avec le temps en réaction aux activités commerciales et aux mesures prises par la direction.

Risque de marché – Évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire* **Tableau 51**

	31 octobre 2022						31 octobre 2021	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (1)				
(en millions de dollars canadiens)	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)
Incidence avant impôt d'une :								
augmentation des taux de 100 p.b.	**(1 332)$**	**(568)$**	**(1 900)$**	**547 $**	**234 $**	**781 $**	(2 009)$	929 $
diminution des taux de 100 p.b.	**1 269**	**440**	**1 709**	**(598)**	**(241)**	**(839)**	1 537	(921)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2022.
(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Au 31 octobre 2022, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 839 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, contre 921 millions l'exercice précédent. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 1 900 millions de dollars sur la valeur économique de nos capitaux propres, contre 2 009 millions il y a un an. La variation d'un exercice à l'autre de la sensibilité du revenu net d'intérêt et de la valeur économique des capitaux propres reflète les activités de couverture supplémentaires. L'incidence des activités de couverture sur la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres a été plus que compensée par l'effet de la hausse des taux d'intérêt. Au cours de 2022, le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs
Titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Au 31 octobre 2022, les titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global que nous détenions s'établissaient à 93 milliards de dollars, contre 78 milliards au 31 octobre 2021. Nous détenons des titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global principalement à des fins de placement, ainsi que de gestion du risque de liquidité et de couverture du risque de taux d'intérêt liés à nos activités bancaires autres que de négociation dans notre bilan. Au 31 octobre 2022, notre portefeuille de titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global était sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, les autres éléments du résultat global pouvant ainsi subir l'incidence d'une variation de valeur avant impôt de 6 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements. Le portefeuille nous exposait également au risque lié aux écarts de taux, lequel représentait une variation de valeur avant impôt de 16 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur découlant de l'élargissement d'un point de base des écarts de taux. La valeur des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pris en compte dans nos évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire au 31 octobre 2022 s'établissait à 90 milliards de dollars. Nos titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprenaient également des positions en capitaux propres de 1 milliard de dollars au 31 octobre 2022, contre 1 milliard un an plus tôt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation
Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison des activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également considérablement exposés à la livre sterling et à l'euro, du fait de nos activités dans ces monnaies à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait accroître ou contracter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de participation qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de

la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Le cas échéant, nous choisissons d'appliquer à leur égard la comptabilité de couverture. Ces dérivés sont pris en compte dans nos évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et dans d'autres évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ainsi que pour les activités de financement et d'investissement. Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Nous utilisons également des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales, qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros.

Pour plus de détails sur l'application de la comptabilité de couverture et l'utilisation de dérivés aux fins des activités de couverture, se reporter aux notes 2 et 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan
Les tableaux ci-après illustrent le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ce qui illustre la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan — **Tableau 52**

	Au 31 octobre 2022			
		Évaluation du risque de marché		
(en millions de dollars canadiens)	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	Risque principal lié aux activités autres que de négociation
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	72 397 $	– $	72 397 $	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	108 011	84 468	23 543	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	148 205	137 293	10 912	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	170 018	–	170 018	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	317 845	264 665	53 180	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	549 751	6 128	543 623	Taux d'intérêt
Prêts de gros	273 967	8 558	265 409	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(3 753)	–	(3 753)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	2 638	–	2 638	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	154 439	151 244	3 195	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	109 629	8 826	100 803	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	14 072			
Total de l'actif	1 917 219 $	661 182 $	1 241 965 $	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 208 814 $	141 319 $	1 067 495 $	Taux d'intérêt
Passif des fonds distincts	2 638	–	2 638	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 511	35 511	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	273 947	248 712	25 235	Taux d'intérêt
Dérivés	153 491	139 406	14 085	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	102 881	10 594	92 287	Taux d'intérêt
Débentures subordonnées	10 025	–	10 025	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	21 737			
Total du passif	1 809 044 $	575 542 $	1 211 765 $	
Total des capitaux propres	108 175			
Total du passif et des capitaux propres	1 917 219 $			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions, aux exigences supplémentaires liées au risque et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.
(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances® et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.
(3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs.
(4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021			
		Évaluation du risque de marché		
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	Risque principal lié aux activités autres que de négociation
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	113 846 $	– $	113 846 $	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	79 638	56 896	22 742	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	139 240	127 259	11 981	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	145 484	–	145 484	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	307 903	265 011	42 892	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	503 598	9 231	494 367	Taux d'intérêt
Prêts de gros	218 066	9 685	208 381	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(4 089)	–	(4 089)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	2 666	–	2 666	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	95 541	92 829	2 712	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	92 157	8 615	83 542	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	12 273			
Total de l'actif	1 706 323 $	569 526 $	1 124 524 $	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 100 831 $	136 927 $	963 904 $	Taux d'intérêt
Passif des fonds distincts	2 666	–	2 666	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 841	37 841	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	262 201	236 146	26 055	Taux d'intérêt
Dérivés	91 439	89 290	2 149	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	87 084	8 528	78 556	Taux d'intérêt
Débentures subordonnées	9 593	–	9 593	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	15 906			
Total du passif	1 607 561 $	508 732 $	1 082 923 $	
Total des capitaux propres	98 762			
Total du passif et des capitaux propres	1 706 323 $			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions, aux exigences supplémentaires liées au risque et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances® et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

(3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous procurer les liquidités suffisantes pour satisfaire aux engagements courants et éventuels en temps normal et en période de crise. Afin d'atteindre cet objectif, nous nous sommes dotés d'un cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif et d'une politique de mise en gage. Nous utilisons aussi plusieurs stratégies d'atténuation des risques de liquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque admissible en fonction de notre appétit pour le risque et les coûts engagés pour atténuer ce risque;
- le maintien d'un vaste accès à des sources de financement, ce qui signifie notamment le maintien et l'accroissement d'un volume fiable de dépôts de base de clients, ainsi qu'un accès continu à des sources diversifiées de financement de gros;
- un programme exhaustif de simulations de crise touchant les liquidités, un plan d'urgence, de reprise et de résolution de problèmes, ainsi qu'un processus de suivi permettant d'assurer que nous disposons d'un volume suffisant de titres négociables non grevés et de la capacité avérée de monétiser des catégories d'actif précises;
- la gouvernance des activités de mise en gage au moyen de limites et de réserves d'actifs liquides en vue d'éventuelles activités de mise en gage;
- l'utilisation de données granulaires, en temps opportun, aux fins de l'évaluation des risques;
- le recours à un processus transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts;
- l'emploi de notre modèle de gouvernance en trois lignes de défense.

Contrôle des risques
Nos objectifs, politiques, modèles et méthodes en matière de gestion du risque de liquidité sont revus régulièrement et mis à jour en fonction de l'évolution des conditions de marché et de la composition des activités, ce qui signifie notamment s'assurer de leur conformité à l'évolution du cadre réglementaire local. Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de l'exécution de notre stratégie. Le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure largement dans les limites de notre appétit pour le risque.

Le Conseil approuve annuellement l'appétit pour le risque de liquidité de l'entreprise recommandé par le Comité de gestion des risques du Conseil. Ce dernier revoit l'appétit pour le risque de liquidité et formule des recommandations à cet égard, et approuve le cadre de gestion du risque de liquidité. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et le Comité actif-passif revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité consolidée. Le Comité de gestion des risques du Groupe, le Comité d'examen de la politique et/ou le Comité actif- passif assurent également l'examen des documents sur la position de liquidité préparés à l'intention du Conseil ou de ses comités.

- Le Comité d'examen de la politique approuve la politique de gestion du risque de liquidité, qui énonce les éléments de contrôle minimaux du risque en fonction de l'appétit pour le risque et du cadre de gestion du risque de liquidité approuvés par le Conseil, et la politique de mise en gage, qui définit les exigences et les pouvoirs en ce qui a trait à la gestion de nos activités de mise en gage.
- Le Comité actif-passif approuve annuellement le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise et assure l'encadrement et l'orientation stratégiques de la Trésorerie générale, ainsi que d'autres fonctions et secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion des liquidités.

Ces politiques s'appuient sur des directives visant les activités, les services et les produits permettant de mettre en œuvre les éléments de contrôle comme les paramètres, les méthodologies, ainsi que les limites et pouvoirs en matière de gestion qui régissent l'évaluation et la gestion des liquidités. Nous avons aussi recours à des simulations de crise pour évaluer la robustesse du cadre de contrôle et étayer les plans d'urgence relatifs aux liquidités.

Évaluation du risque

Nous mesurons le risque de liquidité à partir d'hypothèses fondées sur un scénario que nous appliquons à nos actifs et passifs et aux engagements hors bilan, de manière à établir les profils relatifs aux flux de trésorerie prévus sur divers horizons temporels. Par exemple, les obligations d'État peuvent généralement être converties rapidement et aisément en trésorerie sans perte de valeur importante, et ce, quelle que soit leur échéance contractuelle. De même, bien que les dépôts fondés sur des relations puissent, sur une base contractuelle, être immédiatement retirés, leurs soldes peuvent constituer, dans les faits et selon divers facteurs, tels que la nature du client et leur utilisation prévue, une source de financement relativement stable. Nous passons en revue et confirmons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin de nous assurer qu'elles cadrent avec le contexte opérationnel, la conjoncture économique et les conditions du marché, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques du secteur qui sont généralement reconnues.

Afin de gérer le risque de liquidité en fonction de notre appétit pour le risque, nous établissons des limites relatives à divers paramètres compte tenu d'une gamme d'horizons temporels et de degrés de gravité des périodes de tensions, puis élaborons des plans d'urgence, de reprise et de résolution des problèmes. Nos activités aux fins de la mesure et du contrôle du risque de liquidité sont divisées en trois catégories, comme suit :

Risque de liquidité structurel (long terme)
Pour encadrer nos activités de financement de gros à terme garanti et non garanti, nous avons recours à la fois à des paramètres internes et à des paramètres d'organismes de réglementation qui servent à gérer et à contrôler la concordance structurelle entre les actifs illiquides à long terme et le financement à plus long terme provenant d'investisseurs de gros ainsi que les dépôts de base.

Risque de liquidité stratégique (court terme)
Pour gérer les risques immédiats liés aux flux de trésorerie auxquels nous pouvons être exposés en période de tensions, nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets à court terme afin de gérer le risque inhérent aux principales unités, filiales et devises, et nous procédons à des évaluations par simulation de crise. Nos positions liées aux flux de trésorerie nets sont établies par l'application d'hypothèses et de paramètres internes aux flux de trésorerie connus et prévus qui sont associés à tous les principaux actifs non grevés, aux passifs et aux activités hors bilan. Les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également le risque de liquidité stratégique en respectant les normes d'organismes de réglementation pertinentes, comme le ratio de liquidité à court terme.

Risque de liquidité éventuel
Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions ainsi que les interventions que nous prévoyons mettre de l'avant. Notre plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise, que la Trésorerie générale maintient et administre, a été élaboré afin de guider les mesures que nous pourrions prendre en cas de crise de liquidité. Sous la gouverne de la Trésorerie générale, des équipes affectées à la gestion des crises de liquidité, à l'échelle régionale ou à celle de l'entreprise, se réunissent régulièrement afin d'évaluer nos liquidités et d'approuver le plan d'urgence relatif aux liquidités et, en période de tensions, fournissent de précieux renseignements aux fonctions de première ligne et de gestion des risques en guise de soutien au processus de gestion des crises. Ces équipes comprennent des membres des principaux secteurs d'exploitation, de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Finances, Exploitation et Communications, qui sont des spécialistes en la matière.

Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, permettent d'évaluer notre exposition prospective à des événements systémiques et à des événements touchant RBC. Ces tests couvrent une période s'échelonnant sur plusieurs semaines. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios tiennent compte de révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées.

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet de déterminer les besoins éventuels en matière de financement (p. ex., les prélèvements sur les lignes de crédit et de liquidités engagées, l'accroissement des garanties requises et les retraits de dépôts) et les sources (p. ex., les ventes d'actifs liquides en cas d'urgence et la capacité supplémentaire de financement de gros) en fonction de différents scénarios de crise. Par conséquent, il permet d'établir les exigences liées à nos portefeuilles d'actifs liquides non grevés réservés.

Nos portefeuilles d'actifs liquides non grevés se composent d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides assortis de notations élevées, de conventions de revente à un jour de titres d'État et de dépôts auprès de banques centrales. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des critères minimaux en matière de qualité des actifs et, le cas échéant, à d'autres critères d'admissibilité (p. ex., des critères en matière d'échéance, de diversification et d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales) de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités supplémentaires au besoin. Ces titres, lorsqu'ils sont ajoutés aux autres actifs liquides non grevés que nous détenons par suite d'activités sur les marchés financiers ou autres, enrichissent notre réserve de liquidités et sont pris en compte dans les informations sur les charges grevant les actifs qui sont fournies ci-après.

Réserve de liquidités et charges grevant les actifs

Les tableaux ci-après présentent des sommaires de notre réserve de liquidités ainsi que des charges grevant nos actifs. Dans les deux tableaux, les actifs non grevés représentent, à différents degrés, une source de financement à laquelle nous avons accès. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non. Les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par la banque qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., ils sont affectés au maintien d'une réserve obligatoire ou au respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, ainsi qu'au maintien de l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres qui ont été reçus en garantie dans le cadre de transactions de financement de titres et sur dérivés, et qui sont grevés d'une seconde charge lorsque cela est autorisé (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité puisqu'ils ne peuvent être grevés d'une seconde charge; et iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui d'entités de financement à terme structuré. Conformément à notre cadre et à notre politique en matière de gestion des liquidités, les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités.

Réserve de liquidités

Notre réserve de liquidités est constituée d'actifs liquides non grevés disponibles. Notre capacité inutilisée en matière de financement de gros, laquelle est évaluée régulièrement, pourrait constituer une autre source de liquidités pour atténuer des périodes de tensions, mais nous ne la prenons pas en considération pour le calcul de la réserve de liquidités. De même, sont également exclus du calcul de la réserve de liquidités les facilités de crédit non engagées et inutilisées consenties par des banques centrales auxquelles nous pouvons accéder sous réserve de certaines conditions préalables établies par les diverses banques centrales (p. ex., la Banque du Canada, la Réserve fédérale, la Banque d'Angleterre et la Banque de France), ainsi que les montants admissibles à titre de garanties auprès de la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) et d'une Federal Home Loan Bank (FHLB).

Réserve de liquidités — Tableau 53

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022				
	Actifs liquides détenus par la banque	**Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés**	**Total des actifs liquides**	**Actifs liquides grevés**	**Actifs liquides non grevés**
Trésorerie et dépôts auprès de banques	**180 408 $**	**– $**	**180 408 $**	**3 601 $**	**176 807 $**
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	**246 916**	**326 089**	**573 005**	**373 893**	**199 112**
Autres titres	**110 057**	**119 129**	**229 186**	**135 349**	**93 837**
Autres actifs liquides (2)	**42 090**	**–**	**42 090**	**40 318**	**1 772**
Total des actifs liquides	**579 471 $**	**445 218 $**	**1 024 689 $**	**553 161 $**	**471 528 $**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès de banques	193 484 $	– $	193 484 $	3 405 $	190 079 $
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	214 326	313 732	528 058	357 927	170 131
Autres titres	114 692	115 396	230 088	132 360	97 728
Autres actifs liquides (2)	27 600	–	27 600	25 981	1 619
Total des actifs liquides	550 102 $	429 128 $	979 230 $	519 673 $	459 557 $

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Banque Royale du Canada	**186 855 $**	233 342 $
Succursales à l'étranger	**90 910**	68 567
Filiales	**193 763**	157 648
Total des actifs liquides non grevés	**471 528 $**	459 557 $

(1) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).
(2) Le montant des actifs liquides grevés représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout l'activité bancaire courante des clients, alors que les portefeuilles d'actifs liquides reflètent les variations des soldes des dépôts et des prêts, ainsi que les activités des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie, secteurs où les stratégies commerciales et les opérations des clients peuvent également influer sur les soldes de la réserve de liquidités. La réserve de liquidités est également tributaire de la Trésorerie générale puisque, dans le cadre des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce sont les réserves qui permettent d'absorber les écarts entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement d'activités.

2022 par rapport à 2021
Le total des actifs liquides non grevés s'est accru de 12 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de l'augmentation des titres au bilan, ce qui reflète la hausse des niveaux des dépôts et de financement de gros.

Charges grevant les actifs
Le tableau ci-dessous présente un aperçu des montants figurant au bilan et des montants hors bilan au titre de la trésorerie, des titres et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent aussi être monétisés, mais cela nécessite un plus long délai d'exécution que pour les titres négociables. Au 31 octobre 2022, nos actifs non grevés et pouvant être donnés en garantie représentaient 24 % du total de l'actif (26 % au 31 octobre 2021).

Charges grevant les actifs — Tableau 54

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022 – Actifs grevés – Donnés en garantie	Actifs grevés – Autres (1)	Actifs non grevés – Pouvant être donnés en garantie (2)	Actifs non grevés – Autres (3)	Total	31 octobre 2021 – Actifs grevés – Donnés en garantie	Actifs grevés – Autres (1)	Actifs non grevés – Pouvant être donnés en garantie (2)	Actifs non grevés – Autres (3)	Total
Trésorerie et dépôts auprès de banques	– $	3 601 $	176 807 $	– $	180 408 $	– $	3 405 $	190 079 $	– $	193 484 $
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction	62 941	–	91 738	3 303	157 982	56 602	–	87 311	3 633	147 546
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	7 996	–	162 022	–	170 018	12 055	–	133 429	–	145 484
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (4)	456 292	21 709	9 192	3 409	490 602	437 408	18 310	17 436	5 343	478 497
Prêts										
Prêts de détail										
Titres hypothécaires	28 208	–	27 263	–	55 471	29 370	–	30 778	–	60 148
Prêts hypothécaires	62 905	–	26 696	273 724	363 325	46 699	–	29 858	243 627	320 184
Prêts autres qu'hypothécaires	6 066	–	–	124 889	130 955	3 213	–	8 110	111 943	123 266
Prêts de gros	–	–	9 119	264 848	273 967	–	–	–	218 066	218 066
Correction de valeur pour pertes sur prêts	–	–	–	(3 753)	(3 753)	–	–	–	(4 089)	(4 089)
Actif net des fonds distincts	–	–	–	2 638	2 638	–	–	–	2 666	2 666
Autres										
Dérivés	–	–	–	154 439	154 439	–	–	–	95 541	95 541
Autres (5)	40 318	–	1 772	81 611	123 701	25 981	–	1 619	76 830	104 430
Total de l'actif	664 726 $	25 310 $	504 609 $	905 108 $	2 099 753 $	611 328 $	21 715 $	498 620 $	753 560 $	1 885 223 $

(1) Inclut les actifs qui ne peuvent pas être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.
(2) Représente les actifs qui peuvent être facilement donnés en garantie, dont les titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre de la *Loi nationale sur l'habitation*, nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB, ainsi que les prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons et que nous avons déposés en garantie auprès de la FRBNY.
(3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme facilement disponibles.
(4) Inclut les actifs liquides détenus par la banque et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de transactions sur dérivés et de prêts sur marges. Comprend des garanties de 22 milliards de dollars (18 milliards au 31 octobre 2021) reçues dans le cadre d'opérations de revente qui ne peuvent pas être redonnées en gage dans leur forme juridique actuelle.
(5) Le montant des actifs donnés en garantie représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position de liquidité structurelle.

Profil des dépôts et du financement

Au 31 octobre 2022, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts commerciaux, s'établissaient à 819 milliards de dollars, ou 54 % du total du financement (771 milliards, ou 55 %, au 31 octobre 2021). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation de ces actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

La dette à long terme de premier rang émise par la banque depuis le 23 septembre 2018, inclusivement, ayant une échéance initiale supérieure à 400 jours et étant négociable, sous réserve de certaines exceptions, est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques canadiennes. Aux termes de ce régime, si le surintendant des institutions financières détermine qu'une banque pourrait ne plus être viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances, lorsque ce dernier juge qu'il en va de l'intérêt du public, ordonner que la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) convertisse une partie ou la totalité de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Au 31 octobre 2022, la valeur nominale des titres d'emprunt à long terme émis et en cours qui étaient assujettis à la conversion en vertu du régime de recapitalisation interne s'élevait à 85 milliards de dollars (53 milliards au 31 octobre 2021).

Pour plus de détails sur notre financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-après.

Émission de titres d'emprunt à long terme

En 2022, nous avons de nouveau profité de taux et d'un accès au financement de gros non garanti avantageux. Nous avons émis, soit directement, soit par l'entremise de nos filiales, du financement à long terme non garanti de 43 milliards de dollars dans diverses monnaies et sur divers marchés.

Nous utilisons principalement des programmes de titrisation de créances hypothécaires résidentielles et de créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de la gestion des liquidités ainsi que des actifs et passifs. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les titres adossés à des créances sur cartes de crédit.

Par rapport à 2021, nos titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus ont diminué de 190 millions de dollars. Nos obligations sécurisées et nos créances sur cartes de crédit titrisées ont respectivement augmenté de 10 milliards de dollars et de 3 milliards.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Sources de financement à long terme*(1) — **Tableau 55**

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022	Aux 31 octobre 2021
Financement à long terme non garanti	**119 241 $**	89 447 $
Financement à long terme garanti	**68 953**	56 688
Débentures subordonnées	**10 639**	9 620
	198 833 $	155 755 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2022.
(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre au moment qui convient les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes enregistrés d'émission de titres d'emprunt à long terme. Le tableau ci-après présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique — **Tableau 56**

Canada	États-Unis	Europe/Asie
• Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars	• Prospectus préalable de base aux États-Unis – 50 milliards de dollars US	• Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US • Programme mondial d'obligations sécurisées – 75 milliards d'euros • Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de premier rang canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires aux termes du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada), d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse de financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-après, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit. Le maintien de notations concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par monnaie d'émission

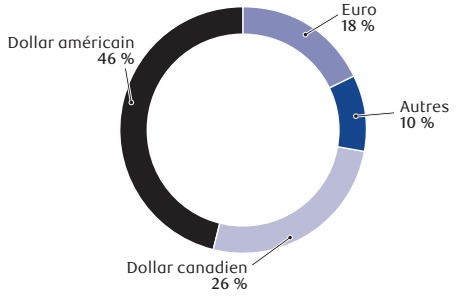

(1) Comprend du financement a long terme non garanti et garanti ayant une duree a l'echeance initiale superieure a un an.

Composition du financement de la dette à long term (1) – par produit

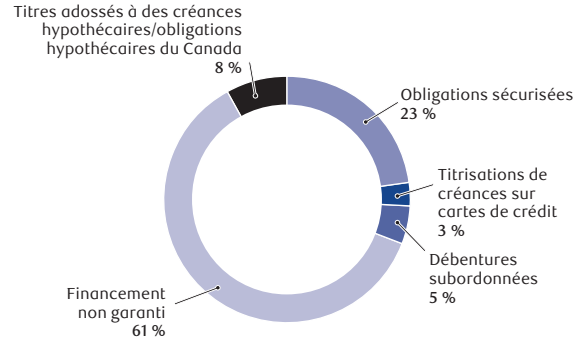

(1) Comprend du financement a long terme non garanti et garanti ayant une duree a l'echeance initiale superieure a un an.

Le tableau ci-après montre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance.

Composition du financement de gros (1) — Tableau 57

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	5 758 $	34 $	311 $	1 766 $	7 869 $	– $	– $	7 869 $
Certificats de dépôt et papier commercial	9 482	16 575	23 676	39 674	89 407	–	–	89 407
Papier commercial adossé à des actifs (3)	3 488	2 373	6 646	722	13 229	–	323	13 552
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4)	375	5 968	2 846	13 189	22 378	19 108	48 556	90 042
Obligations structurées non garanties de premier rang (5)	404	721	2 136	4 091	7 352	2 363	9 898	19 613
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 238	421	2 614	4 273	2 402	9 697	16 372
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6)	–	1 016	1 960	2 838	5 814	4 575	42 194	52 583
Passif subordonné	60	–	–	110	170	1 483	8 986	10 639
Autres (7)	7 241	2 934	8 673	4 387	23 235	10 219	409	33 863
Total	26 808 $	30 859 $	46 669 $	69 391 $	173 727 $	40 150 $	120 063 $	333 940 $
Comprend :								
– Financement garanti	9 030 $	6 641 $	15 367 $	7 536 $	38 574 $	6 977 $	52 605 $	98 156 $
– Financement non garanti	17 778	24 218	31 302	61 855	135 153	33 173	67 458	235 784

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	5 202 $	– $	– $	– $	5 202 $	– $	– $	5 202 $
Certificats de dépôt et papier commercial	7 118	17 013	19 046	27 053	70 230	918	–	71 148
Papier commercial adossé à des actifs (3)	2 378	2 563	4 076	3 697	12 714	–	–	12 714
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4)	27	939	8 944	2 622	12 532	16 296	37 617	66 445
Obligations structurées non garanties de premier rang (5)	118	825	817	714	2 474	2 914	5 879	11 267
Titrisation de prêts hypothécaires	–	354	1 302	917	2 573	4 260	9 729	16 562
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6)	–	847	495	5 189	6 531	6 087	27 521	40 139
Passif subordonné	–	–	–	188	188	165	9 267	9 620
Autres (7)	6 637	2 194	1 448	827	11 106	7 531	466	19 103
Total	21 480 $	24 735 $	36 128 $	41 207 $	123 550 $	38 171 $	90 479 $	252 200 $
Comprend :								
– Financement garanti	8 467 $	4 017 $	6 108 $	9 803 $	28 395 $	10 347 $	37 695 $	76 437 $
– Financement non garanti	13 013	20 718	30 020	31 404	95 155	27 824	52 784	175 763

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.
(2) Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons aux banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).
(3) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.
(4) Inclut les billets de dépôt.
(5) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.
(6) Inclut les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires.
(7) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 6 038 millions de dollars (7 020 millions au 31 octobre 2021), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 5 805 millions (3 798 millions au 31 octobre 2021), d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 12 411 millions (8 285 millions au 31 octobre 2021) et des avances d'une FHLB (garanties) de 9 609 millions (néant au 31 octobre 2021).

Notations
Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau ci-après présente nos principales notations.

Notations (1) — **Tableau 58**

	Au 29 novembre 2022			
	Dette à court terme	**Dette à long terme de premier rang existante** (2)	**Dette à long terme de premier rang** (3)	**Perspective**
Moody's (4)	**P-1**	**Aa1**	**A1**	**stable**
Standard & Poor's (5)	**A-1+**	**AA-**	**A**	**stable**
Fitch Ratings (6)	**F1+**	**AA**	**AA-**	**stable**
DBRS (7)	**R-1 (élevée)**	**AA (élevée)**	**AA**	**stable**

(1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente, ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
(2) Comprend la dette à long terme de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 ainsi que celle émise à cette date ou par la suite, laquelle est ignorée aux fins du régime de recapitalisation interne.
(3) Comprend la dette à long terme de premier rang émise le 23 septembre 2018 ou après cette date, laquelle peut être convertie aux termes du régime de recapitalisation interne.
(4) Le 27 janvier 2022, Moody's a relevé les notations et les évaluations de notre dette à long terme et confirmé les notations de notre dette à court terme. Par suite de ces révisions, notre perspective est stable. Cette dernière révision met fin à l'examen entrepris par Moody's le 7 octobre 2021 en vue de la mise à jour de nos notations.
(5) Le 13 mai 2022, Standard & Poor's a confirmé nos notations avec une perspective stable.
(6) Le 11 juillet 2022, Fitch Ratings a confirmé nos notations avec une perspective stable.
(7) Le 13 mai 2022, DBRS a confirmé nos notations avec une perspective stable.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations
Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après présente les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que les positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations — **Tableau 59**

	Aux					
	31 octobre 2022			31 octobre 2021		
(en millions de dollars canadiens)	**Révision à la baisse de 1 cran**	**Révision à la baisse de 2 crans**	**Révision à la baisse de 3 crans**	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	**236 $**	**146 $**	**304 $**	312 $	112 $	140 $
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	**38**	**21**	**25**	157	13	–

(1) Comprend les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Modèle commun de déclaration du ratio de liquidité à court terme (1) — **Tableau 60**

	Pour les trimestres clos le 31 octobre 2022	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Valeur non pondérée totale (moyenne)** (2)	**Valeur pondérée totale (moyenne)**
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité		**364 478 $**
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	**375 324 $**	**34 797 $**
Dépôts stables (3)	**127 692**	**3 831**
Dépôts moins stables	**247 632**	**30 966**
Financement de gros non garanti, dont :	**431 484**	**201 688**
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives (4)	**180 787**	**43 066**
Dépôts non opérationnels	**220 941**	**128 866**
Dettes non garanties	**29 756**	**29 756**
Financement de gros garanti		**31 881**
Exigences supplémentaires, dont :	**334 060**	**78 395**
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	**75 312**	**21 750**
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	**10 214**	**10 214**
Facilités de crédit et de liquidité	**248 534**	**46 431**
Autres obligations de financement contractuelles (5)	**22 080**	**22 080**
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	**710 472**	**11 498**
Total des sorties de trésorerie		**380 339 $**
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	**286 914 $**	**50 441 $**
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	**15 716**	**9 934**
Autres entrées de trésorerie	**28 346**	**28 346**
Total des entrées de trésorerie		**88 721 $**
		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		**364 478 $**
Total des sorties de trésorerie nettes		**291 618**
Ratio de liquidité à court terme		**125 %**

	le 31 juillet 2022
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité	353 406 $
Total des sorties de trésorerie nettes	287 871
Ratio de liquidité à court terme	123 %

(1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 correspond à une moyenne de 62 positions quotidiennes.

(2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnelles, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.

(3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.

(4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.

(5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.

(6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidité à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité et qui tient compte de la composition des activités et des actifs ainsi que des capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie permettent de nous assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 89 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales ou des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, et sont classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et la prorogation des engagements de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Quatrième trimestre de 2022 par rapport au troisième trimestre de 2022

La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 octobre 2022 s'est établie à 125 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 73 milliards de dollars, comparativement à 123 % et à un excédent d'environ 66 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme a crû par rapport au trimestre précédent, car la progression des prêts a été plus que neutralisée par une augmentation du volume et la modification de la composition des dépôts de clients, ainsi que par les émissions de produits de financement à terme.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des liquidités à long terme disponibles par rapport au montant des liquidités à long terme requises. Le ratio de liquidité à long terme minimal réglementaire exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le montant du financement stable disponible désigne la part des fonds propres et des passifs censée être fiable à l'horizon temporel pris en compte aux fins du ratio de liquidité à long terme, à savoir un an. Le montant du financement stable requis est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs détenus par la banque et de celles de ses positions hors bilan.

Le BSIF exige que les banques canadiennes d'importance systémique intérieure communiquent leur ratio de liquidité à long terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle. Les montants indiqués dans le présent modèle de déclaration sont déterminés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et ne sont pas nécessairement conformes aux exigences de classement des IFRS.

Modèle de déclaration courant du ratio de liquidité à long terme (1) — Tableau 61

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2022				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle (2)				
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à moins de 1 an	1 an et plus	Valeur pondérée
Élément de financement stable disponible					
Fonds propres :	108 053 $	– $	– $	9 608 $	117 661 $
Fonds propres réglementaires	108 053	–	–	9 608	117 661
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises :	326 492	71 417	37 631	32 190	431 963
Dépôts stables (3)	106 488	32 742	20 284	14 246	165 785
Dépôts moins stables	220 004	38 675	17 347	17 944	266 178
Financement de gros :	312 346	438 928	79 690	121 004	340 812
Dépôts opérationnels (4)	186 282	–	–	–	93 141
Autres financements de gros	126 064	438 928	79 690	121 004	247 671
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants (5)	–	3 298	4 950	21 456	–
Autres passifs :	41 545		214 175		14 020
Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme			34 934		
Tous autres passifs et fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	41 545	164 329	1 785	13 127	14 020
Total du financement stable disponible					904 456 $
Élément de financement stable exigé					
Total des actifs liquides de haute qualité du ratio de liquidité à long terme					38 537 $
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	1 403	–	–	701
Prêts et titres productifs :	198 407	295 131	107 266	507 939	661 461
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	–	111 525	15 189	15	14 312
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs non garantis à des institutions financières	4 000	99 000	26 949	26 099	54 587
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts de détail et prêts aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, y compris :	121 583	63 827	30 277	156 711	279 382
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	–	843	691	3 181	2 834
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	38 539	17 969	33 986	298 856	259 881
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	38 539	17 952	33 951	297 918	259 057
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les actifs liquides de haute qualité, y compris les titres de participation négociés en Bourse	34 285	2 810	865	26 258	53 299
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants (5)	–	3 298	4 950	21 456	–
Autres actifs :	1 772		300 342		81 558
Produits de base physiques, y compris l'or	1 772				1 506
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale			26 604		22 613
Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme			26 795		–
Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée			70 722		3 536
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	–	123 852	8	52 361	53 903
Éléments hors bilan			711 922		26 997
Total du financement stable exigé					809 254 $
Ratio de liquidité à long terme (%)					112 %

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 juillet 2022
	Valeur pondérée
Total du financement stable disponible	884 887 $
Total du financement stable exigé	784 537
Ratio de liquidité à long terme (%)	113 %

(1) Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB.

(2) Les totaux des rangées suivantes englobent les catégories d'échéances résiduelles de moins de 6 mois, de 6 mois à moins de 1 an et de 1 an et plus, conformément aux exigences du modèle de déclaration courant prescrit par le BSIF : Autres passifs, Passifs d'instruments dérivés du ratio de liquidité à court terme, Autres actifs, Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale, Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme, Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée et Éléments hors bilan.

(3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.

(4) Les dépôts opérationnels de clients, qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises, constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.

(5) Les actifs et passifs interdépendants représentent le passif des titres hypothécaires garantis par la *Loi nationale sur l'habitation*, y compris les passifs découlant des opérations relatives au programme des obligations hypothécaires du Canada et des prêts hypothécaires grevés correspondants.

Le financement stable disponible est composé principalement d'un portefeuille diversifié de dépôts de détail et de dépôts d'entreprises, de fonds propres, ainsi que de passifs liés au financement de gros à long terme. Le financement stable exigé est principalement lié au portefeuille de prêts hypothécaires et de prêts de la banque, aux prêts à des institutions financières garantis et, dans une moindre mesure, à d'autres actifs moins liquides. Le ratio de liquidité à long terme ne tient pas compte de la capacité de financement inutilisée sur le marché présumément disponible pour la banque.

Le volume et la composition du financement stable disponible font l'objet d'une gestion active visant à optimiser notre position de financement structurel et à atteindre les objectifs en matière de ratio de liquidité à long terme. Notre ratio de liquidité à long terme est géré conformément à notre cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif.

Quatrième trimestre de 2022 par rapport au troisième trimestre de 2022

Au 31 octobre 2022, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 112 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 95 milliards de dollars, comparativement à 113 % et à un excédent d'environ 100 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme est resté relativement stable par rapport au trimestre précédent, la croissance des prêts et des titres ayant été contrebalancée par l'émission de produits de financement à terme et l'augmentation des dépôts des clients.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (p. ex., le coût amorti ou la juste valeur), à la date de clôture. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source d'information aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation du risque.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan — Tableau 62

	Au 31 octobre 2022									
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	177 946 $	2 $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	2 460 $	180 408 $
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	86 491	592	71	8	–	104	170	8 710	52 059	148 205
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	3 250	7 490	7 390	3 537	4 873	12 303	50 979	79 387	809	170 018
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	122 836	76 590	58 750	19 246	17 212	1 131	–	–	22 080	317 845
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	31 203	21 795	29 253	39 919	34 658	150 826	348 411	75 091	88 809	819 965
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 632	6 235	5	–	–	–	–	–	(45)	17 827
Dérivés	13 100	19 753	10 184	7 004	6 009	20 709	36 081	41 571	28	154 439
Autres actifs financiers	48 485	1 964	1 666	199	457	246	231	2 364	3 025	58 637
Total des actifs financiers	494 943	134 421	107 319	69 913	63 209	185 319	435 872	207 123	169 225	1 867 344
Autres actifs non financiers	6 744	1 609	196	(357)	2 647	1 691	2 510	5 192	29 643	49 875
Total de l'actif	501 687 $	136 030 $	107 515 $	69 556 $	65 856 $	187 010 $	438 382 $	212 315 $	198 868 $	1 917 219 $
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	91 052 $	56 920 $	52 671 $	64 685 $	83 220 $	39 327 $	60 161 $	18 500 $	645 195 $	1 111 731 $
Emprunts garantis	4 343	6 271	7 365	2 007	4 626	6 059	15 400	7 824	–	53 895
Obligations sécurisées	–	1 016	1 960	1 993	–	3 839	28 692	5 688	–	43 188
Autres										
Acceptations	11 632	6 235	5	–	–	–	–	–	–	17 872
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 511	–	–	–	–	–	–	–	–	35 511
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	211 929	35 600	7 743	1 055	313	946	–	–	16 361	273 947
Dérivés	13 096	22 073	10 994	7 097	5 244	20 135	34 226	40 626	–	153 491
Autres passifs financiers	57 152	1 390	1 353	656	958	892	2 378	11 411	1 117	77 307
Débentures subordonnées	–	–	–	110	–	–	1 881	8 034	–	10 025
Total des passifs financiers	424 715	129 505	82 091	77 603	94 361	71 198	142 738	92 083	662 673	1 776 967
Autres passifs non financiers	1 021	6 585	298	156	178	1 046	1 073	12 357	9 363	32 077
Titres de participation	–	–	–	–	–	–	–	–	108 175	108 175
Total du passif et des capitaux propres	425 736 $	136 090 $	82 389 $	77 759 $	94 539 $	72 244 $	143 811 $	104 440 $	780 211 $	1 917 219 $
Éléments hors bilan										
Garanties financières	545 $	2 211 $	3 745 $	3 274 $	3 446 $	1 415 $	4 550 $	1 068 $	37 $	20 291 $
Engagements de crédit	7 016	6 879	14 184	21 094	17 133	49 135	193 990	19 269	4 516	333 216
Autres engagements liés au crédit	1 934	1 135	1 674	1 448	1 469	541	520	85	90 821	99 627
Autres engagements	24	11	16	16	16	60	136	187	849	1 315
Total des éléments hors bilan	9 519 $	10 236 $	19 619 $	25 832 $	22 064 $	51 151 $	199 196 $	20 609 $	96 223 $	454 449 $

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.

(3) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	190 995 $	2 $	1 $	– $	– $	– $	– $	– $	2 486 $	193 484 $
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	67 655	46	87	41	6	20	169	9 845	61 371	139 240
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	7 220	4 811	5 546	5 832	5 514	22 368	31 393	62 289	511	145 484
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	104 301	89 612	51 664	22 982	16 987	98	–	–	22 259	307 903
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	28 517	21 630	26 094	31 910	26 921	139 050	298 659	62 215	82 579	717 575
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	12 654	7 209	5	–	–	5	–	–	(75)	19 798
Dérivés	5 325	10 788	4 318	4 334	3 005	10 139	17 890	39 733	9	95 541
Autres actifs financiers	33 149	1 523	1 942	145	135	270	277	2 044	3 351	42 836
Total des actifs financiers	449 816	135 621	89 657	65 244	52 568	171 950	348 388	176 126	172 491	1 661 861
Autres actifs non financiers	6 079	1 681	164	217	185	1 957	2 377	5 898	25 904	44 462
Total de l'actif	455 895 $	137 302 $	89 821 $	65 461 $	52 753 $	173 907 $	350 765 $	182 024 $	198 395 $	1 706 323 $
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	82 183 $	44 058 $	56 519 $	36 342 $	35 792 $	30 625 $	45 745 $	18 320 $	661 924 $	1 011 508 $
Emprunts garantis	2 442	4 244	7 543	4 362	2 804	9 557	15 040	6 118	–	52 110
Obligations sécurisées	1	848	–	2 693	1 878	5 350	18 321	8 122	–	37 213
Autres										
Acceptations	12 653	7 207	5	2	–	5	–	–	1	19 873
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 841	–	–	–	–	–	–	–	–	37 841
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	168 763	62 338	5 610	4 742	848	668	–	–	19 232	262 201
Dérivés	5 456	9 903	4 938	3 747	2 723	9 211	18 727	36 733	1	91 439
Autres passifs financiers	33 489	1 299	1 048	439	373	1 000	2 115	10 226	795	50 784
Débentures subordonnées	–	–	–	–	188	110	1 912	7 383	–	9 593
Total des passifs financiers	342 828	129 897	75 663	52 327	44 606	56 526	101 860	86 902	681 953	1 572 562
Autres passifs non financiers	1 663	6 907	434	290	155	1 108	1 172	13 360	9 910	34 999
Titres de participation	–	–	–	–	–	–	–	–	98 762	98 762
Total du passif et des capitaux propres	344 491 $	136 804 $	76 097 $	52 617 $	44 761 $	57 634 $	103 032 $	100 262 $	790 625 $	1 706 323 $
Éléments hors bilan										
Garanties financières	387 $	1 950 $	2 999 $	2 928 $	2 206 $	1 829 $	3 326 $	1 181 $	61 $	16 867 $
Engagements de crédit	5 964	5 538	11 400	16 231	12 024	56 688	160 789	16 733	4 544	289 911
Autres engagements liés au crédit	966	1 064	1 569	1 536	1 376	370	726	38	99 815	107 460
Autres engagements	101	11	20	21	21	64	144	278	618	1 278
Total des éléments hors bilan	7 418 $	8 563 $	15 988 $	20 716 $	15 627 $	58 951 $	164 985 $	18 230 $	105 038 $	415 516 $

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.

(3) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – base non actualisée
Les tableaux suivants contiennent une analyse des échéances contractuelles résiduelles de nos passifs financiers et éléments hors bilan. Les montants présentés dans le tableau suivant représentent les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés à tous les passifs financiers (p. ex., la valeur nominale ou le montant payable à l'échéance). Les montants ne peuvent pas être rapprochés directement avec ceux présentés dans notre bilan consolidé, car le tableau tient compte seulement des flux de trésorerie liés aux paiements à l'échéance et ne présente pas les primes, les escomptes ni les ajustements à la valeur de marché inclus dans les valeurs comptables des instruments à la date de clôture. Les passifs financiers sont fondés sur la première période au cours de laquelle ils doivent être réglés. En ce qui concerne les éléments hors bilan, les flux de trésorerie non actualisés qui pourraient être payables aux termes des garanties financières et des engagements de crédit sont classés en fonction de la première date à laquelle ceux-ci peuvent être exigés.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – base non actualisée* **Tableau 63**

	Au 31 octobre 2022					
(en millions de dollars canadiens)	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	562 288 $	463 711 $	50 169 $	106 568 $	37 260 $	1 219 996 $
Autres						
Acceptations	–	17 872	–	–	–	17 872
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	35 395	–	–	–	35 395
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	16 367	256 756	948	–	–	274 071
Autres passifs	508	61 420	220	709	9 191	72 048
Obligations locatives	–	654	630	1 609	2 217	5 110
Débentures subordonnées	–	110	–	1 884	8 042	10 036
	579 163	835 918	51 967	110 770	56 710	1 634 528
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	20 289 $	2 $	– $	– $	– $	20 291 $
Autres engagements (3)	–	73	60	136	187	456
Engagements de crédit (2)	284 606	48 573	1	36	–	333 216
	304 895	48 648	61	172	187	353 963
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	884 058 $	884 566 $	52 028 $	110 942 $	56 897 $	1 988 491 $

	Au 31 octobre 2021					
(en millions de dollars canadiens)	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	576 161 $	367 389 $	44 951 $	78 071 $	33 063 $	1 099 635 $
Autres						
Acceptations	1	19 867	5	–	–	19 873
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	37 462	–	–	–	37 462
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	19 234	242 314	669	–	–	262 217
Autres passifs	620	35 984	384	544	7 873	45 405
Obligations locatives	–	631	582	1 522	2 342	5 077
Débentures subordonnées	–	188	110	1 916	7 392	9 606
	596 016	703 835	46 701	82 053	50 670	1 479 275
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	16 867 $	– $	– $	– $	– $	16 867 $
Autres engagements (3)	–	81	82	209	344	716
Engagements de crédit (2)	248 594	41 238	77	2	–	289 911
	265 461	41 319	159	211	344	307 494
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	861 477 $	745 154 $	46 860 $	82 264 $	51 014 $	1 786 769 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2022.
(1) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.
(2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soit prélevés ou réglés à l'intérieur d'une période d'un an. Il est possible que les contrats arrivent à échéance sans prélèvement ou règlement. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Évaluation du risque plus haut.
(3) Comprend les engagements à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur, des contrats de location qui ne sont pas encore en vigueur et des paiements de loyers liés à l'impôt non recouvrable.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance s'entend du risque lié à la perte financière susceptible de survenir lorsque le montant, le calendrier ou la fréquence des prestations ou des primes versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires ou connexes au transfert des risques. Les cinq risques secondaires sont les suivants : morbidité, mortalité, longévité, comportement des titulaires de police (déchéance) et voyage.

Notre cadre de gestion du risque d'assurance fournit une vue d'ensemble des processus et des outils nous permettant d'identifier, d'évaluer, de gérer, de limiter et de communiquer les risques d'assurance auxquels nous sommes exposés. Ces processus sont également soutenus par notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, qui est conforme à notre cadre de gestion du risque d'entreprise.

Facteurs de risque opérationnel et de risque de non-conformité à la réglementation

Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte ou de préjudice imputable au facteur humain, à l'insuffisance ou à la défaillance de nos processus, contrôles et systèmes ainsi qu'à la conjoncture externe. Ce risque est inhérent à toutes nos activités et à celles de tierces parties, et le défaut de le gérer pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, une plus grande surveillance de la part des autorités de réglementation et des procédures dans les divers territoires où nous exerçons nos activités.

Notre gestion du risque opérationnel se fonde sur notre modèle de gouvernance en trois lignes de défense, ce qui comprend les rôles et les responsabilités de l'organisation, de manière à assurer une approche coordonnée à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de détails, se reporter à la sous-rubrique Gestion du risque d'entreprise, à la rubrique Gestion du risque.

Cadre de gestion du risque opérationnel
Nous disposons d'un cadre de gestion du risque opérationnel d'entreprise qui établit les processus visant à identifier, évaluer, surveiller, mesurer, signaler et communiquer le risque opérationnel. Les processus sont mis en œuvre par voie des outils et méthodes ci-dessous :

- Les outils d'identification et d'évaluation des risques, dont la collecte et l'analyse de données sur les événements créant des risques, aident les responsables chargés de leur gestion à comprendre et à gérer proactivement les expositions au risque opérationnel. Les évaluations des risques visent à assurer la concordance entre ces expositions et les efforts déployés pour les gérer. La direction se sert des résultats obtenus grâce à ces outils pour prendre des décisions éclairées.
- Les outils de supervision des risques alertent la direction de changements dans le profil du risque opérationnel. Jumelés aux facteurs déclenchant l'escalade hiérarchique et une surveillance des risques, ces outils peuvent identifier les tendances en matière de risque, informer la direction des niveaux de risque qui approchent ou excèdent les limites établies ainsi que permettre que des mesures et des plans d'atténuation soient mis en œuvre promptement.
- L'évaluation des fonds propres exposés au risque opérationnel est conçue pour fournir une estimation crédible de l'exposition potentielle, mettant en lumière les vulnérabilités à ce risque, et permet de prendre des décisions avisées en matière de stratégie et de planification des fonds propres, ce qui, en définitive, vise à assurer que la banque est suffisamment résiliente pour absorber les pertes causées par le risque opérationnel, et ce, tant dans des circonstances normales que dans des situations de crise.
- Les processus de signalement et de communication des risques visent à garantir que des informations pertinentes sur le risque opérationnel sont transmises à la direction en temps opportun afin qu'elle puisse prendre des décisions d'affaires éclairées.

Les conclusions tirées de nos programmes de gestion du risque opérationnel nous permettent de comprendre ce qui s'est passé, d'obtenir des données pour jauger si l'événement en question pourrait survenir dans un autre secteur de l'organisation et de définir les contrôles à instaurer ou à modifier. Ces conclusions aident à définir notre appétit pour le risque opérationnel et à déterminer le niveau de risque opérationnel global, établissant ainsi notre profil de risque opérationnel. Ce profil tient compte des risques opérationnels importants auxquels nous sommes exposés, des risques et tendances potentiels, nouveaux et émergents, ainsi que des conclusions générales relativement à l'environnement de contrôle et aux perspectives en matière de risque.

Nous évaluons les risques et avantages éventuels découlant de nos décisions afin de parvenir à un équilibre entre l'acceptation des pertes possibles et les coûts à engager pour atténuer les risques, cet équilibre correspondant à notre appétit pour le risque opérationnel. Établi par le Conseil, cet appétit vise l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. Nous identifions et étudions de manière proactive les solutions d'assurance avantageuses en vue d'atténuer l'incidence future éventuelle du risque opérationnel.

La communication de rapports préparés par les gestionnaires a été instaurée à divers échelons afin d'assurer une gestion proactive du risque opérationnel et de favoriser la transparence relativement aux risques auxquels nous sommes exposés. Ces rapports périodiques sont transmis à la haute direction et fournissent des renseignements détaillés sur les principaux facteurs de risque et tendances à cet égard pour chaque secteur d'exploitation et pour la banque dans son ensemble. De plus, les modifications apportées au profil de risque opérationnel qui ne s'inscrivent pas dans notre stratégie commerciale ou notre appétit pour le risque opérationnel sont mises en évidence et analysées par le Comité de gestion des risques du Groupe et par le Comité de gestion des risques du Conseil.

Dans le cadre de nos activités, nous sommes exposés à différents risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. La liste ci-après n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influer de façon négative sur nos résultats.

Risque opérationnel	Stratégie de gestion des risques
Risque lié aux technologies de l'information et à la cybersécurité 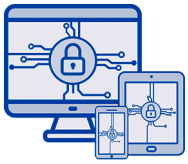	Le risque lié aux technologies de l'information s'entend du risque associe a l'utilisation, a la possession, à l'exploitation et a l'adoption de systemes informatiques qui peuvent donner lieu a une interruption des activités, à la pertubation des services aux clients et à la perte de renseignements confidentiels causant des pertes financières, une atteinte à la réputation et des amendes et sanctions de la part des organismes de réglementation. Avec l'aide d'une équipe mondiale d'experts en gestion des risques liés aux technologies de l'information, nous surveillons ces risques en suivant les lignes directrices de notre cadre de gestion du risque opérationnel. Le risque lie a la cybersécurité s'entend du risque qu'une cyberattaque perturbe ou interrompe nos activités, ou cause une fuite ou une perte de données. Nous comptons sur une équipe dédiée de professionnels spécialisés en technologie et en cybersécurité qui gèrent un programme exhaustif afin de protéger l'organisation des violations et d'autres incidents en assurant que les contrôles de sécurité et d'exploitation adéquats sont en place. Nous continuons de renforcer notre cadre de gestion du risque lié à la cybersécurité afin d'accroître notre résilience et nos capacités en matiere de cybersécurité, ce qui inclut une surveillance en continu, l'analyse de cyberrenseignements sur les menaces internes et externes, et le signalement d'événements et d'incidents en sécurité qui pourraient se révéler suspects. Tout au long de l'exercice, nous avons investi dans notre programme de cybersécurité, et de nombreux scénarios, évaluations et simulations ont été exécutés afin de tester notre stratégie en matière de résilience.
Risque lié à la gestion des informations et à la confidentialité	Le risque lie a la gestion des informations s'entend du risque d'une incapacite a gérer adéquatement les données tout au long de leur cycle de vie, en raison de processus, de contrôles ou de technologies inadéquats, ce qui se traduit par des conséquences d'ordre juridique ou réglementaire, une atteinte a la réputation ou des pertes financieres. Nous avons considérablement investi dans l'équipe du chef des données de l'entreprise et dans les unités fonctionnelles et régionales de gestion et de gouvernance des données pour sensibiliser les gens au risque lié à la gestion des informations et pour mieux gérer ce risque. La gestion du risque lié à la gestion des informations est au centre de notre vision sur les données, qui consiste à devenir une organisation qui mise sur les données et qui les utilise de manière efficace et efficiente pour améliorer l'expérience client et la prise de décisions. Le risque lie a la confidentialité est le risque que des données soient créées, recueillies, utilisées, partagées, stockées ou détruites de maniere inappropriée. La collecte, l'utilisation et le partage des données, de meme que la gestion et la gouvernance des données revetent de plus en plus d'importance a mesure que nous investissons dans des solutions et innovations numériques et que nous élargissons nos activités commerciales. Les mesures réglementaires concernant le respect de la vie privée témoignent également de cette nouvelle réalité. Le chef des données et le chef de la confidentialité travaillent en partenariat avec des équipes interfonctionnelles afin d'élaborer et d'instaurer, a l'échelle de l'organisation, des normes et pratiques qui décrivent comment les données doivent etre utilisées, protégées, gérées et régies.
Risque lié au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes 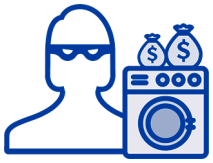	Le risque lié au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes s'entend du risque que nos produits et services soient utilisés pour faciliter le recyclage des produits de la criminalité ou pour financer des activités terroristes. Nous avons instauré, a l'échelle de l'organisation, un programme visant a prévenir, détecter et signaler toute opération présumée de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes tout en cherchant a assurer la conformité aux lois et reglements des divers territoires où nous menons des activités. Le programme axé sur les crimes financiers de l'entreprise a pour mission d'élaborer et de tenir a jour des politiques, des lignes directrices, des formations ainsi que des outils et modeles d'évaluation des risques hautement performants en vue d'aider nos employés a gérer les risques que posent le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes et les exigences réglementaires associées, risques qui évoluent sans cesse. Le programme est évalué sur une base reguliere afin qu'il demeure conforme aux normes et aux meilleures pratiques du secteur ainsi qu'aux lois, reglements et lignes directrices applicables. Les risques de non-conformité peuvent se solder par l'application de mesures coercitives, des poursuites pénales et des atteintes a la réputation.
Risque lié aux tierces parties 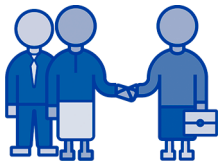	Le risque lié aux tierces parties s'entend du risque de gestion inefficace des tierces parties, ce qui pourrait nous exposer à des perturbations dans nos services, à des mesures réglementaires, à des pertes financières, a des litiges ou a une atteinte a notre réputation. Nous avons mis en place, a l'échelle de l'entreprise, un programme portant sur ce risque et visant a assurer la surveillance des relations avec les tierces parties afin que nous puissions réagir adéquatement à des événements susceptibles de causer des perturbations de service ou des pertes financières ou de poser d'autres risques. Notre méthode d'atténuation du risque lié aux tierces parties est décrite dans des politiques et des normes qui stipulent des exigences minimales quant a l'identification et a la gestion de ce risque pendant toute la durée d'une relation avec une tierce partie tout en assurant la conformité aux attentes réglementaires a l'échelle mondiale. Nous surveillons les fournisseurs indépendants que nous estimons essentiels à notre fonctionnement, afin de déceler tout changement dans leur capacité à nous fournir des services, ce qui inclut leurs propres fournisseurs.

Risque opérationnel	Stratégie de gestion des risques
Risque lié à la continuité des opérations	Le risque lié à la continuité des opérations est le risque que nous ne soyons pas en mesure de maintenir, poursuivre ou rétablir nos activités essentielles pendant ou après un événement qui nous empêche de mener nos activités dans leur cours normal. Des événements perturbant nos activités pourraient nuire à la continuité de nos opérations, à nos résultats financiers, à notre réputation et aux résultats de nos clients, et causer préjudice à nos employés. Ces événements pourraient aussi survenir en raison de conditions météorologiques extrêmes, de pandémies, de la défaillance de processus ou de technologies, ou de cybermenaces. Notre programme de gestion du risque lié à la continuité des opérations mis en œuvre à l'échelle de l'organisation tient compte de plusieurs scénarios pour remédier à un événement perturbateur ainsi qu'à ses effets sur la disponibilité de notre personnel, nos processus, nos installations, nos technologies et nos contrats conclus avec des tiers. Notre approche quant à la gestion de la continuité des opérations est présentée dans nos politiques et normes régissant l'ensemble de notre organisation. Les risques associés sont régulièrement évalués, surveillés, signalés et intégrés dans notre cadre de gestion et de contrôle du risque opérationnel.

Fonds propres liés au risque opérationnel
Les exigences en matière de fonds propres liés au risque opérationnel sont établies conformément aux lignes directrices publiées par le BSIF. À l'heure actuelle, nous évaluons nos fonds propres liés au risque opérationnel au moyen de l'approche standard, qui consiste en un calcul basé sur une formule qui repose sur le revenu brut. Avec l'entrée en vigueur des réformes définitives de Bâle III, le BSIF exigera au deuxième trimestre de 2023 que les institutions de dépôts adoptent une nouvelle approche standard pour évaluer les fonds propres liés au risque opérationnel. La nouvelle approche standard mettra en jeu une composante d'indicateurs économiques, soit une approximation du risque opérationnel fondée sur les états financiers, et un multiplicateur des pertes internes, c'est-à-dire un facteur scalaire fondé sur les pertes internes historiques moyennes par rapport à la composante d'indicateurs économiques. Une fois instaurée, la nouvelle approche standard remplacera l'ancienne. Pour plus de détails sur les fonds propres liés au risque opérationnel, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pertes liées au risque opérationnel
Au 31 octobre 2022, nos pertes liées au risque opérationnel demeuraient dans les limites de notre appétit pour le risque. Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, se reporter aux notes 24 et 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Risques liés à la culture et à la conduite
Nos valeurs donnent le ton à notre culture d'entreprise et se traduisent par les comportements souhaités, tels qu'ils sont énoncés dans notre code de conduite et exprimés par notre modèle de leadership. Nous définissons la conduite comme étant l'expression de notre culture par les comportements, les jugements, les décisions et les mesures de notre entreprise et des membres de son personnel. Notre orientation organisationnelle établit les résultats qu'une saine conduite devrait engendrer, ce qui constitue alors la norme opérationnelle que doivent suivre l'organisation, tous ses employés ainsi que les fournisseurs de services externes qui agissent en son nom, et ainsi permettre de bons résultats pour nos clients, nos employés, nos parties prenantes et les marchés financiers tout en préservant notre réputation. Nous nous conformons aux normes de conduite les plus strictes qui soient afin de gagner la confiance de nos clients, de nos investisseurs, de nos collègues et de la collectivité. L'application efficace des pratiques en matière de conduite et de culture s'aligne sur notre raison d'être et nos valeurs, et vient étayer nos énoncés relatifs à l'appétit pour le risque.

Notre culture à l'égard des risques constitue un volet de notre culture d'entreprise, influe sur la façon dont, individuellement et collectivement, nous prenons des risques et les gérons et nous aide à les identifier, à les comprendre et à en discuter ouvertement, ainsi qu'à réagir aux risques actuels et à ceux qui pourraient se poser à l'avenir. Les pratiques qui sous-tendent notre culture à l'égard des risques sont profondément enracinées dans nos politiques et protocoles actuels de gestion des risques et de ressources humaines. Conjuguées à un leadership efficace et à nos valeurs, de telles pratiques constituent une référence à partir de laquelle la conduite et la culture à l'égard des risques peuvent être évaluées, surveillées, préservées et constamment améliorées.

Notre cadre de gestion des risques liés à la culture et à la conduite à l'échelle de l'entreprise, cadre qu'a approuvé le Conseil, dicte l'orientation générale et décrit notre approche eu égard à un ensemble de questions qui s'appliquent à toutes les catégories de risque, tels les résultats justes pour les clients et autres parties prenantes, la culture, y compris la reddition de comptes et la culture à l'égard des risques, le risque lié à la conduite, la conduite en matière de vente et les pratiques à l'égard des clients ainsi que les inconduites.

La direction transmet régulièrement aux employés ses attentes en matière de comportement, mettant l'accent sur la conduite et les valeurs. En outre, notre modèle de leadership favorise et encourage une saine remise en question de la part des secteurs et des fonctions chargées des contrôles. Ces attentes sont décrites dans des outils et ressources qui visent à aider nos employés à intégrer nos valeurs, à signaler tout manquement et à faire part de leurs préoccupations, incluant celles qui pourraient avoir des conséquences sur le plan de l'éthique. Nous entendons fermement créer un environnement dans lequel les employés se sentent à l'aise de s'exprimer librement, sans crainte des représailles. Ainsi, ils peuvent signaler de façon anonyme toute question relevant de la conduite par voie d'une ligne téléphonique mondiale. De plus, notre code de conduite stipule que c'est à chaque employé que revient la responsabilité d'être intègre, de respecter autrui et de se conformer aux lois, aux règlements et à nos politiques. Quiconque transgresse notre code de conduite ou omet de signaler toute violation, qu'elle soit réelle ou potentielle, peut faire l'objet de mesures correctives ou disciplinaires, lesquelles peuvent aller d'un simple blâme, ce qui influe alors sur les évaluations du rendement et la rémunération, jusqu'au licenciement. Nous menons également des audits, y compris des rapports de science comportementale comprenant des recommandations, afin de mieux comprendre les attitudes et les comportements des employés, et d'améliorer ceux-ci, cela étant lié à la gestion du risque.

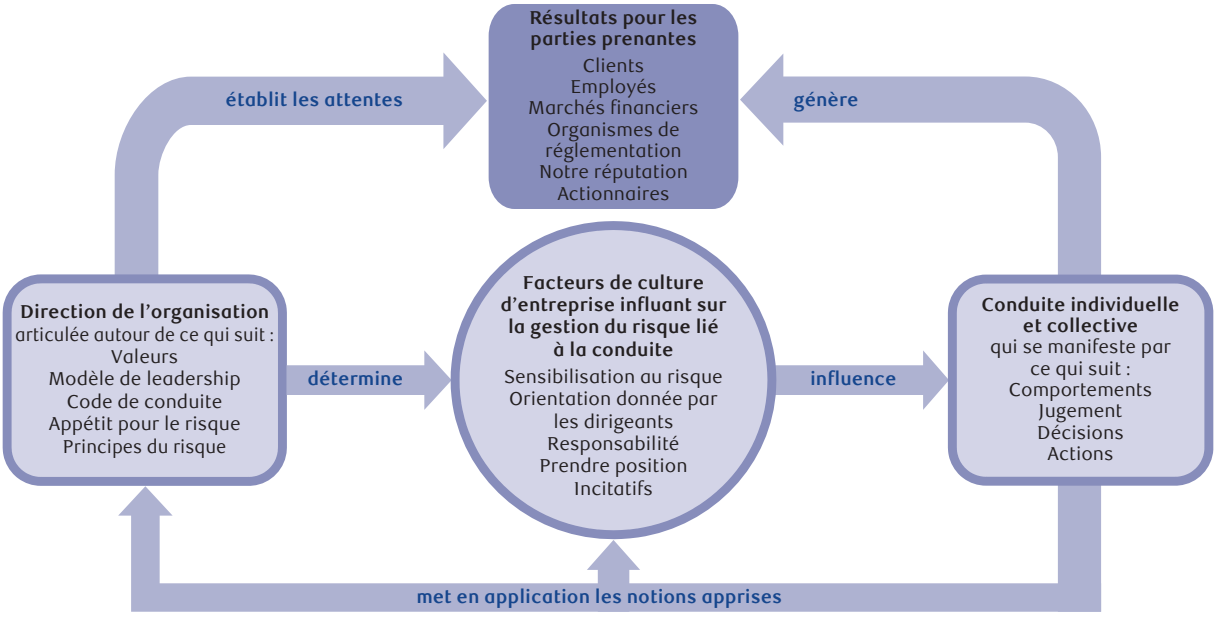

Risque de non-conformité à la réglementation

Le risque de non-conformité à la réglementation désigne le risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements et des pratiques prescrits dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les enjeux liés à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de domaines au sein des grandes institutions financières complexes, telles que la nôtre. Ces enjeux découlent souvent de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, des contrôles et des systèmes internes, outre le facteur humain. À l'heure actuelle, nous faisons l'objet de certaines procédures juridiques et réglementaires, ainsi que de nombreuses vérifications, enquêtes ou demandes de renseignements de la part des gouvernements et des autorités de réglementations, et nous pouvons en faire l'objet à tout moment.

Des lois et des règlements sont en vigueur afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. En tant qu'institution financière d'envergure mondiale, nous devons respecter un important cadre légal et réglementaire en constante évolution, mis en œuvre par des organismes gouvernementaux, des autorités de contrôle et des organismes d'autoréglementation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres territoires où nous exerçons des activités. L'ampleur et la complexité de ce cadre réglementaire ne cessent d'augmenter. De plus, les organismes de réglementation dans ces régions ont accru leur surveillance et relevé leurs attentes en ce qui a trait, entre autres, à la gouvernance, aux pratiques et contrôles de gestion des risques, et à la déontologie des grandes institutions financières, ainsi qu'au respect des questions liées à la conformité à la réglementation. La non-conformité à ces exigences et attentes réglementaires ou l'absence de résolution de toute déficience relevée pourraient accroître la supervision des organismes de réglementation et les contraintes qu'elles nous imposent. Le règlement de telles questions peut aussi se traduire par le paiement de pénalités importantes, la conclusion d'ententes ayant trait à nos activités futures, la mise en œuvre de mesures visant le personnel concerné, un aveu d'acte répréhensible et des reconnaissances de culpabilité à des accusations criminelles, qui peuvent ensuite nous empêcher d'exercer certains types d'activités sans mesure d'allègement réglementaire.

Comme nous exerçons nos activités dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe et pour lequel la mise en application est de plus en plus rigoureuse, nous sommes régulièrement parties à des procédures judiciaires, notamment des poursuites civiles, des accusations criminelles ainsi que de la surveillance, des examens, des procédures, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et d'autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. Nous nous attendons à ce que nos activités commerciales en cours continuent de donner lieu à des procédures semblables à l'avenir. Étant donné que nos activités s'étendent à l'échelle mondiale, un seul enjeu peut donner lieu à un recoupement d'enquêtes et de procédures réglementaires ou de poursuites civiles dans différents territoires. RBC peut faire l'objet de telles procédures en raison d'allégations de violation d'une loi ou d'allégation de politiques, procédures, contrôles ou résolution de déficiences inadéquates, si les organismes de réglementation en arrivent à cette conclusion. Des modifications aux lois, notamment aux lois, règlements et politiques de réglementation en matière de fiscalité, y compris en ce qui a trait à leur interprétation, mise en œuvre ou exécution, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, en augmentant les coûts liés à la conformité aux lois, règlements ou politiques, ou en limitant nos activités ainsi que la mise en œuvre de nos plans stratégiques. De plus, la sévérité des règlements visés dans le cadre des procédures juridiques et réglementaires dont RBC fait l'objet a augmenté. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements, politiques ou attentes, ou serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts, des pénalités ou d'autres frais considérables, ou des injonctions, condamnations pénales, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre résultat et sur notre capacité à mener certaines de nos activités. Nous sommes également parties à des litiges dans le cours normal de nos activités. Tout règlement défavorable de litige pourrait avoir une incidence préjudiciable importante sur nos résultats, ou pourrait nuire gravement à notre réputation, facteur qui pourrait influer sur nos perspectives commerciales futures.

Notre cadre de gestion de la conformité à la réglementation énonce comment gérer et atténuer les risques de non-conformité à la réglementation découlant de l'incapacité de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements en vigueur ou récemment adoptés dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Les risques de non-conformité à la réglementation s'entendent des risques liés aux crimes financiers (notamment le blanchiment d'argent, la corruption et les sanctions), à la confidentialité, aux pratiques du marché, à la protection des

consommateurs, au comportement commercial, ainsi qu'aux exigences prudentielles et aux autres exigences non financières d'application générale. Des politiques, procédures et cadres relatifs à la conformité à la réglementation sont en place et visent à gérer les risques de non-conformité à la réglementation.

Facteurs de risque stratégique

Risque stratégique

Le risque stratégique s'entend du risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou soit incapable d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies précises ou de réaliser les avantages escomptés. La stratégie commerciale constitue un élément important de notre appétit pour le risque. Par conséquent, l'évolution de notre profil de risque est tributaire des choix stratégiques relativement à la composition de nos activités.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent aux chefs de chaque secteur d'activité. La surveillance du risque stratégique relève des chefs des secteurs d'exploitation et de leurs comités administratifs, du groupe Stratégie d'entreprise et transformation, de la haute direction et du Conseil. Le groupe Stratégie d'entreprise et transformation appuie le processus de gestion du risque stratégique au moyen du processus de planification stratégique, qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de planification de la stratégie d'entreprise, afin d'harmoniser nos activités de planification des affaires, des finances, du capital et des risques.

Nos processus annuels d'examen de notre portefeuille commercial et de demande d'approbation de projets nous aident à identifier et à atténuer le risque stratégique en cherchant à assurer que les stratégies visant de nouvelles initiatives, les secteurs d'activité et l'entreprise dans son ensemble cadrent bien avec notre appétit pour le risque et notre position à risque. La Gestion des risques du Groupe assure la surveillance du risque stratégique par l'examen indépendant de ces processus, l'établissement des cadres de gestion des risques d'entreprise, et la surveillance indépendante et la communication du niveau de risque établi, par rapport à nos critères d'appétit pour le risque, conformément à notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense.

Pour plus de détails sur les principales priorités stratégiques de nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond au risque que l'image que les parties prenantes se font de la banque soit entachée en raison i) des actions ou inactions de la banque, de ses employés, fournisseurs de services externes ou clients; ii) de la perception d'un décalage entre ces actions ou inactions et les attentes des parties prenantes; ou iii) d'un pessimisme concernant un enjeu à l'échelle mondiale ou sectorielle. Notre réputation est tributaire de la perception de nos parties prenantes, et la confiance et la loyauté qu'elles nous accordent constituent la pierre angulaire de notre raison d'être, soit aider nos clients et les collectivités à prospérer. En règle générale, le fait de jouir d'une excellente réputation favorise l'élargissement de notre part de marché, réduit le coût du capital, augmente la valeur pour nos actionnaires, renforce notre résilience et nous aide à recruter et fidéliser le personnel le plus talentueux qui soit. À l'inverse, une atteinte à notre réputation peut se solder par une baisse du cours de nos actions et de notre capitalisation boursière, accroître le coût du capital, réduire notre souplesse sur le plan stratégique, bloquer notre entrée sur de nouveaux marchés ou freiner notre expansion sur des marchés existants, réduire la loyauté des clients et nous en faire perdre, causer l'imposition d'amendes et de sanctions réglementaires, ou mener à des accords restrictifs avec des organismes de réglementation ou des procureurs, ou à des poursuites pénales. Les facteurs générant un risque de réputation sont nombreux. Le risque de réputation est un risque transversal qui peut survenir comme conséquence à d'autres types de risques, notamment le risque de crédit, le risque lié au cadre réglementaire et juridique, le risque opérationnel et les risques environnementaux et sociaux. Le fait de ne pas parvenir à maintenir un cadre de contrôle efficace, de ne pas avoir une conduite exemplaire et de ne pas maintenir d'excellentes pratiques en matière de gestion des risques peut également poser un risque de réputation.

La gestion du risque de réputation fait partie intégrante de notre culture d'entreprise et de notre approche globale de gestion des risques d'entreprise, et constitue une priorité pour notre personnel et notre Conseil. Le cadre de gestion du risque de réputation que celui-ci a approuvé donne un aperçu de la méthode que nous employons pour détecter, évaluer, gérer, suivre et signaler le risque de réputation. Ce cadre décrit les pouvoirs, rôles et responsabilités en matière de gouvernance ainsi que les contrôles et mécanismes servant à gérer ce risque, ce qui inclut notre culture axée sur l'intégrité, le respect de notre code de conduite et la tenue d'activités en accord avec les limites de notre appétit pour le risque.

La gouvernance de notre risque de réputation constitue une démarche globale et vise à donner une vision d'ensemble de toutes les questions qui concernent la réputation et qui peuvent se poser partout dans l'organisation. Cette structure de gouvernance est conçue pour s'assurer que la responsabilité et la reddition de comptes à l'égard du risque de réputation sont comprises par tous, que les décisions le concernant sont à la fois proactives et réactives et sont communiquées à la haute direction en vue de leur analyse et de leur évaluation et que les informations sur ce risque sont à la fois complètes et cohérentes.

Risque lié au cadre juridique et réglementaire

Le risque lié au cadre juridique et réglementaire est le risque que des lois ou règlements nouveaux ou modifiés, et l'interprétation ou l'application des lois et règlements, nuisent à l'exercice de nos activités au Canada et dans les autres territoires où nous sommes actifs. L'incidence intégrale de certaines de ces réformes sur nos activités demeurera inconnue tant que les règles définitives n'auront pas été mises en œuvre, et que les pratiques du marché n'auront pas évolué en conséquence. Nous continuons de réagir à ces réformes et à l'évolution de la conjoncture en cherchant à atténuer le plus possible les répercussions néfastes d'ordre commercial ou économique qu'elles pourraient avoir. Les paragraphes qui suivent présentent un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts, nuire à notre rentabilité et augmenter la complexité de nos activités.

Incertitude à l'échelle mondiale

Les pressions sur le plan de l'inflation et du commerce, les tensions géopolitiques et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement suscitent une grande incertitude et menacent les perspectives économiques mondiales. En octobre 2022, le

Fonds monétaire international (FMI) prévoyait une croissance de l'économie mondiale de 3,2 % pour l'année civile 2022, inchangée par rapport à ce que ce qu'il avait prévu en juillet. Cette prévision d'octobre 2022, en baisse par rapport à celle de 4,9 % d'octobre 2021, reflète les répercussions économiques actuelles des pressions inflationnistes et du resserrement monétaire, un ralentissement économique plus rapide que prévu en Chine à la suite des mesures de confinement liées à la COVID-19, et le conflit qui perdure entre la Russie et l'Ukraine. Même si l'issue de cette guerre est toujours incertaine, notre exposition est extrêmement limitée dans ces pays puisque nous n'y menons aucune activité, ce qui rend compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque. Notre modèle d'affaires diversifié, notre présence dans diverses régions et notre offre de produits variée contribuent toujours à l'atténuation des risques qu'engendrent les incertitudes à l'échelle mondiale.

Budget 2022 du gouvernement du Canada

Le 7 avril 2022, le gouvernement du Canada a présenté son budget 2022, qui prévoit des mesures visant à garantir que les groupes de banques et d'assureurs-vie aideront à régler une partie des coûts qu'il a engagés en réponse à la pandémie de COVID-19. Le 22 novembre 2022 a eu lieu à la Chambre des communes la deuxième lecture du projet de loi C-32 sur la *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022* (le Projet de loi). Le Projet de loi comprend un dividende pour la relance du Canada (DRC) et une augmentation permanente du taux d'imposition des sociétés. Le DRC est un impôt ponctuel de 15 %, en 2022, déterminé en fonction du revenu imposable moyen de 2020 et de 2021 supérieur à 1 milliard de dollars et payable en versements égaux sur cinq ans. L'augmentation permanente du taux d'imposition des sociétés correspond à un taux de 1,5 % sur le revenu imposable supérieur à 100 millions de dollars qui s'appliquerait aux années d'imposition se terminant après le 7 avril 2022.

Le Projet de loi n'est pas encore quasi adopté, et l'échéancier de son adoption demeure incertain. Le DRC, tel qu'il est défini dans le projet de loi déposé, qui demeure sujet à des modifications avant son adoption, devrait réduire notre bénéfice net d'environ 1 milliard de dollars et les autres éléments du résultat global d'environ 0,1 milliard lorsqu'il sera quasi adopté. Il devrait aussi réduire notre ratio CET1 d'environ 20 p.b.

Réglementation liée au climat

La réglementation, les cadres et les lignes directrices qui concernent les changements climatiques et qui s'appliquent aux banques, aux assureurs et aux gestionnaires d'actifs évoluent rapidement. Nous continuons de surveiller l'évolution des lois applicables dans ce secteur ainsi que des exigences de communication des sociétés ouvertes. Au Canada, cela comprend la version à l'étude de la ligne directrice B-15 « Gestion des risques climatiques » du BSIF, qui englobe des lignes directrices sur la gestion du risque climatique et sur les exigences de communication, qui, si elle est approuvée, s'appliquerait à RBC au plus tôt à l'exercice 2023. Aussi, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont déposé un Projet de *Règlement 51-107 sur l'information liée aux questions climatiques* qui introduirait des exigences de présentation des informations liées au climat pour les émetteurs assujettis canadiens. Aux États-Unis, la SEC a proposé des changements de réglementation qui obligeraient bon nombre de sociétés inscrites à inclure certaines informations liées au climat dans leurs dépôts réglementaires, dont leurs états financiers. À l'international, le Parlement européen a récemment approuvé une directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, qui exigera le respect des normes européennes d'information en matière de durabilité, et l'International Sustainability Standards Board a aussi proposé des normes sur la présentation d'informations liées au climat et de celles, de portée plus générale, ayant trait à la durabilité.

Marché immobilier et endettement des ménages canadiens

En juin 2022, le BSIF a publié un nouveau préavis « Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20 ». Ce préavis est un complément aux attentes existantes du BSIF formulées dans la ligne directrice B-20 « Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels » et portant sur les pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels inversés, de prêts hypothécaires résidentiels avec participation à la mise de fonds et de prêts sous forme de programmes de prêts combinés (PPC). Nous n'offrons pas de prêts hypothécaires résidentiels inversés ni de prêts hypothécaires résidentiels avec participation à la mise de fonds, mais nous offrons des PPC par nos produits de la gamme Marge Proprio RBC®. Nous ne nous attendons pas à ce que le préavis ait une incidence sur la façon dont la plupart des emprunteurs ayant des PPC utilisent leurs produits.

Nous devrons nous conformer au préavis à partir du 31 octobre 2023. Les nouveaux PPC créés après cette date devront respecter les nouvelles exigences. Les PPC créés avant cette date ne sont pas assujettis aux nouvelles exigences, sauf si certaines modifications contractuelles sont apportées et rendent ces exigences obligatoires. Nous avons analysé les exigences et avons mis en place un plan pour nous y conformer d'ici leur entrée en vigueur.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), administrateur du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), a annoncé que le calcul et la publication de toutes les échéances restantes du CDOR cesseront définitivement après le 28 juin 2024. Le BSIF a publié ses attentes selon lesquelles les institutions financières fédérales (IFF) du Canada devront délaisser le CDOR au profit d'un taux de référence alternatif pour tous leurs nouveaux dérivés et titres d'ici le 30 juin 2023, sans aucune exposition au CDOR après cette date, sauf en de rares cas à des fins de gestion des risques. Par ailleurs, le BSIF s'attend à ce que toutes les conventions de prêt assujetties au CDOR transitionnent vers un taux de référence alternatif d'ici le 28 juin 2024. L'abandon du CDOR sera géré dans le cadre de notre programme de réforme des taux d'intérêt de référence à l'échelle de l'entreprise.

Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Initiatives de réglementation aux États-Unis

Le 29 septembre 2022, le Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN) du département du Trésor des États-Unis a publié une règle définitive au sujet des exigences en matière de présentation de l'information sur les véritables propriétaires de la loi *Corporate Transparency Act*, qui fait partie de la loi *Anti-Money Laundering Act* (AMLA) de 2020. La loi AMLA a apporté des changements importants au cadre de conformité des États-Unis pour la lutte au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes, notamment en exigeant du FinCEN de publier une règle définitive. Cette règle introduit l'exigence de divulgation des véritables propriétaires aux sociétés américaines (à l'exception des fiducies) et aux sociétés étrangères qui exercent des activités aux États-Unis, certaines exceptions étant applicables dans les deux cas. Elle entrera en vigueur le 1er janvier 2024. Dans le cadre de ces modifications majeures aux réglementations concernant la lutte au blanchiment d'argent

aux États-Unis, le FinCEN a déclaré avoir l'intention de mettre à jour les règles de contrôle préalable des clients, qui exigent que les institutions financières visées identifient et vérifient les véritables propriétaires de leurs clients qui sont des entités juridiques. Nous évaluons actuellement les répercussions de la règle définitive, et nous prévoyons n'avoir aucune difficulté à nous y conformer.

Gestion du risque lié aux technologies et du cyberrisque
En juillet 2022, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-13 « Gestion du risque lié aux technologies et du cyberrisque », qui établit les attentes en matière de saine gestion du risque lié aux technologies et du cyberrisque des IFF.

Cette ligne directrice entrera en vigueur le 1er janvier 2024. Nous avons analysé ses exigences et nous prévoyons n'avoir aucune difficulté à nous y conformer d'ici son entrée en vigueur.

Protection de la vie privée
En juin 2022, le gouvernement du Canada a publié le projet de loi C-27, la *Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique*, qui vise à renforcer la protection de la vie privée des consommateurs au Canada. Le projet de loi a introduit trois nouvelles lois fédérales : la *Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs*, la *Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données* et la *Loi sur l'intelligence artificielle et les données*. Ces nouvelles lois visent à renforcer le cadre législatif du Canada en ce qui a trait à la protection des données et à créer de nouvelles réglementations régissant le développement et l'utilisation responsables de l'intelligence artificielle.

La *Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs* est une loi du secteur privé qui abroge et remplace la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* actuellement en vigueur. La *Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données* constituera un tribunal administratif pour examiner certaines décisions et infliger des pénalités. La *Loi sur l'intelligence artificielle et les données* crée une approche basée sur les risques pour réglementer les systèmes d'intelligence artificielle.

Bien que la date de l'adoption, le cas échéant, du projet de loi C-27 soit incertaine, cette nouvelle législation pourrait donner lieu à d'importantes réformes susceptibles d'avoir une incidence sur nos processus et nos pratiques en matière de gestion du risque lié à la protection de la vie privée. Notre programme de protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale est responsable de la surveillance de la mise en place des principes de protection de renseignements personnels de notre entreprise, qui sont en constante évolution.

Pour plus de détails sur les fonds propres réglementaires et les exigences connexes, se reporter aux rubriques sur les risques et la gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2022.

Risque lié à la concurrence

Le risque lié à la concurrence s'entend du risque lié à l'incapacité d'avoir ou de maintenir un atout concurrentiel durable sur un ou plusieurs marchés et englobe la possibilité d'une érosion de la part du marché parce que des concurrents offrent des produits ou services de qualité supérieure. Le risque lié à la concurrence peut provenir du secteur financier ou même d'autres secteurs et peut émaner de concurrents dits conventionnels ou non conventionnels, et ce, à l'échelle nationale ou mondiale. La concurrence est vive entre les entreprises de services financiers qui œuvrent sur les marchés où nous exerçons nos activités. La loyauté et la fidélisation de la clientèle dépendent d'un certain nombre de facteurs, dont les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les nouveaux services qu'ils proposent, leurs gammes de services et leurs barèmes tarifaires en regard des nôtres, ainsi que les caractéristiques des produits et services, notre réputation, les initiatives de nos concurrents et le respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. De plus en plus, des sociétés comme des compagnies d'assurances et des sociétés non financières ainsi que de nouvelles applications informatiques proposent des services qui jusqu'alors n'étaient offerts que par des banques. Cette concurrence accrue pourrait également comprimer nos revenus, ce qui pourrait nuire à nos résultats.

Nous identifions et évaluons le risque posé par la concurrence dans le cadre de notre processus global de gestion des risques en comparant régulièrement nos produits et services à ceux de nos concurrents actuels et éventuels. Nous examinons en outre régulièrement le risque lié à nos produits, services, et stratégie de fusions et acquisitions, en plus de chercher à veiller au respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. Le processus annuel d'établissement de notre stratégie fait aussi partie intégrante de notre gestion du risque lié à la concurrence.

Facteurs de risque macroéconomique

Risque systémique

Le risque systémique s'entend du risque que l'ensemble ou une grande partie du système financier d'un pays, d'une région ou du monde entier soit exposé à un danger réel et immédiat d'effondrement ou de graves perturbations découlant d'un événement imprévisible provoquant un choc considérable de nature à causer de grands préjudices à l'économie, ainsi qu'à nous exposer à des risques financiers, des risques de réputation, des risques juridiques et d'autres risques.

Le risque systémique est considéré comme le risque sur lequel nous avons le moins d'emprise. Il accroît donc notre vulnérabilité, comme cela a été le cas pendant la crise financière mondiale de 2008 et la pandémie de COVID-19. Hormis les initiatives existant dans le cadre de mécanismes de collaboration avec les principaux participants de l'industrie et, le cas échéant, le secteur public et les organismes de réglementation, notre capacité d'atténuer le risque systémique dans le cadre de nos activités se limite à en réduire la fréquence et l'incidence. Les deux principales mesures d'atténuation du risque systémique sont la diversification et la simulation de crise.

La diversification de notre modèle d'affaires et de nos portefeuilles, produits, activités et sources de financement nous aide à atténuer les répercussions possibles du risque systémique. Nous controns en outre ce risque systémique en nous fixant des plafonds qui assurent la diversité de notre portefeuille et qui limitent le risque de concentration de manière à ce que celui-ci cadre avec notre appétit pour le risque.

Les simulations de crise font intervenir des variations simultanées de plusieurs facteurs de risque. En nous permettant d'évaluer l'incidence possible du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et du risque opérationnel sur nos

activités en cas de conjoncture défavorable, ces tests nous aident à nous assurer de la solidité de nos stratégies commerciales et de notre processus de planification du capital. Notre programme de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise sert à examiner les répercussions éventuelles d'un ensemble de changements précis aux facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables certes exceptionnels, mais néanmoins plausibles, qui peuvent toucher l'économie ou les marchés financiers. Nous évaluons ces scénarios et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global, à l'échelle de l'entreprise, des répercussions qu'ils pourraient avoir sur nos résultats financiers et nos besoins en capital. Pour plus de détails sur nos simulations de crise, se reporter à la rubrique Gestion du risque d'entreprise.

Le contexte commercial et la conjoncture économique des régions où nous exerçons nos activités ont une incidence importante sur nos résultats financiers; ils englobent les habitudes d'épargne et de dépense des consommateurs, de même que leurs habitudes d'emprunt et de remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, les taux de change, les risques liés à l'endettement d'États souverains, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, la vigueur de l'activité économique et l'inflation. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada et aux États-Unis, un ralentissement économique pourrait avoir d'importantes conséquences sur nos activités de prêts aux particuliers et aux entreprises, ce qui pourrait entraîner une hausse de nos dotations à la provision pour pertes de crédit. Le repli des marchés financiers mondiaux et l'incertitude qui y règne pourraient occasionner une volatilité élevée et persistante qui nuirait au secteur Marchés des Capitaux, alors que, en ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la dégradation de la conjoncture pourrait réduire la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et les volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des conditions du crédit risquerait en outre d'entraver notre accès aux marchés financiers à des conditions favorables et de comprimer nos liquidités, ce qui ferait augmenter nos coûts de financement et baisser les volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie.

Nos résultats financiers sont également sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Pour lutter contre la flambée d'inflation, les grandes banques centrales ont commencé à relever leur taux directeur au début de l'exercice 2022, et des hausses supplémentaires sont prévues. Même si notre marge nette d'intérêt pourrait bénéficier de ces hausses des taux, ces hausses, combinées avec l'inflation élevée, pourraient accroître la volatilité des marchés et réduire la valeur des actifs ainsi que nuire à la situation financière des ménages et des entreprises. Cette situation pourrait entraîner une détérioration du crédit et avoir une incidence sur nos résultats financiers, particulièrement dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits aux rubriques portant sur les risques, il existe d'autres facteurs de risque, présentés ci-après, qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influer de façon négative sur nos résultats.

Politiques budgétaires, monétaires et autres

Les politiques monétaires qu'adoptent la Banque du Canada, la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque centrale européenne de l'Union européenne, la Banque d'Angleterre du Royaume-Uni et les autorités monétaires d'autres pays et territoires où nous exerçons nos activités, ainsi que les politiques budgétaires des gouvernements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Europe et de ces pays et territoires, ont une incidence sur nos activités et nos bénéfices. Ces politiques peuvent également avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut accroître le risque de défaillance de ces clients et contreparties.

Risque fiscal et transparence

Le risque fiscal s'entend du risque de pertes lié à des passifs d'impôt imprévus. Les lois et régimes fiscaux qui s'appliquent à nous sont aussi nombreux que complexes. Aussi nous cherchons à faire en sorte que toute décision ou mesure de fiscalité tienne nécessairement compte de notre évaluation des coûts à long terme et des risques en jeu, y compris de leur incidence sur notre réputation et nos relations avec les clients, les actionnaires et les autorités de réglementation.

Notre démarche en matière de fiscalité repose sur les principes énoncés dans notre code de conduite, est régie par notre politique de gestion du risque fiscal d'entreprise et intègre les éléments fondamentaux de nos facteurs de risque. La surveillance de notre politique fiscale et la gestion du risque fiscal incombent à la haute direction, au chef des finances ainsi qu'au vice-président principal, Fiscalité. Chaque année, nous discutons de notre stratégie fiscale avec le Comité d'audit et fournissons régulièrement des mises à jour sur notre position fiscale.

Conforme à notre vision et à nos valeurs, notre stratégie fiscale a pour objet d'assurer la transparence et d'appuyer nos stratégies commerciales. Comme nous cherchons à maximiser la valeur pour les actionnaires, nous structurons nos activités d'une manière qui soit efficiente sur le plan fiscal, tout en nous conformant aux lois et règlements en vigueur compte tenu du risque de réputation. Notre politique exige que :

- Nous agissions avec intégrité, franchise, ouverture et honnêteté dans toute question d'intérêt fiscal;
- Notre stratégie fiscale concorde avec notre stratégie commerciale, laquelle préconise la conclusion des seules transactions effectuées de bonne foi et reposant sur un objectif commercial économiquement bien fondé;
- Nous veillions à ce que les transactions intragroupe respectent les exigences de tarification des cessions internes en vigueur;
- Nous nous acquittions de l'ensemble de nos obligations réglementaires et en rendions compte aux administrations fiscales compétentes;
- Nous nous employions à nouer avec les administrations fiscales des relations positives durables et, en cas de différend, à rechercher des solutions constructives.

Dans l'évaluation des besoins de nos clients, nous prenons en compte plusieurs facteurs, dont la raison d'être des transactions. Ce faisant, nous cherchons à ne prendre part qu'à des transactions réalisées de bonne foi et assorties d'un objectif commercial valable et économiquement bien fondé. Nous refusons d'exécuter toute transaction qui, à notre connaissance, permettrait au client concerné de se soustraire à ses obligations fiscales.

Nous exerçons nos activités dans 29 pays à l'échelle mondiale. Nos activités dans ces pays sont assujetties aux lois fiscales canadiennes et internationales ainsi qu'à divers autres règlements, et les informations s'y rapportant sont communiquées intégralement aux autorités fiscales compétentes. Le groupe Fiscalité et la Gestion des risques du Groupe examinent régulièrement les activités de toutes les entités afin de s'assurer qu'elles satisfont aux exigences fiscales et aux autres formes de réglementation.

Comme nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, il arrive que, de par la complexité des lois fiscales et des normes comptables, notre interprétation de la loi diffère de celle d'une administration fiscale donnée et que celle-ci rejette les positions fiscales que nous avions prises. Le cas échéant, nous nous engageons à amorcer un dialogue ouvert et transparent avec l'administration fiscale concernée, de manière à favoriser une évaluation rapide ainsi qu'une prompte résolution du différend, dans la mesure du possible. La gestion inappropriée des risques fiscaux et l'absence de résolution satisfaisante des différends avec des administrations fiscales pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, incidence éventuellement significative pour une période donnée, ou nuire considérablement à notre réputation.

Cotisations fiscales

En 2022, le total de la charge d'impôt et des autres taxes, y compris la charge d'impôt figurant à l'état consolidé du résultat global et des variations des capitaux propres, versées aux divers paliers de gouvernement à l'échelle mondiale s'est élevé à 6 milliards de dollars (8 milliards en 2021). Au Canada, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'est élevé à 5 milliards de dollars (7 milliards en 2021).

Charge d'impôt et autres taxes par catégorie
(en millions de dollars canadiens)

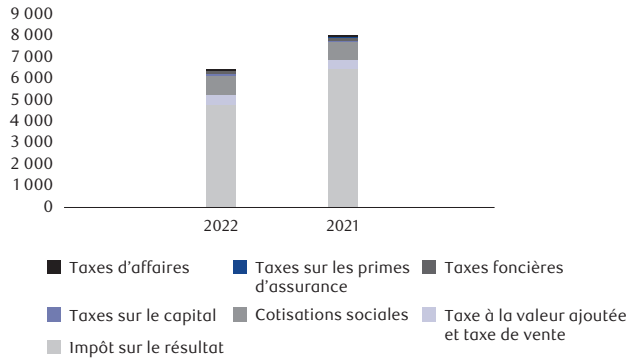

Charge d'impôt et autres taxes par région
(en millions de dollars canadiens)

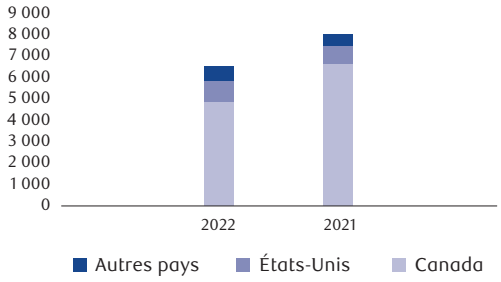

Pour plus de détails sur la charge d'impôt et les autres taxes, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques)

Les risques environnementaux et sociaux s'entendent des risques qu'un enjeu d'ordre environnemental et social en lien avec notre organisation, un client, une transaction, un produit, un fournisseur ou une activité nuise à notre situation financière, à nos activités, à notre conformité sur le plan juridique et réglementaire ou à notre réputation. Ils se rapportent aux risques auxquels nous faisons face en raison de la façon dont nous, un fournisseur ou un client gérons les enjeux d'ordre environnemental et social ou les relations avec les parties prenantes et les communautés.

Les enjeux d'ordre environnemental et social comprennent, sans s'y limiter, la contamination de sites, la gestion des déchets, l'utilisation de terrains et de ressources, la biodiversité, la qualité et la disponibilité de l'eau, les changements climatiques, la réglementation environnementale, les droits de la personne (y compris les inégalités sociales et raciales et les droits des peuples autochtones) ainsi que l'apport aux collectivités.

Chacun des risques environnementaux et sociaux, y compris les changements climatiques, est un risque unique et transversal qui a une incidence différente et à divers degrés sur nos principaux types de risques. Les risques environnementaux et sociaux se manifestent non seulement dans le cadre du risque de crédit, des risques de réputation et du risque de non-conformité à la réglementation, mais aussi dans le cadre de nos autres principaux risques, notamment les risques systémique, stratégique, juridique et opérationnel, le risque lié à l'environnement réglementaire, à la concurrence et au marché et les risques de liquidité et d'assurance.

Vous trouverez ci-dessous une description de notre gestion des risques et de la gouvernance en lien avec les risques environnementaux et sociaux d'une manière plus générale. Veuillez vous référer à la rubrique Risque climatique ci-dessous pour de plus amples renseignements propres au risque climatique.

Risques environnementaux et sociaux – Gouvernance

Le Conseil supervise la gestion de nos risques environnementaux et sociaux ainsi que notre approche d'entreprise face à ces risques, et la façon dont nous menons nos activités pour respecter des normes élevées en matière de responsabilité environnementale et sociale. Les comités relevant du Conseil surveillent les risques environnementaux et sociaux qui relèvent de leurs compétences. Le Comité de gouvernance joue un rôle bien précis en termes de surveillance et de coordination des questions ESG, y compris pour certains de nos rapports ESG. Pour plus de détails sur la gouvernance des risques, se reporter à la sous-rubrique Gouvernance des risques, à la rubrique Gestion du risque d'entreprise, et à la rubrique Risque climatique – Gouvernance.

La haute direction est responsable de la gestion des risques environnementaux et sociaux et des opportunités en la matière, y compris les changements climatiques, ainsi que de la mise en place des stratégies d'affaires en lien avec les enjeux d'ordre environnemental et social.

Risques environnementaux et sociaux – Gestion du risque
Les rôles et les responsabilités en lien avec la gestion des risques environnementaux et sociaux sont régis par le modèle de gouvernance à trois lignes de défense et le cadre de gestion du risque d'entreprise.

L'équipe des risques environnementaux et sociaux est responsable d'identifier, d'apprécier, d'évaluer, de gérer, d'atténuer, de surveiller et de communiquer les enjeux d'ordre environnemental et social qui pourraient représenter un risque pour la banque, et d'élaborer et de maintenir des politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux sur une base régulière. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles sont tenus d'intégrer à leurs activités les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux. Nous utilisons une approche ascendante pour identifier les risques environnementaux et sociaux au niveau du client, de la transaction et du fournisseur, ainsi que pour évaluer les stratégies d'affaires, les acquisitions, les projets et initiatives, les produits ou les services. Nous utilisons en outre une approche descendante pour identifier et suivre l'évolution des risques environnementaux et sociaux, en surveillant ces risques dans plusieurs secteurs, portefeuilles et régions.

Notre politique d'entreprise sur les risques environnementaux et sociaux (y compris le risque climatique) (la « politique sur les risques environnementaux et sociaux ») est la base de notre approche en gestion des risques environnementaux et sociaux provenant de nos activités. Elle définit nos principes de gestion des risques environnementaux et sociaux ainsi que les exigences minimales concernant l'identification, l'appréciation, l'évaluation, la gestion, l'atténuation, la surveillance et la communication de ces risques. La politique sur les risques environnementaux et sociaux exige aussi que les clients qui œuvrent dans des secteurs à haut risque environnemental soient sujets à un examen des enjeux d'ordre environnemental et social. À cette politique s'ajoutent des politiques et des procédures supplémentaires concernant la gestion des risques environnementaux et sociaux propres à des secteurs. Nous avons aussi mis en place des lignes directrices concernant les secteurs et les activités sensibles, qui concernent nos activités de financement à des clients et des projets des secteurs de l'énergie au charbon et de l'extraction du charbon, dans l'écosystème arctique, sur la Réserve faunique nationale de l'Arctique ou sur un site du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Notre politique sur les risques environnementaux et sociaux établit également les exigences minimales concernant l'identification, l'appréciation, la gestion et l'atténuation des enjeux des droits de la personne. Elle est soutenue par des politiques supplémentaires et des déclarations reflétant notre approche en gestion d'affaires responsable.

Notre code de conduite établit les normes de comportement auxquelles tous les directeurs, employés et travailleurs contractuels de la banque et de ses filiales doivent adhérer. De plus, notre code de conduite pour les fournisseurs fondé sur des principes énonce nos exigences en matière d'intégrité, de pratiques d'affaires responsables et de traitement responsable des personnes et de l'environnement.

Notre déclaration des droits de la personne, que nous avons publiée, définit notre engagement envers le respect des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale, conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. De plus, notre déclaration sur la *Modern Slavery Act*, publiée annuellement, présente les politiques et processus en place conçus pour nous assurer que ni l'esclavage ni la traite de personnes n'ont lieu dans nos activités et nos chaînes logistiques.

Nous sommes participants à plusieurs principes et initiatives du secteur qui sont conçus pour aider à atténuer les risques environnementaux et sociaux dans notre activité ou à améliorer les pratiques d'affaires responsables, ou sommes signataires de ceux-ci. Voici une liste non exhaustive de ces principes et initiatives :

- La banque a signé les Principes de l'Équateur, qui servent de référence pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des projets financiers. Nous présentons chaque année de l'information sur les projets dont les risques environnementaux et sociaux ont été évalués selon ces principes.
- RBC GMA[1], BlueBay Asset Management LLP et Brewin Dolphin Holdings Limited sont signataires des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations unies et communiquent chaque année de l'information sur leurs activités d'investissement responsable conformément à ces principes.

Risque climatique
Le risque climatique est le risque qui se rapporte à la transition mondiale vers une économie carboneutre (risque de transition) et le risque associé aux conséquences physiques des changements climatiques (risque physique), qui comprend des risques chroniques (à long terme) ou ponctuels (liés à des événements précis). Nous pouvons être exposés au risque de transition, notamment par l'intermédiaire des nouvelles exigences réglementaires et juridiques et de l'évolution de la confiance des entreprises et des particuliers envers les produits et services que nous offrons à nos clients. Nos clients et nous-mêmes pouvons aussi être exposés au risque de transition en raison des changements technologiques et sociaux et des forces du marché. Aussi, nous pouvons, tout comme nos clients, être vulnérables au risque physique, notamment du fait de l'interruption de nos activités et de nos services.

La rubrique suivante est fondée sur les piliers du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière.

Risque climatique – Gouvernance
Le Conseil supervise l'exécution de l'approche stratégique de la banque en matière de changements climatiques, ce qui englobe notre méthode de gestion des risques et opportunités liés aux changements climatiques. Le Conseil a approuvé la version à jour de notre stratégie climatique, la Statégie RBC sur le climat, publiée en février 2022, et s'est engagé avec la direction au sujet de plusieurs enjeux liés au climat, comme la mesure des émissions liées à nos activités financées, l'analyse de scénarios et nos cibles initiales intermédiaires de réduction des émissions. Les comités relevant du Conseil ont aussi collaboré avec la direction sur les enjeux liés au climat, notamment les nouvelles perspectives du Conseil dans la surveillance des enjeux ESG, y compris le climat, la complexification de la réglementation, l'intérêt grandissant des parties prenantes, la prise en compte accrue des risques climatiques dans l'appétit pour le risque, les cadres de gestion des risques et les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

La haute direction est responsable de la mise en place de la Stratégie RBC sur le climat. Cette responsabilité est intégrée dans notre structure de gestion et dans nos modèles d'affaires pour l'ensemble de l'entreprise. Un directeur responsable des changements climatiques a été nommé pour chaque secteur clé, et chacun de ces secteurs a été configuré afin de pouvoir

[1] RBC GMA comprend les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP (BlueBay), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (qui comprend Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des sociétés distinctes, mais des filiales de RBC.

s'occuper des enjeux liés au financement et aux placements durables ainsi que des besoins des clients en lien avec la transition vers une économie carboneutre, selon ce qui s'applique à leur entreprise. Nous avons mis sur pied en 2021 un Comité directeur de stratégie climatique, sur lequel siègent des dirigeants des secteurs Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine, GMA[MD], Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion des risques et Communications, et une équipe de gouvernance et de stratégie climatique, qui sont responsables de définir l'orientation stratégique de la banque afin de mieux comprendre les risques climatiques et de mettre au point des stratégies visant à gérer ces risques et à saisir les opportunités associées, dont nos clients ou nous-mêmes pourrions profiter.

Risque climatique – Stratégie

Nous estimons avoir un rôle à jouer dans l'accélération de la transition vers une économie carboneutre ainsi que dans l'atténuation des risques que soulèvent les changements climatiques. Notre stratégie climatique s'appuie sur notre conviction que la transition vers une économie carboneutre devrait être sensée, harmonieuse et inclusive. La Stratégie RBC sur le climat établit nos priorités stratégiques en matière de climat, ce qui comprend le soutien à nos clients dans leur transition vers un avenir carboneutre et le respect de notre engagement à rendre nos activités de financement carboneutres d'ici 2050. RBC GMA a une approche quant aux changements climatiques conforme à la Stratégie RBC sur le climat et a précisé ses engagements et mesures à cet égard.

En 2021, nous nous sommes engagés à fournir 500 milliards de dollars en financement durable d'ici 2025[2]. En octobre 2022, nous avons publié notre approche et notre méthodologie pour le classement, le suivi et la communication des progrès accomplis vers la réalisation de cet engagement et pour le soutien à l'identification des nouvelles occasions de croissance pour nos clients et nous-mêmes. Les activités de financement qui aident à répondre aux enjeux environnementaux constituent un aspect du financement durable. Notre engagement en matière de financement durable nous permet donc de soutenir la croissance du marché des obligations vertes par l'intermédiaire d'émissions d'obligations vertes par l'entremise de notre Cadre des obligations durables. De plus, RBC Europe Limited (RBCEL), filiale en propriété exclusive de la banque, a adopté les Principes sur les obligations vertes et présente chaque année de l'information sur ses activités de prise ferme de telles obligations à l'échelle mondiale. Nous offrons aussi des produits, des services et des solutions aux clients dans tous nos secteurs d'exploitation afin de soutenir les entreprises et les particuliers souhaitant accélérer l'atteinte de leurs objectifs climatiques et surmonter les obstacles pour y parvenir.

RBC est membre de l'alliance bancaire zéro émission nette (NZBA), une initiative sectorielle mondiale visant à accélérer et à soutenir la lutte contre les changements climatiques en alignant les activités de prêt et les portefeuilles de placement des banques membres sur l'objectif de carboneutralité d'ici 2050[3]. Nous sommes aussi membres du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), une association sectorielle visant à encourager la transparence et à permettre aux institutions financières d'évaluer et de communiquer les émissions de gaz à effet de serre produites par leurs activités de prêt et de placement. En tant que membres de la NZBA, nous nous sommes engagés à mettre en place des objectifs intermédiaires de réduction des émissions pour certains de nos secteurs clés à haute émission et à communiquer ces objectifs. En mars 2022, nous avons publié notre mesure initiale des émissions liées à nos activités financées selon la méthode du PCAF et, conformément à notre engagement envers la NZBA, nous avons publié en octobre 2022 nos cibles intermédiaires initiales de réduction des émissions pour les secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité et de l'automobile[3].

Notre capacité à atteindre nos objectifs et nos cibles et de remplir nos engagements en matière de climat et de financement durable, y compris ceux mentionnés précédemment, dépendra des efforts et actions collectifs entrepris par un grand nombre de parties prenantes, ce qui échappe à de notre contrôle, et ne peut être garantie[4].

Risque climatique – Gestion des risques

Nous considérons que le risque climatique est un type de risque transversal, qui influe sur nos principaux types de risque de différentes façons et à différents degrés et qui exige que nous analysions l'incidence potentielle de facteurs financiers et non financiers sur notre organisation et nos clients.

À l'échelle mondiale, les pratiques permettant d'identifier, d'évaluer, de mesurer et de gérer les risques et opportunités liés au climat évoluent rapidement. Nous continuons de renforcer nos capacités en matière d'évaluation, de gestion, de suivi et d'information sur le risque climatique et à mieux comprendre l'incidence des risques climatiques sur nos activités et sur celles de nos clients. En particulier :

- Nous procédons à des analyses de portefeuilles, de clients et de scénarios afin d'évaluer notre exposition au risque climatique et son incidence.
- Nous continuons de revoir les balises de notre appétit pour le risque climatique et, comme il est indiqué ci-dessus, nous avons publié des cibles intermédiaires initiales de réduction des émissions pour certains secteurs clés à fortes émissions dans le but de rendre nos activités de financement carboneutres d'ici 2050.
- Nous continuons d'intégrer des composantes de risque climatique, telles que les risques de transition et physique, à nos simulations de crise et à nos analyses annuelles, et d'en évaluer l'incidence sur nos portefeuilles clés.

---

2 La finance durable s'entend des activités de financement qui tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

3 Notre engagement envers la NZBA, notre mesure initiale des émissions liées à nos activités financées et nos cibles intermédiaires initiales de réduction des émissions excluent les activités de a) RBC GMA et RBC Gestion de patrimoine. RBC Gestion de patrimoine comprend les sociétés affiliées suivantes : RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), RBC Placements en Direct Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Fonds d'investissement Royal Inc., Services financiers RBC Gestion de patrimoine Inc., Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal, qui sont des entités distinctes, mais des filiales de RBC; et b) Brewin Dolphin Holdings PLC et ses filiales.

4 Les facteurs externes qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent sensiblement de nos attentes exprimées dans ces engagements, objectifs et cibles comprennent le besoin de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et la normalisation des méthodologies de mesure liées au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à pour mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans toute notre entreprise dans les délais prévus, la difficulté à repérer les transactions, produits et services qui répondre aux critères de classement du financement durable, le risque que les transactions admissibles ou les initiatives connexes ne soient pas achevées dans un délai précis ou pas du tout ou avec les résultats ou avec les résultats que nous avions initialement anticipés, notre capacité à suivre les transactions et à en rendre compte en tant que performance par rapport à notre engagement en matière de financement durable ou à l'égard des changements climatiques, la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures et leur engagement envers nous, la nécessité de la participation active et continue des diverses parties prenantes, les avancées technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les efforts de décarbonation variables d'une économie à l'autre, la nécessité de politiques climatiques réfléchies dans le monde entier, les défis d'équilibrer les objectifs de réduction des émissions avec une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont un impact sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations de conformité réglementaire. Nos engagements, objectifs et cibles en matière de financement durable ou climatique sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou redéfinis à mesure que les données s'améliorent et que la science du climat, les vois de transition et les pratiques du marché en matière de normes, de méthodologies, de mesures et d'indicateurs évoluent.

- Nous cherchons a améliorer la qualité des données de sorte à mieux identifier les secteurs de nos portefeuilles de prêts de gros qui sont les plus touchés par le risque physique et le risque de transition, ce qui nous permet de mieux orienter la surveillance continue du risque climatique.
- Nous élargissons notre base de données sur le climat et nous perfectionnons nos processus de gouvernance en matière de données afin d'améliorer nos capacités analytiques des risques climatiques.

Le développement soutenu de nos capacités d'évaluation du risque climatique, tout comme l'appétit pour le risque, nous aide à définir les mesures à prendre pour poursuivre la mise en place des limites de risque climatique et favoriser l'intégration de ce risque dans nos politiques et procédures.

De plus, nous passons régulièrement en revue les risques auxquels nous sommes exposés et examinons de plus près ceux qui ont une incidence sur nos clients. Nous ne cessons de chercher des occasions d'élargir notre gamme de produits et de services pour nous adapter aux enjeux environnementaux et sociaux et de gouvernance en constante évolution, et les occasions d'aider nos clients à faire leur transition vers une économie carboneutre et à faire progresser leurs stratégies en matière de développement durable.

Nouvelles exigences réglementaires et juridiques	• La réglementation, les cadres et les lignes directrices qui concernent les changements climatiques et qui s'appliquent aux banques, aux assureurs et aux gestionnaires d'actifs évoluent rapidement. Plusieurs banques centrales et organismes de réglementation se sont employés à publier de nouvelles règles en matière de gestion des risques financiers et économiques découlant des changements climatiques, et, dans certains cas, l'ont déjà fait. Nous continuerons de surveiller l'évolution de la réglementation et des exigences officielles au fur et à mesure, de mettre à jour nos pratiques de gestion des risques et de communiquer d'autres informations au besoin. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.
Interruption des activités et des services aux clients	• Nous recensons les propriétés que nous louons ou que nous détenons, dans lesquelles se déroulent les processus opérationnels et sont exécutées les applications connexes et dont l'infrastructure doit être modernisée afin d'empêcher qu'elles soient touchées par des perturbations, comme celles que causeraient des événements météorologiques extrêmes. Nous classons les sites présentant des enjeux environnementaux selon notre tolérance au risque d'entreprise à l'égard de l'interruption des activités et, entre autres, selon l'emplacement, l'approvisionnement en énergie, le risque d'inondation, la stabilité géologique et d'autres facteurs de risque. • Nous prenons des mesures pour atténuer l'impact des changements climatiques et nous y adapter par voie de la conception de nos immeubles et de nos décisions d'achat. • Lorsque cela est nécessaire, nous évaluons l'incidence d'événements climatiques (tels des inondations et des ouragans) sur nos activités et sur celles de nos clients.
Produits et services que nous offrons	• Nous maintenons un portefeuille de prêts diversifié, ce qui améliore notre résilience devant les ralentissements qui surviennent dans une région ou un secteur donné et limite les concentrations du risque de crédit associé aux changements climatiques. • Chaque secteur d'exploitation se doit d'identifier les principaux risques et occasions associés au climat, lesquels sont intégrés à nos processus de gestion des risques, si cela est nécessaire. • Nous continuons de fournir à nos clients des conseils et des solutions afin de les aider dans leur transition vers une économie carboneutre et dans l'amélioration de leurs stratégies en matière de durabilité. Nous offrons par exemple des produits et services de financement durables, tels que la prise ferme d'obligations vertes, socialement responsables et durables, des obligations et des prêts liés au développement durable. Nous proposons en outre des services-conseils pour intégrer les facteurs ESG aux processus de premier appel public à l'épargne ou d'acquisition des sociétés qui en sont aux étapes préliminaires, ainsi que des solutions de placement intégrant des facteurs ESG, des produits structurés, des services d'échange de droits d'émission de carbone, et des services de recherche et d'analyse en matière d'ESG. Bien que nous offrions du financement dans tous les secteurs de l'économie, nous nous efforçons d'accélérer le financement durable et de conseiller nos clients en matière d'ESG et d'opportunités liées a la transition énergétique. • RBC GMA intègre des facteurs ESG importants aux processus de placement de certaines stratégies de placement afin de réduire le risque ou d'améliorer les rendements à long terme ajustés en fonction du risque. • RBC Assurances® (par l'intermédiaire de son agence d'assurances) vend des produits d'assurance IARD assurés par Aviva Canada Inc. RBC Assurances n'est donc pas directement exposée aux risques climatiques qui y sont associés. Dans son ensemble, le secteur de l'assurance IARD est exposé à des changements climatiques susceptibles de survenir à plus long terme et à des événements météorologiques extrêmes, ce qui pourrait influer indirectement sur les résultats de notre secteur Assurances. Nous continuons d'améliorer notre compréhension de l'incidence des événements météorologiques à court et à long terme sur l'assurance voyage et sur les produits d'assurance vie et maladie vendus à des groupes de clients ou à des clients commerciaux. • Notre secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises continue d'offrir des produits qui aident les clients dans leur transition vers la carboneutralité, tels que le financement de véhicules hybrides ou électriques, le financement de rénovations qui améliorent l'efficacité énergétique, des CPG Marché des titres ESG, et des conseils et des solutions de prêts axés sur les technologies propres.

Risque climatique – Paramètres et objectifs

Nous faisons état annuellement de notre performance environnementale en fonction de paramètres qui mesurent entre autres la valeur du financement durable, des initiatives philanthropiques environnementales de Techno nature RBC, des émissions des activités financées et de la réduction des émissions de nos propres activités. Nous avons aussi publié nos premières cibles intermédiaires de réduction des émissions pour certains secteurs clés à fortes émissions, en octobre 2022.

Gestion des fonds propres

Nous gérons activement nos fonds propres afin de maintenir des ratios de fonds propres solides et de conserver des notations élevées, tout en offrant des rendements appréciables à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure des fonds propres et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients. Nous visons également à offrir les rendements optimaux à nos actionnaires, tout en protégeant déposants et créanciers.

Cadre de gestion des fonds propres

Notre cadre de gestion des fonds propres énonce les politiques et processus nécessaires pour définir, évaluer, mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il présente notre approche globale de gestion des fonds propres, notamment les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités en matière d'adéquation des fonds propres et de transactions, de dividendes, de fonds propres distincts, de gestion de l'actif pondéré en fonction des risques, d'exposition du ratio de levier, de fonds propres aux fins de la TLAC et de ratios de levier TLAC. Nous gérons et surveillons différents types de fonds propres, notamment les fonds propres réglementaires, les fonds propres distincts et les instruments de TLAC.

Notre processus de planification des fonds propres est dynamique et fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe, la fonction Économie et nos secteurs d'activité. Ce processus vise les objectifs internes en matière de ratios de fonds propres, les opérations sur capitaux propres potentielles ainsi que les projets de distributions de dividendes et de rachats d'actions. Font partie intégrante de ce processus nos plans d'exploitation, nos simulations de crise et notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes à l'échelle de l'entreprise, les changements des fonds propres réglementaires et des exigences de surveillance à cet égard, les changements comptables, les exigences internes en matière de fonds propres, les paramètres utilisés par les agences de notation et les fonds propres distincts.

Notre plan relatif aux fonds propres est établi chaque année en fonction des décisions de la direction qui sont intégrées au plan d'exploitation annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice, et tient compte de nos stratégies commerciales ainsi que des prévisions relatives à la conjoncture du marché et de l'économie, outre le positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des opérations sur fonds propres potentielles en fonction des capitaux autogénérés prévus, des prévisions commerciales, de la conjoncture de marché et des autres faits nouveaux, tels que les changements comptables et les modifications réglementaires qui sont susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de fonds propres. Tous les éléments du plan relatif aux fonds propres font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.

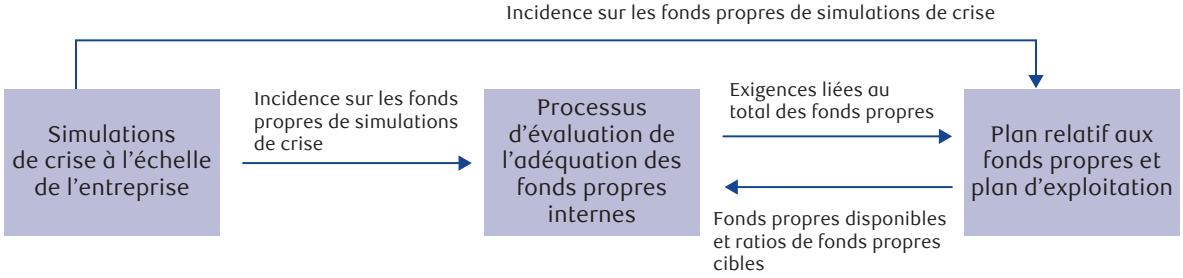

Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et le processus annuel d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données fondamentales aux fins de la planification des fonds propres, y compris l'établissement d'objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Nous évaluons les incidences des scénarios de crise dans l'ensemble de nos activités et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global de leur effet sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de fonds propres, ce qui facilite la planification des mesures à prendre en cas d'événements défavorables. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sert à estimer la suffisance des fonds propres et les besoins à cet égard, de sorte à couvrir tous les risques significatifs et à prévoir une réserve en vue d'urgences plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, les principaux éléments de notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comportent notamment une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification des fonds propres, un processus de surveillance par le Conseil et la haute direction, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de fonds propres sont établis de manière à maintenir une position de capital solide et qui va au-delà des cibles réglementaires du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III. Les résultats des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et ceux obtenus par l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte afin de déterminer les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale, et la réserve pour stabilité intérieure qu'exige le BSIF, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes signalées par tous les scénarios de crise plausibles, y compris des situations comme la récente pandémie de COVID-19, compte tenu de notre profil de risque et de notre appétit pour le risque. De plus, nous ajoutons une réserve de fonds propres discrétionnaire aux cibles réglementaires du BSIF afin de refléter notre appétit pour le risque et nos prévisions sur les ralentissements potentiels, et de maintenir la solidité de nos fonds propres, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec les fonds propres de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation et du niveau des fonds propres distincts.

Le Conseil est le principal responsable de la surveillance du cadre de gestion des fonds propres et, notamment, de l'examen et de l'approbation annuels de notre plan relatif aux fonds propres. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent conjointement la gestion des fonds propres et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices approuvés. Le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques approuvent conjointement le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Accord de Bâle III
Nos exigences en matière de fonds propres réglementaires consolidés sont déterminées à partir des lignes directrices publiées par le BSIF, lesquelles reposent sur les exigences visant les ratios des fonds propres minimaux proposés par le CBCB dans l'accord de Bâle III.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir l'une des deux approches principales suivantes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel : l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes. Nous avons adopté l'approche fondée sur les notations internes en vertu de l'accord de Bâle III pour le calcul des fonds propres liés au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. Bien que la plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés soient présentés conformément à l'approche fondée sur les notations internes concernant les fonds propres réglementaires prévue par Bâle III, pour certains portefeuilles, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standard de Bâle III (p. ex., pour nos services bancaires dans les Antilles et City National). En ce qui concerne le calcul des fonds propres nécessaires pour couvrir le risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des modèles internes et l'approche standard, et pour la présentation de l'information réglementaire consolidée des fonds propres liés au risque opérationnel, nous utilisons l'approche standard. Nous déterminons notre ratio de levier réglementaire en fonction de la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF, laquelle correspond au ratio de levier financier exigé par le CBCB au titre de Bâle III.

Les banques de compétence fédérale dont l'exposition totale liée au ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros à la clôture de l'exercice doivent au minimum rendre publics, au cours du premier trimestre suivant la clôture de l'exercice, les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et la qualité des données des banques. Le CSF publie tous les ans une liste à jour des banques d'importance systémique mondiale. Le 21 novembre 2022, nous avons de nouveau été désignés comme banque d'importance systémique mondiale par le CSF. Cette désignation exige que nous respections une exigence plus élevée en matière d'absorption des pertes (capitaux propres attribuables aux actionnaires en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques), soit 1 %, conformément à l'exigence applicable aux banques d'importance systémique intérieure.

Les exigences relatives à la TLAC du BSIF ont établi deux normes minimales qui doivent être appliquées depuis le 1er novembre 2021, à savoir le ratio de la capacité totale d'absorption des pertes fondé sur les risques, qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques décrits dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres, et le ratio de levier TLAC, qui s'appuie sur le ratio de levier décrit dans la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. L'exigence TLAC vise à assurer une capacité suffisante d'absorption des pertes d'une banque d'importance systémique intérieure de manière à permettre sa recapitalisation interne dans l'éventualité d'une défaillance. On entend par « capacité totale d'absorption des pertes » ou « TLAC » l'ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe qui permettent leur conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et moyennant satisfaction de tous les critères d'admissibilité de la directive sur la TLAC.

Le BSIF exige que toutes les banques d'importance systémique intérieure divulguent publiquement leur réserve pour stabilité intérieure conformément aux exigences du deuxième pilier dans le cadre de leurs déclarations trimestrielles, comme c'est actuellement le cas pour les autres renseignements au sujet de leurs fonds propres. La réserve au titre du deuxième pilier représente entre 0 % et 2,5 % de la valeur totale de l'actif pondéré en fonction des risques d'une entité pour chacune des six banques d'importance systémique au Canada. Elle doit être constituée exclusivement de fonds propres CET1. Le BSIF examine les réserves pour stabilité intérieure de ces banques deux fois l'an, soit en juin et en décembre, après quoi il signalera publiquement tout changement. Le 17 juin 2021, le BSIF a annoncé que, le 31 octobre 2021, la réserve pour stabilité intérieure passera de 1,0 % à 2,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques, et a réaffirmé, le 22 juin 2022, que ce niveau serait maintenu. Le taux de 2,5 % correspond encore à l'exigence la plus élevée en matière de réserve pour stabilité intérieure imposable par le BSIF.

Au deuxième trimestre de 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires et de directives visant à soutenir la résilience financière et opérationnelle du secteur bancaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et continue, lorsque nécessaire, de publier des règlements visant à mettre en œuvre, à clarifier, à réviser ou à abolir certains aspects ou exigences. Ces mesures et directives comprennent :

- Modifications pour les augmentations de dotations à la provision pour pertes de crédit attendues liées aux fonds propres CET1 consistant à appliquer un montant majoré, ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un taux d'exclusion de 25 % pour les provisions de stade 1 et de stade 2 entre le premier trimestre de 2020 et les trimestres respectifs de l'exercice 2022. Le taux d'exclusion de 50 % à l'exercice 2021 a été ramené à son niveau actuel de 25 % à l'exercice 2022, et ce taux ne sera plus appliqué à partir de l'ouverture de l'exercice 2023. Ces modifications ne s'appliquent pas aux portefeuilles d'une institution financière qui sont calculés selon l'approche fondée sur les notations internes pour les trimestres au cours desquels l'institution affiche un déficit au titre des provisions.
- Exclusion des réserves auprès de la banque centrale et des titres d'émetteurs souverains qui sont admissibles en tant qu'actifs liquides de haute qualité des montants de l'exposition du ratio de levier jusqu'au 31 décembre 2021. Le 12 août 2021, le BSIF a annoncé que l'exclusion des titres d'émetteurs souverains qui sont admissibles en tant qu'actifs liquides de haute qualité de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier ne se prolongera pas au-delà du 31 décembre 2021 et que les réserves de la banque centrale demeureront exclues de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier. Le 13 septembre 2022, la BSIF a annoncé que l'exclusion de ces montants de l'exposition du ratio de levier des réserves auprès de la banque centrale prendra fin le 1er avril 2023.
- Abaissement du plancher de fonds propres réglementaire actuel pour les institutions financières qui utilisent l'approche fondée sur les notations internes, ce plancher étant ramené de 75 % à 70 % de l'actif pondéré en fonction des risques aux termes de l'approche standard. Le plancher réduit restera en vigueur jusqu'à l'adoption des réformes de Bâle III au deuxième trimestre de 2023.
- Clarification du traitement des ratios de fonds propres et de levier applicables à certains programmes d'aide publique.

Le BSIF a évalué la nécessité de ces mesures d'assouplissement et continuera de le faire. Au besoin, nous avons tenu compte des ajustements et directives ci-dessus dans nos résultats et nos activités continues de planification des fonds propres.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires actuels établis par le BSIF au titre de Bâle III ainsi que des exigences relatives au deuxième pilier. Nous respectons toutes les exigences en matière de fonds propres, de levier et de TLAC que nous impose le BSIF.

Bâle III – Cibles de fonds propres réglementaires du BSIF **Tableau 64**

Ratios de fonds propres, de levier et TLAC au titre de Bâle III	Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques au titre de Bâle III					Ratios de fonds propres, de levier et TLAC de RBC au 31 octobre 2022	Réserve pour stabilité intérieure (3)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale et la réserve pour stabilité intérieure au 31 octobre 2022
	Ratio minimal	Réserves de fonds propres (1)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale (2)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale (2)			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	12,6 %	2,5 %	10,5 %
Fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	13,8 %	2,5 %	12,0 %
Total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	15,4 %	2,5 %	14,0 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %	4,4 %	s.o.	3,0 %
Ratio TLAC (4)	21,5 %	s.o.	21,5 %	s.o.	21,5 %	26,4 %	2,5 %	24,0 %
Ratio de levier TLAC (4)	6,75 %	s.o.	6,75 %	s.o.	6,75 %	8,5 %	s.o.	6,75 %

(1) Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit.
(2) Un supplément de fonds propres équivalant à notre supplément applicable aux banques d'importance systémique intérieure et au supplément du CBCB applicable aux banques d'importance systémique mondiale, selon le plus élevé des deux montants, s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques.
(3) La réserve pour stabilité intérieure peut varier entre 0 % et 2,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques. Elle est actuellement de 2,5 %, comme l'a confirmé le BSIF le 22 juin 2022.
(4) Avec prise d'effet le 1er novembre 2021, le BSIF exige que les banques canadiennes d'importance systémique intérieure respectent les exigences minimales en matière de ratio TLAC fondé sur le risque et de ratio de levier TLAC, lesquelles sont calculées au moyen de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF.
s.o. sans objet

Fonds propres réglementaires, TLAC disponible, actif pondéré en fonction des risques, ratios de fonds propres et ratios TLAC

Selon Bâle III, les fonds propres se composent des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe.

Les fonds propres CET1 réunissent le capital de la plus haute qualité. Les ajustements réglementaires aux termes de l'accord de Bâle III comprennent la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes du capital supplémentaires qui sont assujetties aux déductions liées à un seuil. Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets de capital à recours limité (billets LRCN) répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent essentiellement des débentures subordonnées qui satisfont à certains critères et certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie. Pour être inclus dans les fonds propres réglementaires, les actions privilégiées, les billets LRCN et les débentures subordonnées émis après le 1er janvier 2013 doivent être assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les exigences liées aux FPUNV visent à garantir que les entités qui investissent dans des fonds propres réglementaires autres que sous forme d'actions ordinaires assument les pertes avant que les banques demandent du financement gouvernemental.

La TLAC disponible s'entend de la somme du total des fonds propres et des instruments de TLAC externe. Les instruments de TLAC externe comprennent surtout des créances admissibles à la recapitalisation interne de premier rang, ce qui comprend des titres de créance non garantis de premier rang ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à 400 jours et une durée jusqu'à l'échéance restante supérieure à 365 jours.

Les ratios de fonds propres sont calculés en divisant les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie, le total des fonds propres et la TLAC par le total de l'actif pondéré en fonction des risques.

Le graphique ci-après présente un sommaire des principales composantes des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externes.

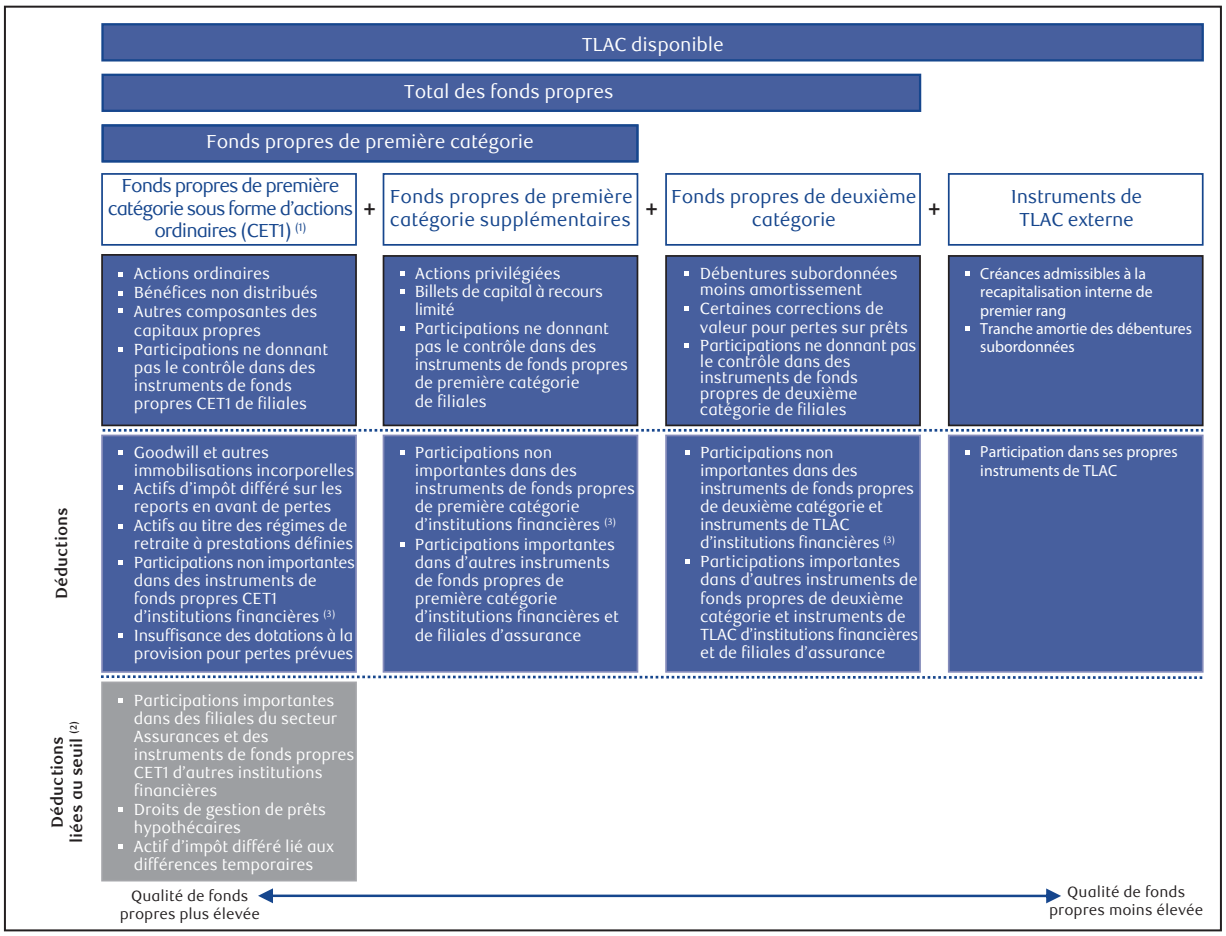

(1) Conformément aux ajustements réglementaires du BSIF annoncés au deuxième trimestre de 2020, et comme il a été mentionné précédemment, comprend des modifications des fonds propres liées aux provisions de stades 1 et 2 qui font l'objet d'un taux d'exclusion de 25 % après impôt pour l'exercice 2022, et de 50 % pour l'exercice 2021. Cette ligne directrice prendra fin à l'ouverture de l'exercice 2023

(2) Premier niveau : pour chaque élément, l'excédent par rapport au seuil de 10 % des fonds propres CET1 (après toutes les déductions, hormis celles liées au seuil) sera déduit des fonds propres CET1. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des fonds propres CET1 après les ajustements réglementaires sera déduit des fonds propres, et le solde résiduel non déduit sera assujetti à une pondération en fonction du risque de 250 %.

(3) Les participations non importantes sont assujetties à certains critères liés aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres qui servent à déterminer le montant déductible.

Les tableaux qui suivent présentent des informations détaillées sur nos fonds propres réglementaires, la TLAC disponible, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres, de levier et de TLAC. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres, de levier et de TLAC restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

Fonds propres réglementaires, TLAC disponible, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres, de levier et TLAC — **Tableau 65**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux 31 octobre 2022	Aux 31 octobre 2021
Fonds propres (1)		
Fonds propres CET1	**76 945 $**	75 583 $
Fonds propres de première catégorie	**84 242**	82 246
Total des fonds propres	**93 850**	92 026
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1)		
Risque de crédit	**496 898 $**	444 142 $
Risque de marché	**35 342**	34 806
Risque opérationnel	**77 639**	73 593
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	**609 879 $**	552 541 $
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1)		
Ratio CET1	**12,6 %**	13,7 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	**13,8 %**	14,9 %
Ratio du total des fonds propres	**15,4 %**	16,7 %
Ratio de levier	**4,4 %**	4,9 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	**1 898 $**	1 662 $
TLAC disponible et ratios (2), (3)		
TLAC disponible	**160 961 $**	s.o.
Ratio TLAC	**26,4 %**	s.o.
Ratio de levier TLAC	**8,5 %**	s.o.

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF, révisées pour tenir compte des lignes directrices réglementaires publiées par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III.

(2) Avec prise d'effet le 1er novembre 2021, le BSIF exige que les banques canadiennes d'importance systémique intérieure respectent les exigences minimales en matière de ratio TLAC fondé sur le risque et de ratio de levier TLAC, lesquelles sont calculées au moyen de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF.

(3) La norme TLAC s'applique aux entités de résolution pour lesquelles nous sommes réputés être la Banque Royale du Canada et à ses filiales. Une entité de résolution et ses filiales sont collectivement appelées groupe de résolution. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés au moyen de la TLAC disponible, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition aux fins du ratio de levier, respectivement.

s.o. sans objet

Fonds propres réglementaires et TLAC disponible — Tableau 66

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022	Aux 31 octobre 2021
Fonds propres CET1 : instruments, réserves et ajustements réglementaires		
Actions ordinaires admissibles émises directement (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée), plus primes liées au capital connexes	**17 162 $**	17 887 $
Bénéfices non distribués	**77 859**	71 563
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	**5 725**	2 533
Fonds propres directement émis à éliminer progressivement des fonds propres CET1 (seulement applicable aux entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée)	**–**	–
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres CET1 du groupe)	**11**	11
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres CET1 au titre de Bâle III	**(23 812)**	(16 411)
Fonds propres CET1	**76 945 $**	75 583 $
Fonds propres de première catégorie supplémentaires : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	**7 294 $**	6 661 $
Instruments de fonds propres directement émis à éliminer progressivement des fonds propres de première catégorie supplémentaires	**–**	–
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de première catégorie du groupe)	**3**	2
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie supplémentaires au titre de Bâle III	**–**	–
Fonds propres de première catégorie supplémentaires	**7 297 $**	6 663 $
Fonds propres de première catégorie (fonds propres CET1 + fonds propres de première catégorie supplémentaires)	**84 242 $**	82 246 $
Fonds propres de deuxième catégorie : instruments, provisions et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	**8 587 $**	8 443 $
Instruments de fonds propres directement émis à éliminer progressivement du capital de deuxième catégorie	**–**	448
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de deuxième catégorie du groupe)	**3**	26
Provisions collectives	**1 018**	863
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de deuxième catégorie au titre de Bâle III	**–**	–
Fonds propres de deuxième catégorie	**9 608 $**	9 780 $
Total des fonds propres (fonds propres de première catégorie + fonds propres de deuxième catégorie)	**93 850 $**	92 026 $
TLAC externe : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de TLAC externe	**66 528 $**	s.o.
Tranche amortie des instruments de fonds propres de deuxième catégorie dont l'échéance restante est inférieure à 1 an	**818**	s.o.
Ajustements réglementaires appliqués à la TLAC en vertu de Bâle III	**(235)**	s.o.
TLAC disponible (total des fonds propres + TLAC externe)	**160 961 $**	s.o.

s.o. sans objet

2022 par rapport à 2021

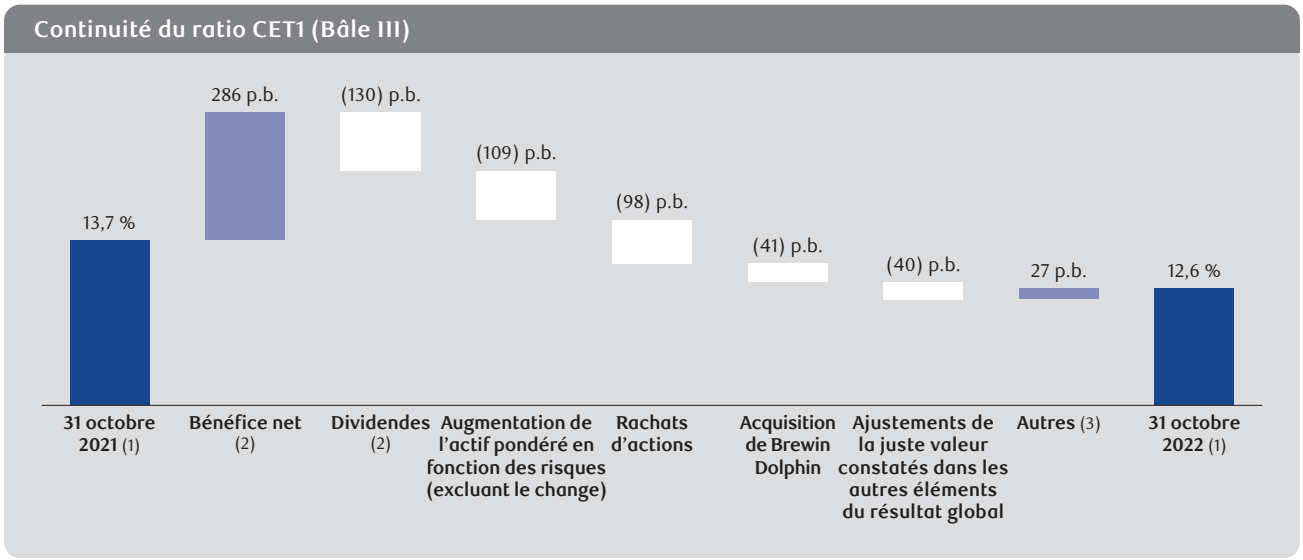

(1) Représente des chiffres arrondis.
(2) Capitaux autogénérés d'un montant de 9 milliards de dollars, ou 156 p.b., qui représente le bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres.
(3) Inclut la variation nette de notation de 14 p.b., des actualisations des modèles de 13 p.b. et d'autres variations.

Notre ratio CET1 s'est établi à 12,6 %, en baisse de 110 p.b. par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change), des rachats d'actions, de l'incidence de notre acquisition de Brewin Dolphin et de l'effet négatif d'ajustements de la juste valeur constatés dans les autres éléments du résultat global. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le montant net des capitaux autogénérés, la variation nette de notation favorable et l'actualisation des modèles.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie, soit 13,8 %, a baissé de 110 p.b., en raison des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio CET1 et de l'incidence favorable du montant net de l'émission d'actions privilégiées.

Notre ratio du total des fonds propres s'est chiffré à 15,4 %, en baisse de 130 p.b., en raison des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio de fonds propres de première catégorie et de l'incidence favorable du montant net de l'émission de débentures subordonnées.

Notre ratio de levier s'est établi à 4,4 %, en baisse de 50 p.b., principalement du fait des rachats d'actions, de la progression des positions de levier attribuable à l'expansion des activités, de la diminution des modifications réglementaires, de l'effet négatif d'ajustements de la juste valeur constatés dans les autres éléments du résultat global et de l'incidence de notre acquisition de Brewin Dolphin. Ces facteurs ont été atténués par le montant net des capitaux autogénérés.

La progression de 236 milliards de dollars des positions de levier découle surtout de l'expansion des activités en ce qui concerne les prêts de détail et les prêts de gros, et des engagements inutilisés. Elle est également attribuable à l'incidence du change et à la réduction des modifications réglementaires, en raison principalement de la levée des dispositions concernant les titres d'émetteurs souverains admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité.

Notre ratio TLAC s'est situé à 26,4 %, ayant progressé de 70 p.b. par rapport à 25,7 % au 31 octobre 2021, ce qui reflète l'incidence favorable du montant net de l'émission d'instruments de TLAC externe, facteur annulé en partie par les facteurs indiqués ci-dessus concernant le ratio du total des fonds propres.

Notre ratio de levier TLAC s'est établi à 8,5 %, en baisse de 10 p.b. par rapport à 8,6 % au 31 octobre 2021, en raison des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio de levier, lesquels ont été atténués par l'incidence favorable du montant net de l'émission d'instruments de TLAC externe.

Les instruments de TLAC externe englobent les titres d'emprunt à long terme de premier rang assujettis à une conversion en actions ordinaires aux termes du régime de capitalisation interne. Pour plus de details, se reporter au profil des depots et du financement a la rubrique Risque de liquidite et de financement.

Actif pondéré en fonction des risques au titre de Bâle III

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur le risque de crédit, sur le risque opérationnel et, si les activités de négociation sont significatives, sur le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risques, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. En outre, conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, un plancher de fonds propres doit être maintenu. Ce plancher est actuellement de 70 % de l'actif pondéré en fonction des risques et a été établi conformément à l'approche standard pour le risque de crédit et le risque de marché aux termes de Bâle III et selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres. Si les fonds propres requis sont inférieurs au plancher prescrit, celui-ci doit faire l'objet d'un ajustement en fonction de cet actif, comme l'exigent les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF.

Total de l'actif pondéré en fonction des risques — Tableau 67

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2022						2021
			Actif pondéré en fonction des risques				
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Approche standard	Approche avancée	Autres	Total	Total
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels (3)	500 986 $	8 %	13 518 $	28 144 $	– $	41 662 $	34 958 $
Autres prêts de détail (3)	245 633	27 %	8 307	57 199	–	65 506	63 422
Prêts aux entreprises	476 896	50 %	72 399	166 424	–	238 823	200 553
Prêts aux organismes souverains	340 529	5 %	3 034	12 876	–	15 910	14 412
Prêts aux banques	30 348	18 %	1 484	3 999	–	5 483	4 756
Total des risques liés aux prêts et autres risques	1 594 392 $	23 %	98 742 $	268 642 $	– $	367 384 $	318 101 $
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	987 066 $	1 %	18 $	8 557 $	93 $	8 668 $	9 537 $
Dérivés	137 865	29 %	2 284	21 566	16 288	40 138	42 377
Total des risques liés aux activités de négociation	1 124 931 $	4 %	2 302 $	30 123 $	16 381 $	48 806 $	51 914 $
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	2 719 323 $	15 %	101 044 $	298 765 $	16 381 $	416 190 $	370 015 $
Instruments d'intermédiation bancaire	4 346	131 %	–	5 682	–	5 682	5 474
Risques liés aux opérations de titrisation	74 839	17 %	5 912	6 631	–	12 543	10 328
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	18 267	s.o.	18 267	16 485
Autres actifs	31 620	140 %	s.o.	s.o.	44 216	44 216	41 840
Total du risque de crédit	2 830 128 $	18 %	106 956 $	329 345 $	60 597 $	496 898 $	444 142 $
Risque de marché							
Taux d'intérêt			2 321 $	10 935	–	13 256	14 380 $
Titres de participation			2 538	1 463	–	4 001	4 178
Change			3 394	341	–	3 735	3 083
Marchandises			1 630	120	–	1 750	762
Risque spécifique			7 370	1 041	–	8 411	7 601
Exigence de fonds propres supplémentaire			–	4 189	–	4 189	4 802
Total du risque de marché			17 253 $	18 089 $	– $	35 342 $	34 806 $
Risque opérationnel			77 639 $	–	s.o.	77 639 $	73 593 $
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	2 830 128 $		201 848 $	347 434 $	60 597 $	609 879 $	552 541 $

(1) Le risque total représente le risque en cas de défaillance, soit le risque brut prévu en cas de défaut de paiement d'un débiteur. Ce montant ne tient pas compte des éventuelles corrections de valeur pour prêts douteux ni des sorties du bilan partielles, pas plus qu'il ne rend compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni des garanties détenues.
(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.
(3) Le risque lié aux marges de crédit sur valeur nette évalué selon l'approche fondée sur les notations internes, qui était inclus dans le poste « Autres prêts de détail » de ce tableau, est désormais regroupé avec les prêts hypothécaires résidentiels pour que la classification soit cohérente entre l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes. Les montants de la période précédente ont été reclasses pour être conformes à la présentation actuelle.
s.o. sans objet

2022 par rapport à 2021

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques était en hausse de 57 milliards de dollars, ce qui reflète surtout l'expansion des activités de prêts commerciaux, de prêts aux grandes entreprises et de prêts hypothécaires résidentiels ainsi que l'incidence du change. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la variation nette de notation favorable, principalement dans nos portefeuilles de gros, et par l'actualisation des modèles. L'actualisation des modèles reflète essentiellement les conséquences, au deuxième trimestre de 2020, de la forte volatilité des marchés, qui ne sont plus reflétées dans l'historique de la VAR sur deux exercices. Pour ce qui est de notre ratio CET1, l'incidence du change sur l'actif pondéré en fonction des risques a été largement compensée par les couvertures économiques.

Principales activités de gestion des fonds propres

Principales activités de gestion des fonds propres — **Tableau 68**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Exercice clos le 31 octobre 2022		
	Date d'émission ou de rachat	**Nombre d'actions** (en milliers)	**Montant**
Fonds propres de première catégorie			
Activités liées aux actions ordinaires			
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)		**1 270**	**99 $**
Rachat pour annulation (2)		**(40 866)**	**(509)**
Émission d'actions privilégiées de série BT (2), (3)	**5 novembre 2021**	**750**	**750**
Rachat d'actions privilégiées de série BJ (2), (3)	**24 février 2022**	**(6 000)**	**(150)**
Fonds propres de deuxième catégorie			
Émission de débentures subordonnées échéant le 3 mai 2032 (3), (4)	**25 janvier 2022**		**1 000**

(1) Les montants comprennent la trésorerie reçue au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.
(2) Pour plus de détails, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.
(3) Instruments relatifs aux FPUNV.
(4) Pour plus de détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Le 6 décembre 2021, nous avons annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 45 millions de nos actions ordinaires. Les rachats ont débuté le 8 décembre 2021 et se poursuivront jusqu'au 7 décembre 2022, ou jusqu'à une date antérieure si nous terminons plus tôt le rachat de toutes les actions autorisées en vertu de cette offre. Depuis le lancement de cette offre, quelque 41 millions d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées au total, à un coût d'environ 5 426 millions de dollars.

Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du BSIF. Les rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et d'autres Bourses ou systèmes canadiens de négociation désignés. Le prix payé pour les actions rachetées correspond au cours en vigueur à la date du rachat.

Le 5 novembre 2021, nous avons émis, à l'intention de certains investisseurs institutionnels, 750 000 actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BT au prix de 1 000 $ l'action.

Le 25 janvier 2022, nous avons émis 1 000 millions de dollars de débentures subordonnées relatives aux FPUNV. Ces débentures portent intérêt au taux fixe de 2,94 % par année jusqu'au 3 mai 2027, puis au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à trois mois majoré de 0,76 % jusqu'à leur échéance, le 3 mai 2032.

Le 24 février 2022, nous avons racheté la totalité des 6 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série BJ émises et en circulation à un prix de 25,75 $ l'action.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives de rentabilité, notre ratio de distribution cible ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les plans d'affaires. En 2022, notre ratio de distribution s'est élevé à 45 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 7 milliards de dollars.

Principales données concernant les actions (1) — Tableau 69

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	2022 Nombre d'actions (en milliers)	2022 Montant	2022 Dividendes déclarés par action	2021 Nombre d'actions (en milliers)	2021 Montant	2021 Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises	**1 385 591**	**17 318 $**	**4,96 $**	1 425 187	17 728 $	4,32 $
Actions propres – actions ordinaires (2)	**(2 680)**	**(334)**		(662)	(73)	
Actions ordinaires en circulation	**1 382 911**	**16 984 $**		1 424 525	17 655 $	
Options sur actions et attribution d'actions						
En cours	**7 535**			7 653		
Exerçables	**3 502**			3 273		
Pouvant être octroyées	**4 696**			5 847		
Actions privilégiées de premier rang émises						
À dividende non cumulatif, série AZ (3), (4)	**20 000**	**500 $**	**0,93 $**	20 000	500 $	0,93 $
À dividende non cumulatif, série BB (3), (4)	**20 000**	**500**	**0,91**	20 000	500	0,91
À dividende non cumulatif, série BD (3), (4)	**24 000**	**600**	**0,80**	24 000	600	0,80
À dividende non cumulatif, série BF (3), (4)	**12 000**	**300**	**0,75**	12 000	300	0,75
À dividende non cumulatif, série BH (4)	**6 000**	**150**	**1,23**	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BI (4)	**6 000**	**150**	**1,23**	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BJ (4)	**–**	**–**	**0,33**	6 000	150	1,31
À dividende non cumulatif, série BO (3), (4)	**14 000**	**350**	**1,20**	14 000	350	1,20
À dividende non cumulatif, série BT (3), (4), (5)	**750**	**750**	**4,20 %**	–	–	–
À dividende non cumulatif, série C-2 (6)	**15**	**23**	**67,50 $ US**	15	23	67,50 $ US
Autres instruments de capitaux propres émis						
Billets de capital à recours limité de série 1 (3), (4), (7), (8)	**1 750**	**1 750**	**4,50 %**	1 750	1 750	4,50 %
Billets de capital à recours limité de série 2 (3), (4), (7), (8)	**1 250**	**1 250**	**4,00 %**	1 250	1 250	4,00 %
Billets de capital à recours limité de série 3 (3), (4), (7), (8)	**1 000**	**1 000**	**3,65 %**	1 000	1 000	3,65 %
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis	**106 765**	**7 323 $**		112 015	6 723 $	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (2)	**(12)**	**(5)**		(164)	(39)	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	**106 753**	**7 318 $**		111 851	6 684 $	
Dividendes sur actions ordinaires		**6 946 $**			6 158 $	
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (9)		**247**			257	

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion des fonds propres, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.
(2) Les montants positifs représentent une position vendeur, et les montants négatifs représentent une position acheteur.
(3) Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.
(4) Instruments relatifs aux FPUNV.
(5) Les dividendes déclarés par action correspondent au taux de dividende annuel s'appliquant aux actions émises à la date de clôture.
(6) Représente 615 400 actions représentatives d'actions étrangères relatives aux actions privilégiées de série C-2. Chaque action représentative d'action étrangère représente un quarantième de droit sur une action de série C-2.
(7) En ce qui concerne les séries de billets de capital à recours limité (LRCN), le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.
(8) Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 1, le 28 juillet 2020, nous avons émis 1 750 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BQ (série BQ). En lien avec l'émission des billets LRCN de série 2, le 2 novembre 2020, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BR (série BR). Aux termes de l'émission des billets LRCN de série 3, le 8 juin 2021, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BS (série BS). Les actions privilégiées des séries BQ, BR et BS ont été émises au prix de 1 000 $ chacune et en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec la structure des billets LRCN. Pour plus détails, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.
(9) Compte non tenu des distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

Le 25 novembre 2022, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'établissait à 1 382 866 527, déduction faite des 2 788 345 actions propres détenues, et le nombre d'options sur actions et d'attributions d'actions était de 7 471 143.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BO, BT, les billets LRCN de séries 1, 2 et 3, et les débentures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, le 25 juillet 2029, le 23 décembre 2029, le 30 juin 2030, le 28 janvier 2033, le 3 novembre 2031 et le 3 mai 2032, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV au 31 octobre 2022, seraient convertis en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 $; et ii) le cours de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 $ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum de 4 541 millions d'actions ordinaires, d'où un effet dilutif de 76,66 % selon le nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 octobre 2022.

Capital attribué

Notre méthode d'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation s'appuie sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires de Bâle III, sauf en ce qui a trait au secteur Assurances. Pour ce secteur, l'attribution de capital est fondée sur le capital économique, celui-ci devant être pleinement diversifié. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le calcul et l'attribution du capital nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction, lesquels font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion des fonds propres réglementaires demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés aux principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examens des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

Pour en savoir davantage sur les risques présentés ci-dessous, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

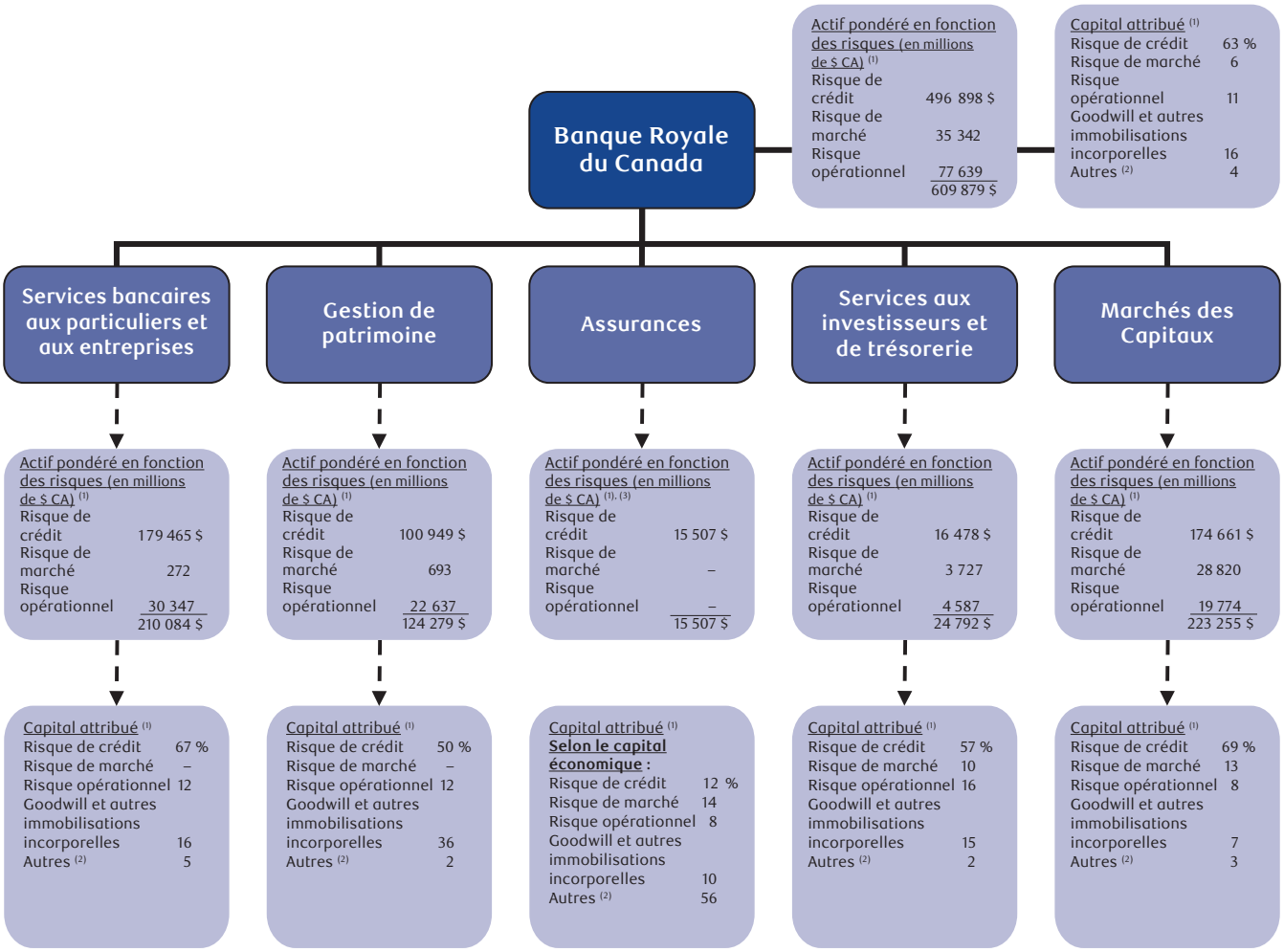

(1) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques représente les soldes au comptant à la fin de la période. Quant au capital attribué, il représente la moyenne des soldes.

(2) Autres : comprend a) pour les secteurs autres que le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir les déductions des fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III, exception faite du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, ainsi que des modifications relatives aux fonds propres pour l'établissement de provisions pour pertes attendues, et b) pour le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles et le risque d'assurance.

(3) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques du secteur Assurances représente nos participations dans les filiales d'assurance capitalisées au taux prescrit par les organismes de réglementation, comme l'exige la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Autres facteurs influant sur les fonds propres
Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de participation dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire en fonction du montant ou de la nature du placement. Nous préconisons les trois approches globales suivantes :

- Consolidation : Nous regroupons dans nos bilans consolidés les entités que nous contrôlons.
- Déduction : Certains titres détenus sont portés en déduction des fonds propres réglementaires, notamment tous les « intérêts de groupe financier » (au sens de la *Loi sur les banques* (Canada)) non consolidés dans le capital d'institutions financières, ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : Un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de participation qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche des fonds propres réglementaires aux fins de la détermination du risque lié à la titrisation
Notre approche des fonds propres réglementaires pour ce qui est du risque lié à la titrisation reflète le chapitre 7 de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. En ce qui concerne les risques liés à la titrisation, nous utilisons une approche d'évaluation interne pour notre PCAA et, pour les autres activités de titrisation, nous employons une combinaison d'approches, y compris une approche fondée sur les notations externes, une approche fondée sur les notations internes et l'approche standard, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Comme elles se fondent en grande partie sur les critères que publient les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) comme Standard & Poor's, les méthodes d'établissement de notations dans le cadre de notre approche d'évaluation interne sont semblables à celles des OEEC sans pour autant être identiques. Notre processus de notation consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relativement à une structure de titrisation aux pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions retenu est fonction du profil de risque désiré pour la transaction, si bien qu'une transaction donnée obtiendra une notation plus forte si nous relevons le degré de gravité des tensions appliqué aux flux de trésorerie s'y rapportant. À l'inverse, une transaction recevra une notation plus faible si le degré de gravité des tensions appliqué est moins élevé.

La plupart des autres risques liés à la titrisation auxquels nous sommes exposés (c'est-à-dire autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes. Nous utilisons une notation externe pour déterminer l'attribution du capital qui convient à ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes à celles des OEEC, afin de nous assurer que ces dernières sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques concernant les fonds propres liés au portefeuille d'intermédiation bancaire, et n'a aucun lien avec les secteurs d'activité d'où émanent les risques liés à la titrisation. Si elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité visés, elle demeure en revanche toujours indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques de notation à appliquer à chaque catégorie d'actif. Ces lignes directrices sont revues à intervalles réguliers et assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le premier pilier de l'accord de Bâle.

Faits nouveaux en matière de réglementation
Réformes de Bâle III
Le 11 novembre 2021, le CBCB a finalisé les exigences en matière d'information quant aux normes sur les Exigences minimales de fonds propres en regard du risque de marché publiées en janvier 2019.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a annoncé la révision des règles en matière de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication qui intègrent les réformes définitives de Bâle III du CBCB. Les révisions comprennent les nouvelles lignes directrices concernant les normes de fonds propres, les exigences de levier et les normes de liquidité, ainsi que les exigences connexes de communication de renseignements au titre du troisième pilier. Les lignes directrices révisées concernant les normes de fonds propres (autres que celles liées au rajustement de la valeur du crédit et au risque de marché), les exigences de levier et les exigences de communication de renseignements au titre du troisième pilier entreront en vigueur pour nous au deuxième trimestre de 2023. La révision des lignes directrices concernant les normes de liquidité s'appliquera pour nous le 1er avril 2023. Les révisions des normes de fonds propres portant sur le rajustement de la valeur du crédit et le risque de marché seront effectives pour nous au premier trimestre de 2024. Nous continuons d'évaluer l'incidence du cadre révisé et prenons les mesures nécessaires afin d'être prêts pour son adoption au deuxième trimestre de 2023 et au premier trimestre de 2024. Nous ne prévoyons avoir aucune difficulté à nous conformer aux exigences du nouveau cadre. Nous prévoyons poursuivre nos discussions avec le BSIF au sujet de la mise en œuvre des réformes de Bâle III au pays et prenons les mesures nécessaires pour être prêts pour l'adoption à la lumière des lignes directrices fournies à ce jour.

Assurance fournie par les relevés de capital/fonds propres, de levier et de liquidité
Le 7 novembre 2022, le BSIF a publié une nouvelle ligne directrice intitulée « Assurance fournie par les relevés de capital/fonds propres, de levier et de liquidité » qui fixe ses exigences relatives à l'assurance sur les relevés réglementaires. Cette ligne directrice établit des consignes exprimées sous forme de principes et fondées sur le risque à l'intention des auditeurs et des institutions dans le but d'améliorer et d'uniformiser ces attentes pour l'ensemble des IFF. En ce qui nous concerne, la ligne directrice entrera en vigueur au début de l'exercice 2023. Nous évaluons actuellement les exigences définitives et nous ne prévoyons avoir aucune difficulté à nous conformer aux exigences minimales relatives à l'assurance du BSIF pour nos dépôts réglementaires de relevés de fonds propres (y compris la TLAC), de levier et de liquidité.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Méthodes et estimations comptables critiques

Mise en application des méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables critiques
Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2022. Certaines de ces méthodes et estimations connexes constituent des méthodes comptables critiques, en ce sens qu'elles nécessitent que nous posions des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont, de par leur nature, incertaines. En outre, selon d'autres conditions ou hypothèses, des montants sensiblement différents pourraient être présentés.

Nos jugements, estimations et hypothèses comptables critiques portent notamment sur la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, le goodwill et d'autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, la consolidation, la décomptabilisation d'actifs financiers, l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, les dotations, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, et l'impôt sur le résultat. Nos méthodes et estimations comptables critiques ont été examinées et approuvées par le Comité d'audit, de concert avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Nous privilégions en l'occurrence les techniques d'évaluation et les services d'évaluation des cours de tierces parties dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs et le niveau le plus bas correspond aux données non observables. Les justes valeurs établies selon cette hiérarchie exigent l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 comprennent une ou plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement. La sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'établir des ajustements d'évaluation compte tenu de l'incertitude des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Les ajustements d'évaluation peuvent être subjectifs, en ce que le choix des données d'entrée pertinentes demande un jugement important, notamment pour ce qui est de la probabilité de défaillance et du taux de recouvrement, et qu'ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Étant donné que le prix réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la valeur comptable qu'avait estimée la direction par l'exercice de son jugement, ce prix peut se répercuter sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Autres.

Pour plus de détails sur la juste valeur des instruments financiers, se reporter aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent certains prêts, titres d'emprunt, dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, engagements de clients en contrepartie d'acceptations, créances et intérêts courus à recevoir et créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
  - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
  - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
  - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades, inclure des informations prospectives et appliquer un jugement expert en matière de crédit. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Pour plus de détails sur la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter aux notes 2, 4 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il existe des indications objectives de dépréciation. Le test de dépréciation consiste en l'occurrence à comparer la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de nos UGT principalement par la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque UGT. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs attendus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux UGT) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartaient considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Avantages du personnel

Nous offrons plusieurs régimes d'avantages aux employés admissibles, dont des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses comme les taux d'actualisation, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les taux d'actualisation sont déterminés à partir d'une courbe de rendement basée sur les cours au comptant d'obligations de sociétés de grande qualité. Nous formulons toutes les autres hypothèses, qui sont passées en revue par des actuaires. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations au titre des prestations constituées et les réévaluations. Les hypothèses moyennes pondérées retenues et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Consolidation d'entités structurées

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire de tierces parties. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité, plus précisément, lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de consolider une entité lorsque nous ne la contrôlons plus. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Pour plus de détails, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Décomptabilisation d'actifs financiers
Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires, à des entités structurées ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés. La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens n'est pas admissible à la décomptabilisation. Nous continuons donc de comptabiliser les actifs transférés en cause dans notre bilan consolidé, et aucun profit ni aucune perte liés à ces activités de titrisation ne sont comptabilisés. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Pour plus de détails sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter aux notes 2 et 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif
Les intérêts sont comptabilisés aux postes Revenu d'intérêt et Charges d'intérêt, à l'état consolidé du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Dotations
Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance
Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance ou rachetées, au rendement des placements, à la politique relative aux dividendes, aux charges d'exploitation, et aux frais d'administration des polices ainsi qu'aux dotations pour détérioration des résultats. Les hypothèses clés sont passées en revue chaque année et mises à jour en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les dotations estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont inscrites au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé du résultat net au cours de la période où les estimations ont subi des variations. Pour plus de détails, se reporter à la note 15 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Impôt sur le résultat
Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce son jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes, pour évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes et pour estimer le montant de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé, ainsi que le moment de leur comptabilisation. Un actif ou passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif, réglé, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu.

Chaque trimestre, nous cherchons à déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indices favorables et défavorables. Pour plus de détails, se reporter à la note 22 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17)
En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 afin d'établir une norme complète fournissant des directives quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs au titre des contrats d'assurance à leur valeur de réalisation actuelle selon l'une des trois approches, en fonction de la nature du contrat. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17, notamment le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. En ce qui nous concerne, cette nouvelle norme entrera en vigueur le 1er novembre 2023 et sera appliquée de manière rétrospective, et les données comparatives seront retraitées. Si l'application prospective intégrale de la norme à un groupe de contrats s'avère impossible, l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur peuvent être utilisées. Pour gérer la transition vers IFRS 17, nous avons mis en place une structure de gouvernance et un programme exhaustifs, sous la gouverne des équipes des Finance et Assurances, qui se concentrent sur l'évaluation de l'incidence de la norme ainsi que sur la mise en place des politiques, systèmes et processus nécessaires à son adoption. Nous avons fait des progrès considérables dans la préparation de la mise en œuvre d'IFRS 17. Nous nous attendons à ce que l'adoption d'IFRS 17 ait une incidence sur le calendrier de comptabilisation des bénéfices pour ce qui est de nos contrats d'assurance ainsi que sur la valeur comptable de nos passifs au titre des contrats d'assurance. Nous continuons d'évaluer les effets de l'adoption d'IFRS 17 sur nos états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information
Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée dans les délais prévus par ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef des finances, afin de permettre la prise de décisions en temps opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2022, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de présentation de l'information conformément aux règles adoptées par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Selon cette évaluation, ceux-ci ont conclu que nos contrôles et procédures liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2022.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière
Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 26 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2022.

Renseignements supplémentaires

Principales données annuelles — Tableau 70

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	**2022**	2021	2020
Total des revenus	**48 985 $**	49 693 $	47 181 $
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	**15 794**	16 038	11 432
Participations ne donnant pas le contrôle	**13**	12	5
	15 807 $	16 050 $	11 437 $
Bénéfice de base par action	**11,08 $**	11,08 $	7,84 $
Bénéfice dilué par action	**11,06**	11,06	7,82
Dividendes déclarés par action ordinaire	**4,96**	4,32	4,29
Total de l'actif	**1 917 219 $**	1 706 323 $	1 624 548 $
Dépôts	**1 208 814**	1 100 831	1 011 885

Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyen — Tableau 71

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	Soldes moyens 2022	Soldes moyens 2021	Intérêts 2022	Intérêts 2021	Taux moyen 2022	Taux moyen 2021
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada	**13 119 $**	10 580 $	**582 $**	106 $	**4,44 %**	1,00 %
États-Unis	**81 962**	56 973	**911**	63	**1,11**	0,11
Autres pays	**22 819**	22 244	**204**	136	**0,89**	0,61
	117 900	89 797	**1 697**	305	**1,44**	0,34
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction	**135 117**	128 977	**4 754**	3 736	**3,52**	2,90
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	**150 384**	131 612	**2 308**	1 141	**1,53**	0,87
	285 501	260 589	**7 062**	4 877	**2,47**	1,87
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**360 068**	317 997	**5 447**	1 309	**1,51**	0,41
Prêts (2)						
Canada						
Prêts de détail	**478 696**	441 380	**15 146**	13 658	**3,16**	3,09
Prêts de gros	**103 034**	86 978	**5 344**	3 557	**5,19**	4,09
	581 730	528 358	**20 490**	17 215	**3,52**	3,26
États-Unis	**136 937**	110 314	**4 037**	2 880	**2,95**	2,61
Autres pays	**49 630**	40 619	**2 038**	1 559	**4,11**	3,84
	768 297	679 291	**26 565**	21 654	**3,46**	3,19
Total de l'actif productif d'intérêts	**1 531 766**	1 347 674	**40 771**	28 145	**2,66**	2,09
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	**99 564**	120 154	**–**	–	**–**	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**18 354**	19 410	**–**	–	**–**	–
Autres actifs	**237 167**	190 963	**–**	–	**–**	–
Total de l'actif	**1 886 851 $**	1 678 200 $	**40 771 $**	28 145 $	**2,16 %**	1,68 %
Passif et capitaux propres						
Dépôts (3)						
Canada	**684 452 $**	626 549 $	**8 660 $**	4 700 $	**1,27 %**	0,75 %
États-Unis	**153 039**	132 833	**1 044**	231	**0,68**	0,17
Autres pays	**101 058**	97 355	**1 047**	517	**1,04**	0,53
	938 549	856 737	**10 751**	5 448	**1,15**	0,64
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**39 079**	33 566	**2 409**	1 809	**6,16**	5,39
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**315 871**	275 870	**4 351**	574	**1,38**	0,21
Débentures subordonnées	**10 133**	9 174	**288**	179	**2,84**	1,95
Autres passifs portant intérêt	**26 000**	23 486	**255**	133	**0,98**	0,57
Total du passif portant intérêt	**1 329 632**	1 198 833	**18 054**	8 143	**1,36**	0,68
Dépôts non productifs d'intérêts	**226 376**	202 316	**–**	–	**–**	–
Acceptations	**18 409**	19 516	**–**	–	**–**	–
Autres passifs	**209 890**	165 286	**–**	–	**–**	–
Total du passif	**1 784 307 $**	1 585 951 $	**18 054 $**	8 143 $	**1,01 %**	0,51 %
Titres de participation	**102 544 $**	92 250 $	**s.o.**	s.o.	**s.o.**	s.o.
Total du passif et des capitaux propres	**1 886 851 $**	1 678 200 $	**18 054 $**	8 143 $	**0,96 %**	0,49 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	**1 886 851 $**	1 678 200 $	**22 717 $**	20 002 $	**1,20 %**	1,19 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net) (4)						
Canada	**870 147 $**	793 130 $	**15 761 $**	13 947 $	**1,81 %**	1,76 %
États-Unis	**437 357**	349 840	**5 423**	4 447	**1,24**	1,27
Autres pays	**224 261**	204 706	**1 533**	1 608	**0,68**	0,79
Total	**1 531 765 $**	1 347 676 $	**22 717 $**	20 002 $	**1,48 %**	1,48 %

(1) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.
(2) Le revenu d'intérêt inclut des commissions sur prêts de 1 033 millions de dollars (888 millions en 2021; 797 millions en 2020).
(3) Les dépôts comprennent ceux des comptes-chèques et des comptes d'épargne de particuliers, lesquels comportaient des soldes moyens de 279 milliards de dollars (258 milliards en 2021; 218 milliards en 2020), des charges d'intérêt de 712 millions de dollars (175 millions en 2021; 498 millions en 2020) ainsi que des taux moyens de 0,26 % (0,07 % en 2021; 0,2 % en 2020). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels comportaient des soldes moyens de 500 milliards de dollars (437 milliards en 2021; 443 milliards en 2020), des charges d'intérêt de 7 323 millions de dollars (4 487 millions en 2021; 6 774 millions en 2020) ainsi que des taux moyens de 1,46 % (1,03 % en 2021; 1,53 % en 2020).
(4) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.
s.o. sans objet

Variation du revenu net d'intérêt — Tableau 72

(en millions de dollars canadiens) (1)	2022 par rapport à 2021 — Facteur d'augmentation (de diminution) — Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	2021 par rapport à 2020 — Facteur d'augmentation (de diminution) — Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada (3)	**25 $**	**451 $**	**476 $**	(27)$	18 $	(9)$
États-Unis (3)	**28**	**820**	**848**	93	(190)	(97)
Autres pays (3)	**4**	**64**	**68**	–	104	104
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction	**178**	**840**	**1 018**	(95)	(791)	(886)
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	**163**	**1 004**	**1 167**	51	(776)	(725)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**173**	**3 965**	**4 138**	(583)	(2 776)	(3 359)
Prêts						
Canada (3)						
Prêts de détail (3)	**1 155**	**333**	**1 488**	1 343	(2 219)	(876)
Prêts de gros (3)	**657**	**1 130**	**1 787**	(281)	(341)	(622)
États-Unis (3)	**695**	**462**	**1 157**	(44)	(110)	(154)
Autres pays (3)	**346**	**133**	**479**	116	(230)	(114)
Total du revenu d'intérêt	**3 424 $**	**9 202 $**	**12 626 $**	573 $	(7 311)$	(6 738)$
Passif						
Dépôts						
Canada (3)	**434**	**3 526**	**3 960**	167	(2 845)	(2 678)
États-Unis (3)	**35**	**778**	**813**	167	(594)	(427)
Autres pays (3)	**20**	**510**	**530**	30	(260)	(230)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**297**	**303**	**600**	(145)	(246)	(391)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**83**	**3 694**	**3 777**	(279)	(1 769)	(2 048)
Débentures subordonnées	**19**	**90**	**109**	(10)	(91)	(101)
Autres passifs portant intérêt	**14**	**108**	**122**	(10)	(20)	(30)
Total de la charge d'intérêt	**902 $**	**9 009 $**	**9 911 $**	(80)$	(5 825)$	(5 905)$
Revenu net d'intérêt	**2 522 $**	**193 $**	**2 715 $**	653 $	(1 486)$	(833)$

(1) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.
(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.
(3) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.

Prêts et acceptations par secteur géographique — Tableau 73

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Canada (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	**383 797 $**	354 169 $
Prêts aux particuliers	**79 422**	78 232
Prêts sur cartes de crédit	**19 778**	17 235
Prêts aux petites entreprises	**12 669**	12 003
Prêts de détail	**495 666**	461 639
Prêts de gros	**126 751**	107 750
	622 417 $	569 389 $
États-Unis (1)		
Prêts de détail	**47 402**	35 601
Prêts de gros	**114 799**	86 041
	162 201	121 642
Autres pays (1)		
Prêts de détail	**6 683**	6 358
Prêts de gros	**50 289**	44 148
	56 972	50 506
Total des prêts et des acceptations	**841 590 $**	741 537 $
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	**(3 798)**	(4 164)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	**837 792 $**	737 373 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Prêts et acceptations par portefeuille et par secteur — Tableau 74

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Prêts hypothécaires résidentiels	**418 796 $**	380 332 $
Prêts aux particuliers	**97 709**	93 441
Prêts sur cartes de crédit	**20 577**	17 822
Prêts aux petites entreprises	**12 669**	12 003
Prêts de détail	**549 751 $**	503 598 $
Exploitations agricoles	**10 105**	9 250
Industrie automobile	**8 770**	6 198
Services bancaires	**7 016**	7 734
Consommation discrétionnaire	**19 405**	14 806
Biens de consommation de base	**6 940**	6 142
Pétrole et gaz	**5 959**	5 283
Services financiers	**41 353**	29 192
Produits de financement	**13 781**	10 273
Produits forestiers	**1 094**	931
Administrations publiques	**5 632**	6 677
Produits industriels	**10 537**	7 193
Technologie de l'information	**5 232**	3 569
Placements	**19 952**	19 392
Mines et métaux	**2 223**	984
Travaux publics et infrastructure	**3 006**	1 890
Immobilier et autres	**79 506**	66 798
Autres services	**24 393**	20 550
Télécommunications et médias	**7 176**	5 047
Transport	**6 542**	6 251
Services publics	**11 847**	8 699
Autres secteurs	**1 370**	1 080
Prêts de gros	**291 839 $**	237 939 $
Total des prêts et des acceptations	**841 590 $**	741 537 $
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	**(3 798)**	(4 164)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	**837 792 $**	737 373 $

Montant brut des prêts douteux par portefeuille et par secteur géographique — Tableau 75

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2022**	2021
Prêts hypothécaires résidentiels	**560 $**	645 $
Prêts aux particuliers	**200**	197
Prêts aux petites entreprises	**138**	109
Prêts de détail	**898**	951
Exploitations agricoles	**18 $**	11 $
Industrie automobile	**9**	8
Services bancaires	**1**	–
Consommation discrétionnaire	**254**	274
Biens de consommation de base	**122**	32
Pétrole et gaz	**57**	131
Services financiers	**96**	77
Produits de financement	**–**	–
Produits forestiers	**7**	4
Administrations publiques	**3**	25
Produits industriels	**77**	35
Technologie de l'information	**5**	5
Placements	**9**	31
Mines et métaux	**12**	3
Travaux publics et infrastructure	**16**	6
Immobilier et autres	**322**	314
Autres services	**246**	220
Télécommunications et médias	**8**	6
Transport	**6**	137
Services publics	**–**	–
Autres secteurs	**27**	32
Prêts de gros	**1 295**	1 351
Prêts dépréciés acquis	**6**	6
Total du montant brut des prêts douteux (1)	**2 199 $**	2 308 $
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	**352 $**	443 $
Prêts aux particuliers	**174**	164
Prêts aux petites entreprises	**138**	109
Prêts de détail	**664**	716
Exploitations agricoles	**17**	11
Industrie automobile	**6**	5
Services bancaires	**1**	–
Consommation discrétionnaire	**69**	107
Biens de consommation de base	**40**	25
Pétrole et gaz	**10**	48
Services financiers	**4**	–
Produits de financement	**–**	–
Produits forestiers	**7**	4
Administrations publiques	**3**	25
Produits industriels	**28**	31
Technologie de l'information	**3**	3
Placements	**2**	–
Mines et métaux	**4**	3
Travaux publics et infrastructure	**7**	5
Immobilier et autres	**88**	157
Autres services	**56**	110
Télécommunications et médias	**5**	5
Transport	**6**	16
Services publics	**–**	–
Autres secteurs	**–**	–
Prêts de gros	**356**	555
Total	**1 020 $**	1 271 $
États-Unis (2)		
Prêts de détail	**34 $**	23 $
Prêts de gros	**674**	412
Total	**708 $**	435 $
Autres pays (2)		
Prêts de détail	**200 $**	212 $
Prêts de gros	**271**	390
Total	**471 $**	602 $
Total du montant brut des prêts douteux	**2 199 $**	2 308 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**(669)**	(697)
Montant net des prêts douteux	**1 530 $**	1 611 $
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		
Prêts hypothécaires résidentiels	**0,13 %**	0,17 %
Prêts aux particuliers	**0,20 %**	0,21 %
Prêts aux petites entreprises	**1,09 %**	0,91 %
Prêts de détail	**0,16 %**	0,19 %
Prêts de gros	**0,45 %**	0,57 %
Total	**0,26 %**	0,31 %
Correction de valeur pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux	**30,41 %**	30,21 %

(1) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, se sont établis à 170 millions de dollars en 2022 (137 millions en 2021). Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Dotation à la provision pour pertes de crédit par portefeuille et par secteur géographique — Tableau 76

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2022**	2021
Prêts hypothécaires résidentiels	**13 $**	34 $
Prêts aux particuliers	**259**	243
Prêts sur cartes de crédit	**333**	296
Prêts aux petites entreprises	**43**	31
Prêts de détail	**648**	604
Exploitations agricoles	**1 $**	(5)$
Industrie automobile	**3**	(5)
Services bancaires	**(3)**	–
Consommation discrétionnaire	**47**	7
Biens de consommation de base	**35**	(14)
Pétrole et gaz	**(2)**	(51)
Services financiers	**3**	2
Produits de financement	**–**	–
Produits forestiers	**1**	(5)
Administrations publiques	**(1)**	2
Produits industriels	**(6)**	2
Technologie de l'information	**(8)**	24
Placements	**3**	(3)
Mines et métaux	**9**	(5)
Travaux publics et infrastructure	**5**	2
Immobilier et autres	**32**	30
Autres services	**25**	53
Télécommunications et médias	**(1)**	9
Transport	**(16)**	32
Services publics	**1**	(1)
Autres secteurs	**3**	(1)
Prêts de gros	**131**	73
Prêts dépréciés acquis	**(1)**	1
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**778 $**	678 $
Canada (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	**15 $**	24 $
Prêts aux particuliers	**271**	254
Prêts sur cartes de crédit	**326**	288
Prêts aux petites entreprises	**43**	31
Prêts de détail	**655**	597
Exploitations agricoles	**1**	(4)
Industrie automobile	**3**	(5)
Services bancaires	**1**	–
Consommation discrétionnaire	**36**	11
Biens de consommation de base	**9**	–
Pétrole et gaz	**(21)**	(19)
Services financiers	**1**	–
Produits de financement	**–**	–
Produits forestiers	**1**	(5)
Administrations publiques	**(1)**	2
Produits industriels	**9**	2
Technologie de l'information	**1**	2
Placements	**2**	–
Mines et métaux	**2**	–
Travaux publics et infrastructure	**–**	2
Immobilier et autres	**23**	26
Autres services	**9**	62
Télécommunications et médias	**1**	2
Transport	**1**	10
Services publics	**–**	–
Autres secteurs	**–**	–
Prêts de gros	**78**	86
Total	**733 $**	683 $
États-Unis (1)		
Prêts de détail	**2 $**	7 $
Prêts de gros	**68**	(10)
Total	**70 $**	(3)$
Autres pays (1)		
Prêts de détail	**(9)$**	– $
Prêts de gros	**(16)**	(2)
Total	**(25)$**	(2)$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**778 $**	678 $
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	**(281)**	(1 350)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers	**(13)**	(81)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	**484 $**	(753)$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,06 %**	(0,10)%
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (1)	**0,10 %**	0,10 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Correction de valeur liée aux prêts par portefeuille et par secteur géographique (1) — Tableau 77

Aux et pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2022	2021
Correction de valeur pour prêts douteux		
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	**44 $**	45 $
Prêts aux particuliers	**85**	71
Prêts aux petites entreprises	**48**	34
Prêts de détail	**177 $**	150 $
Exploitations agricoles	**2 $**	3 $
Industrie automobile	**4**	1
Services bancaires	**–**	–
Consommation discrétionnaire	**27**	9
Biens de consommation de base	**10**	5
Pétrole et gaz	**7**	29
Services financiers	**1**	–
Produits de financement	**–**	–
Produits forestiers	**1**	1
Administrations publiques	**1**	3
Produits industriels	**12**	9
Technologie de l'information	**2**	1
Placements	**1**	–
Mines et métaux	**2**	1
Travaux publics et infrastructure	**4**	2
Immobilier et autres	**25**	27
Autres services	**12**	81
Télécommunications et médias	**1**	1
Transport	**3**	9
Services publics	**–**	–
Autres secteurs	**–**	–
Prêts de gros	**115 $**	182 $
Total	**292 $**	332 $
États-Unis (2)		
Prêts de détail	**2 $**	3 $
Prêts de gros	**175**	126
Total	**177 $**	129 $
Autres pays (2)		
Prêts de détail	**98 $**	107 $
Prêts de gros	**102**	129
Total	**200 $**	236 $
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**669 $**	697 $
Correction de valeur liée aux prêts productifs		
Prêts hypothécaires résidentiels	**300 $**	278 $
Prêts aux particuliers	**946**	991
Prêts sur cartes de crédit	**893**	875
Prêts aux petites entreprises	**146**	143
Prêts de détail	**2 285 $**	2 287 $
Prêts de gros	**1 227 $**	1 435 $
Total de la correction de valeur liée aux prêts productifs	**3 512 $**	3 722 $
Total de la correction de valeur liée aux prêts	**4 181 $**	4 419 $
Principaux ratios		
Correction de valeur liée aux prêts en pourcentage des prêts et des acceptations	**0,50 %**	0,60 %
Sorties du bilan, montant net, en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**0,10 %**	0,11 %

(1) Comprend les prêts, acceptations et engagements.
(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Information sur la qualité du crédit par province canadienne (1)		Tableau 78
Aux et pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
Prêts et acceptations		
Provinces de l'Atlantique (2)	**30 709 $**	29 078 $
Québec	**73 743**	68 595
Ontario	**300 477**	268 317
Alberta	**73 638**	71 506
Autres provinces des Prairies (3)	**35 699**	33 956
Colombie-Britannique et territoires (4)	**108 151**	97 937
Total des prêts et des acceptations au Canada	**622 417 $**	569 389 $
Montant brut des prêts douteux		
Provinces de l'Atlantique (2)	**65 $**	97 $
Québec	**172**	198
Ontario	**323**	379
Alberta	**233**	321
Autres provinces des Prairies (3)	**121**	173
Colombie-Britannique et territoires (4)	**106**	103
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	**1 020 $**	1 271 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux		
Provinces de l'Atlantique (2)	**20 $**	22 $
Québec	**47**	22
Ontario	**529**	483
Alberta	**48**	83
Autres provinces des Prairies (3)	**39**	39
Colombie-Britannique et territoires (4)	**50**	34
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux au Canada	**733 $**	683 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.
(3) Comprend le Manitoba et la Saskatchewan.
(4) Comprend la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Glossaire

Acceptations
Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Correction de valeur pour pertes de crédit
Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de crédit attendues à la date de clôture. La correction de valeur est déterminée pour tous les actifs financiers soumis à des tests de dépréciation, y compris certains prêts, titres de créance, engagements de clients en contrepartie d'acceptations, garanties financières et engagements inutilisés. La correction de valeur est modifiée du montant de la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Titres adossés à des actifs
Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Biens administrés
Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion
Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Capital attribué
Le capital attribué repose sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique de Bâle III.

Titres à enchères
Titres d'emprunt dont les taux d'intérêt sont régulièrement réévalués à la suite d'un processus d'enchères.

Moyenne des actifs productifs, montant net
La moyenne des actifs productifs tient compte des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, des actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et des prêts, déduction faite de la correction de valeur, des garanties en espèces et des dépôts de garantie en espèces. Les actifs liés aux assurances et tous les autres actifs non spécifiés sont exclus. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Point de base (p.b.)
Un centième pour cent (0,01 %).

Sûretés
Sûretés pour un prêt ou toute autre obligation. Les sûretés peuvent être des espèces, des titres assortis de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Titres garantis par des créances (TGC)
Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités structurées et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales
Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Engagements de crédit
Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Fonds propres CET1
Mesure de fonds propres prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments définis.

Ratio CET1
Mesure de fonds propres basée sur le risque correspondant aux fonds propres CET1 divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Obligations sécurisées
Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Swaps sur défaillance
Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Dérivé
Contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Ratio de distribution
Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action
Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

Bénéfice par action – de base
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action – dilué
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Ratio d'efficience
Frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage du total des revenus.

Pertes de crédit attendues
Différence entre les flux de trésorerie contractuels qui nous sont dus conformément aux conditions du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisée à la date de clôture.

Juste valeur
La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Ajustement de l'évaluation lié au financement
Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Garanties et lettres de crédit
Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Couverture
Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Fonds de couverture
Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujetti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Actifs liquides de haute qualité
Les actifs sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité s'ils peuvent être facilement et immédiatement convertis en espèces durant une période de tensions, et ce, en perdant peu ou pas de valeur.

Prêts douteux
Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement sortis du bilan après 180 jours de retard.

Normes internationales d'information financière (IFRS)
Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Ratio de levier
Mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III consistant à diviser les fonds propres de première catégorie par la somme du total de l'actif et d'éléments hors bilan particuliers.

Ratio de liquidité à court terme
Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux obligations financières à court terme nettes sur une période de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité.

Ratio prêt-valeur
Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC® divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Convention-cadre de compensation
Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Revenu net d'intérêt
Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débentures subordonnées).

Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs, montant net)
Représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs, montant net.

Ratio de liquidité à long terme
Le ratio de liquidité à long terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des liquidités à long terme disponibles eu égard au respect du niveau de couverture minimal de financement stable exigé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujetti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Capital nominal
Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Instruments financiers hors bilan
Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidités, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire et commerciales, les garantie des membres parrainés, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)
Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Levier d'exploitation
Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Options
Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Dotation à la provision pour pertes de crédit (DPPC)
Montant imputé au résultat en vue de porter la correction de valeur pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction. Elle se compose des dotations liées aux actifs financiers productifs et dépréciés.

Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts
Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

Produits de la gamme Marge Proprio RBC®
Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Convention de rachat
Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Convention de revente
Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Actif pondéré en fonction des risques
Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits des fonds propres. Le calcul est défini dans les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prêt de titres
Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire de titres accepte le prêt en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. La garantie pour le prêt est constituée soit de titres de grande qualité, soit de trésorerie, et la valeur de la garantie doit être au moins égale à la valeur de marché des titres prêtés. Lorsque les prêts sont garantis par des titres, l'emprunteur paie une commission négociée. Inversement, lorsque les prêts sont garantis en espèces, le prêteur verse des intérêts à l'emprunteur à un taux négocié et réinvestit la garantie en espèces pour réaliser un rendement. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre de mandataire d'opérations de prêt pour le compte du propriétaire des titres en échange d'une partie des revenus touchés par le propriétaire sur le prêt de titres. La plupart du temps, le mandataire indemnise le propriétaire relativement au risque lié à l'incapacité de l'emprunteur de remettre les titres prêtés, notamment au risque de contrepartie en cas de défaillance de l'emprunteur et au risque de marché si la valeur des garanties autres qu'en espèces diminue. Le mandataire n'indemnise pas le propriétaire des titres relativement au risque lié au réinvestissement de la garantie en espèces; ce risque est entièrement assumé par le propriétaire.

Titres vendus à découvert
Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation
Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Approche standard
La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction des risques pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Entités structurées
Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer qui contrôle l'entité, comme lorsque les activités qui ont une incidence importante sur le rendement de l'entité sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Souvent, les entités structurées exercent des activités restreintes, ont des objectifs précis et bien définis, ont des capitaux propres insuffisants pour financer leurs activités et disposent de financement sous forme de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Majoration au montant imposable équivalent
Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes admissibles) à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Fonds propres de première catégorie
Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres éléments additionnels de fonds propres de première catégorie, comme les actions privilégiées, les billets de capital à recours limité et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de première catégorie de filiales.

Fonds propres de deuxième catégorie
Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent principalement des débentures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales.

Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)
Ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe qui permettent la conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et qui satisfont à tous les critères d'admissibilité de la ligne directrice sur la TLAC.

Ratio TLAC
Le ratio TLAC fondé sur le risque correspond à la capacité totale d'absorption des pertes divisée par le total de l'actif pondéré en fonction des risques.

Ratio de levier TLAC
Le ratio de levier TLAC correspond à la capacité totale d'absorption des pertes divisée par le ratio de levier.

Total des fonds propres et ratio du total des fonds propres
Le total des fonds propres se définit comme le total des fonds propres de première et de deuxième catégories. On obtient le ratio du total des fonds propres en divisant le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

Tranche
Type de titre créé de façon que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Capital non attribué
Le capital non attribué représente l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués à notre secteur d'exploitation et est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Valeur à risque (VAR)
Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la Banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication de notre rapport annuel 2022, du document d'information financière complémentaire (IFC) et du rapport portant sur le troisième pilier a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du conseil de la stabilité financière (CSF). L'information figurant dans l'IFC et le rapport portant sur le troisième pilier n'est pas et ne doit pas être considérée comme étant intégrée par renvoi à notre rapport annuel 2022.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

			Référence	
Catégorie de risque	**Recommandation**	**Information à fournir**	**Page du rapport annuel**	**Page de l'IFC**
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	140	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques	66-72, 138-139	–
	3	Risques connus et risques émergents	63-66	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	115-122	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques	66-72	–
	6	Culture à l'égard du risque	67-72	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités	125	–
	8	Simulation de crise	69-70, 83	–
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques	9	Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	115-122	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	–	*
	11	État de l'évolution des fonds propres réglementaires	–	20
	12	Planification stratégique en matière de fonds propres	115-122	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité	–	21
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe	72-75	*
	15	Information relative au risque de crédit lié à l'actif pondéré en fonction des risques et mesures de risque connexes	–	*
	16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque	–	21
	17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle	70, 73	32
Liquidités	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	91-92, 97-98	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	92-93, 96	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	100-101	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	93-95	–
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	88-89	–
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	82-89	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché	82-83	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés	82-87	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la Banque	72-82, 193-200	22-32, *
		Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	132-137	*
	27	Politiques de détermination des prêts douteux	74-77, 127-128, 159-163	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice	–	24, 29
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse	77	33
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	76	*
Autres	31	Autres types de risque	103-114	–
	32	Événements publics comportant des risques	107-109, 244-246	–

* Ces exigences de communication sont remplies en totalité ou en partie grâce aux informations incluses dans le rapport portant sur le troisième pilier pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 et l'exercice clos le 31 octobre 2021.

RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapports

142 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

142 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

143 Rapport de l'auditeur indépendant

147 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant (PCAOB ID 271)

États financiers consolidés

150 Bilans consolidés

151 États consolidés du résultat net

152 États consolidés du résultat global

153 États consolidés des variations des capitaux propres

154 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Notes annexes

155 Note 1 Informations générales

155 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

173 Note 3 Juste valeur des instruments financiers

189 Note 4 Titres

193 Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit

200 Note 6 Acquisition importante

200 Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers

201 Note 8 Entités structurées

206 Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

219 Note 10 Locaux et matériel

220 Note 11 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

223 Note 12 Coentreprises et entreprises associées

223 Note 13 Autres actifs

223 Note 14 Dépôts

224 Note 15 Assurances

226 Note 16 Fonds distincts

227 Note 17 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

233 Note 18 Autres passifs

233 Note 19 Débentures subordonnées

234 Note 20 Titres de participation

237 Note 21 Rémunération fondée sur des actions

240 Note 22 Impôt sur le résultat

242 Note 23 Bénéfice par action

243 Note 24 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités

245 Note 25 Actions en justice et questions de réglementation

247 Note 26 Transactions entre parties liées

248 Note 27 Résultats par secteur d'exploitation

250 Note 28 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

251 Note 29 Gestion des fonds propres

252 Note 30 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

254 Note 31 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

255 Note 32 Information sur la société mère

256 Note 33 Événements postérieurs à la date de clôture

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés.

Nos contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédures de contrôles internes actuelles ainsi que les révisions prévues de ces procédures et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) tel qu'il est indiqué dans son rapport de l'auditeur indépendant et son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrits indépendant, respectivement. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Nadine Ahn
Chef des finances

Toronto, le 29 novembre 2022

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2022, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2022 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013).

L'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2022 a fait l'objet d'un audit par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme en fait mention son rapport, intégré aux présentes.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Nadine Ahn
Chef des finances

Toronto, le 29 novembre 2022

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Notre opinion
À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque, qui comprennent :
- les bilans consolidés aux 31 octobre 2022 et 2021;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Certaines informations à fournir ont été présentées ailleurs dans le rapport de gestion, plutôt que dans les notes annexes des états financiers consolidés. Ces informations font l'objet d'un renvoi dans les états financiers consolidés et sont indiquées comme ayant été auditées.

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit
Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers classés au stade 1 ou 2 (correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2)
Voir la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements, la note 4, Titres, et la note 5, Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit des états financiers consolidés.
 	
La correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers de la Banque s'élevait à 4 214 millions de dollars au 31 octobre 2022 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs financiers à la date de clôture, dont une part importante est liée aux actifs financiers classés au stade 1 ou 2. Les actifs financiers productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les actifs financiers sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, comme la notation du risque de l'emprunteur, les conditions macroéconomiques prospectives, la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario. La perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit.
	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :
	• tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, dont les contrôles relatifs :
	  ○ aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance;
	  ○ à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, à la prévision de certaines variables macroéconomiques et à la pondération probabiliste de ces scénarios;
	  ○ à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur;
	  ○ à l'exhaustivité et à l'exactitude de certaines données entrant dans le calcul des pertes de crédit des stades 1 et 2;
	• tester le processus utilisé par la direction pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, ce qui consiste à :
	  ○ tester l'exhaustivité et l'exactitude de certaines données utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
	  ○ avoir recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour aider à évaluer :
	  • le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Ces scénarios sont fondés sur des informations prospectives servant à recenser un large intervalle de résultats possibles et sont pondérés selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Des jugements importants sont nécessaires pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2.
 	
Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :
 	
• des jugements importants posés par la direction pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
• du degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur nécessaire pour effectuer des procédures liées aux hypothèses formulées par la direction pour :
  ○ établir les scénarios macroéconomiques futurs;
  ○ prévoir certaines variables macroéconomiques;
  ○ construire les scénarios établis par pondération probabiliste;
  ○ attribuer des notations du risque de l'emprunteur.
• de l'évaluation des éléments probants, qui a nécessité des jugements importants de la part de l'auditeur, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle;
• de l'aide apportée par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.
	utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
	• le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 liée :
	  • à la conception de scénarios macroéconomiques futurs;
	  • à la prévision de certaines variables macroéconomiques;
	  • aux pondérations probabilistes attribuées aux scénarios;
	  • à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur pour des échantillons de prêt.

Test de dépréciation visant le goodwill de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Services bancaires dans les Antilles
Voir la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements et la note 11, Goodwill et autres immobilisations incorporelles des états financiers consolidés.
 	
Le goodwill affecté à l'UGT Services bancaires dans les Antilles se chiffrait à 1 759 millions de dollars. La direction effectue un test de dépréciation du goodwill annuellement, le 1er août, en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.
 	
La direction a estimé que la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles était basée sur sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La direction a calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, la direction présume qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de l'UGT Services bancaires dans les Antilles est fondé sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels l'UGT est exposée.
 	
Au 1er août 2022, la direction a déterminé que la valeur recouvrable s'est établie à 109 % de sa valeur comptable. La direction a également considéré des scénarios alternatifs raisonnablement possibles, y compris des transactions de marché comparables, lesquels ont entraîné des évaluations dans une échelle allant d'un déficit négligeable à un excédent négligeable.
	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :
	
	• tester l'efficacité des contrôles liés au test de dépréciation du goodwill effectué par la direction, dont les contrôles relatifs à la détermination de la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles;
	• tester le processus utilisé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT, ce qui consiste à :
	  ○ évaluer le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie;
	  ○ tester l'exhaustivité et l'exactitude de certaines données utilisées dans le modèle;
	  ○ évaluer le caractère raisonnable de certaines hypothèses utilisées par la direction sur les flux de trésorerie futurs, y compris évaluer la cohérence avec :
	  • la performance actuelle et passée de l'UGT;
	  • la cohérence avec les données de marché externes et les données du secteur;
	  ○ évaluer la cohérence de la valeur recouvrable par rapport aux transactions de marché comparables;
	  ○ avoir recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour évaluer :
	  • le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie;
	  • l'évaluation de la cohérence de la valeur recouvrable de l'UGT par rapport aux transactions de marché comparables.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
La direction a recours au jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors des tests de dépréciation de la direction, la valeur du goodwill pourrait subir une dépréciation. Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison : • des jugements importants posés par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT, y compris les flux de trésorerie futurs prévus; • des procédures liées au calcul de la direction quant à la valeur recouvrable de l'UGT et de l'évaluation des éléments probants qui ont nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur; • de l'aide apportée par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.	

Positions fiscales incertaines
Voir la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements et la note 22, Impôt sur le résultat des états financiers consolidés.
 	
La Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et déterminer la charge d'impôt en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.
 	
Dans certains cas, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.
 	
Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :
 	
• du degré élevé de jugement que la direction a dû exercer, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude :
  ○ dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes;
  ○ dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes;
• de l'évaluation des positions fiscales incertaines, qui a nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur;
• de l'aide apportée par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.
	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :
	
	• tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt;
	• tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque; et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Ces procédures ont consisté à :
	  ○ évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées;
	  ○ tester l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées dans l'estimation;
	  ○ examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes;
	  ○ s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque;
	  ○ évaluer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées :
	  • l'application des lois fiscales pertinentes;
	  • le caractère raisonnable de la probabilité établie par la direction que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales de la Banque;
	  • les éléments utilisés par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Banque pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Samuel May.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 29 novembre 2022

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière
Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2022 et 2021, et des états consolidés du résultat net, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres, des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2022 et 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions
La direction de la Banque est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Banque et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière
Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit
Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou qui doivent être communiquées au comité d'audit et qui i) sont liées à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celles-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers classés au stade 1 ou 2 (pertes de crédit des stades 1 et 2)
Tel qu'il est mentionné aux notes 2, 4 et 5 des états financiers consolidés, la correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers de la Banque s'élevait à 4 214 millions de dollars au 31 octobre 2022 et représentait l'estimation de la direction

quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs financiers à la date de clôture, dont une part importante est liée aux actifs financiers classés au stade 1 ou 2. Les actifs financiers productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les actifs financiers sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, comme la notation du risque de l'emprunteur, les conditions macroéconomiques prospectives, la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario. La perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit. Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Ces scénarios sont fondés sur des informations prospectives servant à recenser un large intervalle de résultats possibles et sont pondérés selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Des jugements importants sont nécessaires pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 constituait une question critique de l'audit en raison du fait que i) la direction a posé des jugements importants pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2; ii) un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur a été nécessaire pour effectuer des procédures liées aux hypothèses formulées par la direction pour a) établir les scénarios macroéconomiques futurs, b) prévoir certaines variables macroéconomiques, c) construire les scénarios établis par pondération probabiliste, et d) attribuer des notations du risque de l'emprunteur; iii) l'évaluation des éléments probants a nécessité des jugements importants de la part de l'auditeur, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle; et iv) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 a été testée, dont les contrôles relatifs i) aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance; ii) à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, à la prévision de certaines variables macroéconomiques et à la pondération probabiliste de ces scénarios; iii) à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur; et iv) à l'exhaustivité et à l'exactitude de certaines données entrant dans le calcul des pertes de crédit des stades 1 et 2. Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction dans l'estimation des pertes de crédit des stades 1 et 2. Cela consiste à i) tester l'exhaustivité et l'exactitude de certaines données utilisées dans l'estimation des pertes de crédit des stades 1 et 2; et, ii) avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées, à évaluer : a) le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, et b) le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 liée 1) à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, 2) à la prévision de certaines variables macroéconomiques, 3) aux pondérations probabilistes attribuées aux scénarios, et 4) à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur pour des échantillons de prêts.

Test de dépréciation visant le goodwill de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Services bancaires dans les Antilles
Tel qu'il est mentionné aux notes 2 et 11 des états financiers consolidés, le goodwill affecté à l'UGT Services bancaires dans les Antilles se chiffrait à 1 759 millions de dollars. La direction effectue un test de dépréciation du goodwill annuellement, le 1er août, en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La direction a estimé que la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles était basée sur sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La direction a calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, la direction présume qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de l'UGT Services bancaires dans les Antilles est fondé sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels l'UGT est exposée. Au 1er août 2022, la direction a déterminé que la valeur recouvrable s'est établie à 109 % de sa valeur comptable. La direction a également considéré des scénarios alternatifs raisonnablement possibles, y compris des transactions de marché comparables, lesquels ont entraîné des évaluations dans une échelle allant d'un déficit négligeable à un excédent négligeable. La direction a recours au jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors des tests de dépréciation de la direction, la valeur du goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées au test de dépréciation visant le goodwill de l'UGT Services bancaires dans les Antilles constitue une question critique de l'audit essentiellement en raison du fait que i) la direction a posé des jugements importants pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT, y compris les flux de trésorerie futurs prévus; ii) des procédures liées au calcul de la direction quant à la valeur recouvrable de l'UGT et l'évaluation des éléments probants ont nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur; et iii) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés au test de dépréciation du goodwill effectué par la direction a été testée, dont les contrôles relatifs à la détermination de la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT, ce qui consiste à i) évaluer le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; ii) tester l'exhaustivité et l'exactitude de certaines données utilisées

dans le modèle; iii) évaluer le caractère raisonnable de certaines hypothèses utilisées par la direction sur les flux de trésorerie futurs, y compris évaluer la cohérence avec a) la performance actuelle et passée de l'UGT, et b) les données de marché externes et les données du secteur; et iv) évaluer la cohérence de la valeur recouvrable par rapport aux transactions de marché comparables. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide pour évaluer le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie et la cohérence de la valeur recouvrable de l'UGT par rapport aux transactions de marché comparables.

Positions fiscales incertaines
Tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés, la Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et déterminer la charge d'impôt en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels. Dans certains cas, tel qu'il est mentionné à la note 22 des états financiers consolidés, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées aux positions fiscales incertaines constitue une question critique de l'audit essentiellement en raison du fait que i) la direction a dû exercer un degré élevé de jugement, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude a) dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes et b) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes; ii) l'évaluation des positions fiscales incertaines a nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur; et iii) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt a été testée. Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque; et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Cela consiste à i) évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées; ii) tester l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées dans l'estimation; iii) examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes; iv) s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque; et v) évaluer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées, l'application des lois fiscales pertinentes, le caractère raisonnable de la probabilité établie par la direction que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales de la Banque, et les éléments utilisés par la direction.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 29 novembre 2022

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Banque depuis 2016.

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022	Aux 31 octobre 2021
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**72 397 $**	113 846 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**108 011**	79 638
Titres (note 4)		
Titres détenus à des fins de transaction	**148 205**	139 240
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	**170 018**	145 484
	318 223	284 724
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**317 845**	307 903
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	**549 751**	503 598
Prêts de gros	**273 967**	218 066
	823 718	721 664
Correction de valeur pour pertes sur prêts (note 5)	**(3 753)**	(4 089)
	819 965	717 575
Actif net des fonds distincts (note 16)	**2 638**	2 666
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**17 827**	19 798
Dérivés (note 9)	**154 439**	95 541
Locaux et matériel (note 10)	**7 214**	7 424
Goodwill (note 11)	**12 277**	10 854
Autres immobilisations incorporelles (note 11)	**6 083**	4 471
Autres actifs (note 13)	**80 300**	61 883
	278 140	199 971
Total de l'actif	**1 917 219 $**	1 706 323 $
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 14)		
Particuliers	**404 932 $**	362 488 $
Entreprises et gouvernements	**759 870**	696 353
Banques	**44 012**	41 990
	1 208 814	1 100 831
Passif net des fonds distincts (note 16)	**2 638**	2 666
Autres		
Acceptations	**17 872**	19 873
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**35 511**	37 841
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**273 947**	262 201
Dérivés (note 9)	**153 491**	91 439
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 15)	**11 511**	12 816
Autres passifs (note 18)	**95 235**	70 301
	587 567	494 471
Débentures subordonnées (note 19)	**10 025**	9 593
Total du passif	**1 809 044**	1 607 561
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 20)	**7 318**	6 684
Actions ordinaires (note 20)	**16 984**	17 655
Bénéfices non distribués	**78 037**	71 795
Autres composantes des capitaux propres	**5 725**	2 533
	108 064	98 667
Participations ne donnant pas le contrôle	**111**	95
Total des capitaux propres	**108 175**	98 762
Total du passif et des capitaux propres	**1 917 219 $**	1 706 323 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Frank Vettese
Administrateur

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022	le 31 octobre 2021
Revenu d'intérêt et de dividende (note 3)		
Prêts	**26 565 $**	21 654 $
Titres	**7 062**	4 877
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**5 447**	1 309
Dépôts et autres	**1 697**	305
	40 771	28 145
Charge d'intérêt (note 3)		
Dépôts et autres	**10 751**	5 448
Autres passifs	**7 015**	2 516
Débentures subordonnées	**288**	179
	18 054	8 143
Revenu net d'intérêt	**22 717**	20 002
Revenus autres que d'intérêt		
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (note 15)	**3 510**	5 600
Revenus tirés des activités de négociation	**926**	1 183
Commissions de gestion de placements et de services de garde	**7 610**	7 132
Revenus tirés des fonds communs de placement	**4 289**	4 251
Commissions de courtage en valeurs mobilières	**1 481**	1 538
Frais bancaires	**1 976**	1 858
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	**2 058**	2 692
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	**1 038**	1 066
Revenus sur cartes	**1 203**	1 078
Commissions de crédit	**1 512**	1 530
Profits nets sur les titres de placement	**43**	145
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	**110**	130
Autres	**512**	1 488
	26 268	29 691
Total des revenus	**48 985**	49 693
Dotation à la provision pour pertes de crédit (notes 4 et 5)	**484**	(753)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (note 15)	**1 783**	3 891
Frais autres que d'intérêt		
Ressources humaines (notes 17 et 21)	**16 528**	16 539
Matériel	**2 099**	1 986
Frais d'occupation	**1 554**	1 584
Communications	**1 082**	931
Honoraires	**1 511**	1 351
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 11)	**1 369**	1 287
Autres	**2 466**	2 246
	26 609	25 924
Bénéfice avant impôt	**20 109**	20 631
Impôt sur le résultat (note 22)	**4 302**	4 581
Bénéfice net	**15 807 $**	16 050 $
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires	**15 794 $**	16 038 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**13**	12
	15 807 $	16 050 $
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 23)	**11,08 $**	11,08 $
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 23)	**11,06**	11,06
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	**4,96**	4,32

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022	le 31 octobre 2021
Bénéfice net	**15 807 $**	16 050 $
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt (note 22)		
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(2 241)**	177
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	**(16)**	(9)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(12)**	(117)
	(2 269)	51
Écarts de change		
Profits (pertes) de change latents	**5 091**	(4 316)
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	**(1 449)**	1 740
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	**(18)**	(7)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	**17**	(1)
	3 641	(2 584)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**1 634**	1 373
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**194**	272
	1 828	1 645
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :		
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	**821**	2 251
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**1 747**	55
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**50**	38
	2 618	2 344
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	**5 818**	1 456
Total du résultat global	**21 625 $**	17 506 $
Total du résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	**21 604 $**	17 501 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**21**	5
	21 625 $	17 506 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022											
						Autres composantes des capitaux propres						
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions propres – ordinaires	Bénéfices autres éléments non distribués	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de des capitaux trésorerie	Total des autres composantes propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde ajusté au début de la période	6 723 $	17 728 $	(39)$	(73)$	71 795 $	(88)$	2 055 $	566 $	2 533 $	98 667 $	95 $	98 762 $
Variation des capitaux propres												
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	750	99	–	–	(1)	–	–	–	–	848	–	848
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(509)	–	–	(4 917)	–	–	–	–	(5 426)	–	(5 426)
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(150)	–	–	–	(5)	–	–	–	–	(155)	–	(155)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	–	–	552	4 922	–	–	–	–	–	5 474	–	5 474
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	–	–	(518)	(5 183)	–	–	–	–	–	(5 701)	–	(5 701)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	2	–	–	–	–	2	–	2
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(6 946)	–	–	–	–	(6 946)	–	(6 946)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	(247)	–	–	–	–	(247)	(5)	(252)
Autres	–	–	–	–	(56)	–	–	–	–	(56)	–	(56)
Bénéfice net	–	–	–	–	15 794	–	–	–	–	15 794	13	15 807
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	2 618	(2 269)	3 633	1 828	3 192	5 810	8	5 818
Solde à la fin de la période	7 323 $	17 318 $	(5)$	(334)$	78 037 $	(2 357)$	5 688 $	2 394 $	5 725 $	108 064 $	111 $	108 175 $

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021											
						Autres composantes des capitaux propres						
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions propres – ordinaires	Bénéfices autres éléments non distribués	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de des capitaux trésorerie	Total des autres composantes propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de la période	5 948 $	17 628 $	(3)$	(129)$	59 806 $	(139)$	4 632 $	(1 079)$	3 414 $	86 664 $	103 $	86 767 $
Variation des capitaux propres												
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	2 250	100	–	–	(5)	–	–	–	–	2 345	–	2 345
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(1 475)	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 475)	–	(1 475)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	–	–	647	4 116	–	–	–	–	–	4 763	–	4 763
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	–	–	(683)	(4 060)	–	–	–	–	–	(4 743)	–	(4 743)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(6)	–	–	–	–	(6)	–	(6)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(6 158)	–	–	–	–	(6 158)	–	(6 158)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	(257)	–	–	–	–	(257)	(3)	(260)
Autres	–	–	–	–	33	–	–	–	–	33	(10)	23
Bénéfice net	–	–	–	–	16 038	–	–	–	–	16 038	12	16 050
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	2 344	51	(2 577)	1 645	(881)	1 463	(7)	1 456
Solde à la fin de la période	6 723 $	17 728 $	(39)$	(73)$	71 795 $	(88)$	2 055 $	566 $	2 533 $	98 667 $	95 $	98 762 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022	le 31 octobre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	**15 807 $**	16 050 $
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres		
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**484**	(753)
Amortissement	**1 265**	1 276
Impôt différé	**569**	581
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	**1 387**	1 316
Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	**(108)**	(127)
Pertes (profits) sur les titres de placement	**(43)**	(151)
Pertes (profits) à la cession d'activités	**(100)**	(26)
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation		
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	**(1 305)**	601
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	**333**	(509)
Impôt exigible	**(3 336)**	1 738
Actifs dérivés	**(58 898)**	17 947
Passifs dérivés	**62 052**	(18 488)
Titres détenus à des fins de transaction	**(8 931)**	(3 164)
Prêts, déduction faite de la titrisation	**(102 653)**	(54 987)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**(9 942)**	5 112
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**11 746**	(12 030)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**(2 330)**	8 556
Dépôts, déduction faite de la titrisation	**108 533**	88 876
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	**4 612**	35
Autres	**2 800**	9 191
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**21 942**	61 044
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**(28 373)**	(40 618)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	**99 143**	108 925
Achat de titres de placement	**(122 964)**	(123 547)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	**(2 500)**	(2 186)
Produit net reçu (trésorerie transférée) de cessions	**(313)**	78
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	**(2 047)**	–
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**(57 054)**	(57 348)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	**1 000**	2 750
Remboursement de débentures subordonnées	**(192)**	(2 500)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	**51**	90
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	**(5 426)**	–
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	**749**	2 245
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	**(155)**	(1 475)
Actions propres – vente	**5 474**	4 763
Actions propres – achat	**(5 701)**	(4 743)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	**(6 960)**	(6 420)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	**(5)**	(3)
Variation des emprunts à court terme des filiales	**9 609**	(14)
Remboursement d'obligations locatives	**(629)**	(621)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**(2 185)**	(5 928)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	**(4 152)**	(2 810)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	**(41 449)**	(5 042)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période (1)	**113 846**	118 888
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période (1)	**72 397 $**	113 846 $
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts versés	**13 677 $**	7 555 $
Intérêts reçus	**35 817**	26 412
Dividendes reçus	**3 144**	2 575
Impôt sur le résultat payé	**7 326**	4 198

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2 milliards de dollars au 31 octobre 2022 (2 milliards au 31 octobre 2021; 3 milliards au 31 octobre 2020).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales (la Banque) offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et de trésorerie et Marchés des Capitaux. Se reporter à la note 27 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf indication contraire. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 29 novembre 2022, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS. Les mêmes méthodes comptables ont été appliquées à toutes les périodes présentées.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation de nos états financiers consolidés, exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, le goodwill et des autres immobilisations incorporelles et les provisions. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos états financiers consolidés futurs. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû poser des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes annexes de nos états financiers consolidés :

Consolidation d'entités structurées	Note 2 Note 8	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 Note 3	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 Note 7
Correction de valeur pour pertes de crédit	Note 2 Note 4 Note 5	Impôt sur le résultat	Note 2 Note 22
Avantages du personnel	Note 2 Note 17	Provisions	Note 2 Note 24 Note 25
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 Note 11		

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités structurées, compte tenu de l'élimination des transactions, soldes, revenus et charges intersociétés.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les

activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle d'une entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons les facteurs et les conditions pertinents dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité. Plus précisément, nous exerçons notre jugement lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous obtenons le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos états consolidés du résultat net.

Participations dans des coentreprises et des entreprises associées

Nos participations dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Nous utilisons également cette méthode pour comptabiliser nos participations dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part du résultat net de l'entité émettrice (y compris notre quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice) après la date d'acquisition.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente dans la mesure où leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans le bilan consolidé si leur montant est important.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue financier que de l'exploitation et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans notre état consolidé du résultat net.

Instruments financiers

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, suivant le modèle économique que nous suivons pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments d'emprunt sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Les instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si l'actif n'est pas détenu à des fins de transaction et que nous prenons la décision irrévocable de désigner l'actif à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette décision est prise instrument par instrument.

Détermination du modèle économique

Nous déterminons nos modèles économiques d'une manière qui reflète au mieux la façon dont nous gérons les portefeuilles d'actifs financiers en vue d'atteindre nos objectifs commerciaux. Le jugement sert à déterminer nos modèles économiques et il s'appuie sur des éléments probants pertinents et objectifs, dont les suivants :

- la manière dont les activités économiques de nos secteurs génèrent des avantages (p. ex., sous forme de produits tirés des activités de négociation ou en améliorant le rendement ou en couvrant les coûts de financement ou d'autres coûts) et la manière dont ces activités économiques sont évaluées et présentées aux principaux dirigeants;

- les risques importants influant sur la performance de nos activités (p. ex., le risque de marché, le risque de crédit ou d'autres risques décrits à la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion) et les activités menées pour gérer ces risques;
- les ventes antérieures et les ventes attendues des portefeuilles de prêts ou de titres qui sont gérés dans le cadre d'un modèle économique;
- les structures de rémunération des gestionnaires de nos entreprises, dans la mesure où elles sont directement liées à la performance économique du modèle.

Nos modèles économiques se divisent en trois catégories qui reflètent les principales stratégies visant à générer des rendements, comme suit :

- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie – L'objectif de ce modèle économique est de détenir les prêts et les titres afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels de capital et d'intérêts. Les ventes sont accessoires par rapport à cet objectif, et on s'attend à ce qu'elles soient négligeables ou rares.
- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs – Tant la perception de flux de trésorerie contractuels que les ventes sont essentielles à l'atteinte de l'objectif du modèle économique.
- Autres modèles économiques à la juste valeur – Ces modèles ne sont ni le premier ni le deuxième et représentent essentiellement ceux selon lesquels les actifs sont détenus à des fins de transaction ou sont gérés sur la base de la juste valeur.

Déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts

Les instruments détenus selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ou un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs sont évalués pour déterminer si leurs flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Les paiements constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts sont ceux qu'on s'attend à recevoir normalement d'un contrat de prêt de base. Les montants de capital comprennent les remboursements de capital du contrat de prêt ou de financement, tandis que les intérêts représentent essentiellement les rendements de base du prêt, y compris la rémunération pour le risque de crédit et la valeur temps de l'argent associés au capital restant dû sur une période donnée. Les intérêts peuvent aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et frais liés à un contrat de prêt de base (p. ex., le risque de liquidité, les frais de gestion ou d'administration) associés à la détention de l'actif financier pour une certaine durée, ainsi qu'une marge.

Lorsque les modalités du contrat exposent les flux de trésorerie contractuels à des risques ou à une volatilité qui sont sans rapport avec un contrat de prêt de base, l'actif financier correspondant est classé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Titres

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent tous les titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net du fait de leur nature et tous les autres titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont généralement inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres. Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et de dividende. Les intérêts et les dividendes sur les titres vendus à découvert sont comptabilisés au poste Charges d'intérêt.

Les titres de placement comprennent tous les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Tous les titres de placement sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite évalués en fonction de leurs classements respectifs.

Les titres de placement comptabilisés au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit, celle-ci étant calculée conformément à notre méthode d'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit décrite ci-après. Les revenus d'intérêt, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les revenus d'intérêt et de dividende. Les profits ou pertes de valeur comptabilisés sur les titres inscrits au coût amorti sont comptabilisés à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué au coût amorti est vendu, la différence entre le produit de la vente et le coût amorti de l'instrument au moment de la vente est comptabilisée en tant que profits nets sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres d'emprunt inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur, et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur sont inclus dans les Autres composantes des capitaux propres. Les gains et les pertes de valeur sont comptabilisés en dotation à la provision pour pertes de crédit et ils réduisent d'un montant correspondant le cumul des variations de la juste valeur compris dans les Autres composantes des capitaux propres. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est vendu, le cumul des profits et des pertes est reclassé depuis le poste Autres composantes des capitaux propres vers le poste Profits nets sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de participation comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les Autres composantes des capitaux propres et ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat net lorsqu'ils sont réalisés. Les dividendes sur les titres de participation inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et de dividende.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt – Autres.

Option de la juste valeur

Un instrument financier dont la juste valeur peut être évaluée de façon fiable peut être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) lors de sa comptabilisation initiale même s'il n'a pas été acquis ou assumé principalement en vue d'une revente ou d'un rachat. L'option de la juste valeur peut être appliquée aux actifs financiers si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes correspondants sur une base différente (une non-concordance comptable). L'option de la juste valeur peut être choisie pour les passifs financiers si : i) le choix élimine une non-concordance comptable; ii) le passif financier fait partie d'un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit; ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et tout profit ou perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons l'actif financier.

Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants associés à notre risque de crédit propre qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en bénéfice net. Les autres variations de la juste valeur non attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons le passif financier. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le bénéfice net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement comptabilisée en bénéfice net. Pour déterminer le cas, nous évaluons si nous nous attendons à ce que les effets des variations du risque de crédit du passif soient compensés, dans le résultat net, par une variation de la juste valeur d'un autre instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute attente en ce sens se fonde sur une relation de nature économique entre les caractéristiques du passif et celles de l'autre instrument financier. La détermination se fait lors de la comptabilisation initiale et n'est pas révisée par la suite. Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction de l'ensemble des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration supervise l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que l'estimation de la juste valeur est raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent notamment la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'activité connexes et de leurs fonctions de négociation. Effectuée quotidiennement pour les portefeuilles d'activités de négociation, la ventilation des profits et des pertes permet d'expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, processus de comparaison des évaluations de la fonction de négociation aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les données de marché sont tirées de cours, de courtiers et de services d'évaluation des cours. Nous privilégions les services d'évaluation des cours dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Les prix cotés pour des instruments identiques obtenus de courtiers ou de services d'évaluation des cours ne sont pas ajustés, sauf en cas de situations problématiques comme dans le cas de prix périmés. Lorsqu'il existe plusieurs prix cotés pour des instruments identiques, la juste valeur se fonde sur une moyenne des prix reçus ou sur le prix du fournisseur le plus fiable, après élimination des prix qui ne sont pas dans la fourchette moyenne. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène. Les modèles d'évaluation sont approuvés de sorte qu'ils puissent être utilisés dans notre cadre de gestion des risques liés aux modèles. Ce cadre énonce notamment les normes d'établissement de modèles, les processus de validation et les procédures hiérarchiques d'approbation. La validation permet de vérifier qu'un modèle donné convient à son utilisation prévue, en plus de définir les paramètres de celle-ci. Des employés qualifiés ne participant pas à la conception ni à l'élaboration des modèles soumettent régulièrement ceux-ci au processus de validation. Le profil de risque des modèles est présenté tous les ans au Conseil d'administration.

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon l'exposition nette au risque ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché.

Nous comptabilisons les ajustements d'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe d'actualisation de la garantie réelle de la

contrepartie et la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour pour les dérivés garantis, les ajustements d'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote sous-garantis et non garantis, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limitations du modèle. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité de défaillance (PD) implicite et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la valeur comptable qui avait été estimée selon le jugement de la direction. Les ajustements de l'évaluation peuvent par conséquent se répercuter sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les rajustements de la valeur du crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle de transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des rajustements de la valeur du crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance (ECD), de la PD, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond à la valeur des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La PD est fondée sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. Lorsque les données de marché ne sont pas disponibles, elles sont estimées à partir d'hypothèses et d'ajustements qu'utiliseraient les intervenants du marché pour déterminer la juste valeur à l'aide de ces données. La corrélation s'entend de la mesure statistique permettant de jauger les variations des facteurs de crédit et de marché les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques. Les rajustements de la valeur du crédit sont calculés quotidiennement, les variations étant comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les ajustements d'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas tirée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la conclusion de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre, d'une part, le cours moyen et, d'autre part, le cours acheteur ou le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observables sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et aux limitations du modèle.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement, car la sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'ajuster l'évaluation en fonction du caractère incertain des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Prêts

Les prêts sont des instruments d'emprunt qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués selon la méthode relative au classement des actifs financiers indiquée plus haut. La majorité de nos prêts sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif et toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Le montant inclut aussi les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés

sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera monté, les commissions d'engagement et d'attente sont également comptabilisées en tant que revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées en tant qu'autres passifs et amorties dans les Revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires futures ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire avant l'échéance, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Pour ce qui est des prêts comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur sont comptabilisées à chaque date de clôture, conformément au modèle de dépréciation à trois stades présenté ci-après.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent les prêts, les titres d'emprunt, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les créances et les intérêts courus à recevoir et les créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts évaluée au coût amorti est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres. Les autres actifs financiers inscrits au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, dans notre bilan consolidé.

Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux éléments hors bilan est calculée séparément et incluse au poste Autres passifs – Dotations.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
  - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
  - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
  - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur sa valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location-financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

Les augmentations ou diminutions de la correction de valeur pour pertes de crédit attribuables aux changements de modèle et aux nouveaux cas de montage, de ventes ou d'arrivée à échéance, ainsi que les modifications aux risques, aux paramètres et à l'exposition dues à des changements dans les pertes attendues ou à des transferts entre les stades, sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les sorties du bilan et les montants repris qui avaient déjà été sortis du bilan sont imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades et utiliser des informations prospectives. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont basées sur un intervalle de résultats possibles et tiennent compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles, y compris les notations internes et externes, l'historique des pertes de crédit et les attentes quant aux flux de trésorerie futurs. Les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la PD de l'instrument par la perte en cas de défaillance (PCD) et l'ECD, le produit obtenu étant actualisé à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs financiers productifs, la principale différence entre les pertes de crédit attendues de stade 1 et de stade 2 est leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de stade 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois tout au plus, tandis que les estimations de stade 2 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur la durée restante de l'instrument.

Une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille qui permet une prise en compte appropriée des informations prospectives. Pour refléter d'autres caractéristiques qui ne sont pas déjà prises en compte par la modélisation, un jugement expert en matière de crédit est exercé pour déterminer les pertes de crédit attendues finales.

Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous emploierons des approches d'évaluation simplifiées qui peuvent être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées à la date de clôture au moyen du taux d'intérêt effectif.

Durée de vie attendue

Pour les instruments des stades 2 et 3, les corrections de valeur pour pertes reflètent les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante prévue de l'instrument. Pour la plupart des instruments, la durée de vie attendue est limitée à la durée de vie contractuelle restante.

Une exemption s'applique à certains instruments ayant les caractéristiques suivantes : a) l'instrument est composé à la fois d'un prêt et d'un engagement inutilisé; b) nous avons la capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement inutilisé et c) notre exposition aux pertes de crédit ne se limite pas à la période de préavis contractuelle. Pour les produits visés par cette exemption, la durée de vie attendue pourrait dépasser la durée de vie contractuelle restante et correspond à la période au cours de laquelle notre exposition aux pertes de crédit n'est pas réduite en raison de nos activités normales de gestion du risque de crédit. Cette période varie selon le produit et la catégorie de risque et elle est estimée sur la base de l'historique de nos expositions similaires, compte tenu des activités de gestion du risque de crédit entreprises dans le cadre de notre cycle régulier d'examen de la qualité du crédit. Les produits visés par cette exemption comprennent les cartes de crédit, les découverts et certaines marges de crédit renouvelables. Il nous faut exercer un jugement significatif au moment de déterminer les instruments visés par cette exemption et d'estimer leur durée de vie restante appropriée sur la base de notre expérience passée et de nos activités d'atténuation du risque de crédit.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

L'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit nécessite une part importante de jugement. Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de la question de savoir si le risque de crédit lié à un instrument à la date de clôture a subi ou non une augmentation importante depuis sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette appréciation, le risque de crédit est fondé sur la PD de l'instrument sur la durée de vie et non pas sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'appréciation se fait généralement au niveau de l'instrument.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est effectuée au moins tous les trimestres, sur la base de trois facteurs. Si l'un des facteurs ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit, l'instrument sera transféré depuis le stade 1 vers le stade 2 :

(1) Nous avons fixé des seuils pour déterminer ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit, en fonction à la fois d'une variation en pourcentage et d'une variation en valeur absolue de la PD sur la durée de vie de l'instrument par rapport à sa comptabilisation initiale. Pour notre portefeuille de prêts de gros, une diminution de la notation du risque de l'emprunteur est également requise pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.

(2) D'autres examens qualitatifs sont effectués afin de vérifier des critères correspondant aux différents stades et de faire des ajustements au besoin, afin de mieux refléter les positions à l'égard desquelles le risque de crédit s'est accru sensiblement.

(3) Les instruments en souffrance depuis 30 jours sont généralement considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit, même si nos autres indicateurs ne reflètent pas une telle augmentation.

Les seuils d'un transfert entre les stades 1 et 2 sont symétriques. Si le risque de crédit d'un actif financier qui a été transféré vers le stade 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré au stade 1.

Pour certains instruments dont le risque de crédit est faible à la date de clôture, on présume que le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit est considéré comme faible si l'instrument comporte un faible risque de défaillance et que l'emprunteur est en mesure de satisfaire à ses obligations contractuelles à court et à long terme, y compris dans des périodes de bouleversement économique ou commercial. Certains dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les actifs achetés en vertu de conventions de revente, les prêts sur polices d'assurance et les facilités de liquidités consenties à nos conduits multicédants ont été jugés comme ayant un faible risque de crédit.

Utilisation d'informations prospectives

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour chaque stade et l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit tiennent compte des informations sur les faits antérieurs comme sur les conditions actuelles, ainsi que de projections raisonnables et justifiables à l'égard de la conjoncture économique et des événements à venir. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un degré élevé de jugement.

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme. Les variables macroéconomiques qu'emploient nos modèles de pertes de crédit attendues comprennent, entre autres, les taux de chômage, le produit national brut, les indices de rendement des capitaux propres, les prix des marchandises et les prix des maisons au Canada. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques peuvent faire l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin.

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, qui tient compte d'au moins trois scénarios macroéconomiques futurs. Notre scénario de base repose sur les prévisions macroéconomiques publiées par notre groupe interne Économie. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient par rapport à notre scénario de base en fonction de toutes les situations macroéconomiques raisonnablement

possibles. Des scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires et plus graves sont élaborés afin de relever une fourchette plus large de pertes de crédit possibles dans certains secteurs. La conception de scénarios, y compris la création de scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires, est effectuée au moins une fois par année et plus souvent si la situation le justifie.

Les scénarios servent à recenser un vaste intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, et est mise à jour chaque trimestre. Tous les scénarios envisagés sont appliqués à tous les portefeuilles exposés à des pertes de crédit attendues assorties des mêmes probabilités.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est basée sur les variations des PD à la date de clôture, établies par pondération probabiliste pour toute la durée de vie et compte tenu de l'information prospective, à partir des scénarios macroéconomiques entrant dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de notre gestion interne du risque de crédit. Notre définition de défaillance peut varier selon le type de produit et elle tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs tels que les conditions des clauses restrictives de nature financière et le nombre de jours que le compte est en souffrance. En ce qui concerne les prêts de détail et de gros, à l'exception des cas mentionnés ci-après, la défaillance a lieu lorsque le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours relativement à une obligation importante envers nous et/ou que nous estimons que l'emprunteur n'effectuera probablement pas ses paiements intégralement sans que nous intentions une action à son encontre (p. ex., en prenant officiellement possession de la garantie fournie). Pour certains soldes de cartes de crédit, la défaillance se produit lorsque les paiements sont en retard depuis 180 jours. En ce qui concerne ces soldes, l'emploi d'une période où le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours est raisonnable et justifiable par des données observables sur les taux de sortie du bilan et de reprise que l'historique des portefeuilles de cartes de crédit peut fournir. La définition de défaillance est la même d'une période à l'autre et s'applique à tous les instruments financiers, sauf si on peut démontrer que les circonstances ont changé au point d'exiger une nouvelle définition qui est plus appropriée.

Actifs financiers dépréciés (stade 3)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. Les preuves d'une dépréciation peuvent être que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, ou qu'il fait face à une faillite probable ou autre réorganisation financière, ou être une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou par une conjoncture économique en corrélation avec les défaillances. Un actif du stade 3 est reclassé au stade 2 lorsque, à la date de clôture, il n'est plus jugé déprécié. L'actif réintégrera le stade 1 lorsque son risque de crédit à la date de clôture n'est plus considéré comme ayant augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, ce qui pourrait se produire durant la même période de présentation de l'information financière où a eu lieu son transfert depuis le stade 3 vers le stade 2.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, des flux de trésorerie futurs estimés. Lorsqu'un actif financier déprécié comporte une composante utilisée et une non utilisée, les pertes de crédit attendues reflètent aussi la partie de l'engagement de prêt qui serait utilisée pendant la durée de vie restante de l'instrument.

Si un actif financier est déprécié, les intérêts cessent d'être comptabilisés selon le mode normal, suivant lequel le revenu d'intérêt est calculé en fonction de la valeur comptable brute de l'actif. Le revenu d'intérêt est plutôt calculé au taux d'intérêt effectif initial, qu'on applique au coût amorti de l'actif, lequel représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit correspondante.

La correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des prêts douteux de stade 3 est établie au niveau de l'emprunteur, et les pertes sur les prêts douteux sont recensées sur les prêts individuellement importants ou sont collectivement évaluées et établies au moyen de taux basés sur les portefeuilles, sans aucune référence à des prêts en particulier.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel (stade 3)

Lorsque des prêts individuellement importants sont désignés comme douteux, nous ramenons la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation estimée en comptabilisant une correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement afin de couvrir les pertes de crédit observées. La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement reflète le montant de capital et d'intérêts attendu calculé selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré, ainsi que l'incidence des retards dans la reprise du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent). La valeur de réalisation estimative de chaque prêt individuellement important correspond aux flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière fiable et raisonnable, la valeur de réalisation estimative peut être déterminée à l'aide de prix de marché observables de prêts comparables, de la juste valeur de la garantie fournie pour le prêt ou d'autres méthodes raisonnables et justifiables basées sur le jugement de la direction.

Les corrections de valeur évaluées individuellement sont établies en fonction d'un intervalle de résultats possibles, qui peuvent inclure des scénarios macroéconomiques ou non macroéconomiques, dans la mesure où ils sont pertinents compte tenu de la situation de l'emprunteur concerné. Les hypothèses fondant l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus reflètent les conditions économiques actuelles et futures et elles sont généralement les mêmes que celles retenues pour les stades 1 et 2.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif (stade 3)
Les prêts soumis à un test de dépréciation collectif sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement reflète i) le montant de capital et d'intérêts attendu selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré et ii) l'incidence des retards dans le recouvrement du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent).

Le recouvrement de principal et d'intérêts attendu est estimé au niveau du portefeuille et tient compte des pertes historiques qu'ont subies des portefeuilles comparables présentant des caractéristiques du risque de crédit similaires, ajustées en fonction de la situation actuelle et des conditions futures. Un ratio de couverture spécifique au portefeuille est appliqué au solde des prêts douteux pour calculer la correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement. La composante valeur temps de l'argent est calculée à l'aide des facteurs d'actualisation appliqués aux groupes de prêts ayant des caractéristiques communes. Les facteurs d'actualisation représentent la tendance de recouvrement attendue qu'affichent les groupes de prêts comparables et reflètent l'expérience passée de ces groupes ajustée en fonction des conditions économiques actuelles et futures et/ou de facteurs sectoriels. L'exercice du jugement important est requis lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Sortie de prêts
Les prêts et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont en général sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Modifications
Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend essentiellement de la façon dont la renégociation s'est faite et de la nature et de l'ampleur des changements attendus. Dans le cours normal des activités, les modifications apportées pour des raisons de crédit, surtout liées à la restructuration d'une dette en souffrance, sont généralement traitées comme une modification de l'actif financier initial. Les modifications non motivées par une question de crédit sont généralement considérées comme une cessation des flux de trésorerie initiaux et, par conséquent, la renégociation est traitée comme une décomptabilisation de l'actif financier initial et une comptabilisation d'un nouvel actif financier.

Si la modification des conditions ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée pour correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et une perte ou un profit est comptabilisé. L'actif financier continue de faire l'objet des mêmes appréciations visant à déterminer s'il a subi ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ainsi qu'une dépréciation (voir plus haut). Un actif financier modifié est transféré hors du stade 3 si les conditions qui ont permis de le désigner comme déprécié ne sont plus là et qu'elles se rapportent objectivement à un fait s'étant produit après la comptabilisation de la dépréciation initiale. Un actif financier modifié est transféré hors du stade 2 lorsqu'il ne respecte plus les seuils relatifs fixés pour déterminer si le risque de crédit a sensiblement augmenté, augmentation qui se fonde sur les variations de la PD sur la durée de vie de l'actif, le nombre de jours en souffrance et d'autres considérations qualitatives. L'actif financier continue de faire l'objet d'un suivi pour vérifier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit ou dépréciation.

Si la modification des conditions entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial et la comptabilisation du nouvel actif financier, ce dernier sera normalement classé au stade 1, à moins que l'on détermine qu'il s'est déprécié au moment de la renégociation. Pour qu'on puisse déterminer si le risque de crédit a subi une augmentation importante, la date de la modification devient la date de comptabilisation initiale du nouvel actif financier.

Dérivés
Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides. Certains des flux de trésorerie d'un instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9), les critères de classement et d'évaluation sont appliqués à l'instrument hybride dans son intégralité, comme il est décrit à la rubrique Classement des actifs financiers de la note 2. Si le contrat hôte est un passif financier ou un actif qui n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 9, les dérivés incorporés sont comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte, à moins que l'option de la juste valeur ait été retenue, comme il est indiqué plus haut. Le contrat hôte est comptabilisé selon les normes applicables.

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt et de change, les options, les contrats à terme de taux d'intérêt standardisés, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans notre bilan consolidé.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre méthode relative à la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements d'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues sont présentées dans les actifs dérivés et les passifs dérivés, respectivement.

Lorsque des dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Décomptabilisation d'actifs financiers
Les actifs financiers sont décomptabilisés de notre bilan consolidé lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de la Banque avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de notre bilan consolidé. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de notre bilan consolidé.

Décomptabilisation de passifs financiers
Nous décomptabilisons un passif financier de notre bilan consolidé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans notre état consolidé du résultat net.

Intérêts
Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les charges d'intérêt, à l'état consolidé du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Revenu de dividende
Le revenu de dividende est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de participation cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de participation qui ne sont pas cotés.

Coûts de transaction
En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits à l'actif au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont amortis par le biais du bénéfice net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui n'ont pas de paiements déterminés ou déterminables ni d'échéance fixe, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont comptabilisés au bénéfice net lorsque l'actif est décomptabilisé ou subit une dépréciation.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés au bilan consolidé lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et actifs vendus en vertu de conventions de rachat
Nous achetons des titres dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces titres. Nous suivons de près la valeur de marché des titres achetés et nous nous assurons que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties. Nous vendons également des titres en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé ou décomptabilisés de celui-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des titres, sauf lorsqu'elles sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de charges d'intérêt dans notre état consolidé du résultat net. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat classées ou désignées à la juste valeur par le biais du

résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Comptabilité de couverture

Nous avons choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture d'IAS 39 plutôt que ceux d'IFRS 9.

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert et ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Nous procédons à des tests d'efficacité pour démontrer que la couverture est efficace et qu'elle le demeurera pour le reste de sa durée. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le résultat net présenté. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert est liquidé ou vendu ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Veuillez vous reporter à la note 9 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme des taux d'intérêt de référence (la Réforme) soit complétée, nos tests d'efficacité prospectifs se fonderont sur les flux de trésorerie couverts existants ou les risques couverts et toute inefficacité constatée lors de tests rétrospectifs ne mettra pas fin à la couverture. De plus, nos tests d'efficacité sont appliqués séparément aux instruments couverts indexés sur les taux de référence alternatifs et à ceux indexés sur les taux interbancaires offerts (IBOR), y compris le taux interbancaire offert à Londres en dollar américain (LIBOR en dollar américain) et le taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), conformément à la phase 2 à IFRS 9 *Instruments financiers*, à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, à IFRS 4 *Contrats d'assurance* et à IFRS 16 *Contrats de location* (les Modifications). Quand la transition vers les taux de référence alternatifs de ces relations sera complétée et que les critères de sélection seront remplis, nous modifierons la documentation sur la couverture concernant le risque lié aux taux de référence alternatifs, ce qui inclut les modifications connexes à la description des instruments de couverture et des éléments couverts, ainsi qu'à la méthode d'évaluation de l'efficacité de la couverture, et ce, sans mettre fin aux relations de couverture existantes.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est comptabilisée dans les Revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également comptabilisées dans les Revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis en Bénéfice net sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme soit complétée, nous appliquerons la comptabilité de couverture aux taux IBOR, ce qui peut ne pas être stipulé dans le contrat si, au commencement de la relation de couverture, ces taux sont isolables et peuvent être évalués de façon fiable.

Couvertures de flux de trésorerie

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis reclassée en résultat net lorsque la transaction de couverture prévue a lieu, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les Revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le Bénéfice net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable. Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme soit complétée, nous traiterons les flux de trésorerie couverts hautement probables indexés aux IBOR de groupes d'actifs ou de passifs similaires possédant des caractéristiques de risque similaires comme étant inchangés par la Réforme. En outre, la réserve de couverture de flux de trésorerie connexe n'est pas reclassée en résultat net uniquement en raison des changements liés à la transition des taux IBOR aux taux de référence alternatifs. Quand certains éléments du groupe complètent, avant d'autres, leur transition vers les taux de référence alternatifs, les éléments couverts individuels sont attribués à des sous-groupes en fonction du taux d'intérêt de référence couvert. Nous évaluons l'efficacité de la couverture en fonction des sous-groupes définis, conformément aux Modifications, si les critères d'admissibilités sont remplis. Si un sous-groupe ne satisfait pas aux critères, nous mettrons fin à la comptabilité de couverture de façon prospective pour l'ensemble de la relation de couverture.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture de notre risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés dans le Bénéfice net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement spécifié (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans notre bilan consolidé au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant des pertes de crédit attendues et ii) le montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, du cumul de l'amortissement comptabilisé.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de notre bilan consolidé.

Assurance et fonds distincts

Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, maladie et de rente (assurance vie) sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance incendie, accidents, risques divers (IARD), et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes découlant des contrats de courte durée qui n'ont pas été obtenues, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurance sont classés comme des instruments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et comme des instruments au coût amorti, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance ou rachetées, au rendement des placements, à la politique relative aux dividendes, aux charges d'exploitation et aux frais d'administration des polices ainsi qu'aux provisions pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois par an et mises à jour en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont inscrites au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé du résultat net au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans le bénéfice et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui se rapportent aux montants des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouveaux contrats d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouveaux contrats. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont comptabilisés implicitement au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont comptabilisés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans notre bilan consolidé. Comme les titulaires d'une police liée à un fonds distinct assument les risques et conservent des avantages liés au rendement du fonds, le revenu de placement gagné par les fonds distincts et les charges engagées par ces fonds sont compensés et ne sont pas présentés séparément dans notre état consolidé du résultat net. Les honoraires que nous gagnons grâce aux fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, à la gestion des polices et au rachat. Ces honoraires sont comptabilisés dans les Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs garantissant les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans notre état consolidé du résultat net par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, au montant net des intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, au coût des services passés et aux profits ou pertes sur les règlements. Les réévaluations de l'obligation nette au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des sommes comprises dans le montant net des intérêts sur le passif net au titre des prestations définies), sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles se produisent. Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles précédentes et ce qui s'est réellement produit) ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net. Le coût des services passés correspond à la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies attribuable à une modification ou à une réduction du régime, et il est immédiatement passé en charges.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au titre des prestations définies et nous le présentons au poste Autres passifs – Passifs au titre des avantages du personnel dans notre bilan consolidé. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Autres actifs – Actifs au titre des avantages du personnel dans notre bilan consolidé.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent différer des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actuaires au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influer sur les montants de l'obligation au titre des prestations, des charges et des réévaluations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit des actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération fondée sur des actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (les régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de clôture. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations comptabilisées dans les capitaux propres attendues sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé du résultat net, et une hausse correspondante est comptabilisée dans les Autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les Bénéfices non distribués pour les attributions réglées en actions. La charge de rémunération est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les attributions sont obtenues par les participants du régime en fonction du calendrier d'acquisition des droits des régimes touchés, déduction faite des déchéances estimatives.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans notre état consolidé du résultat net, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs

d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Notre état consolidé du résultat net comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales et déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la comptabilisation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfices imposables futurs et aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans notre bilan consolidé, ainsi que de la charge d'impôt différé dans notre état consolidé du résultat net.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées au montant de leur quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables, à moins d'indication contraire. Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1er août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'une UGT dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie. La juste valeur d'une UGT est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination de la valeur recouvrable de nos UGT, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'UGT et de son exposition au risque de change, comme il est reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Le coût du capital à l'échelle de la banque est fondé sur le modèle d'évaluation des actifs financiers, le modèle de croissance du dividende et l'analyse des paires. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Les taux de croissance finaux sont basés sur les prévisions de croissance durable à long terme dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation, qui serait constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une UGT comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill affectés à l'UGT. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'UGT proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une UGT, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'UGT vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'UGT.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de

droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les listes de clients et les relations-clients. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation pour chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise lorsqu'est apportée une modification aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. À la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée en l'absence de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont comptabilisés au coût moins le cumul des amortissements, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de sortie. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 5 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et autre matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond à la moins élevée de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévalués à chaque période de présentation de l'information financière et ils sont ajustés au besoin. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait s'être déprécié, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

Après la comptabilisation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Les locaux et le matériel comprennent aussi les actifs au titre de droits d'utilisation.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant d'un bien déterminé et le droit de contrôler l'utilisation de ce bien pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Lorsque nous sommes le preneur dans le cadre d'un contrat de location, nous comptabilisons initialement un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante, sauf à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. On entend par contrat de location à court terme un contrat dont la durée est de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur sont des actifs non liés aux infrastructures, non spécialisés, courants, simples sur le plan technologique, facilement accessibles et couramment utilisés. En ce qui concerne les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, nous comptabilisons les loyers en tant que charges d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Lorsque nous avons l'assurance raisonnable d'exercer les options de prolongation et de résiliation, celles-ci sont prises en compte dans la durée du contrat de location visé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée selon notre taux d'emprunt marginal. L'obligation locative est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisée dans la charge d'intérêt.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué en fonction du montant initial de l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement, l'enlèvement ou la remise en état du bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les coûts liés au démantèlement et à la suppression des améliorations locatives sont inscrits à l'actif au titre des améliorations locatives lorsque les améliorations locatives sont inscrites séparément à l'actif (plutôt qu'à l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location).

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti jusqu'au terme de la durée du contrat de location ou jusqu'au terme de la durée d'utilité si celle-ci est antérieure, sauf si la propriété en est transférée à RBC ou si nous avons l'assurance raisonnable de pouvoir exercer une option d'achat, auquel cas la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation s'appliquera. Nous appliquons IAS 36 *Dépréciation d'actifs* pour déterminer si l'actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et pour comptabiliser toute perte de valeur, comme il est décrit plus haut dans les méthodes comptables applicables aux locaux et au matériel.

Dotations

Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours et les charges qui devront être engagées pour la sortie des immobilisations. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Il pourrait ne pas être possible de prédire le règlement de ces questions ou le moment de leur règlement ultime. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées. Nous exerçons notre jugement, le cas échéant, afin de limiter l'étendue de l'information à fournir sur les dotations afin de ne pas nuire à notre position dans ces questions en litige.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à la reprise d'une dotation sera recouvrée auprès d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si le remboursement est quasiment certain.

Commissions et honoraires

Les commissions et honoraires ont essentiellement trait aux commissions de gestion de placements et de services de garde, aux revenus tirés des fonds communs de placement, aux commissions de courtage en valeurs mobilières, aux frais bancaires, aux commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, aux revenus sur cartes et aux commissions de crédit, et sont comptabilisés en fonction des contrats de service conclus avec les clients qui s'y rattachent.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement correspondent généralement à un pourcentage des valeurs liquidatives quotidiennes ou de fin de période, selon les modalités des contrats conclus avec des clients, et elles sont perçues mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon les modalités des contrats. Les commissions de gestion de placements et de services de garde découlent généralement des biens sous gestion lorsque nos clients font appel aux capacités de placement d'un gestionnaire de placements ou des biens administrés lorsque la stratégie de placement est gérée par le client ou par un gestionnaire tiers désigné. Les revenus tirés des fonds communs de placement sont en général tirés de la valeur liquidative quotidienne des fonds communs de placement. Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement sont comptabilisés au fil du temps, lorsque le service est fourni au client, s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les commissions de courtage en valeurs mobilières et les frais bancaires qui sont liés à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été fourni. Lorsque les services sont fournis au fil du temps, les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont principalement trait à la prise ferme de nouvelles émissions de titres d'emprunt ou de titres de participation et à divers services-conseils. Les commissions de prise ferme sont habituellement exprimées en pourcentage des montants obtenus par l'émission de titres et sont comptabilisées lorsque le service a été fourni. Les honoraires tirés des services-conseils varient en fonction de l'étendue et du type de mandat et peuvent être fixes ou varier en fonction d'un événement futur. Les honoraires des services-conseils sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle le service est fourni et ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les revenus sur cartes comprennent principalement les revenus d'interchange et les frais de cartes annuels. Les revenus d'interchange correspondent à un pourcentage fixe du montant de la transaction et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les frais de cartes annuels sont fixes et sont comptabilisés sur une période de 12 mois.

Les commissions de crédit sont essentiellement gagnées lorsque les prêts consortiaux sont mis en place et que du crédit est rendu disponible sur les facilités non utilisées. Le moment de la constatation des commissions de crédit varie en fonction de la nature des services fournis.

Lorsque des frais bancaires et d'autres coûts sont engagés à l'égard de commissions et honoraires gagnés, nous comptabilisons le montant brut de ces coûts dans les Frais autres que d'intérêt – Autres ou dans les Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, si nous avons déterminé que la responsabilité première d'exécuter le contrat conclu avec le client nous incombe et que nous pouvons établir, à notre gré, le prix des commissions et honoraires gagnés, ce qui pourrait nécessiter l'exercice du jugement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, des profits (pertes) au rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite de l'impôt connexe, et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujetti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrats ne sont pas inclus dans le Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, selon la méthode des actions propres, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social et autres instruments de capitaux propres

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Les actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Charges d'intérêt de notre état consolidé du résultat net. La composante passif des instruments composés qui contiennent à la fois une composante passif et une composante capitaux propres est initialement évaluée à la juste valeur, et tout montant résiduel est attribué à la composante capitaux propres.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

La norme suivante a été publiée, mais n'est pas encore entrée en vigueur pour nous.

IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17)

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 afin d'établir une norme complète fournissant des directives quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs au titre des contrats d'assurance à leur valeur de réalisation actuelle selon l'une des trois approches, en fonction de la nature du contrat. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17, notamment le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. En ce qui nous concerne, cette nouvelle norme entrera en vigueur le 1er novembre 2023 et sera appliquée de manière rétrospective, et les données comparatives seront retraitées. Si l'application prospective intégrale de la norme à un groupe de contrats s'avère impossible, l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur peuvent être utilisées. Pour gérer la transition vers IFRS 17, nous avons mis en place une structure de gouvernance et un programme exhaustifs, sous la gouverne des équipes des Finance et Assurances, qui se concentrent sur l'évaluation de l'incidence de la norme ainsi que sur la mise en place des politiques, systèmes et processus nécessaires à son adoption. Nous avons fait des progrès considérables dans la préparation de la mise en œuvre d'IFRS 17. Nous nous attendons à ce que l'adoption d'IFRS 17 ait une incidence sur le calendrier de comptabilisation des bénéfices pour ce qui est de nos contrats d'assurance ainsi que sur la valeur comptable de nos passifs au titre des contrats d'assurance. Nous continuons d'évaluer les effets de l'adoption d'IFRS 17 sur nos états financiers consolidés.

Mises à jour sur la Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), administrateur du taux CDOR, a annoncé que le calcul et la publication de toutes les échéances du CDOR cesseront définitivement immédiatement après une publication finale le 28 juin 2024. L'annonce de la cessation a entraîné le déclenchement des clauses de repli relatives à nos produits liés au CDOR, notamment certains prêts, obligations et dérivés, et ainsi défini les dates de passage de ces produits aux taux de référence alternatifs. Cette annonce a également permis d'établir les écarts fixes à utiliser lors du passage au taux de référence alternatif pour chaque taux CDOR pour certains de nos produits liés au CDOR.

Progression de la transition vers des taux de référence alternatifs et risques en découlant

Afin de gérer notre transition vers les taux de référence alternatifs, nous avons mis en œuvre une structure de gouvernance et un programme exhaustifs à l'échelle de l'entreprise, qui mettent l'accent sur les principaux éléments touchés, notamment la modification de contrats conclus avec les clients, la planification en matière de fonds propres et de liquidités, la gestion du risque, la présentation de l'information financière et les évaluations connexes, les systèmes, les processus, la formation des clients et la communication. Les mesures prises dans le cadre de la transition se concentrent sur deux axes de travail généraux : i) concevoir de nouveaux produits liés aux taux de référence alternatifs et ii) convertir les contrats existants fondés sur le LIBOR en dollar américain et le CDOR en contrats fondés sur les taux de référence alternatifs. Le calendrier de notre programme dépend essentiellement de l'acceptation, dans l'ensemble des marchés, de produits liés aux nouveaux taux de référence alternatifs, ainsi que de la volonté de nos clients d'adopter ces produits de remplacement et leur capacité à le faire. Les questions importantes que nous continuons d'évaluer comprennent notre offre de produits à nos clients, nos stratégies de financement à court et à long terme, et nos programmes de couverture. Nous poursuivons nos travaux en gardant en vue les dates cibles indiquées par les organismes de réglementation pertinents pour l'abandon des produits fondés sur le LIBOR en dollar américain et le CDOR, et nos mesures transitoires vers les taux de référence alternatifs progressent comme prévu.

Les tableaux suivants présentent les expositions importantes de la Banque à des instruments financiers indexés sur des taux d'intérêt de référence visés par la Réforme qui n'ont pas encore été remplacés par des taux de référence alternatifs. Ils comprennent les instruments financiers indexés sur le LIBOR en dollar américain arrivant à échéance après le 30 juin 2023 et ceux indexés sur le CDOR arrivant à échéance après le 28 juin 2024. Dans le cours normal des activités, le capital nominal de nos dérivés peut fluctuer en ayant une incidence minime sur nos plans de conversion des IBOR.

	Aux					
	31 octobre 2022			31 octobre 2021		
(en millions de dollars canadiens)	**Actifs financiers non dérivés** (1)	**Passifs financiers non dérivés** (2)	**Capital nominal des dérivés** (3)	Actifs financiers non dérivés (1)	Passifs financiers non dérivés (2)	Capital nominal des dérivés (3), (4)
LIBOR en dollar américain	**57 494 $**	**1 468 $**	**5 550 175 $**	68 325 $	1 420 $	4 901 854 $
CDOR (5)	**18 493**	**18 572**	**2 004 444**	9 226	14 797	1 307 071
	75 987 $	**20 040 $**	**7 554 619 $**	77 551 $	16 217 $	6 208 925 $
Swaps sur devises						
LIBOR en dollar américain – CDOR	**s.o.**	**s.o.**	**222 256 $**	s.o.	s.o.	206 953 $
	s.o.	**s.o.**	**222 256 $**	s.o.	s.o.	206 953 $
	75 987 $	**20 040 $**	**7 776 875 $**	77 551 $	16 217 $	6 415 878 $

(1) Les actifs non dérivés représentent l'encours des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ainsi que la juste valeur des titres.
(2) Les passifs non dérivés représentent les débentures subordonnées, les dépôts et les acceptations.
(3) Le capital nominal des swaps sur devises entre le LIBOR en dollar américain et le CDOR, présentés séparément dans la section Swaps sur devises du tableau ci-dessus.
(4) Les montants ont été mis à jour par rapport à ceux présentés précédemment pour refléter l'évolution de la réglementation liée à la date de cessation du CDOR et à la transition des instruments financiers indexés au LIBOR qui sont libellés dans une autre devise que le dollar américain.
(5) Comprend notre exposition aux instruments financiers à des taux d'intérêt essentiellement semblables au CDOR.
s.o. sans objet

Le tableau ci-dessous présente les engagements de prêt inutilisés indexés sur des taux d'intérêt de référence visés par la Réforme.

	Aux	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2022**	31 octobre 2021
Engagements inutilisés autorisés et engagés		
LIBOR en dollar américain	**59 271 $**	122 437 $
CDOR (1), (2)	**26 913**	15 644
	86 184 $	138 081 $

(1) Comprend notre exposition aux instruments financiers à des taux d'intérêt essentiellement semblables au CDOR.
(2) Les engagements inutilisés excluent les montants liés aux soldes impayés prélevés, qui, dans certains cas, peuvent comprendre des options de prolongation.

Conformément à notre plan de transition, notre exposition aux actifs financiers non dérivés, aux passifs financiers non dérivés, au notionnel des dérivés et aux soldes inutilisés de nos engagements de prêts indexés aux taux LIBOR qui sont libellés dans une autre devise que le dollar américain ne revêt plus d'importance dans le cadre de nos états financiers (3,6 milliards de dollars, 3,4 milliards, 2 975,4 milliards et 3,0 milliards respectivement au 31 octobre 2021). Nous continuons de gérer des expositions importantes aux taux de référence qui n'ont pas annoncé de plans de cessation ou de réforme, notamment le taux interbancaire offert en euro et le BBSW (Australian Bank Bill Swap Rate), qui sont exclus des tableaux ci-dessus.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier. Les dérivés incorporés sont présentés avec les contrats hôtes. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur lorsque les conditions exigeant la séparation sont respectées.

	Au 31 octobre 2022							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
(en millions de dollars canadiens)	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– $	84 468 $	– $	– $	23 543 $	23 543 $	108 011 $	108 011 $
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	138 507	9 698	–	–	–	–	148 205	148 205
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	92 063	828	77 127	70 073	170 018	162 964
	138 507	9 698	92 063	828	77 127	70 073	318 223	311 169
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	264 665	–	–	–	53 180	53 180	317 845	317 845
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	73	375	218	–	546 767	521 428	547 433	522 094
Prêts de gros	6 914	3 222	563	–	261 833	253 816	272 532	264 515
	6 987	3 597	781	–	808 600	775 244	819 965	786 609
Autres								
Dérivés	154 439	–	–	–	–	–	154 439	154 439
Autres actifs (1)	3 377	–	–	–	73 084	73 084	76 461	76 461
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	298 $	21 959 $			382 675 $	380 396 $	404 932 $	402 653 $
Entreprises et gouvernements (2)	447	152 119			607 304	605 102	759 870	757 668
Banques (3)	–	7 196			36 816	36 758	44 012	43 954
	745	181 274			1 026 795	1 022 256	1 208 814	1 204 275
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 511	–			–	–	35 511	35 511
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	248 835			25 112	25 112	273 947	273 947
Dérivés	153 491	–			–	–	153 491	153 491
Autres passifs (4)	(360)	69			90 348	90 160	90 057	89 869
Débentures subordonnées	–	–			10 025	9 668	10 025	9 668

	Au 31 octobre 2021							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
(en millions de dollars canadiens)	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– $	56 896 $	– $	– $	22 742 $	22 742 $	79 638 $	79 638 $
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	125 801	13 439	–	–	–	–	139 240	139 240
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	77 802	533	67 149	66 823	145 484	145 158
	125 801	13 439	77 802	533	67 149	66 823	284 724	284 398
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	265 011	–	–	–	42 892	42 892	307 903	307 903
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	–	241	327	–	500 621	502 277	501 189	502 845
Prêts de gros	8 428	2 769	813	–	204 376	204 683	216 386	216 693
	8 428	3 010	1 140	–	704 997	706 960	717 575	719 538
Autres								
Dérivés	95 541	–	–	–	–	–	95 541	95 541
Autres actifs (1)	4 109	–	–	–	58 483	58 483	62 592	62 592
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	321 $	18 328 $			343 839 $	344 040 $	362 488 $	362 689 $
Entreprises et gouvernements (2)	739	131 630			563 984	565 106	696 353	697 475
Banques (3)	–	17 251			24 739	24 743	41 990	41 994
	1 060	167 209			932 562	933 889	1 100 831	1 102 158
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 841	–			–	–	37 841	37 841
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	236 147			26 054	26 054	262 201	262 201
Dérivés	91 439	–			–	–	91 439	91 439
Autres passifs (4)	654	171			64 746	64 749	65 571	65 574
Débentures subordonnées	–	–			9 593	9 601	9 593	9 601

(1) Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.
(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.
(3) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts venant de banques réglementées et de banques centrales.
(4) Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux modifications du risque de crédit correspondent à l'écart entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 662 millions de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 490 millions. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à un gain de 613 millions de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à un gain de 173 millions. Au 31 octobre 2022, la mesure dans laquelle les dérivés de crédit ou les instruments similaires limitaient l'exposition maximale au risque de crédit était de 589 millions de dollars (484 millions au 31 octobre 2021).

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net
Pour nos passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, nous prenons en considération les variations de notre écart de taux et la durée attendue de l'instrument afin d'évaluer la variation de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit.

	Au 31 octobre 2022 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
				Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	
(en millions de dollars canadiens)	**Valeur à l'échéance contractuelle**	**Valeur comptable**	**Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle**	**Au cours de la période**	**Variation cumulative** (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	**22 328 $**	**21 959 $**	**(369)$**	**(238)$**	**(166)$**
Entreprises et gouvernements (3)	**160 775**	**152 119**	**(8 656)**	**(2 135)**	**(1 718)**
Banques (4)	**7 208**	**7 196**	**(12)**	**–**	**–**
	190 311	**181 274**	**(9 037)**	**(2 373)**	**(1 884)**
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**248 963**	**248 835**	**(128)**	**1**	**1**
Autres passifs	**69**	**69**	**–**	**–**	**–**
	439 343 $	**430 178 $**	**(9 165)$**	**(2 372)$**	**(1 883)$**

	Au 31 octobre 2021 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
				Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	
(en millions de dollars canadiens)	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Au cours de la période	Variation cumulative (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	18 205 $	18 328 $	123 $	(17)$	72 $
Entreprises et gouvernements (3)	131 830	131 630	(200)	(75)	416
Banques (4)	17 253	17 251	(2)	–	–
	167 288	167 209	(79)	(92)	488
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	236 164	236 147	(17)	(8)	–
Autres passifs	171	171	–	–	–
	403 623 $	403 527 $	(96)$	(100)$	488 $

(1) Des variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit de 97 millions de dollars ont été constatées dans le résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 et des changements cumulatifs du risque de crédit de 97 millions de dollars ont été inclus dans le résultat pour les positions encore détenues à ce jour (néant et néant au 31 octobre 2021, respectivement).
(2) La variation cumulative est mesurée depuis la désignation initiale des passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, des profits liés à la juste valeur de 3 millions de dollars auparavant compris dans les autres éléments du résultat global ont trait aux passifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice (pertes liées à la juste valeur de 25 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021).
(3) Les dépôts à terme des entreprises et gouvernements comprennent les sommes provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
(4) Les dépôts à terme des banques désignent les sommes provenant de banques réglementées et de banques centrales.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui comprennent essentiellement les titres détenus à des fins de transaction, les dérivés, les passifs liés aux activités de négociation, ainsi que les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur, les profits et pertes réalisés et latents étant inscrits dans les revenus autres que d'intérêt.

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2022**	le 31 octobre 2021
Profits nets (pertes nettes) (1)		
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net (2)	**(7 382)$**	3 447 $
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (3)	**8 543**	(1 407)
	1 161 $	2 040 $
Par gamme de produits (1)		
Taux d'intérêt et crédit (4)	**1 251 $**	1 033 $
Titres de participation	**(843)**	57
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	**753**	950
	1 161 $	2 040 $

(1) Exclut les montants suivants qui ont trait à nos activités d'assurance et qui sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : des pertes nettes découlant des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 2 805 millions de dollars (pertes de 14 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021).
(2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Se reporter à la note 9 pour en savoir davantage sur les profits (pertes) sur ces dérivés.
(3) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, des profits nets liés à la juste valeur de 8 536 millions de dollars sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, autres que ceux attribuables aux variations de notre propre risque de crédit, ont été inclus dans les revenus autres que d'intérêt (pertes de 1 408 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021).
(4) Comprend les profits (pertes) comptabilisés sur les swaps simultanés de taux et de devises.

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers

Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende découlant des actifs financiers et passifs financiers et les coûts de financement connexes sont inclus dans le revenu net d'intérêt.

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2022**	le 31 octobre 2021
Revenu d'intérêt et de dividende (1), (2)		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	**10 999 $**	4 551 $
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**1 177**	375
Instruments financiers évalués au coût amorti	**28 595**	23 219
	40 771	28 145
Charge d'intérêt (1)		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	**8 336 $**	2 865 $
Instruments financiers évalués au coût amorti (3)	**9 718**	5 278
	18 054	8 143
Revenu net d'intérêt	**22 717 $**	20 002 $

(1) Exclut les montants suivants qui ont trait à nos activités d'assurance et qui sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : revenu d'intérêt de 601 millions de dollars (576 millions au 31 octobre 2021) et charge d'intérêt de 6 millions (4 millions au 31 octobre 2021).
(2) Inclut un revenu de dividende de 2 954 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (2 436 millions au 31 octobre 2021), présenté à titre de revenu d'intérêt et de dividende dans l'état consolidé du résultat net.
(3) Inclut une charge d'intérêt sur les obligations locatives de 112 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (110 millions au 31 octobre 2021).

Honoraires tirés des instruments financiers

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons tiré des honoraires de 6 118 millions de dollars de nos services bancaires (5 583 millions au 31 octobre 2021). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons aussi tiré des honoraires de 14 932 millions de dollars des services de gestion de placement, de fiducie, de garde, de souscription, de courtage et autres à nos clients de détail et à nos clients institutionnels (15 167 millions au 31 octobre 2021). Ces honoraires sont inclus au poste Revenus autres que d'intérêt.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	Aux									
	31 octobre 2022					31 octobre 2021				
	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de	Juste	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de	Juste
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	compensation	valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	compensation	valeur
Actifs financiers										
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– $	84 468 $	– $	$	84 468 $	– $	56 896 $	– $	$	56 896 $
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	15 024	3 779	–		18 803	8 977	2 380	–		11 357
Provinces et municipalités	–	13 257	–		13 257	–	11 068	–		11 068
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1), (2)	1 254	35 570	4		36 828	215	22 738	25		22 978
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (3)	1 325	3 452	–		4 777	2 729	5 730	–		8 459
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	2	–		2	–	4	–		4
Titres adossés à des actifs										
Titres non garantis par des créances	–	1 308	2		1 310	–	891	2		893
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	21 162	7		21 169	–	23 085	25		23 110
Titres de participation	46 592	3 593	1 874		52 059	56 826	3 015	1 530		61 371
	64 195	82 123	1 887		148 205	68 747	68 911	1 582		139 240
Titres de placement										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	1 226	2 555	–		3 781	1 973	1 730	–		3 703
Provinces et municipalités	–	2 124	–		2 124	–	3 132	–		3 132
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1), (2)	440	43 918	–		44 358	12	34 815	–		34 827
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	–	5 144	–		5 144	–	5 956	–		5 956
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	2 860	28		2 888	–	2 727	20		2 747
Titres adossés à des actifs										
TGC (4)	–	7 524	–		7 524	–	7 074	–		7 074
Titres non garantis par des créances	–	524	–		524	–	586	–		586
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	25 569	151		25 720	–	19 625	152		19 777
Titres de participation	36	395	397		828	46	153	334		533
	1 702	90 613	576		92 891	2 031	75 798	506		78 335
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	264 665	–		264 665	–	265 011	–		265 011
Prêts	–	9 673	1 692		11 365	–	11 501	1 077		12 578
Autres										
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	39 804	263		40 067	–	33 857	320		34 177
Contrats de change	–	99 424	13		99 437	–	41 224	74		41 298
Dérivés de crédit	–	388	–		388	–	34	–		34
Autres contrats	3 939	14 786	62		18 787	3 175	17 955	26		21 156
Ajustements d'évaluation	–	(2 100)	45		(2 055)	–	(819)	9		(810)
Total des dérivés, montant brut	3 939	152 302	383		156 624	3 175	92 251	429		95 855
Ajustements de compensation				(2 185)	(2 185)				(314)	(314)
Total des dérivés					154 439					95 541
Autres actifs	1 221	2 141	15		3 377	1 474	2 635	–		4 109
	71 057 $	685 985 $	4 553 $	(2 185)$	759 410 $	75 427 $	573 003 $	3 594 $	(314)$	651 710 $
Passifs financiers										
Dépôts										
Particuliers	– $	22 016 $	241 $	$	22 257 $	– $	18 498 $	151 $	$	18 649 $
Entreprises et gouvernements	–	152 566	–		152 566	–	132 369	–		132 369
Banques	–	7 196	–		7 196	–	17 251	–		17 251
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 383	19 128	–		35 511	18 345	19 496	–		37 841
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	248 835	–		248 835	–	236 147	–		236 147
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	39 592	1 122		40 714	–	28 566	955		29 521
Contrats de change	–	94 310	145		94 455	–	40 484	27		40 511
Dérivés de crédit	–	125	–		125	–	120	–		120
Autres contrats	3 847	16 663	847		21 357	3 699	17 456	419		21 574
Ajustements d'évaluation	–	(967)	(8)		(975)	–	38	(11)		27
Total des dérivés, montant brut	3 847	149 723	2 106		155 676	3 699	86 664	1 390		91 753
Ajustements de compensation				(2 185)	(2 185)				(314)	(314)
Total des dérivés					153 491					91 439
Autres passifs	341	(632)	–		(291)	258	560	7		825
	20 571 $	598 832 $	2 347 $	(2 185)$	619 565 $	22 302 $	510 985 $	1 548 $	(314)$	534 521 $

(1) Au 31 octobre 2022, la valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction s'établissait respectivement à 12 273 millions de dollars et à néant (13 124 millions et néant au 31 octobre 2021), et la valeur de ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres de placement se chiffrait respectivement à 23 362 millions et à 2 755 millions (13 542 millions et 2 592 millions au 31 octobre 2021).
(2) États-Unis.
(3) Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
(4) Titres garantis par des créances (TGC).

Les justes valeurs de nos principaux actifs et passifs évalués de façon récurrente sont établies et classées dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à l'aide des données et techniques d'évaluation suivantes :

Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques
Une majorité de nos dépôts productifs d'intérêts auprès des banques est désignée à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts à court terme auprès de banques et sont inclus dans le poste Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de swaps de taux d'intérêt et les écarts de taux, le cas échéant. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Obligations d'État (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)
Les obligations d'État sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et qui peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés
La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en fonction de l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise des données sur les taux comme des rendements de référence (CDOR, taux de financement à un jour garanti (SOFR) et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les prix ou les taux sont observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires
Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicataires chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs de titres identiques. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et l'ampleur des taux de perte, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables. Lorsque les prix et les données sont observables, les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, ils sont classés au niveau 3.

Titres de participation
Les titres de participation comprennent des actions ordinaires cotées et non cotées, des titres de participation de sociétés fermées, des fonds communs de placement et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives, ces titres figurant dans les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de participation de sociétés fermées sont classés au niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. S'il nous est possible de racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, celui-ci est classé au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, il est classé au niveau 3.

Prêts
Les prêts regroupent les prêts sur les métaux de base, les prêts aux entreprises, les acceptations bancaires et les prêts adossés à des actifs. La juste valeur est établie selon les cours du marché, s'ils sont disponibles, ou selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché, les prix des métaux de base, les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des dérivés de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence de paiement du coupon et la convention

relative au compte des jours. Les prêts assortis de cours ou de données observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie et les prêts assortis de données non observables ayant une incidence significative sur les justes valeurs sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont généralement classés au niveau 1 de la hiérarchie. Les dérivés hors cote comprennent principalement les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change et les dérivés de crédit. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur actions hors cote ou négociés en Bourse sont inclus dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats, respectivement, du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché. Les écarts acheteur-vendeur, les rajustements de la valeur du crédit, les ajustements d'évaluation liés au financement, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé au niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur; autrement, il est classé au niveau 3.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat

Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés. La juste valeur de ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts

La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais certains dépôts sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net englobent les dépôts pris de clients, les certificats de dépôt et de billets émis, ainsi que des obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendement de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et les taux de corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et des taux de corrélation non observables.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, les fourchettes et les moyennes pondérées des données non observables.

Au 31 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

		Juste valeur				Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		
Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Actif	Passif	Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Bas	Haut	Moyenne pondérée/ répartition des données
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes				Fondée sur les prix	Prix	1,00 $	111,90 $	85,64 $
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	7 $		Flux de trésorerie actualisés	Écart de taux	1,67 %	10,73 %	6,20 %
	Prêts	1 692			Rehaussement de crédit	11,70 %	15,60 %	13,00 %
	Passifs liés aux dérivés		130 $					
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	151		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	7,85 %	10,72 %	8,92 %
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture dérivés sur actions connexes				Cours de marché d'instruments comparables	Ratios valeur de l'entreprise/ BAIIA	3,97X	14,31X	8,59X
	Titres de participation	2 271		Fondée sur les prix	Ratios c/b	8,47X	24,04X	12,46X
	Passifs liés aux dérivés		2	Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/ revenus	0,35X	5,77X	3,88X
					Escomptes de liquidité (4)	10,00 %	40,00 %	17,35 %
					Taux d'actualisation	10,80 %	10,80 %	10,80 %
					Valeur liquidative/prix (5)	s.o.	s.o.	s.o.
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)				Flux de trésorerie actualisés	Taux d'intérêt	1,88 %	4,49 %	Élevé
	Actifs liés aux dérivés	270		Modèle d'évaluation des options	Taux des swaps sur IPC	1,98 %	2,59 %	Répartition égale
	Passifs liés aux dérivés		1 216		Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/ taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)				Flux de trésorerie actualisés	Rendement de l'action	(0,63)%	8,28 %	Tranche inférieure
	Actifs liés aux dérivés	62		Modèle d'évaluation des options	Corrélation cours des actions/ cours des actions	33,00 %	94,90 %	Tranche centrale
	Dépôts		241		Corrélation cours des actions/ taux de change	(83,15)%	38,44 %	Tranche centrale
	Passifs liés aux dérivés		655		Volatilités des cours des actions	7,00 %	129,00 %	Tranche supérieure
Autres (8)								
	Titres adossés à des actifs	2						
	Actifs liés aux dérivés	51						
	Autres actifs	15						
	Titres adossés à des créances hypothécaires	28						
	Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains	4						
	Passifs liés aux dérivés		103					
	Autres passifs		–					
Total		4 553 $	2 347 $					

Au 31 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée/ répartition des données
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes				Fondée sur les prix	Prix	29,18 $	127,09 $	96,36 $
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	27 $		Flux de trésorerie actualisés	Écart de taux	1,15 %	6,92 %	4,04 %
	Prêts	1 077			Rehaussement de crédit	11,92 %	15,90 %	13,25 %
	Passifs liés aux dérivés		9 $					
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	150		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	3,91 %	8,17 %	5,91 %
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes				Cours de marché d'instruments comparables	Ratios valeur de l'entreprise/ BAIIA	8,82X	26,00X	9,16X
	Titres de participation	1 864		Fondée sur les prix	Ratios c/b	9,40X	38,00X	10,96X
	Passifs liés aux dérivés		2	Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/ revenus	1,14X	20,80X	5,40X
					Escomptes de liquidité (4)	10,00 %	40,00 %	16,40 %
					Taux d'actualisation	10,65 %	10,65 %	10,65 %
					Valeur liquidative/prix (5)	s.o.	s.o.	s.o.
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)				Flux de trésorerie actualisés	Taux d'intérêt	0,13 %	2,46 %	Élevé
	Actifs liés aux dérivés	367		Modèle d'évaluation des options	Taux des swaps sur IPC	1,76 %	2,42 %	Répartition égale
	Passifs liés aux dérivés		974		Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/ taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/ taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)				Flux de trésorerie actualisés	Rendement de l'action	0,00 %	6,37 %	Tranche inférieure
	Actifs liés aux dérivés	25		Modèle d'évaluation des options	Corrélation cours des actions/ cours des actions	32,00 %	95,00 %	Tranche centrale
	Dépôts		151		Corrélation cours des actions/ taux de change	(60,60)%	27,30 %	Tranche centrale
	Passifs liés aux dérivés		381		Volatilités des cours des actions	8,00 %	128,00 %	Tranche supérieure
Autres (8)								
	Titres adossés à des actifs	2						
	Actifs liés aux dérivés	37						
	Autres actifs	–						
	Titres adossés à des créances hypothécaires	20						
	Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains	25						
	Passifs liés aux dérivés		24					
	Autres passifs		7					
Total		3 594 $	1 548 $					

(1) Les valeurs du bas et du haut représentent les données des niveaux réels le plus bas et le plus élevé qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie de produits en particulier. Ces fourchettes de données ne reflètent pas le niveau d'incertitude des données, mais sont influencées par les différents instruments sous-jacents de la catégorie de produits. Par conséquent, les fourchettes de données varieront d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de bilan. Lorsqu'elle est présentée, la moyenne pondérée des valeurs des données est calculée en fonction de la juste valeur relative des instruments de la catégorie de produits. Les moyennes pondérées des dérivés ne sont pas présentées dans le tableau, car elles ne constituent pas une mesure comparable, mais la répartition des principales données non observables dans la fourchette indiquée pour chacune des catégories de produits y est présentée.

(2) Les données fondées sur les prix sont importantes pour certains titres d'emprunt et elles sont fondées sur des données de référence externes, des instruments comparables ou des données de négociation datées d'avant la fin du trimestre. Pour ces instruments, la donnée sur le prix est exprimée en dollars pour chaque tranche de 100 $ de la valeur nominale. Par exemple, si la donnée sur le prix est de 105 $, un instrument est évalué à prime sur sa valeur nominale.

(3) Les données non observables importantes comprennent : i) la valeur de l'entreprise; ii) le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA); iii) le ratio cours/bénéfice (c/b); iv) le bénéfice; v) l'indice des prix à la consommation (IPC); vi) le taux d'intérêt; vii) le taux de change et viii) le cours des actions.

(4) La juste valeur des titres, compte tenu des données sur les escomptes de liquidité, totalisait 373 millions de dollars (385 millions au 31 octobre 2021).

(5) La valeur liquidative d'un fonds de couverture est la juste valeur totale de l'actif moins le passif, divisée par le nombre de parts du fonds. Les titres de participation de sociétés fermées sont évalués à la valeur liquidative ou selon des techniques d'évaluation. La fourchette de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour les fonds de couverture ou les titres de participation de sociétés fermées en raison de la dispersion des prix qui découle de la diversité des placements.

(6) Le niveau de regroupement et de diversité de chaque catégorie d'instruments dérivés peut faire en sorte que certaines fourchettes de données soient étendues et que les données y soient réparties inégalement. Dans le tableau, nous avons indiqué si la majorité des données sont concentrées dans la tranche supérieure, centrale ou inférieure de la fourchette, ou si elles sont réparties également dans la fourchette.

(7) Les obligations structurées comprennent des dérivés incorporés sur taux d'intérêt et sur actions dont les données non observables sont semblables à celles des dérivés sur actions et sur taux d'intérêt.

(8) La catégorie Autres inclut principalement des instruments non importants comme les titres à enchères, les dérivés sur marchandises, les dérivés de change, les contreparties conditionnelles, les contrats d'assurance vie détenus par des banques et les actions rachetables au gré du porteur.

s.o. sans objet

Sensibilité aux données non observables et relations entre les données non observables

Rendement, écarts de taux/marges d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond au taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Une augmentation du rendement, de façon isolée, se traduirait par une diminution de l'évaluation de la juste valeur, et réciproquement. Un écart de taux/une marge d'escompte s'entend de la différence entre le rendement d'un instrument d'emprunt et le rendement d'un instrument de référence. Les instruments de référence sont assortis de notations élevées et d'échéances semblables et sont souvent des obligations d'État. Par conséquent, l'écart de taux ou la marge d'escompte représente le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'un actif afin de refléter le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie estimatifs. L'écart de taux ou la marge d'escompte d'un instrument fait partie du rendement utilisé dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Écart de financement
Les écarts de financement sont les écarts de taux qui s'appliquent spécifiquement aux taux des dépôts ou des financements. Une diminution des écarts de financement, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur de nos passifs, et réciproquement.

Taux de défaillance
Le taux de défaillance s'entend du taux auquel les emprunteurs omettent d'effectuer leurs remboursements prévus. Une diminution du taux de défaillance donnera habituellement lieu à une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement. Cet effet sera beaucoup plus prononcé pour un prêt aux étudiants non garanti par un gouvernement que pour un prêt garanti par un gouvernement.

Taux de remboursement anticipé
Le taux de remboursement anticipé s'entend du taux auquel un prêt sera remboursé par anticipation par rapport à son amortissement prévu. Les remboursements anticipés modifient les flux de trésorerie futurs d'un prêt. Une augmentation du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur si le taux d'intérêt du prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur, et une diminution du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une diminution de la juste valeur si le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur. Les taux de remboursement anticipé sont, en général, corrélés négativement par rapport aux taux d'intérêt.

Taux de recouvrement et ampleur des taux de perte
Le taux de recouvrement est une estimation du montant du prêt qui devrait être recouvré en cas de défaillance. Le taux de recouvrement correspond au montant recouvré divisé par le solde du prêt, exprimé en pourcentage. La notion inverse du recouvrement est l'ampleur des taux de perte. L'ampleur des taux de perte est une estimation du montant qui ne sera pas recouvré si un prêt est en défaillance. L'ampleur des taux de perte correspond à la perte divisée par le solde du prêt et elle est exprimée en pourcentage. En général, une augmentation du taux de recouvrement ou une diminution de l'ampleur des taux de perte se traduira par une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement.

Taux de volatilité
La volatilité mesure la variabilité potentielle des prix futurs et est souvent évaluée comme écart type des fluctuations des prix. La volatilité est une donnée des modèles d'évaluation des options qui est utilisée pour déterminer la valeur des dérivés et des obligations structurées émises. La volatilité est utilisée pour évaluer les options sur actions, sur taux d'intérêt, sur marchandises et sur devises. Un taux de volatilité plus élevé représente une plus forte probabilité que le taux ou le prix sous-jacent fluctue. Des taux de volatilité plus élevés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'option, selon les modalités de l'option. La détermination des taux de volatilité dépend de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, le cours du marché sous-jacent, le prix d'exercice et l'échéance.

Rendement de l'action
Les rendements des actions correspondent aux rendements prévus des actions sous-jacentes, exprimés en pourcentage annuel de leur prix. Les rendements des actions sont utilisés comme données des modèles d'évaluation des prix des contrats à terme de gré à gré sur actions et des options. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une diminution du prix à terme, et réciproquement. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une augmentation ou une diminution de la valeur d'une option, selon les modalités de l'option.

Taux de corrélation
La corrélation est la relation linéaire entre les variations de deux variables différentes. La corrélation est une donnée utilisée pour évaluer les contrats dérivés et les obligations structurées émises lorsque le rendement d'un instrument est déterminé par des variables corrélées. Lorsque les variables sont corrélées positivement, une augmentation d'une variable se traduira par une augmentation de l'autre variable. Lorsque les variables sont corrélées négativement, une augmentation d'une variable se traduira par une diminution de l'autre variable. Les variables en question peuvent faire partie d'une seule catégorie d'actifs ou d'un seul marché (cours des actions, taux d'intérêt, prix des marchandises, écarts de taux et taux de change) ou faire partie de différentes catégories d'actifs (cours des actions par rapport aux taux de change ou taux d'intérêt par rapport aux taux de change). Les variations de la corrélation donneront lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur d'un instrument financier selon les modalités de l'instrument.

Taux d'intérêt
Un taux d'intérêt est le montant à payer en pourcentage sur le capital ou le capital nominal. Une augmentation des taux d'intérêt entraînera une diminution de la valeur des flux de trésorerie actualisés d'un instrument financier, et réciproquement.

Taux des swaps sur l'indice des prix à la consommation
Le taux d'un swap sur IPC est exprimé en pourcentage d'une augmentation du prix moyen d'un panier de produits et services, par exemple dans les secteurs du transport, de l'alimentation et des soins de santé. Une augmentation du taux des swaps sur IPC se traduira par une augmentation des paiements des swaps sur inflation, et réciproquement.

Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, ratios c/b, ratios valeur de l'entreprise/revenus et escomptes de liquidité
Les données d'évaluation des titres de participation de sociétés fermées incluent les ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, les ratios c/b et les ratios valeur de l'entreprise/revenus. Ces ratios sont utilisés pour calculer soit la valeur de l'entreprise, soit la valeur de l'action d'une société en se fondant sur un multiple des bénéfices ou des revenus estimés. Des multiples plus élevés se traduiront par des justes valeurs plus élevées pour tous les types de ratios, et réciproquement. Un escompte de liquidité peut être appliqué lorsqu'il y a peu de transactions sur lesquelles fonder les évaluations, voire aucune.

Rehaussement de crédit
Le rehaussement de crédit est une donnée utilisée pour évaluer les transactions de titrisation et correspond au montant de la protection contre la perte sur prêts pour une tranche de rang supérieur. Le rehaussement de crédit est exprimé en tant que pourcentage de la taille de la transaction. Une progression du rehaussement de crédit donnera lieu à une diminution de l'écart de taux et à une augmentation de la juste valeur de la tranche, et réciproquement.

Relations entre les données non observables
Les données non observables, y compris celles présentées ci-dessus, soit la marge d'escompte, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et le taux de recouvrement et l'ampleur des taux de perte, pourraient ne pas être indépendantes l'une de l'autre. Par exemple, une variation du taux de défaillance, du taux de remboursement anticipé, du taux de recouvrement et de l'ampleur des taux de perte pourrait avoir une incidence sur la marge d'escompte. En général, les marges d'escompte diminueront si les taux de défaillance diminuent ou si les taux de recouvrement augmentent.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022								
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par : États, municipalités et organismes américains	25 $	– $	2 $	– $	(23)$	– $	– $	4 $	– $
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	2	–	–	–	–	–	–	2	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	25	(3)	–	–	(6)	9	(18)	7	–
Titres de participation	1 530	14	100	314	(82)	1	(3)	1 874	43
	1 582	11	102	314	(111)	10	(21)	1 887	43
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	20	–	8	–	–	–	–	28	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	152	–	2	–	–	–	(3)	151	s.o.
Titres de participation	334	–	51	11	(1)	37	(35)	397	s.o.
	506	–	61	11	(1)	37	(38)	576	s.o.
Prêts	1 077	(25)	(37)	407	(466)	802	(66)	1 692	(78)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(635)	(187)	(5)	17	64	(13)	(100)	(859)	(16)
Contrats de change	47	(103)	(2)	(22)	3	5	(60)	(132)	(90)
Autres contrats	(393)	165	(34)	(245)	70	(406)	58	(785)	271
Ajustements d'évaluation	20	–	–	25	(11)	19	–	53	–
Autres actifs	–	–	1	15	(1)	–	–	15	–
	2 204 $	(139)$	86 $	522 $	(453)$	454 $	(227)$	2 447 $	130 $
Passif									
Dépôts	(151)$	2 $	(3)$	(120)$	26 $	(143)$	148 $	(241)$	19 $
Autres									
Autres passifs	(7)	(1)	–	–	8	–	–	–	–
	(158)$	1 $	(3)$	(120)$	34 $	(143)$	148 $	(241)$	19 $

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021								
	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par :									
États, municipalités et organismes américains	44 $	– $	(2)$	– $	(17)$	– $	– $	25 $	1 $
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	2	–	–	–	–	–	–	2	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	30	(2)	–	12	(5)	14	(24)	25	(1)
Titres de participation	1 261	96	(60)	338	(125)	26	(6)	1 530	164
	1 337	94	(62)	350	(147)	40	(30)	1 582	164
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	27	–	(7)	–	–	–	–	20	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	160	–	(12)	–	4	–	–	152	s.o.
Titres de participation	335	–	34	5	(2)	–	(38)	334	s.o.
	522	–	15	5	2	–	(38)	506	s.o.
Prêts	1 070	(5)	(19)	264	(8)	73	(298)	1 077	30
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(588)	84	(1)	5	(109)	(4)	(22)	(635)	84
Contrats de change	22	14	–	38	(25)	7	(9)	47	1
Autres contrats	(301)	(20)	11	(142)	102	(276)	233	(393)	(10)
Ajustements d'évaluation	40	–	–	6	(26)	–	–	20	–
Autres actifs	53	(39)	(2)	–	(12)	–	–	–	–
	2 155 $	128 $	(58)$	526 $	(223)$	(160)$	(164)$	2 204 $	269 $
Passif									
Dépôts	(139)$	(66)$	5 $	(191)$	51 $	(154)$	343 $	(151)$	6 $
Autres									
Autres passifs	(38)	22	1	–	8	–	–	(7)	23
	(177)$	(44)$	6 $	(191)$	59 $	(154)$	343 $	(158)$	29 $

(1) Ces montants comprennent les profits ou pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Des profits latents sur les titres de placement de 50 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (profits de 46 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.
(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le bénéfice net.
(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2022 comprenait des actifs dérivés de 383 millions de dollars (429 millions au 31 octobre 2021) et des passifs dérivés de 2 106 millions (1 390 millions au 31 octobre 2021).
s.o. sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2, et les transferts vers le niveau 3 et hors de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré vers le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus compris dans le résultat du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette même colonne.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 1 vers le niveau 2. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, les transferts hors du niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 498 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 2 vers le niveau 1. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, les transferts hors du niveau 2 vers le niveau 1 comprenaient des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 130 millions de dollars.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, les transferts importants hors du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient ce qui suit :

- des prêts de 777 millions de dollars en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché;
- des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 227 millions de dollars incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 57 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 284 millions de dollars de passifs liés aux

dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché et dans l'importance des données non observables;
- des engagements de souscription de prêts de 127 millions de dollars dans les passifs liés aux dérivés d'autres contrats en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, les transferts importants hors du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient ce qui suit :
- des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 277 millions de dollars incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 17 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 294 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché et dans l'importance des données non observables;
- des dépôts de particuliers de 154 millions de dollars attribuables aux changements dans l'importance des données non observables.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 3 vers le niveau 2.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, les transferts importants hors du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient ce qui suit :
- des prêts de 298 millions de dollars attribuables à un changement dans l'importance des données non observables;
- des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 245 millions de dollars incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 69 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 314 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché et dans l'importance des données non observables;
- des dépôts de particuliers de 343 millions de dollars attribuables aux changements dans l'importance des données non observables.

Variations positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude quant à l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les effets, sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation des facteurs d'évaluation crée une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait; ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés au niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

	Aux					
	31 octobre 2022			31 octobre 2021		
(en millions de dollars canadiens)	**Juste valeur – niveau 3**	**Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles**	**Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles**	Juste valeur – niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction						
Titres d'emprunt émis ou garantis par :						
États, municipalités et organismes américains	**4 $**	**– $**	**– $**	25 $	– $	(1)$
Titres adossés à des actifs	**2**	**–**	**–**	2	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	**7**	**–**	**–**	25	1	(1)
Titres de participation	**1 874**	**27**	**(23)**	1 530	19	(16)
Titres de placement						
Titres adossés à des créances hypothécaires	**28**	**4**	**(4)**	20	4	(4)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	**151**	**12**	**(10)**	152	14	(13)
Titres de participation	**397**	**38**	**(39)**	334	33	(34)
Prêts	**1 692**	**60**	**(62)**	1 077	23	(24)
Dérivés	**383**	**5**	**(3)**	429	7	(5)
Autres actifs	**15**	**–**	**–**	–	–	–
	4 553 $	**146 $**	**(141)$**	3 594 $	101 $	(98)$
Dépôts	**(241)$**	**9 $**	**(9)$**	(151)$	– $	– $
Dérivés	**(2 106)**	**55**	**(57)**	(1 390)	30	(77)
Autres						
Autres passifs	**–**	**–**	**–**	(7)	–	–
	(2 347)$	**64 $**	**(66)$**	(1 548)$	30 $	(77)$

Sensibilité
Au 31 octobre 2022, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 146 millions de dollars et une diminution de 141 millions de la juste valeur des positions représentant un actif de niveau 3, dont une tranche de 54 millions et une tranche de 53 millions, respectivement, seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 64 millions de dollars et par une augmentation de 66 millions de la juste valeur des positions représentant un passif de niveau 3.

Données de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approches utilisées pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles
Les données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation des instruments de niveau 3 et les approches adoptées pour élaborer d'autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

Actifs ou passifs financiers	Méthode d'analyse de la sensibilité
Titres adossés à des actifs, titres d'emprunt de sociétés, créances d'entités gouvernementales, obligations municipales et prêts	Les sensibilités sont déterminées en ajustant, de plus ou moins un écart type, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou les prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix est relevé, en ajustant les paramètres des données d'entrée, par exemple les écarts de taux, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	La sensibilité des titres de participation de sociétés fermées directs est établie en i) ajustant le taux d'actualisation de 2 % lorsque la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est utilisée pour établir la juste valeur; ii) en ajustant les coefficients des prix selon les coefficients de sociétés comparables lorsque des modèles fondés sur les coefficients de prix sont utilisés ou iii) en utilisant une autre approche pour l'évaluation. Les valeurs liquidatives des fonds de titres de participation de sociétés fermées, des fonds de couverture et des dérivés sur actions connexes sont fournies par le gestionnaire du fonds. Par conséquent, il n'y a pas d'autre hypothèse raisonnablement possible pour ces placements.
Dérivés sur taux d'intérêt	Les sensibilités des swaps de taux d'intérêt et des swaps sur devises sont obtenues au moyen de l'ajout ou de la soustraction d'un écart type des données et d'un montant correspondant à l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant.
Dérivés sur actions	La sensibilité de la position de niveau 3 est déterminée en ajoutant aux données non observables du modèle ou en soustrayant de celles-ci un écart type des données de marché des services d'établissement des prix, notamment la volatilité, les dividendes ou les corrélations, selon le cas.
Financement bancaire et dépôts	Les sensibilités des dépôts sont calculées en appliquant à la courbe de financement une fluctuation positive ou négative d'un certain nombre de points de base.
Obligations structurées	Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont calculées en ajustant les données de plus ou moins un écart type et, dans le cas des autres dépôts, en estimant une fluctuation positive ou négative raisonnable de la courbe de financement de plus ou moins certains points de base.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	Au 31 octobre 2022					
	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le				
(en millions de dollars canadiens)		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	23 543 $	– $	– $	– $	– $	23 543 $
Titres au coût amorti (2)	–	–	70 073	–	70 073	70 073
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	42 224	–	10 956	–	10 956	53 180
Prêts						
Prêts de détail	70 162	–	446 809	4 457	451 266	521 428
Prêts de gros	17 943	–	230 880	4 993	235 873	253 816
	88 105	–	677 689	9 450	687 139	775 244
Autres actifs	72 198	–	716	170	886	73 084
	226 070	–	759 434	9 620	769 054	995 124
Dépôts						
Particuliers	271 414	–	108 549	433	108 982	380 396
Entreprises et gouvernements	406 045	–	198 265	792	199 057	605 102
Banques	22 638	–	14 120	–	14 120	36 758
	700 097	–	320 934	1 225	322 159	1 022 256
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	25 112	–	–	–	–	25 112
Autres passifs	77 801	–	1 554	10 805	12 359	90 160
Débentures subordonnées	–	–	9 608	60	9 668	9 668
	803 010 $	– $	332 096 $	12 090 $	344 186 $	1 147 196 $

	Au 31 octobre 2021					
	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le				
(en millions de dollars canadiens)		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	22 742 $	– $	– $	– $	– $	22 742 $
Titres au coût amorti (2)	–	1 025	65 798	–	66 823	66 823
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	31 368	–	11 524	–	11 524	42 892
Prêts						
Prêts de détail	68 377	–	429 672	4 228	433 900	502 277
Prêts de gros	16 228	–	184 055	4 400	188 455	204 683
	84 605	–	613 727	8 628	622 355	706 960
Autres actifs	57 859	–	489	135	624	58 483
	196 574	1 025	691 538	8 763	701 326	897 900
Dépôts						
Particuliers	272 675	–	70 908	457	71 365	344 040
Entreprises et gouvernements	418 185	–	146 334	587	146 921	565 106
Banques	16 943	–	7 792	8	7 800	24 743
	707 803	–	225 034	1 052	226 086	933 889
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	26 054	–	–	–	–	26 054
Autres passifs	55 495	–	1 256	7 998	9 254	64 749
Débentures subordonnées	–	–	9 545	56	9 601	9 601
	789 352 $	– $	235 835 $	9 106 $	244 941 $	1 034 293 $

(1) Le niveau de certains instruments financiers n'a pas été établi, car la valeur comptable de ceux-ci correspond approximativement à la juste valeur.
(2) Inclus dans le poste Titres – Placements, déduction faite de la correction de valeur applicable, dans les bilans consolidés.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti et présentés dans le tableau ci-dessus est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes.

Titres au coût amorti
La juste valeur des obligations d'entités gouvernementales, des obligations de sociétés et de titres adossés à des actifs est fondée sur les prix cotés. La juste valeur de certaines obligations d'État de pays non membres de l'OCDE est fondée sur les prix du vendeur ou calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les courbes de rendement des obligations d'État d'autres pays. Dans le cas des titres adossés à des actifs, lorsque les prix du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données d'entrée des modèles d'évaluation comprennent habituellement les taux d'intérêt en vigueur, les écarts et les rendements de titres comparables, les paiements anticipés et la PCD.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés
Les méthodes d'évaluation utilisées pour les instruments à long terme sont décrites dans la rubrique Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. En général, la valeur comptable des instruments à court terme avoisine leur juste valeur.

Prêts de détail
Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et la notation de crédit, selon le cas. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt en vigueur, les taux affichés et les taux contractuels des clients, les escomptes des clients, les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et les ratios prêt-valeur. La juste valeur des créances sur cartes de crédit est également calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les taux de rendement, les sorties du bilan et les taux de paiements mensuels du portefeuille. En général, la valeur comptable des prêts à court terme et à taux variable se rapproche de leur juste valeur.

Prêts de gros
Les prêts de gros sont évalués en fonction des cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché et les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence et la date de paiement du coupon convenues.

Dépôts
Les dépôts se composent de dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les dépôts à terme et autres instruments semblables, nous répartissons le portefeuille selon la durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces instruments est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données telles que les taux offerts aux clients pour de nouveaux contrats assortis des échéances correspondantes; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous avons recours aux prix négociés réels, aux prix du vendeur ou à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de financement. La valeur comptable des dépôts à vue, sur préavis et à court terme, correspond approximativement à leur juste valeur.

Autres actifs et autres passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent des montants à recevoir et des montants à payer relativement à certaines marchandises. La juste valeur des montants à recevoir et à payer relativement aux marchandises est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de taux des contreparties, nos écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant.

Débentures subordonnées
La juste valeur des débentures subordonnées se fonde sur les cours du marché, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les cours ne peuvent être observés, la juste valeur est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant des données pertinentes, notamment les taux d'intérêt sur le marché et les écarts de taux.

Note 4 Titres

Valeur comptable des titres

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	2 255 $	14 181 $	6 907 $	2 706 $	6 011 $	– $	32 060 $
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	7 151	10 107	7 043	4 507	8 020	–	36 828
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 343	233	606	241	2 354	–	4 777
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	2	–	2
Titres adossés à des actifs	779	49	67	207	208	–	1 310
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	252	3	–	–	–	–	255
Autres (3)	3 055	1 837	4 813	3 037	8 172	–	20 914
Titres de participation						52 059	52 059
	14 835	26 410	19 436	10 698	24 767	52 059	148 205
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	780	1 010	1 024	745	522	–	4 081
Juste valeur	778	1 009	1 012	635	347	–	3 781
Rendement (4)	2,3 %	2,3 %	2,8 %	1,6 %	3,1 %	–	2,4 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	237	215	616	56	1 561	–	2 685
Juste valeur	237	216	616	56	999	–	2 124
Rendement (4)	2,0 %	2,7 %	2,0 %	3,8 %	4,1 %	–	3,0 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	802	2 613	13 586	9 104	19 929	–	46 034
Juste valeur	802	2 615	13 554	9 061	18 326	–	44 358
Rendement (4)	4,9 %	0,4 %	1,9 %	3,4 %	3,0 %	–	2,6 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	1 105	642	3 406	1	–	–	5 154
Juste valeur	1 105	642	3 396	1	–	–	5 144
Rendement (4)	2,4 %	1,2 %	1,7 %	4,4 %	–	–	1,8 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	41	2 944	–	2 985
Juste valeur	–	–	–	37	2 851	–	2 888
Rendement (4)	–	–	–	4,5 %	4,7 %	–	4,7 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	46	6 331	1 911	–	8 288
Juste valeur	–	–	46	6 172	1 830	–	8 048
Rendement (4)	–	–	4,6 %	5,3 %	5,4 %	–	5,3 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	5 922	4 793	12 420	2 666	51	–	25 852
Juste valeur	5 919	4 792	12 307	2 656	46	–	25 720
Rendement (4)	3,2 %	2,8 %	2,6 %	3,1 %	5,1 %	–	2,8 %
Titres de participation							
Coût						551	551
Juste valeur (5)						828	828
Coût amorti	8 846	9 273	31 098	18 944	26 918	551	95 630
Juste valeur	8 841	9 274	30 931	18 618	24 399	828	92 891
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	929	1 734	16 655	6 101	–	–	25 419
Rendement (4)	2,4 %	2,8 %	2,0 %	2,3 %	–	–	2,1 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	161	784	3 885	3 784	25 518	–	34 132
Rendement (4)	4,4 %	3,0 %	1,7 %	2,3 %	2,4 %	–	2,3 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	235	1 574	3 645	64	–	–	5 518
Rendement (4)	1,3 %	1,3 %	1,9 %	1,3 %	–	–	1,7 %
Titres adossés à des actifs	–	–	573	135	3	–	711
Rendement (4)	–	–	3,0 %	3,5 %	1,5 %	–	3,1 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	574	2 434	7 574	741	24	–	11 347
Rendement (4)	0,8 %	1,7 %	2,6 %	2,4 %	4,9 %	–	2,0 %
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	1 899	6 526	32 332	10 825	25 545	–	77 127
Juste valeur	1 899	6 455	30 579	9 433	21 707	–	70 073
Total de la valeur comptable des titres	25 575 $	42 210 $	82 699 $	40 141 $	74 711 $	52 887 $	318 223 $

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	1 244 $	4 252 $	6 187 $	3 339 $	7 403 $	– $	22 425 $
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	2 381	1 616	6 203	4 092	8 686	–	22 978
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	2 049	2 073	1 231	294	2 812	–	8 459
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	4	–	4
Titres adossés à des actifs	288	27	275	116	187	–	893
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	316	135	–	–	–	–	451
Autres (3)	2 317	2 526	5 433	3 716	8 667	–	22 659
Titres de participation						61 371	61 371
	8 595	10 629	19 329	11 557	27 759	61 371	139 240
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	161	1 180	1 382	592	526	–	3 841
Juste valeur	161	1 178	1 375	544	445	–	3 703
Rendement (4)	0,4 %	0,7 %	1,8 %	0,9 %	2,4 %	–	1,3 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	3	283	1 326	158	1 558	–	3 328
Juste valeur	3	283	1 322	158	1 366	–	3 132
Rendement (4)	4,2 %	2,6 %	2,4 %	1,7 %	2,9 %	–	2,6 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	1 131	5 010	7 960	2 380	18 197	–	34 678
Juste valeur	1 132	5 013	7 960	2 446	18 276	–	34 827
Rendement (4)	–	0,9 %	0,4 %	2,6 %	1,3 %	–	1,1 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	176	1 274	4 498	1	–	–	5 949
Juste valeur	176	1 274	4 505	1	–	–	5 956
Rendement (4)	1,7 %	1,0 %	1,3 %	3,9 %	–	–	1,2 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	56	55	2 646	–	2 757
Juste valeur	–	–	56	55	2 636	–	2 747
Rendement (4)	–	–	1,2 %	1,3 %	1,2 %	–	1,2 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	–	4 719	2 935	–	7 654
Juste valeur	–	–	–	4 719	2 941	–	7 660
Rendement (4)	–	–	–	1,2 %	1,3 %	–	1,3 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	5 965	2 597	9 676	1 451	42	–	19 731
Juste valeur	5 965	2 599	9 699	1 463	51	–	19 777
Rendement (4)	0,9 %	1,2 %	1,5 %	0,8 %	3,6 %	–	1,2 %
Titres de participation							
Coût						242	242
Juste valeur (5)						533	533
Coût amorti	7 436	10 344	24 898	9 356	25 904	242	78 180
Juste valeur	7 437	10 347	24 917	9 386	25 715	533	78 335
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	453	2 979	17 589	3 601	194	–	24 816
Rendement (4)	1,1 %	1,5 %	1,5 %	2,0 %	1,7 %	–	1,5 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	1 093	274	3 718	2 767	19 559	–	27 411
Rendement (4)	–	1,0 %	1,0 %	2,1 %	1,3 %	–	1,3 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 914	1 212	2 790	58	–	–	5 974
Rendement (4)	–	1,3 %	0,8 %	1,1 %	–	–	–
Titres adossés à des actifs	–	–	320	336	7	–	663
Rendement (4)	–	–	0,5 %	1,7 %	1,4 %	–	1,1 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 133	2 072	4 424	633	23	–	8 285
Rendement (4)	1,0 %	1,2 %	1,6 %	2,0 %	4,7 %	–	1,4 %
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	4 593	6 537	28 841	7 395	19 783	–	67 149
Juste valeur	4 597	6 567	28 701	7 311	19 647	–	66 823
Total de la valeur comptable des titres	20 625 $	27 513 $	73 087 $	28 338 $	73 257 $	61 904 $	284 724 $

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de proroger leur emprunt ou de le rembourser à l'avance, avec ou sans pénalité.
(2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres inscrits au coût amorti, qui font partie des titres de placement, sont comptabilisés au coût amorti et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit.
(3) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.
(4) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.
(5) Certains titres de participation non détenus à des fins de transaction ont été désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1), (2)

	Aux							
	31 octobre 2022				31 octobre 2021			
(en millions de dollars canadiens)	**Coût/ coût amorti**	**Profits bruts latents**	**Pertes brutes latentes**	**Juste valeur**	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres d'emprunt émis ou garantis par :								
Gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral (3)	**4 081 $**	**1 $**	**(301)$**	**3 781 $**	3 841 $	1 $	(139)$	3 703 $
Provinces et municipalités	**2 685**	**6**	**(567)**	**2 124**	3 328	3	(199)	3 132
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (3)	**46 034**	**343**	**(2 019)**	**44 358**	34 678	353	(204)	34 827
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	**5 154**	**7**	**(17)**	**5 144**	5 949	8	(1)	5 956
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	**2 985**	**1**	**(98)**	**2 888**	2 757	2	(12)	2 747
Titres adossés à des actifs								
TGC	**7 741**	**3**	**(220)**	**7 524**	7 074	1	(1)	7 074
Titres non garantis par des créances	**547**	**–**	**(23)**	**524**	580	6	–	586
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	**25 852**	**51**	**(183)**	**25 720**	19 731	57	(11)	19 777
Titres de participation	**551**	**284**	**(7)**	**828**	242	292	(1)	533
	95 630 $	**696 $**	**(3 435)$**	**92 891 $**	78 180 $	723 $	(568)$	78 335 $

(1) Compte non tenu de titres détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie de 77 127 millions de dollars au 31 octobre 2022 qui sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit (67 149 millions au 31 octobre 2021).

(2) Les profits et les pertes bruts latents comprennent une correction de valeur pour pertes de crédit de (19) millions de dollars liée à des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 31 octobre 2022 ((9) millions au 31 octobre 2021) comptabilisée en résultat et dans les autres composantes des capitaux propres.

(3) La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires se rapportent à des prêts hypothécaires résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se chiffraient respectivement à 2 846 millions de dollars, à 1 million, à 92 millions et à 2 755 millions au 31 octobre 2022 (respectivement, 2 603 millions, 1 million, 12 millions et 2 592 millions au 31 octobre 2021).

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les titres de placement

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur, par niveau, pour les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Changements de modèle – Ils reflètent généralement l'incidence des changements importants apportés aux modèles quantitatifs utilisés pour faire l'estimation des pertes de crédit attendues, ainsi que toute incidence connexe ayant trait aux stades.
- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Ventes et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1)

	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2022				le 31 octobre 2021			
	Productifs		**Dépréciés**		Productifs		Dépréciés	
(en millions de dollars canadiens)	**Stade 1**	**Stade 2**	**Stade 3** (2)	**Total**	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total
Solde au début de la période	**2 $**	**1 $**	**(12)$**	**(9)$**	12 $	– $	(4)$	8 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	**–**	**–**	**–**	**–**	(4)	–	–	(4)
Transferts vers le stade 1	**1**	**(1)**	**–**	**–**	1	(1)	–	–
Transferts vers le stade 2	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Achats	**3**	**–**	**–**	**3**	8	–	–	8
Ventes et arrivées à échéance	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**	(10)	(1)	–	(11)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(2)**	**1**	**(10)**	**(11)**	(4)	3	(9)	(10)
Écart de change et autres	**–**	**–**	**(1)**	**(1)**	(1)	–	1	–
Solde à la fin de la période	**3 $**	**1 $**	**(23)$**	**(19)$**	2 $	1 $	(12)$	(9)$

(1) Les pertes de crédit attendues sur les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas comptabilisées séparément dans le bilan consolidé, car les titres visés sont inscrits à la juste valeur. Le cumul des pertes de crédit comptabilisé en résultat net est présenté au poste Autres composantes des capitaux propres.
(2) Comprend la correction de valeur sur les titres dépréciés acquis.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres au coût amorti

	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2022				le 31 octobre 2021			
	Productifs		**Dépréciés**		Productifs		Dépréciés	
(en millions de dollars canadiens)	**Stade 1**	**Stade 2**	**Stade 3**	**Total**	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Solde au début de la période	**5 $**	**18 $**	**– $**	**23 $**	10 $	19 $	– $	29 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	**–**	**–**	**–**	**–**	(4)	–	–	(4)
Transferts vers le stade 1	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Achats	**11**	**–**	**–**	**11**	9	–	–	9
Ventes et arrivées à échéance	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**	(1)	–	–	(1)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(7)**	**(6)**	**–**	**(13)**	(9)	1	–	(8)
Écart de change et autres	**–**	**2**	**–**	**2**	–	(2)	–	(2)
Solde à la fin de la période	**8 $**	**14 $**	**– $**	**22 $**	5 $	18 $	– $	23 $

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que la valeur comptable brute des titres évalués au coût amorti. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour évaluer les pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

	Aux							
	31 octobre 2022				31 octobre 2021			
	Productifs		**Dépréciés**		Productifs		Dépréciés	
(en millions de dollars canadiens)	**Stade 1**	**Stade 2**	**Stade 3** (1)	**Total**	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Titres de placement								
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Qualité investissement	**91 177 $**	**56 $**	**– $**	**91 233 $**	77 147 $	82 $	– $	77 229 $
Qualité inférieure	**680**	**–**	**–**	**680**	423	–	–	423
Dépréciés	**–**	**–**	**150**	**150**	–	–	150	150
	91 857	**56**	**150**	**92 063**	77 570	82	150	77 802
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2)				**828**				533
				92 891 $				78 335 $
Titres au coût amorti								
Qualité investissement	**76 035 $**	**– $**	**– $**	**76 035 $**	66 033 $	– $	– $	66 033 $
Qualité inférieure	**898**	**216**	**–**	**1 114**	928	211	–	1 139
Dépréciés	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
	76 933	**216**	**–**	**77 149**	66 961	211	–	67 172
Correction de valeur pour pertes de crédit	**8**	**14**	**–**	**22**	5	18	–	23
Coût amorti	**76 925 $**	**202 $**	**– $**	**77 127 $**	66 956 $	193 $	– $	67 149 $

(1) Représente des titres dépréciés acquis de 150 millions de dollars (150 millions au 31 octobre 2021).
(2) Les titres de placement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit

Prêts, par portefeuille et par secteur géographique, déduction faite de la correction de valeur

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022					
	Canada	**États-Unis**	**Autres pays**	**Total**	**Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)**	**Total, déduction faite de la correction de valeur**
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	**383 797 $**	**31 956 $**	**3 043 $**	**418 796 $**	**(432)$**	**418 364 $**
Prêts aux particuliers	**79 422**	**14 888**	**3 399**	**97 709**	**(856)**	**96 853**
Prêts sur cartes de crédit (3)	**19 778**	**558**	**241**	**20 577**	**(849)**	**19 728**
Prêts aux petites entreprises (4)	**12 669**	**–**	**–**	**12 669**	**(181)**	**12 488**
Prêts de gros (2), (5)	**108 916**	**114 795**	**50 256**	**273 967**	**(1 435)**	**272 532**
Total des prêts	**604 582 $**	**162 197 $**	**56 939 $**	**823 718 $**	**(3 753)$**	**819 965 $**
Engagements inutilisés – Prêts de détail	**258 115**	**4 630**	**2 212**	**264 957**	**(243)**	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	**118 928**	**225 113**	**81 194**	**425 235**	**(135)**	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021					
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)	Total, déduction faite de la correction de valeur
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	354 169 $	23 423 $	2 740 $	380 332 $	(416)$	379 916 $
Prêts aux particuliers	78 232	11 794	3 415	93 441	(973)	92 468
Prêts sur cartes de crédit (3)	17 235	384	203	17 822	(852)	16 970
Prêts aux petites entreprises (4)	12 003	–	–	12 003	(168)	11 835
Prêts de gros (2), (5)	88 083	86 028	43 955	218 066	(1 680)	216 386
Total des prêts	549 722 $	121 629 $	50 313 $	721 664 $	(4 089)$	717 575 $
Engagements inutilisés – Prêts de détail	240 242	3 713	1 989	245 944	(136)	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	107 070	189 177	75 331	371 578	(105)	

(1) Exclut une correction de valeur de 5 millions de dollars relative aux prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (14 millions au 31 octobre 2021).
(2) L'information géographique est basée sur le pays de résidence de l'emprunteur.
(3) Les prêts sur cartes de crédit sont gérés dans un seul portefeuille qui comprend les cartes pour particuliers et les cartes pour entreprises.
(4) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
(5) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				**Sensibilité aux taux d'intérêt**			
	Moins de 1 an (2)	**De 1 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Non sensibles aux taux**	**Total**
Prêts de détail	**277 302 $**	**226 793 $**	**45 656 $**	**549 751 $**	**199 414 $**	**342 087 $**	**8 250 $**	**549 751 $**
Prêts de gros	**226 813**	**35 802**	**11 352**	**273 967**	**46 660**	**225 123**	**2 184**	**273 967**
Total des prêts	**504 115 $**	**262 595 $**	**57 008 $**	**823 718 $**	**246 074 $**	**567 210 $**	**10 434 $**	**823 718 $**
Correction de valeur pour pertes sur prêts				**(3 753)**				**(3 753)**
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts				**819 965 $**				**819 965 $**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	249 363 $	222 408 $	31 827 $	503 598 $	166 910 $	329 185 $	7 503 $	503 598 $
Prêts de gros	174 345	33 882	9 839	218 066	36 143	179 588	2 335	218 066
Total des prêts	423 708 $	256 290 $	41 666 $	721 664 $	203 053 $	508 773 $	9 838 $	721 664 $
Correction de valeur pour pertes sur prêts				(4 089)				(4 089)
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts				717 575 $				717 575 $

(1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.
(2) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022					Pour les exercices clos le 31 octobre 2021				
	Solde au début de la période	**Dotation à la provision pour pertes de crédit**	**Sorties du bilan, montant net (1)**	**Écart de change et autres**	**Solde à la fin de la période**	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net (1)	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail										
Prêts hypothécaires résidentiels	**416 $**	**27 $**	**(24)$**	**13 $**	**432 $**	518 $	(43)$	(27)$	(32)$	416 $
Prêts aux particuliers	**1 079**	**211**	**(248)**	**1**	**1 043**	1 309	23	(247)	(6)	1 079
Prêts sur cartes de crédit	**875**	**348**	**(332)**	**2**	**893**	1 246	(72)	(297)	(2)	875
Prêts aux petites entreprises	**177**	**31**	**(23)**	**9**	**194**	140	12	(23)	48	177
Prêts de gros	**1 797**	**(90)**	**(136)**	**3**	**1 574**	2 795	(560)	(200)	(238)	1 797
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**75**	**(30)**	**–**	**–**	**45**	107	(32)	–	–	75
	4 419 $	**497 $**	**(763)$**	**28 $**	**4 181 $**	6 115 $	(672)$	(794)$	(230)$	4 419 $
Présentation ventilée :										
Correction de valeur pour pertes sur prêts	**4 089 $**				**3 753 $**	5 639 $				4 089 $
Autres passifs – Dotations	**241**				**378**	363				241
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**75**				**45**	107				75
Autres composantes des capitaux propres	**14**				**5**	6				14

(1) Les prêts qui ont été sortis du bilan font en général l'objet d'efforts de recouvrement continus pendant une période donnée après leur sortie. Le montant contractuel impayé lié aux prêts qui ont été sortis du bilan pendant l'exercice clos le 31 octobre 2022 et qui ne font plus l'objet de mesures de recouvrement s'élève à 53 millions de dollars (93 millions au 31 octobre 2021).

Le tableau ci-après présente le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour chaque grande catégorie de produits de prêts et d'engagements tels qu'ils ont été déterminés dans notre modèle de correction de valeur pondéré en fonction des scénarios et de l'application d'un jugement expert en matière de crédit, le cas échéant. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Changements de modèle – Ils reflètent généralement l'incidence des changements importants apportés aux modèles quantitatifs utilisés pour faire l'estimation des pertes de crédit attendues, ainsi que toute incidence connexe ayant trait aux stades.
- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Originations – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps au stade 1 et au stade 2.

Correction de valeur pour pertes de crédit – prêts de détail et prêts de gros

	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2022				le 31 octobre 2021			
	Productifs		**Dépréciés**		Productifs		Dépréciés	
(en millions de dollars canadiens)	**Stade 1**	**Stade 2**	**Stade 3**	**Total**	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	**186 $**	**92 $**	**138 $**	**416 $**	206 $	160 $	152 $	518 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	**(21)**	**10**	**–**	**(11)**	(6)	(5)	–	(11)
Transferts vers le stade 1	**113**	**(98)**	**(15)**	**–**	205	(182)	(23)	–
Transferts vers le stade 2	**(14)**	**23**	**(9)**	**–**	(14)	18	(4)	–
Transferts vers le stade 3	**(2)**	**(25)**	**27**	**–**	(2)	(44)	46	–
Originations	**159**	**–**	**–**	**159**	113	–	–	113
Arrivées à échéance	**(23)**	**(9)**	**–**	**(32)**	(30)	(24)	–	(54)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(167)**	**68**	**10**	**(89)**	(284)	178	15	(91)
Sorties du bilan	**–**	**–**	**(38)**	**(38)**	–	–	(37)	(37)
Recouvrements	**–**	**–**	**14**	**14**	–	–	10	10
Écart de change et autres	**4**	**4**	**5**	**13**	(2)	(9)	(21)	(32)
Solde à la fin de la période	**235 $**	**65 $**	**132 $**	**432 $**	186 $	92 $	138 $	416 $
Prêts aux particuliers								
Solde au début de la période	**422 $**	**569 $**	**88 $**	**1 079 $**	480 $	733 $	96 $	1 309 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	**(3)**	**–**	**–**	**(3)**	(1)	–	–	(1)
Transferts vers le stade 1	**609**	**(607)**	**(2)**	**–**	710	(706)	(4)	–
Transferts vers le stade 2	**(120)**	**121**	**(1)**	**–**	(97)	97	–	–
Transferts vers le stade 3	**(2)**	**(47)**	**49**	**–**	(3)	(58)	61	–
Originations	**106**	**–**	**–**	**106**	128	–	–	128
Arrivées à échéance	**(70)**	**(99)**	**–**	**(169)**	(96)	(130)	–	(226)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(660)**	**724**	**213**	**277**	(697)	633	186	122
Sorties du bilan	**–**	**–**	**(374)**	**(374)**	–	–	(387)	(387)
Recouvrements	**–**	**–**	**126**	**126**	–	–	140	140
Écart de change et autres	**3**	**–**	**(2)**	**1**	(2)	–	(4)	(6)
Solde à la fin de la période	**285 $**	**661 $**	**97 $**	**1 043 $**	422 $	569 $	88 $	1 079 $
Prêts sur cartes de crédit								
Solde au début de la période	**233 $**	**642 $**	**– $**	**875 $**	364 $	882 $	– $	1 246 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	**(2)**	**–**	**–**	**(2)**	–	–	–	–
Transferts vers le stade 1	**495**	**(495)**	**–**	**–**	723	(723)	–	–
Transferts vers le stade 2	**(95)**	**95**	**–**	**–**	(105)	105	–	–
Transferts vers le stade 3	**(2)**	**(325)**	**327**	**–**	(4)	(309)	313	–
Originations	**10**	**–**	**–**	**10**	6	–	–	6
Arrivées à échéance	**(5)**	**(29)**	**–**	**(34)**	(7)	(31)	–	(38)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(458)**	**826**	**6**	**374**	(742)	719	(17)	(40)
Sorties du bilan	**–**	**–**	**(503)**	**(503)**	–	–	(460)	(460)
Recouvrements	**–**	**–**	**171**	**171**	–	–	163	163
Écart de change et autres	**1**	**2**	**(1)**	**2**	(2)	(1)	1	(2)
Solde à la fin de la période	**177 $**	**716 $**	**– $**	**893 $**	233 $	642 $	– $	875 $
Prêts aux petites entreprises								
Solde au début de la période	**88 $**	**55 $**	**34 $**	**177 $**	78 $	29 $	33 $	140 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	**–**	**–**	**–**	**–**	3	1	–	4
Transferts vers le stade 1	**27**	**(27)**	**–**	**–**	57	(57)	–	–
Transferts vers le stade 2	**(17)**	**17**	**–**	**–**	(11)	11	–	–
Transferts vers le stade 3	**(1)**	**(4)**	**5**	**–**	(1)	(2)	3	–
Originations	**32**	**–**	**–**	**32**	36	–	–	36
Arrivées à échéance	**(22)**	**(24)**	**–**	**(46)**	(21)	(22)	–	(43)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(43)**	**50**	**38**	**45**	(77)	64	28	15
Sorties du bilan	**–**	**–**	**(32)**	**(32)**	–	–	(32)	(32)
Recouvrements	**–**	**–**	**9**	**9**	–	–	9	9
Écart de change et autres	**9**	**6**	**(6)**	**9**	24	31	(7)	48
Solde à la fin de la période	**73 $**	**73 $**	**48 $**	**194 $**	88 $	55 $	34 $	177 $
Prêts de gros								
Solde au début de la période	**566 $**	**794 $**	**437 $**	**1 797 $**	995 $	1 132 $	668 $	2 795 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	**(14)**	**(3)**	**–**	**(17)**	1	24	–	25
Transferts vers le stade 1	**415**	**(411)**	**(4)**	**–**	581	(576)	(5)	–
Transferts vers le stade 2	**(78)**	**80**	**(2)**	**–**	(132)	161	(29)	–
Transferts vers le stade 3	**(3)**	**(62)**	**65**	**–**	(4)	(60)	64	–
Originations	**641**	**–**	**–**	**641**	601	–	–	601
Arrivées à échéance	**(439)**	**(345)**	**–**	**(784)**	(488)	(500)	–	(988)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(504)**	**503**	**71**	**70**	(931)	689	44	(198)
Sorties du bilan	**–**	**–**	**(202)**	**(202)**	–	–	(253)	(253)
Recouvrements	**–**	**–**	**66**	**66**	–	–	53	53
Écart de change et autres	**13**	**29**	**(39)**	**3**	(57)	(76)	(105)	(238)
Solde à la fin de la période	**597 $**	**585 $**	**392 $**	**1 574 $**	566 $	794 $	437 $	1 797 $

Données et hypothèses clés
L'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, et la correction de valeur n'est pas sensible à un seul facteur. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont les suivants :

- les changements dans la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, que reflètent principalement les modifications des évaluations internes des risques;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables macroéconomiques sur lesquelles reposent nos modèles, lesquelles sont les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- les changements dans la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario;
- les transferts entre les stades, qui peuvent être motivés par les changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus.

Pour refléter les facteurs de risque pertinents qui ne sont pas pris en compte dans les résultats de nos modèles, nous avons eu recours à un jugement expert en matière de crédit pour déterminer les augmentations importantes du risque de crédit depuis l'origination et pour évaluer notre correction de valeur pour pertes de crédit pondérée en raison de l'incertitude liée au rythme et au niveau de la détérioration des prévisions économiques.

Notations internes du risque
Les notations internes du risque sont attribuées conformément au cadre de gestion des risques présenté à la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion, sous les titres Risque de crédit lié aux prêts de gros et Risque de crédit lié aux prêts de détail. Les changements apportés aux notations internes du risque se reflètent dans les paramètres de la PD qui sont estimés en fonction de l'historique de nos pertes selon le segment de risque pertinent ou la note de risque pertinente, ajustés en fonction des informations prospectives.

Élaboration et pondération des scénarios
Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 tient compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Les scénarios servent à recenser un large intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Nous pondérons chaque scénario en tenant compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, lesquelles sont appelées à changer. Le scénario de base repose sur des prévisions à l'égard du taux, de la valeur ou du rendement pour chacune des variables macroéconomiques pertinentes. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse sont établis par l'ajustement de nos projections de base, le but étant de construire des scénarios et des pondérations raisonnablement possibles qui soient respectivement plus optimistes et plus pessimistes que le scénario de base. Deux scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires soulignent la nature non linéaire des pertes de crédit possibles dans nos portefeuilles.

L'incidence de nos cinq scénarios varie d'un portefeuille à l'autre étant donné que chaque portefeuille possède une sensibilité différente aux diverses variables macroéconomiques. Nous avons réévalué la pondération de nos scénarios afin d'accroître la pondération de notre scénario à la baisse par rapport au 31 octobre 2021, afin de refléter l'incertitude et le risque baissier liés à des récessions plus sévères que celles de notre scénario de base.

L'incidence de la pondération de ces multiples scénarios a augmenté notre correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs par rapport à notre scénario de base de 738 millions de dollars au 31 octobre 2022 (726 millions au 31 octobre 2021).

Variables macroéconomiques prospectives
Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat sur une période de deux à cinq ans, généralement dans une perspective à moyen terme. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques font l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin. Elles incluent une ou plusieurs variables, décrites ci-dessous, qui varient selon le portefeuille et la région.

Notre correction de valeur pour pertes de crédit reflète nos perspectives économiques en date du 31 octobre 2022. Les changements ultérieurs à ces prévisions, ainsi que les estimations connexes, seront pris en compte dans la correction de valeur pour pertes de crédit des prochaines périodes.

Notre scénario de base reflète la hausse des taux de chômage, l'inflation élevée, les limites de capacité de production, les pressions sur les chaînes d'approvisionnement, ainsi que des attentes grandissantes que les banques centrales continueront d'augmenter les taux d'intérêt, ce qui entraînera des récessions modérées au Canada et aux États-Unis au cours de l'année civile 2023. Le scénario tient également compte d'une baisse du prix des maisons au Canada.

Les scénarios à la baisse, y compris deux scénarios supplémentaires plus pessimistes conçus pour les secteurs de l'énergie et de l'immobilier, reflètent la possibilité d'un choc macroéconomique plus sévère à compter du premier trimestre civil de 2023 par rapport à notre scénario de base. Les conditions devraient se détériorer par rapport à ce qu'elles étaient au quatrième trimestre civil de 2022 pour une période d'au plus 18 mois, suivie par une reprise pour le reste de la période. Ces scénarios tablent sur une politique monétaire qui, en réponse, ramènera l'économie à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision. La possibilité d'une récession plus sévère et d'une reprise plus longue par rapport à notre scénario de base, ce qui comprend l'éventualité que des mesures monétaires supplémentaires en réponse à la flambée d'inflation augmente le risque de crédit, est prise en compte dans notre scénario à la baisse général.

Le scénario de fluctuation à la hausse reflète une croissance économique légèrement plus solide que celle du scénario de base, sans mesures monétaires supplémentaires pour la freiner, suivie d'un retour à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

La rubrique qui suit présente des renseignements supplémentaires sur nos prévisions trimestrielles concernant les principales variables macroéconomiques utilisées dans les modèles servant à estimer les corrections de valeur pour pertes de :

- ***Taux de chômage*** **–** Les prévisions selon notre scénario de base pour le quatrième trimestre civil de 2022 laissent entrevoir une détérioration au Canada et aux États-Unis, avec des taux de chômage respectifs de 5,6 % et de 3,9 %, qui atteindront leur sommet au quatrième trimestre de 2023, à respectivement 6,8 % et 5,1 %, pour ensuite se diriger en direction l'équilibre à long terme vers la fin de notre horizon prévisionnel.

Taux de chômage au Canada (1)

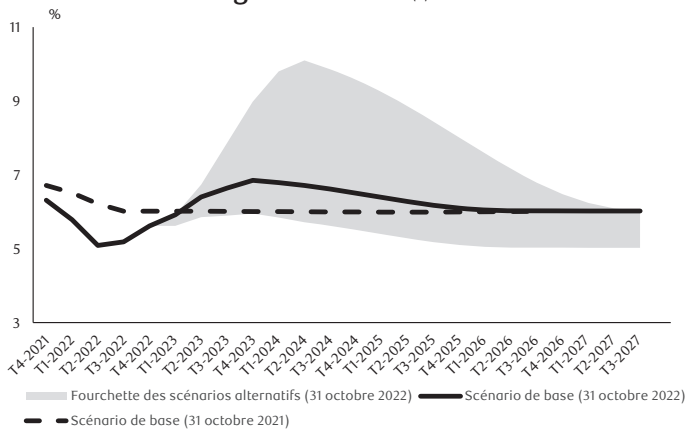

(1) Correspond au niveau trimestriel moyen du chômage pendant les trimestres civils présentés.

Taux de chômage aux États-Unis (1)

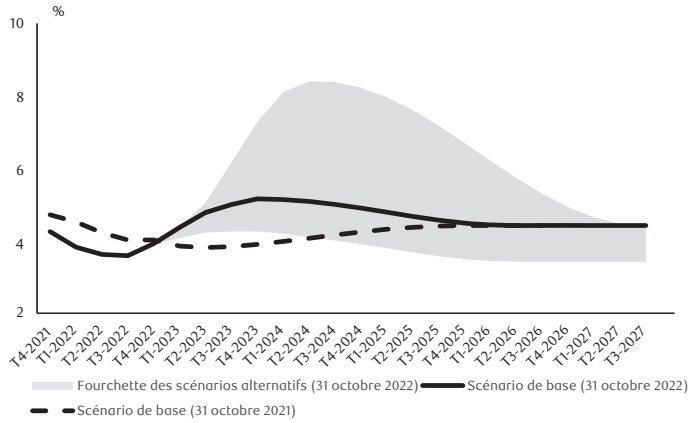

(1) Correspond au niveau trimestriel moyen du chômage pendant les trimestres civils présentés.

- ***Produit intérieur brut (PIB)*** **–** Selon notre scénario de base, la croissance du PIB au Canada et aux États-Unis devrait ralentir, et une récession modérée devrait avoir lieu au premier semestre civil de 2023. Au quatrième trimestre civil de 2023, les PIB canadien et américain devraient être respectivement de 0,2 % et 0,4 % inférieurs à leur niveau du quatrième trimestre de 2022.

PIB réel du Canada (1)

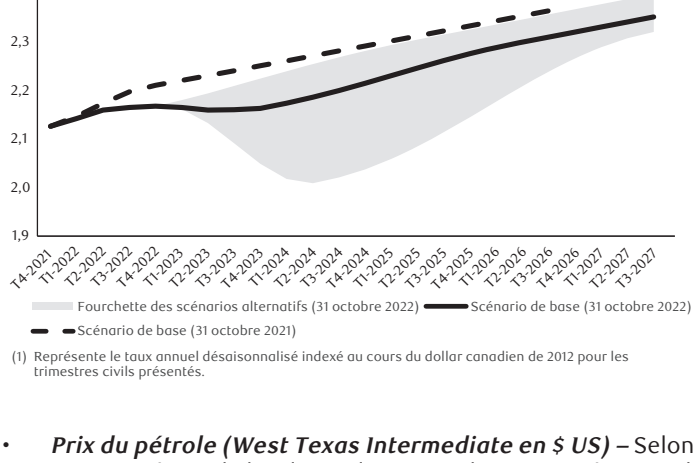

(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar canadien de 2012 pour les trimestres civils présentés.

PIB réel des États-Unis (1)

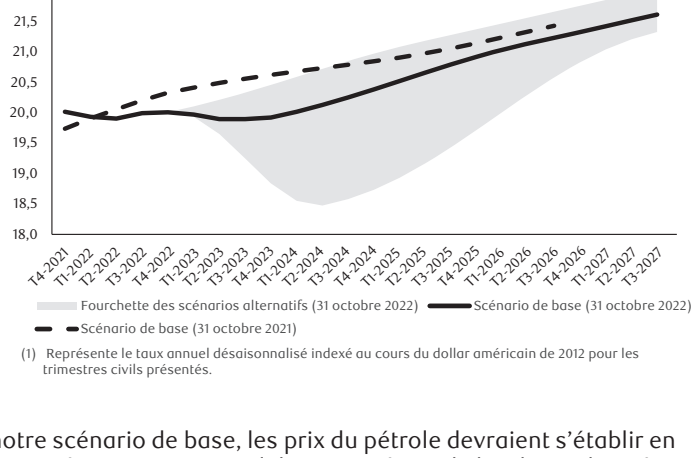

(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar américain de 2012 pour les trimestres civils présentés.

- ***Prix du pétrole (West Texas Intermediate en $ US)*** **–** Selon notre scénario de base, les prix du pétrole devraient s'établir en moyenne à 88 $ le baril pour les 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2022 et à 72 $ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Les prix moyens figurant dans nos scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient de 29 $ à 114 $ le baril pour les 12 prochains mois et de 42 $ à 77 $ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2021, notre scénario de base prévoyait un prix moyen de 71 $ le baril pour les 12 prochains mois et de 56 $ le baril pour les 2 à 5 années suivantes.

- ***Indice des prix des maisons au Canada*** **–** Selon notre scénario de base, les prix des maisons devraient reculer de (1,0) % au cours des 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2022 et afficher un taux de croissance annuel composé de 5,2 % pour les 2 à 5 années suivantes. Dans nos scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse du secteur de l'immobilier, le taux de croissance (contraction) annuel composé des prix des maisons varie de (30,0) % à 10,9 % pour les 12 prochains mois et de 4,2 % à 9,5 % pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2021, notre scénario de base prévoyait une hausse des prix des maisons de 0,1 % pour les 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2021 et de 4,1 % pour les 2 à 5 années suivantes.

Les variables influant le plus sur les pertes de crédit de nos portefeuilles de détail sont le taux de chômage au Canada, l'indice des prix des maisons au Canada et le PIB au Canada. Le taux de financement à un jour au Canada a également une incidence sur nos portefeuilles de détail. Nos portefeuilles de gros sont soumis à l'influence de toutes les variables présentées ci-dessus, mais le poids de chacune varie selon le secteur. Parmi les autres variables influant sur nos portefeuilles de gros figurent notamment les écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans, le rendement des obligations du

gouvernement canadien et américain à 10 ans, le rendement des obligations de sociétés américaines BBB à 10 ans, l'indice de confiance des consommateurs canadien, les indices des prix de l'immobilier commercial canadien et américain, l'indice des prix des maisons aux États-Unis et les prix du gaz naturel (Henry Hub).

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une augmentation des pertes de crédit attendues : taux de chômage au Canada et aux États-Unis, taux de financement à un jour au Canada, écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans, taux des obligations des gouvernements canadien et américain à 10 ans et rendement des obligations de sociétés américaines BBB à 10 ans.

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une baisse des pertes de crédit attendues : indices des prix des maisons au Canada et aux États-Unis, le PIB au Canada et aux États-Unis, indice de confiance des consommateurs canadien, indices des prix de l'immobilier commercial canadien et américain, prix du pétrole et prix du gaz naturel.

Transferts entre stades

Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de l'appréciation visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, tel qu'il est décrit à la note 2. L'incidence d'un transfert de pertes de crédit attendues dans les 12 mois à venir vers la catégorie des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument, ou réciproquement, varie selon le produit et dépend de la durée de vie attendue restante à la date du transfert. Les transferts entre les stades peuvent faire fluctuer grandement les pertes de crédit attendues.

Le tableau ci-après illustre l'incidence des différents stades sur nos corrections de valeur pour pertes de crédit en comparant la correction de valeur qui serait obtenue si tous les prêts étaient classés au stade 1 et la correction de valeur réellement comptabilisée à l'égard de ces actifs.

	Aux					
	31 octobre 2022			31 octobre 2021		
	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	**Incidence du stade**	**Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2**	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	Incidence du stade	Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2
Prêts productifs (1)	**2 373 $**	**1 094 $**	**3 467 $**	2 521 $	1 125 $	3 646 $

(1) Représente les corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2 liées aux prêts et engagements.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute des prêts évalués au coût amorti et le montant contractuel total des engagements de prêt inutilisés soumis aux dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

	Aux							
	31 octobre 2022				31 octobre 2021			
(en millions de dollars canadiens)	**Stade 1**	**Stade 2**	**Stade 3** (1)	**Total**	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Prêts de détail								
Prêts en cours – Prêts hypothécaires résidentiels								
Faible risque	**340 716 $**	**2 573 $**	**– $**	**343 289 $**	310 334 $	1 507 $	– $	311 841 $
Risque moyen	**15 035**	**1 932**	**–**	**16 967**	15 152	2 051	–	17 203
Risque élevé	**1 188**	**3 125**	**–**	**4 313**	3 343	634	–	3 977
Non notés (2)	**51 915**	**1 304**	**–**	**53 219**	45 512	913	–	46 425
Dépréciés	**–**	**–**	**560**	**560**	–	–	645	645
	408 854	**8 934**	**560**	**418 348**	374 341	5 105	645	380 091
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (3)				**448**				241
Total				**418 796 $**				380 332 $
Prêts en cours – Prêts aux particuliers								
Faible risque	**73 339 $**	**2 575 $**	**– $**	**75 914 $**	72 267 $	698 $	– $	72 965 $
Risque moyen	**5 482**	**3 780**	**–**	**9 262**	4 974	4 551	–	9 525
Risque élevé	**836**	**1 660**	**–**	**2 496**	687	1 045	–	1 732
Non notés (2)	**9 733**	**104**	**–**	**9 837**	8 934	88	–	9 022
Dépréciés	**–**	**–**	**200**	**200**	–	–	197	197
Total	**89 390 $**	**8 119 $**	**200 $**	**97 709 $**	86 862 $	6 382 $	197 $	93 441 $
Prêts en cours – Prêts sur cartes de crédit								
Faible risque	**15 088 $**	**83 $**	**– $**	**15 171 $**	12 864 $	24 $	– $	12 888 $
Risque moyen	**1 418**	**1 911**	**–**	**3 329**	1 646	1 645	–	3 291
Risque élevé	**39**	**1 255**	**–**	**1 294**	136	937	–	1 073
Non notés (2)	**751**	**32**	**–**	**783**	527	43	–	570
Total	**17 296 $**	**3 281 $**	**– $**	**20 577 $**	15 173 $	2 649 $	– $	17 822 $
Prêts en cours – Prêts aux petites entreprises								
Faible risque	**8 571 $**	**838 $**	**– $**	**9 409 $**	8 609 $	274 $	– $	8 883 $
Risque moyen	**1 512**	**1 130**	**–**	**2 642**	1 583	979	–	2 562
Risque élevé	**102**	**375**	**–**	**477**	227	218	–	445
Non notés (2)	**3**	**–**	**–**	**3**	4	–	–	4
Dépréciés	**–**	**–**	**138**	**138**	–	–	109	109
Total	**10 188 $**	**2 343 $**	**138 $**	**12 669 $**	10 423 $	1 471 $	109 $	12 003 $
Engagements inutilisés – Prêts de détail								
Faible risque	**247 620 $**	**1 041 $**	**– $**	**248 661 $**	229 516 $	574 $	– $	230 090 $
Risque moyen	**9 021**	**246**	**–**	**9 267**	9 475	133	–	9 608
Risque élevé	**876**	**367**	**–**	**1 243**	1 205	97	–	1 302
Non notés (2)	**5 668**	**118**	**–**	**5 786**	4 854	90	–	4 944
Total	**263 185 $**	**1 772 $**	**– $**	**264 957 $**	245 050 $	894 $	– $	245 944 $
Prêts de gros – Prêts en cours								
Qualité investissement	**88 513 $**	**202 $**	**– $**	**88 715 $**	62 975 $	226 $	– $	63 201 $
Qualité inférieure	**145 908**	**15 758**	**–**	**161 666**	117 396	15 146	–	132 542
Non notés (2)	**11 789**	**360**	**–**	**12 149**	9 339	430	–	9 769
Dépréciés	**–**	**–**	**1 301**	**1 301**	–	–	1 357	1 357
	246 210	**16 320**	**1 301**	**263 831**	189 710	15 802	1 357	206 869
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (3)				**10 136**				11 197
Total				**273 967 $**				218 066 $
Engagements inutilisés – Prêts de gros								
Qualité investissement	**284 481 $**	**179 $**	**– $**	**284 660 $**	246 539 $	1 122 $	– $	247 661 $
Qualité inférieure	**126 225**	**10 657**	**–**	**136 882**	108 063	12 377	–	120 440
Non notés (2)	**3 692**	**1**	**–**	**3 693**	3 476	1	–	3 477
Total	**414 398 $**	**10 837 $**	**– $**	**425 235 $**	358 078 $	13 500 $	– $	371 578 $

(1) Au 31 octobre 2022, 88 % des prêts dépréciés étaient soit entièrement, soit partiellement garantis (86 % au 31 octobre 2021). Pour de plus amples renseignements sur les types de biens donnés en garantie des actifs dépréciés et sur nos politiques en matière de garanties, se reporter à la rubrique Atténuation du risque de crédit du rapport de gestion.

(2) Il arrive qu'aucune note interne du risque ne soit attribuée. Dans ce cas, nous utilisons d'autres méthodes, politiques et outils approuvés afin de gérer notre risque de crédit.

(3) Les éléments qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des prêts détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)

Prêts en souffrance mais non douteux (1), (2)

	Aux					
	31 octobre 2022			31 octobre 2021		
(en millions de dollars canadiens)	**De 30 à 89 jours**	**90 jours et plus**	**Total**	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	**1 328 $**	**168 $**	**1 496 $**	1 105 $	137 $	1 242 $
Prêts de gros	**1 279**	**2**	**1 281**	1 230	–	1 230
	2 607 $	**170 $**	**2 777 $**	2 335 $	137 $	2 472 $

(1) Exclut les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours, car ils ne sont généralement pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

(2) Les montants présentés peuvent inclure les prêts qui sont en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Note 6 Acquisition importante

Gestion de patrimoine

Le 27 septembre 2022, nous avons finalisé l'acquisition de la totalité des actions émises du capital-actions de Brewin Dolphin Holdings PLC (Brewin Dolphin) par l'intermédiaire de notre filiale, RBC Wealth Management (Jersey) Holdings Limited. Brewin Dolphin est un fournisseur de services de gestion de patrimoine discrétionnaire au Royaume-Uni, en Irlande et aux îles Anglo-Normandes. Les activités de Brewin Dolphin nous permettent de bénéficier d'une plateforme pour transformer en profondeur nos activités de gestion du patrimoine au Royaume-Uni, en Irlande et aux îles Anglo-Normandes et nous offrent l'opportunité de positionner les activités combinées comme fournisseur intégré de premier ordre en gestion de patrimoine pour les investisseurs privés et institutionnels.

La contrepartie totale se chiffrait à 1 591 millions de livres sterling (2 341 millions de dollars) à la date de la clôture, soit 1 564 millions de livres sterling (2 302 millions de dollars) en trésorerie auxquels s'ajoutent des montants liés à la rémunération fondée sur des actions. Selon les justes valeurs estimées, le prix d'achat préliminaire se répartit comme suit : 3 279 millions de dollars pour les actifs et 938 millions pour les passifs, ce qui comprend des immobilisations incorporelles pour les relations-clients d'un montant de 1 292 millions et un goodwill de 913 millions, qui est alloué à nos UGT Gestion de patrimoine – International et Gestion mondiale d'actifs et qui n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill reflète les synergies des activités combinées prévues ainsi que la croissance attendue du secteur Gestion de patrimoine. Les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs présumés pourront être ajustés rétroactivement pour tenir compte des nouveaux renseignements obtenus à propos des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition pendant la période d'évaluation.

Les résultats de l'acquisition ont été consolidés à partir de la date de clôture et comprennent notre secteur Gestion de patrimoine.

Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités structurées ou à d'autres tiers. La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, tels que les risques liés aux paiements anticipés, au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change.

Actifs financiers transférés décomptabilisés

Programmes d'aide du gouvernement

Pour soutenir nos clients pendant cette période sans précédent attribuable à la pandémie de COVID-19, nous avons participé à des programmes d'aide financière des gouvernements du Canada et des États-Unis.

Dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, nous avons fourni des prêts sans intérêt, financés par Exportation et développement Canada (EDC), aux petites entreprises clientes admissibles. Comme nous ne conservons pas la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs financiers et que la totalité des flux de trésorerie sont transmis à EDC, ces prêts ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé. Depuis le 30 juin 2021, aucune demande en vertu de ce programme ne peut être présentée.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels titrisés en vertu de ce programme de ratios prêt-valeur inférieurs à 80 %. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum

de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est comptabilisée au poste Dotation à la provision pour pertes de crédit dans nos états consolidés du résultat net. Le montant comptabilisé en tant que perte ne revêtait pas une grande importance pour nos états financiers consolidés, et aucune perte importante découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée au cours de 2022 et de 2021.

Nous cédons les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation, une entité structurée parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Notre implication continue consiste à fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers gestionnaire. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous versons à l'entité les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre des swaps, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités des swaps.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à l'entité ne peuvent être décomptabilisés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et comptabilisés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés

Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat à une date future et conservons la quasi-totalité des risques et avantages associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

	Aux							
	31 octobre 2022				31 octobre 2021			
(en millions de dollars canadiens)	**Prêts hypothécaires résidentiels canadiens** (1), (2)	**Titres vendus en vertu de conventions de rachat** (3)	**Titres prêtés** (3)	**Total**	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
Valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation	**32 812 $**	**258 615 $**	**15 332 $**	**306 759 $**	34 052 $	252 920 $	9 281 $	296 253 $
Valeur comptable du passif connexe	**32 177**	**258 615**	**15 332**	**306 124**	33 769	252 920	9 281	295 970
Juste valeur des actifs transférés	**31 174 $**	**258 615 $**	**15 332 $**	**305 121 $**	34 142 $	252 920 $	9 281 $	296 343 $
Juste valeur du passif connexe	**30 900**	**258 615**	**15 332**	**304 847**	34 073	252 920	9 281	296 274
Juste valeur de la position nette	**274 $**	**– $**	**– $**	**274 $**	69 $	– $	– $	69 $

(1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale.
(2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général. (3) Ne comprend pas le surdimensionnement des actifs donnés en garantie.

Note 8 Entités structurées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir nos besoins et les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer l'existence d'un contrôle. Les entités structurées sont généralement constituées dans un but précis et bien défini, et des restrictions sont imposées à leurs activités courantes. Nous consolidons une entité structurée lorsque nous contrôlons l'entité conformément à nos méthodes comptables, tel qu'il est décrit à la note 2. Dans d'autres cas, nous pourrions être le promoteur d'une telle entité ou y détenir une participation, sans toutefois la consolider.

Entités structurées consolidées

Nous consolidons les entités structurées suivantes, dont les actifs et les passifs sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs dans ces entités structurées grèvent habituellement uniquement les actifs des entités connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité structurée consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de cette entité.

Conduits multicédants administrés par RBC

Nous ne conservons habituellement aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En revanche, nous émettons du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) par l'intermédiaire d'un conduit multicédant qui n'a pas d'investisseur assumant les pertes prévues qui détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités du conduit. Le conduit est consolidé puisque nous sommes exposés à la variabilité des rendements découlant de la performance des accords de conduits multicédants du fait que nous fournissons des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération ainsi que des facilités de prêt et de crédit à l'échelle du programme et que nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes. Au 31 octobre 2022, des actifs financiers de 1 826 millions de dollars détenus par le conduit étaient inclus au poste Prêts (1 076 millions au 31 octobre 2021) et 1 284 millions en PCAA émis par le conduit étaient inclus au poste Dépôts (665 millions au 31 octobre 2021), dans notre bilan consolidé.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée, sur une base renouvelable. L'entité fait l'acquisition de participations en copropriété dans un portefeuille de créances sur cartes de crédit et émet des billets à terme de premier rang et secondaires garantis par ces participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit. Les garanties dont disposent les investisseurs qui achètent les billets à terme ne grèvent que les participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit et jouons un rôle administratif pour l'entité. Nous conservons aussi les risques dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit, car nous conservons une participation dans les actifs transférés, versons à l'occasion des fonds dans un compte de réserve en espèces et conservons certains billets secondaires. De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché et nous agissons à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité.

Nous consolidons l'entité structurée, car nous avons le pouvoir décisionnel en ce qui a trait au calendrier et à l'importance des émissions futures ainsi qu'à d'autres activités pertinentes que nous avions définies dès sa mise en place. Nous obtenons également des avantages de financement importants et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des cartes de crédit sous-jacentes par l'entremise de la participation que nous conservons. Au 31 octobre 2022, des billets émis par nos entités de titrisation de créances sur cartes de crédit d'un montant de 6 milliards de dollars ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (3 milliards au 31 octobre 2021).

Entité de papier commercial garanti par des créances

Nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité structurée est assorti d'une notation équivalente à celle de la Banque Royale du Canada, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie.

Nous consolidons l'entité structurée puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2022, du papier commercial émis par l'entité d'un montant de 14 milliards de dollars a été comptabilisé au poste Dépôts de nos bilans consolidés (13 milliards au 31 octobre 2021).

Obligations sécurisées

Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires à RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) afin de soutenir les activités de financement et de nous conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu de notre programme d'obligations sécurisées. Guarantor LP a été créée afin de garantir les obligations sécurisées et les paiements de principal du programme d'obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de la Banque Royale du Canada; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Nous agissons à titre de commandité, de commanditaire, de contrepartie dans le cadre de swaps, de prêteur et de fournisseur de liquidités auprès de Guarantor LP, de gestionnaire des prêts hypothécaires sous-jacents, de même qu'à titre d'émetteur enregistré des obligations sécurisées.

Nous consolidons Guarantor LP puisque, en notre qualité de commandité, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Au 31 octobre 2022, le montant total des prêts hypothécaires transférés et en cours s'établissait à 121 milliards de dollars (80 milliards au 31 octobre 2021) et des obligations sécurisées d'un montant de 43 milliards étaient comptabilisées au poste Dépôts de nos bilans consolidés (37 milliards au 31 octobre 2021).

Structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales

Nous vendons des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt à des structures d'obligations encaissables par anticipation, qui sont constituées d'une obligation dont nous avons rehaussé le crédit et qui est achetée par une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie finance cet achat par l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel que nous achetons. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons une facilité de liquidités aux investisseurs à court terme, ce qui nous oblige à acheter les certificats qui ont été déposés pour rachat, mais non revendus avec succès. Nous rehaussons le crédit de l'obligation achetée par la fiducie d'obligations encaissables par anticipation avec une lettre de crédit, en vertu de laquelle nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux obligations sous-jacentes. Nous gagnons des intérêts sur le certificat résiduel et nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation de la facilité de liquidités et de la lettre de crédit.

Nous consolidons la fiducie d'obligations encaissables par anticipation lorsque nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, incluant la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la structure, et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des obligations municipales sous-jacentes. Au 31 octobre 2022, des obligations municipales d'un montant de 6 milliards de dollars étaient incluses dans les titres de placement liés aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation (7 milliards au 31 octobre 2021) et des certificats à taux variable d'un montant correspondant de 7 milliards étaient comptabilisés au poste Dépôts de nos bilans consolidés (7 milliards au 31 octobre 2021).

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement concernant les fonds. Nous consolidons ces fonds communs de placement et fonds en gestion commune dans lesquels nos participations, qui comprennent des investissements directs du capital de démarrage ainsi que des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2022, des titres détenus à des fins de transaction dans les fonds consolidés, d'un montant de 524 millions de dollars (514 millions au 31 octobre 2021) et d'autres passifs représentant les parts de fonds détenues par des tiers, d'un montant de 363 millions (365 millions au 31 octobre 2021), étaient comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Entités structurées non consolidées

Nous détenons des droits dans certaines entités structurées que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs que nous inscrivons à nos bilans consolidés, ainsi que le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à nos participations détenues dans les entités structurées non consolidées. Ce tableau présente également la taille de chaque catégorie d'entité structurée non consolidée, évaluée selon le total des actifs des entités dans lesquelles nous détenons une participation.

	Au 31 octobre 2022					
(en millions de dollars canadiens)	**Conduits multicédants (1)**	**Entités de financement structuré**	**Fonds de placement non gérés par RBC**	**Entités de titrisation de tiers**	**Autres**	**Total**
Actif figurant au bilan						
Titres	**255 $**	**– $**	**3 089 $**	**– $**	**595 $**	**3 939 $**
Prêts	**–**	**5 334**	**–**	**8 494**	**2 487**	**16 315**
Dérivés	**25**	**–**	**–**	**–**	**100**	**125**
Autres actifs	**–**	**6**	**–**	**–**	**568**	**574**
	280 $	**5 340 $**	**3 089 $**	**8 494 $**	**3 750 $**	**20 953 $**
Passif figurant au bilan						
Dérivés	**171 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**171 $**
	171 $	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**171 $**
Risque de perte maximal (2)	**48 260 $**	**8 658 $**	**3 758 $**	**14 339 $**	**5 523 $**	**80 538 $**
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	**47 289 $**	**26 543 $**	**548 320 $**	**64 361 $**	**554 573 $**	**1 241 086 $**

	Au 31 octobre 2021					
(en millions de dollars canadiens)	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	Total
Actif figurant au bilan						
Titres	12 $	– $	3 047 $	– $	537 $	3 596 $
Prêts	–	4 569	–	6 855	1 453	12 877
Dérivés	17	–	–	–	108	125
Autres actifs	–	27	–	–	363	390
	29 $	4 596 $	3 047 $	6 855 $	2 461 $	16 988 $
Passif figurant au bilan						
Dérivés	93 $	– $	– $	– $	– $	93 $
	93 $	– $	– $	– $	– $	93 $
Risque de perte maximal (2)	40 893 $	8 361 $	3 651 $	12 214 $	4 057 $	69 176 $
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	40 074 $	19 881 $	506 699 $	80 458 $	392 348 $	1 039 460 $

(1) Le total de l'actif des entités structurées non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. Sur les engagements d'acquisition en cours, les conduits ont acquis des actifs financiers d'un montant total de 32 milliards de dollars au 31 octobre 2022 (25 milliards au 31 octobre 2021).

(2) Le risque de perte maximal découlant de nos participations détenues dans ces entités est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés et aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement au capital nominal des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 24.

Nos liens avec chaque catégorie significative d'entité structurée non consolidée sont décrits ci-dessous.

Conduits multicédants

Nous administrons des programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants. Les conduits multicédants acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Dans certaines ententes de conduit multicédant, nous n'avons aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité

d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance.

Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Pour certaines opérations, nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de couverture afin de faciliter la titrisation d'actifs à taux fixe et/ou libellés en devises pour nos clients au moyen des conduits. Ces contrats peuvent prendre la forme de contrats à terme de gré à gré, de swaps de taux d'intérêt ou de swaps sur devises. Ces dérivés nous exposent aux risques de change et de taux d'intérêt, qui font l'objet d'une gestion centralisée par nos bureaux de change et de swaps, respectivement, et au risque de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, qui est atténué par les rehaussements de crédit décrits ci-dessous.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liées à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs dans les conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous ne les contrôlons pas, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Entités de financement structuré

Nous participons à certaines structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales que nous ne consolidons pas. Ces structures sont semblables aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales décrites ci-dessus. Cependant, les certificats résiduels sont détenus par des tiers. Nous fournissons des facilités de liquidités aux détenteurs de certificats à taux variable, lesquelles peuvent être utilisées si les certificats ont été déposés pour rachat, mais ne peuvent pas être revendus. Pour une partie de ces fiducies, nous fournissons également une lettre de crédit pour les obligations sous-jacentes détenues dans la fiducie. Nous n'avons pas de pouvoir décisionnel sur les activités pertinentes des structures, c'est pourquoi nous ne les consolidons pas.

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni par le gestionnaire de la garantie ou par des tiers investisseurs. Le financement subordonné est utilisé comme tranche de première perte, c'est-à-dire qu'il prend en charge les pertes avant nous en tant que prêteur de premier rang. Nous agissons à titre de promoteur et d'agent des placements pour l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks de premier rang, ce qui marque la fin de notre implication à l'égard de cette transaction. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des prêts, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers dans le but d'acquérir des prêts. Un financement subordonné est fourni par le gestionnaire de la garantie ou par des tiers investisseurs. Le financement subordonné est utilisé comme tranche de première perte, c'est-à-dire qu'il prend en charge les pertes avant nous en tant que prêteur de premier rang. La durée de ces facilités est habituellement plus longue que celle des facilités de financement sur stocks de titres garantis par des prêts à terme et ces facilités bénéficient du rehaussement de crédit généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas ces structures, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons des transactions sur dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des fiducies de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces transactions offrent aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds de référence, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces dérivés en investissant dans ces fonds de référence. Nous agissons également à titre de dépositaire pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas les fonds de référence gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas les fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Entités de titrisation de tiers
Nous détenons des droits dans des entités de titrisation qui fournissent du financement à certains tiers au nom desquels les entités ont été créées. Les activités de ces entités se limitent à l'achat et à la vente d'actifs financiers précis émis par le promoteur. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir du financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Ces rehaussements peuvent revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris aux activités d'investissement et de financement des entités.

Autres
Les autres entités structurées non consolidées comprennent les fonds de placement gérés, les entités de création de produits de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt.

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement des fonds. Nous ne consolidons pas les fonds communs de placement ni les fonds en gestion commune si nous exerçons notre pouvoir décisionnel à titre de mandataire d'autres porteurs de parts.

Nous utilisons des entités structurées généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques des entités.

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré, de restauration historique, de nouveaux crédits d'impôt du marché ou de crédit d'impôt pour énergie renouvelable (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les tiers investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Nous achetons aussi des participations passives dans des entités liées aux crédits d'impôt spécialisées en énergie renouvelable créées et contrôlées par des tierces parties. Nous ne consolidons pas les fonds de ces tierces parties puisque nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à ces activités et que nos placements sont gérés en tant que partie d'importants portefeuilles qui sont détenus à des fins de transaction.

Autres participations dans des entités structurées non consolidées
Dans le cours normal de nos activités, nous achetons et vendons des participations passives dans certaines entités structurées mises en place par des tiers, y compris dans des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse et des titres adossés à des actifs dont le gouvernement est le promoteur. Nos placements dans ces entités sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités et de couverture. Nous n'avons pas créé ces entités et nous n'en sommes pas le promoteur, et nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à leurs activités courantes. Le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés est limité à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus. Aux 31 octobre 2022 et 2021, nos placements dans ces entités étaient inclus aux postes Titres détenus à des fins de transaction et Titres de placement, de notre bilan consolidé. Se reporter aux notes 3 et 4 pour plus de détails sur nos titres détenus à des fins de transaction et nos titres de placement.

Entités commanditées
Nous sommes le promoteur de certaines entités structurées dans lesquelles nous détenons des droits, mais que nous ne consolidons pas. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, notre implication initiale et continue avec l'entité et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité. Nous sommes considérés comme le promoteur de certaines entités de création de produits de crédit, d'entités liées aux crédits d'impôt, de fonds communs de placement gérés par RBC et d'une entité de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons transféré des prêts hypothécaires commerciaux dont la valeur comptable est de 450 millions de dollars (transferts de néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2021) à une entité de titrisation commanditée dans laquelle nous ne détenions aucun droit à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Soutien financier fourni aux entités structurées
Au cours des exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions pas tenus, par un contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un taux d'intérêt sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas notre ECD.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats à terme de gré à gré et de contrats à terme standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux d'intérêt) et les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date ultérieure préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Certains swaps de taux d'intérêt sont négociés et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation qui agissent à titre de contreparties centrales. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des titres, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix déterminé et à une date ultérieure prédéterminée. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, notamment, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les dérivés de crédit englobent les swaps sur défaillance de crédit, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de la valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels l'une des parties accepte de verser à l'autre ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements, tels que les intérêts générés sur ces actifs, en échange d'une somme basée sur les taux de financement en vigueur sur le marché.

Autres produits dérivés

Les autres contrats comprennent les dérivés à valeur stable et sur titres de participation.

Dérivés non financiers

Les autres contrats comprennent également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, sur les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos transactions sur dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation liées à l'activité des clients et à la couverture du risque de marché connexe. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients leur permettant de modifier ou de réduire les risques. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste en la fixation de cours acheteurs et vendeurs pour d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement

s'entend de la gestion active des transactions sur dérivés dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les types de produits. Le cas échéant, les profits et les pertes réalisés et latents sur les dérivés utilisés aux fins de négociation sont comptabilisés immédiatement au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que du risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans les Autres revenus de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus) (1)

	Au 31 octobre 2022					
	Durée jusqu'à l'échéance					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	763 398 $	44 188 $	353 $	807 939 $	806 576 $	1 363 $
Swaps	4 994 006	6 934 996	4 781 148	16 710 150	16 001 414	708 736
Options achetées	100 504	577 780	151 084	829 368	829 368	–
Options vendues	108 770	556 652	182 841	848 263	848 263	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	2 187 124	86 136	2 648	2 275 908	2 230 901	45 007
Swaps sur devises	87 942	67 345	82 659	237 946	233 617	4 329
Swaps simultanés de taux et de devises	518 244	1 572 490	879 541	2 970 275	2 918 063	52 212
Options achetées	58 075	18 061	3 199	79 335	79 335	–
Options vendues	62 266	16 623	3 274	82 163	82 163	–
Dérivés de crédit (2)	1 143	35 621	6 751	43 515	42 785	730
Autres contrats (3)	228 709	93 431	19 392	341 532	327 860	13 672
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	148 032	50 869	–	198 901	197 251	1 650
Contrats à terme standardisés – position vendeur	233 941	98 763	65	332 769	332 320	449
Options achetées	56 353	12 173	–	68 526	68 526	–
Options vendues	16 394	6 168	–	22 562	22 562	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	164	–	–	164	164	–
Autres contrats	539 103	89 147	2 094	630 344	630 344	–
	10 104 168 $	10 260 443 $	6 115 049 $	26 479 660 $	25 651 512 $	828 148 $

	Au 31 octobre 2021					
	Durée jusqu'à l'échéance					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	866 704 $	161 835 $	158 $	1 028 697 $	1 015 263 $	13 434 $
Swaps	3 936 638	6 559 032	4 268 243	14 763 913	14 259 757	504 156
Options achetées	266 798	312 149	185 547	764 494	764 494	–
Options vendues	271 000	309 540	203 665	784 205	784 205	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 730 712	56 335	2 491	1 789 538	1 753 075	36 463
Swaps sur devises	82 316	57 968	72 864	213 148	204 789	8 359
Swaps simultanés de taux et de devises	439 169	1 193 669	776 062	2 408 900	2 376 225	32 675
Options achetées	46 060	16 097	3 059	65 216	65 216	–
Options vendues	53 342	16 122	3 060	72 524	72 524	–
Dérivés de crédit (2)	1 027	35 759	6 125	42 911	42 428	483
Autres contrats (3)	218 270	98 850	20 757	337 877	325 226	12 651
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	110 285	148 262	333	258 880	256 020	2 860
Contrats à terme standardisés – position vendeur	173 039	97 364	126	270 529	270 129	400
Options achetées	28 071	15 250	–	43 321	43 321	–
Options vendues	22 272	1 300	–	23 572	23 572	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	129	–	–	129	129	–
Autres contrats	391 339	84 135	1 175	476 649	476 649	–
	8 637 171 $	9 163 667 $	5 543 665 $	23 344 503 $	22 733 022 $	611 481 $

(1) Le capital nominal des dérivés est déterminé en utilisant l'approche standard pour évaluer le risque de crédit de contrepartie conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.

(2) Les dérivés de crédit d'un capital nominal de 1 milliard de dollars (1 milliard au 31 octobre 2021) sont des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis à des fins de transaction comprennent la protection achetée de 26 milliards de dollars (25 milliards au 31 octobre 2021) et la protection vendue de 17 milliards (17 milliards au 31 octobre 2021).

(3) Les Autres contrats ne tiennent pas compte des engagements de souscription de prêts de 6 milliards de dollars (9 milliards au 31 octobre 2021), qui ne sont pas classés en tant que dérivés selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Juste valeur des instruments dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022 Positive	Aux 31 octobre 2022 Négative	Aux 31 octobre 2021 Positive	Aux 31 octobre 2021 Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats de garantie de taux d'intérêt	**77 $**	**25 $**	10 $	11 $
Swaps	**25 690**	**21 608**	28 400	23 136
Options achetées	**12 056**	**–**	4 580	–
Options vendues	**–**	**12 201**	–	5 258
	37 823	**33 834**	32 990	28 405
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	**37 734**	**37 631**	11 404	11 515
Swaps sur devises	**8 680**	**9 087**	4 469	4 929
Swaps simultanés de taux et de devises	**49 758**	**38 230**	23 208	22 382
Options achetées	**2 623**	**–**	1 021	–
Options vendues	**–**	**2 571**	–	978
	98 795	**87 519**	40 102	39 804
Dérivés de crédit	**388**	**125**	34	115
Autres contrats	**18 474**	**21 084**	20 827	21 253
	155 480	**142 562**	93 953	89 577
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	**2 244**	**6 880**	1 187	1 116
	2 244	**6 880**	1 187	1 116
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	**268**	**237**	305	260
Swaps sur devises	**–**	**22**	32	–
Swaps simultanés de taux et de devises	**374**	**6 677**	859	447
	642	**6 936**	1 196	707
Dérivés de crédit	**–**	**–**	–	5
Autres contrats	**313**	**273**	329	321
	3 199	**14 089**	2 712	2 149
Justes valeurs brutes totales avant les éléments suivants :	**158 679**	**156 651**	96 665	91 726
Ajustements d'évaluation déterminés collectivement	**(2 055)**	**(975)**	(810)	27
Incidence des conventions de compensation admissibles à la compensation au bilan	**(2 185)**	**(2 185)**	(314)	(314)
	154 439 $	**153 491 $**	95 541 $	91 439 $

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022 Moins de 1 an	Aux 31 octobre 2022 De 1 à 5 ans	Aux 31 octobre 2022 Plus de 5 ans	Aux 31 octobre 2022 Total	Aux 31 octobre 2021 Moins de 1 an	Aux 31 octobre 2021 De 1 à 5 ans	Aux 31 octobre 2021 Plus de 5 ans	Aux 31 octobre 2021 Total
Actifs dérivés	**56 050 $**	**56 792**	**41 597**	**154 439 $**	27 771 $	28 029	39 741	95 541 $
Passifs dérivés	**58 504**	**54 361**	**40 626**	**153 491**	26 766	27 938	36 735	91 439

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Réforme des taux d'intérêt de référence (1)

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie afin de gérer le risque de taux d'intérêt de nos actifs et de nos passifs actuels ou prévus. Nous avons également recours à des passifs au titre des dépôts libellés en devises pour gérer le risque de change découlant de nos investissements nets dans des établissements étrangers. Les instruments de couverture désignés pour la gestion de ces risques se rapportent aux taux IBOR dans plusieurs territoires et seront touchés par la Réforme du fait que le marché fera une transition vers des taux de référence alternatifs, tel qu'il est indiqué à la note 2.

Le tableau qui suit présente le capital nominal ou le capital de nos instruments de couverture fondés sur les taux IBOR qui seront touchés par la Réforme, tel qu'il est indiqué à la note 2. Nous continuons à surveiller les progrès réalisés afin de déterminer quels taux IBOR sont touchés par la Réforme. Le capital nominal ou le capital de ces instruments correspond aussi approximativement au risque géré au moyen des relations de couverture :

	Aux	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021
(en millions de dollars canadiens)	**Capital nominal/Capital**	Capital nominal/Capital
Contrats de taux d'intérêt		
LIBOR en dollar américain	**40 208 $**	38 730 $
LIBOR en livre sterling	**–**	290
CDOR	**114 159**	76 931
Swaps sur rendement total		
CDOR	**801**	390
Instruments non dérivés		
LIBOR en dollar américain	**237**	215
	155 405 $	116 556 $

(1) Compte non tenu des contrats de taux d'intérêt et des instruments non dérivés dont les taux de référence se rapportent principalement aux taux offerts dans plusieurs territoires, notamment le CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), le taux interbancaire offert en euro et le BBSW (Australian Bank Bill Swap Rate).

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons les transactions sur dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit, tel qu'il figure dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation de conventions-cadres de compensation et mise en application lorsque des critères précis sont respectés conformément à notre méthode comptable décrite à la note 2. Une convention-cadre de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par la convention en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation de conventions-cadres de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation de conventions-cadres de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les transactions faisant l'objet de la convention, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur est supérieure à un certain seuil.

Le coût de remplacement et le montant en équivalent-crédit sont déterminés conformément à l'approche standard pour le risque de crédit réglementaire non modélisée du BSIF selon la ligne directrice sur les normes de fonds propres entrée en vigueur. Le coût de remplacement correspond à la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables, échelonné en fonction d'un facteur réglementaire. Le montant en équivalent-crédit correspond au coût de remplacement majoré d'un montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel, aussi échelonné en fonction d'un facteur réglementaire. L'équivalent pondéré en fonction des risques est déterminé par application des facteurs de pondération appropriés au montant en équivalent-crédit, notamment les facteurs de pondération qui reflètent l'approbation du modèle conformément à l'approche fondée sur les notations internes.

Risque de crédit lié aux dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022 Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2)	31 octobre 2021 Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2)
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	**46 $**	**76 $**	**5 $**	9 $	64 $	20 $
Swaps	**9 699**	**21 698**	**5 187**	4 519	16 203	4 569
Options achetées	**108**	**426**	**119**	113	403	187
Options vendues	**15**	**543**	**164**	23	415	141
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	**8 772**	**29 565**	**5 940**	3 085	19 097	4 232
Swaps	**6 072**	**22 188**	**4 556**	2 621	16 484	4 092
Options achetées	**536**	**1 111**	**340**	177	510	145
Options vendues	**28**	**313**	**86**	2	196	43
Dérivés de crédit	**299**	**766**	**114**	913	2 234	213
Autres contrats	**5 196**	**20 457**	**7 520**	7 668	26 567	10 480
Contrats négociés en Bourse	**11 098**	**19 870**	**397**	1 814	6 218	124
	41 869 $	**117 013 $**	**24 428 $**	20 944 $	88 391 $	24 246 $

(1) Les montants sont présentés compte tenu des conventions-cadres de compensation conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres.
(2) Les soldes pondérés en fonction des risques sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres et ne tiennent pas compte du rajustement de la valeur du crédit de 16 milliards de dollars (18 milliards au 31 octobre 2021).

Coût de remplacement des instruments dérivés selon la notation des risques et le type de contrepartie

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022 – Notation des risques (1) AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Type de contrepartie (2) Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Justes valeurs positives brutes	**39 001 $**	**72 983 $**	**29 690 $**	**17 005 $**	**158 679 $**	**73 616 $**	**22 727 $**	**62 336 $**	**158 679 $**
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	**21 552**	**62 614**	**21 818**	**10 826**	**116 810**	**71 582**	**22 597**	**22 631**	**116 810**
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	**17 449 $**	**10 369 $**	**7 872 $**	**6 179 $**	**41 869 $**	**2 034 $**	**130 $**	**39 705 $**	**41 869 $**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021 – Notation des risques (1) AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Type de contrepartie (2) Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Justes valeurs positives brutes	22 801 $	37 938 $	16 333 $	19 593 $	96 665 $	42 361 $	15 964 $	38 340 $	96 665 $
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	20 545	33 257	12 050	9 869	75 721	41 554	15 731	18 436	75 721
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	2 256 $	4 681 $	4 283 $	9 724 $	20 944 $	807 $	233 $	19 904 $	20 944 $

(1) Nos notations internes du risque AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité investissement tandis que les notations BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure, telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.
(2) Le type de contrepartie est défini conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres.

Dérivés dans des relations de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert.

Les dérivés utilisés dans des relations de couverture sont inscrits au bilan, dans les autres actifs au poste Dérivés et dans les autres passifs au poste Dérivés. Les passifs libellés en devises utilisés dans des relations de couverture de l'investissement net sont comptabilisés au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements et au poste Débentures subordonnées dans le bilan. Les profits et les pertes issus de l'inefficacité des couvertures sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt, et les montants reclassés depuis la réserve pour couvertures des autres éléments du résultat global vers le résultat sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt pour les couvertures de flux de trésorerie et dans les revenus autres que d'intérêt pour les couvertures de l'investissement net.

Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture en fonction de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert. Lorsque des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de leur valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

Les facteurs à l'origine des inefficacités éventuelles peuvent être des différences entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment :

- Non-concordance des modalités des instruments de couverture et des éléments couverts, par exemple la fréquence et la date des révisions de taux et la fréquence des paiements.
- Différence entre les facteurs d'actualisation utilisés pour les instruments de couverture et les éléments couverts, en tenant compte des différentes fréquences de révisions de taux de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.
- Dérivés de couverture ayant une juste valeur différente de zéro à la date de création de la relation de couverture, ce qui donne lieu à une non-concordance avec les modalités de l'élément couvert.

Nous fournissons ci-après une description de notre stratégie de gestion des risques pour chaque risque que nous décidons de couvrir :

Risque de taux d'intérêt

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les swaps sont désignés soit comme couvertures de la juste valeur, soit comme couvertures de flux de trésorerie, et se rapportent principalement aux taux IBOR dans plusieurs territoires. Certains swaps seront touchés par la Réforme du fait que le marché fera une transition vers des taux de référence alternatifs.

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, nous utilisons des contrats de taux d'intérêt pour gérer les variations de la juste valeur de nos instruments à taux fixe entraînées par la fluctuation des taux d'intérêt de référence. Les swaps de taux d'intérêt sont conclus individuellement afin de gérer le risque lié aux taux d'intérêt de référence, et les modalités des swaps sont appariées avec précision à celles des instruments à taux fixe désignés.

Nous utilisons aussi des swaps de taux d'intérêt pour les couvertures de la juste valeur afin de gérer le risque de taux d'intérêt lié aux actifs des prêts hypothécaires résidentiels et aux passifs de financement. Notre exposition au risque associé à ce portefeuille varie au gré de l'octroi de nouveaux prêts, du remboursement de prêts existants et de la vente de prêts hypothécaires titrisés. En conséquence, nous avons adopté pour ce portefeuille une stratégie de couverture dynamique dans le cadre de laquelle le rééquilibrage de la relation de couverture se fait plus souvent, par exemple aux deux semaines ou mensuellement.

Pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie, nous utilisons des swaps de taux d'intérêt pour gérer l'exposition de nos instruments à taux variable à la variabilité des flux de trésorerie résultant de fluctuations des taux d'intérêt de référence. Les instruments à taux variable et les transactions prévisionnelles qui se rapportent à certains taux IBOR seront touchés par la Réforme. Bien que certains dérivés sur taux d'intérêt soient conclus individuellement pour gérer un risque spécifique, d'autres dérivés sur taux d'intérêt peuvent être conclus pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à un portefeuille d'actifs et de passifs.

Risque de change

Nous avons recours à des swaps sur devises dans une couverture de flux de trésorerie et à des contrats de change à terme dans une couverture de l'investissement net pour gérer notre risque de change. Certains instruments de trésorerie peuvent aussi être désignés comme couvertures de l'investissement net, selon le cas.

Pour les couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer la variabilité des flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux de change sur nos passifs à taux fixe émis libellés en devises et les transactions prévues hautement probables. Le profil des échéances et les modalités de remboursement de ces swaps sont appariés avec ceux de nos actifs et passifs libellés en devises afin de limiter la volatilité de nos flux de trésorerie causée par la fluctuation des taux de change.

Pour les couvertures de l'investissement net, nous avons recours à une combinaison de contrats de change à terme et d'instruments de trésorerie, comme des passifs au titre des dépôts libellés en devises, dont certains se rapportent aux taux IBOR qui seront touchés par la Réforme, pour gérer le risque de change découlant de nos investissements dans des établissements étrangers. Nos expositions les plus importantes concernent le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Lorsque nous couvrons notre investissement net dans un établissement étranger au moyen de contrats de change à terme, seul l'élément prix au comptant non actualisé du contrat de change à terme est désigné comme instrument de couverture. Ainsi, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture résultant de fluctuations des taux à terme et des effets de l'actualisation est exclue de l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Le risque lié aux établissements étrangers n'est couvert que dans la mesure où il concerne le capital des passifs au titre des dépôts libellés en devises ou le capital nominal du dérivé. Habituellement, nous ne prévoyons pas subir d'inefficacité significative relativement aux couvertures d'investissement net dans des établissements étrangers.

Risque sur actions

Nous utilisons des swaps sur rendement total dans le cadre de couvertures de flux de trésorerie pour limiter la variabilité des flux de trésorerie liés aux paiements attendus de notre régime de rémunération fondée sur des actions avec règlement en trésorerie destiné à certains employés clés, ces swaps consistant à échanger des paiements d'intérêt contre la variation indexée du cours de l'action RBC et le versement de dividendes.

Risque de crédit

Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour couvrir économiquement notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Instruments dérivés désignés dans une relation de couverture

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments dérivés et les montants de capital des passifs non dérivés, classés selon leur relation de couverture, ainsi que les dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022 – Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture – Juste valeur	Flux de trésorerie	Investissement net	Non désignés dans une relation de couverture	Aux 31 octobre 2021 – Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture – Juste valeur	Flux de trésorerie	Investissement net	Non désignés dans une relation de couverture
Actif								
Instruments dérivés	**247 $**	**57 $**	**36 $**	**154 099 $**	66 $	9 $	98 $	95 368 $
Passif								
Instruments dérivés	**27**	**–**	**126**	**153 338**	131	20	18	91 270
Instruments non dérivés	**–**	**–**	**25 798**	**s.o.**	–	–	27 157	s.o.

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.
s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent l'analyse de la durée à courir jusqu'à l'échéance du capital nominal présenté ainsi que les taux moyens pondérés des instruments de couverture de même que la valeur comptable présentée, l'ensemble de ces éléments étant classé en fonction du type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2022 – Capital nominal – Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Valeur comptable (1) – Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	**9 083 $**	**32 173 $**	**15 516 $**	**56 772 $**	**247 $**	**3 $**
Couverture de passifs à taux fixe	**13 231**	**69 419**	**10 094**	**92 744**	**–**	**24**
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	**1,1 %**	**2,5 %**	**2,8 %**	**2,3 %**		
Couverture de passifs à taux fixe	**1,9 %**	**1,8 %**	**2,0 %**	**1,9 %**		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2021 – Capital nominal – Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Valeur comptable (1) – Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	10 503 $	25 008 $	6 568 $	42 079 $	19 $	116 $
Couverture de passifs à taux fixe	8 939	44 870	11 646	65 455	47	15
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	0,8 %	0,7 %	1,9 %	0,9 %		
Couverture de passifs à taux fixe	1,5 %	1,2 %	1,5 %	1,3 %		

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Couverture de flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2022					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	50 436 $	74 726 $	1 023 $	126 185 $	– $	– $
Couverture de passifs à taux variable	6 221	42 830	24 024	73 075	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	3,3 %	2,8 %	2,5 %	3,0 %		
Couverture de passifs à taux variable	2,0 %	1,5 %	2,0 %	1,7 %		
Risque de change						
Swaps sur devises	– $	314 $	– $	314 $	32 $	– $
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	1,44	s.o.	1,44		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2021					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	57 304 $	28 707 $	4 112 $	90 123 $	– $	– $
Couverture de passifs à taux variable	16 659	55 556	13 784	85 999	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	0,5 %	1,0 %	1,2 %	0,7 %		
Couverture de passifs à taux variable	0,8 %	1,2 %	1,5 %	1,2 %		
Risque de change						
Swaps sur devises	– $	183 $	– $	183 $	9 $	– $
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	1,52	s.o.	1,52		

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

s.o. sans objet

Couvertures de l'investissement net

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2022					
	Capital nominal/Capital				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises	5 462 $	20 851 $	1 025 $	27 338 $	s.o.	25 798 $
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,31	1,28	1,28	1,29		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	–	1,51	1,48	1,51		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	–	1,71	–	1,71		
Contrats à terme de gré à gré	6 089 $	– $	– $	6 089 $	36 $	126 $
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,34	s.o.	s.o.	1,34		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,36	s.o.	s.o.	1,36		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,55	s.o.	s.o.	1,55		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2021					
	Capital nominal/Capital				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises	433 $	26 294 $	401 $	27 128 $	s.o.	27 157 $
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,32	1,29	1,30	1,29		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	–	1,51	1,48	1,51		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	–	1,72	–	1,72		
Contrats à terme de gré à gré	4 951 $	– $	– $	4 951 $	98 $	18 $
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,26	s.o.	s.o.	1,26		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,45	s.o.	s.o.	1,45		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,73	s.o.	s.o.	1,73		

s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les éléments couverts, lesquels sont classés selon le type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2022					
	Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable			
(en millions de dollars canadiens)	Actif	Passif	Actif	Passif	Postes du bilan	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
Risque de taux d'intérêt						
Actifs à taux fixe (1)	52 216 $	– $	(3 285)$	– $	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros	(3 695)$
Passifs à taux fixe (1)	–	86 738	–	(5 924)	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées Dépôts – Banques	5 742

	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2021					
	Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable			
(en millions de dollars canadiens)	Actif	Passif	Actif	Passif	Postes du bilan	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
Risque de taux d'intérêt						
Actifs à taux fixe (1)	42 810 $	– $	(78)$	– $	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros	(1 027)$
Passifs à taux fixe (1)	–	65 355	–	(59)	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées	1 842

(1) Au 31 octobre 2022, le cumul des ajustements visant les couvertures de la juste valeur restant dans le bilan pour les éléments couverts ayant cessé d'être ajustés en fonction des profits et pertes de couverture correspond à une perte de 486 millions de dollars pour les actifs à taux fixe et à une perte de 25 millions pour les passifs à taux fixe (profit de 125 millions et perte de 62 millions, respectivement, au 31 octobre 2021).

Couvertures de flux de trésorerie et de l'investissement net – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

(en millions de dollars canadiens)	Postes du bilan	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couverture de flux de trésorerie/ Réserve pour écarts de conversion	
			Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Actifs à taux variable	**Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques; Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés;**	**4 720 $**	**(1 777)$**	**(2 668)$**
Passifs à taux variable	**Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers; Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés**	**(6 895)**	**5 471**	**2 231**
Risque de change				
Actifs à taux fixe	**Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts –Prêts de détail**	**(17)**	**7**	**–**
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Filiales étrangères	**s.o.**	**1 927**	**(5 936)**	**(421)**

(en millions de dollars canadiens)	Postes du bilan	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couverture de flux de trésorerie/ Réserve pour écarts de conversion	
			Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Actifs à taux variable	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail	614 $	(402)$	206 $
Passifs à taux variable	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers	(2 641)	1 310	(399)
Risque de change				
Actifs à taux fixe	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail	(98)	1	–
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Filiales étrangères	s.o.	(2 331)	(4 032)	(421)

s.o. sans objet

Efficacité des relations de couverture désignées

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	**Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat** (1)	**Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global**	**Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat**
Couvertures de la juste valeur				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	**3 650 $**	**(45)$**	**s.o.**	**s.o.**
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	**(5 713)**	**29**	**s.o.**	**s.o.**
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	**(4 698)**	**(36)**	**(4 432)$**	**(185)$**
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	**6 713**	**37**	**6 673**	**(118)**
Risque de change				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	**17**	**–**	**23**	**17**
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Passifs libellés en devises	**(1 771)**	**(3)**	**(1 768)**	**–**
Contrats à terme de gré à gré	**(159)**	**–**	**(159)**	**(23)**

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat (1)	Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat
Couvertures de la juste valeur				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	929 $	(98)$	s.o.	s.o.
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	(1 802)	40	s.o.	s.o.
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	(631)	(17)	(497)$	279 $
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	2 579	9	1 949	(1 024)
Risque de change				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	98	–	98	103
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Passifs libellés en devises	1 882	–	1 882	–
Contrats à terme de gré à gré	449	–	449	1

(1) L'inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat comprenait des pertes de 19 millions de dollars qui sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture et qui sont compensées par des couvertures économiques (101 millions au 31 octobre 2021).

s.o. sans objet

Rapprochement des composantes des capitaux propres
Le tableau ci-après présente un rapprochement, par catégorie de risque, de chaque composante des capitaux propres ainsi qu'une analyse des autres éléments du résultat global relatifs à la comptabilité de couverture :

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022		Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021	
(en millions de dollars canadiens)	**Réserve de couverture de flux de trésorerie**	**Réserve pour écarts de conversion**	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve pour écarts de conversion
Solde au début de l'exercice	**566 $**	**2 055 $**	(1 079)$	4 632 $
Couverture de flux de trésorerie				
Tranche efficace de la variation de la juste valeur :				
Risque de taux d'intérêt	**2 241**		1 452	
Risque de change	**23**		100	
Risque sur actions	**(1)**		306	
Montant net reclassé en résultat net :				
Couvertures maintenues :				
Risque de taux d'intérêt	**(227)**		505	
Risque de change	**(17)**		(105)	
Risque sur actions	**(23)**		(271)	
Couvertures dont la désignation a été annulée :				
Risque de taux d'intérêt	**530**		240	
Couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger				
Dette libellée en devises		**(1 768)**		1 882
Contrats de change à terme		**(159)**		449
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		**5 085**		(4 308)
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change		**(18)**		(7)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net		**23**		(1)
Impôt sur les variations des réserves durant la période	**(698)**	**470**	(582)	(592)
Solde à la fin de l'exercice	**2 394 $**	**5 688 $**	566 $	2 055 $

Note 10 Locaux et matériel

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022								
	Détenus par la Banque (1)						Actifs au titre de droits d'utilisation		
(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Bâtiments	Matériel	Total
Coût									
Solde au début de la période	145 $	1 308 $	1 126 $	773 $	2 754 $	170 $	5 394 $	308 $	11 978 $
Entrées	–	–	24	3	28	397	270	138	860
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	–	4	1	6	1	55	–	67
Transferts des travaux en cours	–	15	195	49	206	(465)	–	–	–
Cessions	(10)	(83)	(195)	(5)	(205)	(1)	(153)	(146)	(798)
Écart de change	7	24	17	15	67	6	58	(1)	193
Autres	(1)	(3)	(2)	–	(11)	12	124	–	119
Solde à la fin de la période	141 $	1 261 $	1 169 $	836 $	2 845 $	120 $	5 748 $	299 $	12 419 $
Amortissement cumulé									
Solde au début de la période	– $	664 $	584 $	427 $	1 589 $	– $	1 133 $	157 $	4 554 $
Amortissement	–	48	234	94	233	–	569	87	1 265
Cessions	–	(80)	(192)	(4)	(204)	–	(106)	(146)	(732)
Écart de change	–	11	12	6	38	–	2	(1)	68
Autres	–	(16)	2	2	–	–	45	17	50
Solde à la fin de la période	– $	627 $	640 $	525 $	1 656 $	– $	1 643 $	114 $	5 205 $
Valeur comptable nette à la fin de la période	141 $	634 $	529 $	311 $	1 189 $	120 $	4 105 $	185 $	7 214 $

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021								
	Détenus par la Banque (1), (2)						Actifs au titre de droits d'utilisation		
(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Bâtiments	Matériel (2)	Total
Coût									
Solde au début de la période	152 $	1 310 $	1 150 $	886 $	2 675 $	203 $	5 171 $	254 $	11 801 $
Entrées	1	–	28	6	94	388	379	109	1 005
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts des travaux en cours	–	13	180	47	170	(410)	–	–	–
Cessions	(2)	(24)	(286)	(65)	(106)	(1)	(49)	(56)	(589)
Écart de change	(6)	(20)	(27)	(16)	(62)	(5)	(167)	1	(302)
Autres	–	29	81	(85)	(17)	(5)	60	–	63
Solde à la fin de la période	145 $	1 308 $	1 126 $	773 $	2 754 $	170 $	5 394 $	308 $	11 978 $
Amortissement cumulé									
Solde au début de la période	– $	648 $	580 $	467 $	1 480 $	– $	584 $	108 $	3 867 $
Amortissement	–	49	245	94	222	–	578	88	1 276
Cessions	–	(12)	(284)	(64)	(92)	–	(5)	(40)	(497)
Écart de change	–	(9)	(16)	(7)	(31)	–	(24)	1	(86)
Autres	–	(12)	59	(63)	10	–	–	–	(6)
Solde à la fin de la période	– $	664 $	584 $	427 $	1 589 $	– $	1 133 $	157 $	4 554 $
Valeur comptable nette à la fin de la période	145 $	644 $	542 $	346 $	1 165 $	170 $	4 261 $	151 $	7 424 $

(1) Au 31 octobre 2022, nous avions des engagements contractuels totalisant 185 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (162 millions au 31 octobre 2021).
(2) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Paiements au titre de la location

Les paiements au titre de la location pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 ont totalisé 1 213 millions de dollars, dont 578 millions, ou 48 %, se rapportent aux paiements variables et 635 millions, ou 52 %, aux paiements fixes. Les paiements au titre de la location pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 ont totalisé 1 259 millions de dollars, dont 613 millions, ou 49 %, se rapportent aux paiements variables et 646 millions, ou 51 %, aux paiements fixes.

Le total des paiements variables au titre de la location non compris dans l'évaluation des obligations locatives était de 571 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (603 millions au 31 octobre 2021).

Note 11 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Total
	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022									
Solde au début de la période	**2 557 $**	**1 600 $**	**577 $**	**1 964 $**	**2 768 $**	**115 $**	**112 $**	**148 $**	**1 013 $**	**10 854 $**
Acquisitions	**17**	**–**	**–**	**33**	**–**	**880**	**–**	**–**	**–**	**930**
Cessions	**–**	**–**	**–**	**–**	**(19)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(19)**
Écart de change	**–**	**159**	**12**	**(69)**	**278**	**47**	**–**	**(1)**	**86**	**512**
Solde à la fin de la période	**2 574 $**	**1 759 $**	**589 $**	**1 928 $**	**3 027 $**	**1 042 $**	**112 $**	**147 $**	**1 099 $**	**12 277 $**

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Total
	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021									
Solde au début de la période	2 557 $	1 719 $	587 $	2 001 $	2 978 $	121 $	112 $	149 $	1 078 $	11 302 $
Acquisitions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Cessions	–	(3)	–	–	–	(4)	–	–	–	(7)
Écart de change	–	(116)	(10)	(37)	(210)	(2)	–	(1)	(65)	(441)
Solde à la fin de la période	2 557 $	1 600 $	577 $	1 964 $	2 768 $	115 $	112 $	148 $	1 013 $	10 854 $

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Notre test de dépréciation annuel est effectué au 1er août. L'incidence d'acquisitions subséquentes a également été prise en compte dans notre test de dépréciation.

Lors de nos tests de dépréciation annuels de 2022 et de 2021, les valeurs recouvrables de nos UGT Services bancaires dans les Antilles et Gestion de patrimoine – International étaient basées sur leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les valeurs recouvrables de toutes les autres UGT ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur leur valeur d'utilité.

Valeur d'utilité

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des capitaux requis pour financer les flux de trésorerie futurs et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période de projection des flux de trésorerie initiale, les flux de trésorerie sont réputés augmenter à un rythme constant selon un taux de croissance à long terme nominal (taux de croissance final). Les taux de croissance finaux sont établis en fonction des attentes de croissance stable à long terme dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque UGT sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque UGT est exposée. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. La sensibilité de la valeur employée pour les données et hypothèses clés utilisées a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres. Au 1er août 2022, aucune des variations raisonnablement possibles décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une UGT sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans nos modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont résumés ci-après.

	Aux			
	1er août 2022		1er août 2021	
	Taux d'actualisation (1)	**Taux de croissance final**	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Services bancaires canadiens	**11,0 %**	**3,0 %**	9,4 %	3,0 %
Services bancaires dans les Antilles	**12,6**	**3,5**	10,9	3,5
Gestion de patrimoine – Canada	**11,8**	**3,0**	10,5	3,0
Gestion mondiale d'actifs	**11,8**	**3,0**	10,5	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	**12,8**	**3,0**	11,1	3,0
Gestion de patrimoine – International (2)	**n.s.**	**n.s.**	n.s.	n.s.
Assurances	**11,6**	**3,0**	10,2	3,0
Services aux investisseurs et de trésorerie	**11,8**	**3,0**	9,9	3,0
Marchés des Capitaux	**12,4**	**3,0**	11,8	3,0

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.
(2) La valeur recouvrable de notre UGT Gestion de patrimoine – International est établie au moyen d'une méthode fondée sur les ratios.
n.s. non significatif

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Services bancaires dans les Antilles

Au 1er août 2022, la valeur recouvrable de notre UGT Services bancaires dans les Antilles, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie, s'est établie à 109 % de sa valeur comptable (123 % au 1er août 2021). Nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans. Les flux de trésorerie sont fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Nous avons actualisé les flux de trésorerie futurs au moyen d'un taux avant impôt de 12,6 % (10,9 % au 1er août 2021), ce qui reflète la hausse des taux d'intérêt. Cette évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables. Nous avons recours au jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui est plus sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux.

Nous avons aussi considéré des scénarios alternatifs raisonnablement possibles, y compris des transactions de marché comparables, lesquels ont entraîné des évaluations dans une échelle allant d'un déficit négligeable à un excédent significatif. La sensibilité de la juste valeur diminuée des coûts de sortie aux données et hypothèses clés a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres. Une variation de 50 p.b. du taux de croissance final ferait respectivement augmenter et diminuer la valeur recouvrable de 231 millions de dollars et 203 millions. Une augmentation de 50 p.b. du taux d'actualisation ferait diminuer la valeur recouvrable de 267 millions de dollars. Une diminution des flux de trésorerie projetés de 10 % par année réduirait la valeur recouvrable de 440 millions de dollars. Si les flux de trésorerie futurs diminuaient de 8 %, la valeur recouvrable correspondrait approximativement à la valeur comptable. Les variations de ces hypothèses ont été appliquées en présumant que toutes les autres variables individuelles restent constantes. Toutefois, la fluctuation d'un facteur peut être exacerbée ou compensée par le changement connexe d'une autre hypothèse, puisque les incidences sur la valeur recouvrable sont fortement interdépendantes et que les changements aux hypothèses peuvent ne pas avoir une incidence linéaire sur la valeur recouvrable de l'UGT. Dans l'ensemble, la fourchette de résultats possibles n'aurait pas une incidence importante sur la valeur recouvrable de l'UGT.

Autres immobilisations incorporelles

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022					
	Logiciels générés en interne	**Autres logiciels**	**Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base**	**Listes de clients et relations-clients**	**Logiciels en cours**	**Total**
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	**4 886 $**	**894 $**	**1 474 $**	**1 414 $**	**1 236 $**	**9 904 $**
Entrées	**25**	**16**	**–**	**–**	**1 256**	**1 297**
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	**–**	**14**	**–**	**1 292**	**148**	**1 454**
Transferts	**1 121**	**76**	**–**	**–**	**(1 197)**	**–**
Cessions	**(960)**	**(111)**	**–**	**(329)**	**(5)**	**(1 405)**
Pertes de valeur	**(16)**	**–**	**–**	**–**	**(11)**	**(27)**
Écart de change	**71**	**48**	**149**	**113**	**30**	**411**
Autres variations	**(51)**	**(29)**	**7**	**(18)**	**78**	**(13)**
Solde à la fin de la période	**5 076 $**	**908 $**	**1 630 $**	**2 472 $**	**1 535 $**	**11 621 $**
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	**(2 979)$**	**(572)$**	**(885)$**	**(997)$**	**– $**	**(5 433)$**
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	**(976)**	**(137)**	**(153)**	**(103)**	**–**	**(1 369)**
Cessions	**959**	**109**	**–**	**315**	**–**	**1 383**
Pertes de valeur	**9**	**–**	**–**	**–**	**–**	**9**
Écart de change	**(36)**	**(31)**	**(98)**	**13**	**–**	**(152)**
Autres variations	**(8)**	**19**	**(10)**	**23**	**–**	**24**
Solde à la fin de la période	**(3 031)$**	**(612)$**	**(1 146)$**	**(749)$**	**– $**	**(5 538)$**
Solde net à la fin de la période	**2 045 $**	**296 $**	**484 $**	**1 723 $**	**1 535 $**	**6 083 $**

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021					
	Logiciels générés en interne (1)	Autres logiciels (1)	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients (1)	Logiciels en cours	Total
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	4 321 $	1 031 $	1 586 $	1 493 $	1 241 $	9 672 $
Entrées	48	15	–	–	1 129	1 192
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	–	–	–	–	–
Transferts	1 022	69	–	–	(1 091)	–
Cessions	(258)	(186)	–	(43)	(8)	(495)
Pertes de valeur	(157)	–	–	–	(9)	(166)
Écart de change	(83)	(43)	(112)	(41)	(29)	(308)
Autres variations	(7)	8	–	5	3	9
Solde à la fin de la période	4 886 $	894 $	1 474 $	1 414 $	1 236 $	9 904 $
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(2 529)$	(630)$	(793)$	(968)$	– $	(4 920)$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(898)	(138)	(150)	(101)	–	(1 287)
Cessions	257	185	–	43	–	485
Pertes de valeur	137	–	–	–	–	137
Écart de change	45	24	58	29	–	156
Autres variations	9	(13)	–	–	–	(4)
Solde à la fin de la période	(2 979)$	(572)$	(885)$	(997)$	– $	(5 433)$
Solde net à la fin de la période	1 907 $	322 $	589 $	417 $	1 236 $	4 471 $

(1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Note 12 Coentreprises et entreprises associées

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que notre quote-part du bénéfice de ces entités.

	Coentreprises		Entreprises associées	
	Aux et pour les exercices clos les			
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2022**	31 octobre 2021	**31 octobre 2022**	31 octobre 2021
Valeur comptable	**248 $**	223 $	**463 $**	431 $
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice net	**103 $**	107 $	**7 $**	23 $

Prises individuellement, les coentreprises et les entreprises associées n'ont aucune incidence significative sur nos résultats financiers.

Certaines de nos filiales, coentreprises et entreprises associées sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent pas nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2022, l'actif net restreint de ces filiales, coentreprises et entreprises associées s'élevait à 44 milliards de dollars (39 milliards au 31 octobre 2021).

Note 13 Autres actifs

	Aux	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2022**	31 octobre 2021
Débiteurs et montants prépayés	**4 250 $**	5 056 $
Intérêts courus à recevoir	**4 703**	2 195
Garanties en espèces	**25 634**	14 541
Créances sur activités de négociation de marchandises	**7 054**	6 996
Actif d'impôt différé	**1 472**	2 011
Actifs au titre des avantages du personnel	**3 331**	2 640
Actifs liés aux activités d'assurance		
Prêts garantis	**524**	615
Avances sur police	**85**	87
Actifs de réassurance	**1 084**	1 032
Autres	**12**	62
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	**711**	654
Dépôts de garantie	**14 684**	11 441
Métaux précieux	**1 772**	1 619
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	**3 299**	3 395
Impôt à recevoir	**6 933**	4 891
Autres	**4 752**	4 648
	80 300 $	61 883 $

Note 14 Dépôts

	Aux							
	31 octobre 2022				31 octobre 2021			
(en millions de dollars canadiens)	**À vue** (1)	**À préavis** (2)	**À terme** (3)	**Total**	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	**203 645 $**	**64 743 $**	**136 544 $**	**404 932 $**	207 493 $	64 613 $	90 382 $	362 488 $
Entreprises et gouvernements	**348 004**	**17 855**	**394 011**	**759 870**	356 020	20 800	319 533	696 353
Banques	**10 458**	**490**	**33 064**	**44 012**	12 549	449	28 992	41 990
	562 107 $	**83 088 $**	**563 619 $**	**1 208 814 $**	576 062 $	85 862 $	438 907 $	1 100 831 $
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	**149 737 $**	**7 797 $**	**466 $**	**158 000 $**	151 475 $	8 051 $	713 $	160 239 $
États-Unis	**52 702**	**–**	**–**	**52 702**	54 021	–	–	54 021
Europe (5)	**620**	**–**	**–**	**620**	632	–	–	632
Autres pays	**7 840**	**–**	**–**	**7 840**	8 002	–	–	8 002
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	**305 779**	**17 982**	**409 586**	**733 347**	315 464	19 857	312 987	648 308
États-Unis	**11 410**	**57 055**	**85 111**	**153 576**	6 978	57 260	77 597	141 835
Europe (5)	**28 276**	**254**	**52 144**	**80 674**	34 278	693	36 788	71 759
Autres pays	**5 743**	**–**	**16 312**	**22 055**	5 212	1	10 822	16 035
	562 107 $	**83 088 $**	**563 619 $**	**1 208 814 $**	576 062 $	85 862 $	438 907 $	1 100 831 $

(1) Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, ce qui comprend des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
(2) Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.
(4) La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 octobre 2022, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 465 milliards de dollars, 35 milliards, 50 milliards et 30 milliards (399 milliards, 35 milliards, 43 milliards et 27 milliards au 31 octobre 2021, respectivement).
(5) Comprend le Royaume-Uni, le Luxembourg, les Îles Anglo-Normandes, la France et l'Italie.

Note 14 Dépôts (suite)

Échéances contractuelles des dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022	Aux 31 octobre 2021
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	**159 602 $**	133 776 $
De 3 à 6 mois	**61 996**	64 062
De 6 à 12 mois	**156 531**	83 871
De 1 à 2 ans	**49 225**	45 532
De 2 à 3 ans	**42 809**	29 204
De 3 à 4 ans	**27 609**	24 573
De 4 à 5 ans	**33 835**	25 329
Plus de 5 ans	**32 012**	32 560
	563 619 $	438 907 $
Montant global des dépôts r terme en coupures de 100 000 $ ou plus	**521 000 $**	416 000 $

Soldes moyens des dépôts et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022 Soldes moyens	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022 Taux moyens	Pour les exercices clos le 31 octobre 2021 Soldes moyens	Pour les exercices clos le 31 octobre 2021 Taux moyens
Canada	**847 052 $**	**1,02 %**	772 875 $	0,61 %
États-Unis	**207 436**	**0,50**	180 230	0,13
Europe	**81 824**	**1,03**	77 217	0,55
Autres pays	**28 613**	**0,72**	28 731	0,33
	1 164 925 $	**0,92 %**	1 059 053 $	0,51 %

Note 15 Assurances

Gestion du risque

Le risque d'assurance correspond aux fluctuations des échéances, de la fréquence et de la gravité des événements assurés par rapport à nos attentes au moment de la souscription. En raison de notre diversité géographique et de la composition de nos activités, nous ne sommes pas exposés à un degré élevé de risque de concentration. Le risque de concentration n'est pas une préoccupation majeure pour les activités d'assurance vie, car le niveau de leurs caractéristiques particulières aux régions n'est pas significatif. La réassurance est également utilisée pour la majorité de nos activités d'assurance au Canada afin d'améliorer notre profil de risque et de limiter l'obligation par sinistre. Nous gérons le risque de souscription et de prix au moyen de lignes directrices sur la sélection des risques qui détaillent la catégorie, la nature et le type d'activités qui peuvent être acceptées, de politiques d'établissement des prix par gamme de produits et des contrôles à l'égard de la formulation des contrats. Le risque de gestion ou de paiement inapproprié lié aux sinistres est atténué au moyen des contrôles des systèmes informatiques et de processus manuels effectués par des professionnels d'expérience, ce qui, combiné à une série de politiques et de procédures détaillées, permet de s'assurer que tous les sinistres sont traités en temps opportun et de façon précise et adéquate.

Réassurance cédée

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité accrue de croissance future. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de nos obligations directes envers les parties assurées. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes et sinistres nets

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022	Pour les exercices clos le 31 octobre 2021
Primes brutes	**4 913 $**	5 090 $
Primes cédées à des réassureurs	**(260)**	(250)
Primes nettes	**4 653 $**	4 840 $
Indemnités et sinistres bruts (1)	**1 741 $**	3 834 $
Quote-part des réassureurs des indemnités et sinistres	**(273)**	(287)
Sinistres nets	**1 468 $**	3 547 $

(1) Comprend la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance
Toutes les hypothèses actuarielles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF. Les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur l'évaluation des passifs d'assurance, les processus utilisés pour les établir et les hypothèses utilisées au 31 octobre 2022 sont les suivantes :

Mortalité et morbidité – les estimations de la mortalité se fondent sur les tables de mortalité des assurés standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les polices d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.

Rendement prévu des placements – les hypothèses se basent sur le taux de rendement actuel, sur une hypothèse de réinvestissement et sur une correction de valeur pour pertes de crédit futures pour chaque secteur d'activité et sont établies au moyen de scénarios utilisant des taux d'intérêt, ce qui comprend les scénarios visant à déterminer les obligations minimales prescrits par les normes actuarielles.

Comportement des titulaires de police – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.

Principales hypothèses relatives à l'assurance

	Aux	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Polices d'assurance vie		
Assurances – Canada		
Taux de mortalité (1)	**0,11 %**	0,12 %
Taux de morbidité (2)	**1,81**	1,78
Rendement des réinvestissements futur (3)	**3,75**	3,76
Taux de déchéance (4)	**0,50**	0,50
Assurances – International		
Taux de mortalité (1)	**0,80**	0,79
Rendement des réinvestissements futur (3)	**2,90**	2,90

(1) Taux de mortalité annuel moyen pour le plus important portefeuille de polices assurées.
(2) Taux de règlement net moyen pour les portefeuilles d'assurance invalidité individuels et collectifs.
(3) Taux de réinvestissement final des activités d'assurance.
(4) Taux de résiliation des polices final (taux de déchéance) pour le plus important portefeuille d'assurance vie permanente qui dépend d'un taux de résiliation plus élevé pour maintenir sa rentabilité (polices fondées sur les déchéances).

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance
Le tableau suivant présente un sommaire de notre quote-part brute et de celle des réassureurs des passifs d'assurance à la fin de l'exercice.

	Aux					
	31 octobre 2022			31 octobre 2021		
(en millions de dollars canadiens)	**Montant brut**	**Montant cédé**	**Montant net**	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Obligations liées aux polices d'assurance vie						
Assurances vie et maladie et contrats de rentes	**11 481 $**	**902 $**	**10 579 $**	12 775 $	861 $	11 914 $
Contrats de placement (1)	**41**	**–**	**41**	42	–	42
	11 522 $	**902 $**	**10 620 $**	12 817 $	861 $	11 956 $
Obligations liées aux polices autres que d'assurance vie						
Provision pour primes non acquises (1)	**7 $**	**– $**	**7 $**	6 $	– $	6 $
Provision pour réclamations non versées	**30**	**1**	**29**	41	3	38
	37 $	**1 $**	**36 $**	47 $	3 $	44 $
	11 559 $	**903 $**	**10 656 $**	12 864 $	864 $	12 000 $

(1) Les passifs liés aux contrats de placement et à la provision pour primes non acquises sont comptabilisés dans le poste Autres passifs du bilan consolidé.

Rapprochement des obligations liées aux polices d'assurance vie

	Pour les exercices clos					
	le 31 octobre 2022			le 31 octobre 2021		
(en millions de dollars canadiens)	**Montant brut**	**Montant cédé**	**Montant net**	Montant brut	Montant net	Montant cédé
Solde au début de la période	**12 817 $**	**861 $**	**11 956 $**	12 123 $	752 $	11 371 $
Polices nouvelles et en vigueur (1)	**(1 288)**	**(130)**	**(1 158)**	775	108	667
Changements d'hypothèses et de méthodologie	**(6)**	**171**	**(177)**	(89)	1	(90)
Variation nette des contrats de placement	**(1)**	**–**	**(1)**	8	–	8
Solde à la fin de la période	**11 522 $**	**902 $**	**10 620 $**	12 817 $	861 $	11 956 $

(1) Comprend la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance.

Note 15 Assurances (suite)

La diminution nette des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent s'explique essentiellement par les fluctuations des marchés qui touchent les actifs garantissant les obligations liées aux polices d'assurance vie et par les activités d'appariement des actifs et des passifs, ce qui a été en partie contrebalancé par l'expansion des activités. Au cours de l'exercice, nous avons revu l'ensemble des principales méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux indemnités d'assurance, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 177 millions de dollars des passifs d'assurance, laquelle comprend i) une diminution de 225 millions découlant de la révision des réserves actuarielles sur les risques de taux d'intérêt; ii) une augmentation de 9 millions découlant des renégociations de contrats de réassurance; iii) une augmentation de 37 millions découlant des mises à jour des hypothèses liées au risque d'assurance liées à la mortalité, la morbidité et les charges; et iv) une augmentation de 2 millions découlant des changements apportés aux modèles d'évaluation et aux données connexes.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la sensibilité du niveau des obligations au titre des polices d'assurance présentées dans cette note aux variations raisonnablement possibles des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations. La variation en pourcentage de chaque variable est appliquée à divers modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui, dans les faits, est peu susceptible de se produire.

		Incidence sur le bénéfice net pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Changement de variable	**le 31 octobre 2022**	le 31 octobre 2021
Augmentation des taux d'intérêt du marché (1)	1 %	**(10)$**	(14)$
Diminution des taux d'intérêt du marché (1)	1	**5**	17
Augmentation de la valeur de marché des titres de participation (2)	10	**6**	8
Diminution de la valeur de marché des titres de participation (2)	10	**(10)**	(10)
Augmentation des frais de maintien (3)	5	**(33)**	(37)
Polices d'assurance vie (3)			
Variation défavorable des taux de mortalité des rentiers	2	**(166)**	(287)
Variation défavorable des taux de mortalité des assurances	2	**(59)**	(67)
Variation défavorable des taux de morbidité	5	**(181)**	(213)
Variation défavorable des taux de déchéance	10	**(199)**	(253)

(1) Les sensibilités aux taux d'intérêt sur le marché tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus de la période considérée d'une variation de 100 points de base de la courbe de rendement en augmentant le taux de réinvestissement actuel tout en maintenant constants les taux d'intérêt hypothétiques finaux. Les sensibilités se composent à la fois de l'incidence sur les taux de réinvestissements hypothétiques des passifs actuariels et des variations de la juste valeur des actifs et des passifs par rapport à la courbe de rendement.

(2) Les sensibilités aux variations des valeurs de marché des actions tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus de la période considérée des écarts dans les variations de la juste valeur des placements en actions et de l'effet de compensation partiel sur les passifs actuariels.

(3) Les sensibilités aux variations des frais de maintien et des hypothèses actuarielles liées à l'assurance vie tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus pour la période considérée de la comptabilisation d'une augmentation des passifs en raison d'une variation défavorable d'une hypothèse donnée pour la durée de vie de toutes les polices en vigueur.

Note 16 Fonds distincts

Nous offrons certains contrats d'assurance variables individuels qui permettent aux titulaires de police d'investir dans des fonds distincts. Les rendements du placement sur ces fonds passent directement aux titulaires de police. Le risque lié aux montants investis revient au titulaire de police, sauf lorsque les titulaires de police ont choisi des options comportant des garanties relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance. Un passif est comptabilisé pour les garanties au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. L'actif net de tous nos fonds distincts est classé au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur du passif des fonds distincts correspond à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net des fonds distincts et le passif des fonds distincts sont présentés dans des postes distincts du bilan consolidé. Les tableaux suivants présentent la composition de l'actif net et les variations de l'actif net pour l'exercice.

Actif net des fonds distincts

	Aux	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2022**	31 octobre 2021
Trésorerie	**39 $**	40 $
Placement dans des fonds communs de placement	**2 598**	2 625
Autres actifs (passifs), montant net	**1**	1
	2 638 $	2 666 $

Variation de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022	Pour les exercices clos le 31 octobre 2021
Actif net au début de la période	**2 666 $**	1 922 $
Ajouts (déductions) :		
Dépôts provenant des titulaires de police	**859**	975
Profits (pertes) réalisés et latents, montant net	**(301)**	381
Intérêts et dividendes	**56**	51
Paiements aux titulaires de police	**(573)**	(604)
Frais de gestion et d'administration	**(69)**	(59)
Actif net à la fin de la période	**2 638 $**	2 666 $

Note 17 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques des régimes

Nous parrainons un certain nombre de programmes qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, et les autres bénéficiaires résident aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Antilles. Les modalités des régimes de retraite, y compris les décisions à l'égard des placements, des prestations de retraite et de la capitalisation, sont dictées par des comités de retraite ou des fiduciaires, qui sont juridiquement distincts de la Banque, ou des dirigeants. Les changements importants aux régimes doivent être approuvés par le Conseil d'administration.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos principaux régimes de retraite à prestations définies sont fermés aux nouveaux participants. Les nouveaux employés sont généralement admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la région. Nous offrons également des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) à certains dirigeants et cadres dirigeants, lesquels sont habituellement non capitalisés ou capitalisés en partie.

Nos régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies selon le cumul des cotisations des employés et de la Banque. Les cotisations de la Banque correspondent à un pourcentage du salaire annuel de l'employé et une partie de ces cotisations peut dépendre du montant de la cotisation et du nombre d'années de service de l'employé.

Nos autres principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada. Ces régimes ne sont pas capitalisés, sauf si la loi l'exige.

Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été réalisée le 1er janvier 2022. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée le 1er janvier 2023.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, les cotisations à nos régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 427 millions de dollars et 79 millions (456 millions et 75 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021), respectivement. Pour 2023, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à 341 millions de dollars et à 84 millions, respectivement.

Risques

En raison de la façon dont ils sont conçus, les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Banque à divers risques liés entre autres au rendement des placements, aux réductions des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, à l'augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes, aux niveaux futurs de l'inflation qui auront une incidence sur les augmentations des salaires à l'avenir de même qu'aux hausses futures des coûts des soins de santé. Ces risques diminueront au fil du temps en raison de la fin des nouvelles adhésions à nos principaux régimes de retraite à prestations définies et de la migration vers des régimes à cotisations définies.

Le tableau suivant présente la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux			
	31 octobre 2022		31 octobre 2021	
(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite à prestations définies**	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Canada				
Juste valeur de l'actif des régimes	**14 310 $**	**– $**	16 698 $	– $
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	**11 271**	**1 387**	14 403	1 703
Surplus (déficit), montant net	**3 039 $**	**(1 387)$**	2 295 $	(1 703)$
Autres pays				
Juste valeur de l'actif des régimes	**716 $**	**– $**	1 005 $	– $
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	**622**	**75**	912	77
Surplus (déficit), montant net	**94 $**	**(75)$**	93 $	(77)$
Total				
Juste valeur de l'actif des régimes	**15 026 $**	**– $**	17 703 $	– $
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	**11 893**	**1 462**	15 315	1 780
Total du surplus (déficit), montant net	**3 133 $**	**(1 462)$**	2 388 $	(1 780)$
Incidence du plafond de l'actif	**(8)**	**–**	(6)	–
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	**3 125 $**	**(1 462)$**	2 382 $	(1 780)$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés				
Actifs au titre des avantages du personnel	**3 331 $**	**– $**	2 640 $	– $
Passifs au titre des avantages du personnel	**(206)**	**(1 462)**	(258)	(1 780)
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	**3 125 $**	**(1 462)$**	2 382 $	(1 780)$

Le tableau suivant présente une analyse des variations de la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2022		31 octobre 2021	
(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite à prestations définies** (1)	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur de l'actif des régimes au début de la période	**17 703 $**	**– $**	16 024 $	– $
Revenu d'intérêt	**580**	**–**	432	–
Réévaluations				
Rendement de l'actif des régimes (excluant le revenu d'intérêt)	**(2 931)**	**–**	1 614	–
Variation des taux de change	**(62)**	**–**	(21)	–
Cotisations – employeur	**177**	**79**	221	75
Cotisations – participant du régime	**45**	**20**	46	19
Paiements	**(610)**	**(99)**	(594)	(94)
Paiements – montants versés relativement aux liquidations	**3**	**–**	(2)	–
Regroupements/cessions d'entreprises	**135**	**–**	(4)	–
Autres	**(14)**	**–**	(13)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de la période	**15 026 $**	**– $**	17 703 $	– $
Obligation au titre des prestations au début de la période	**15 315 $**	**1 780 $**	16 351 $	1 953 $
Coûts des services rendus au cours de la période	**308**	**42**	359	46
Coûts des services passés	**(1)**	**2**	–	(1)
Profits et pertes sur les règlements	**(3)**	**–**	2	–
Charges d'intérêt	**496**	**63**	439	57
Réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques	**(2)**	**(1)**	–	(6)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	**(3 797)**	**(341)**	(1 253)	(184)
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	**83**	**(9)**	(5)	(2)
Variation des taux de change	**(47)**	**6**	(24)	(7)
Cotisations – participant du régime	**45**	**20**	46	19
Paiements	**(610)**	**(99)**	(594)	(94)
Paiements – montants versés relativement aux réglements	**3**	**–**	(2)	–
Regroupements/cessions d'entreprises	**103**	**(1)**	(4)	(1)
Obligation au titre des prestations à la fin de la période	**11 893 $**	**1 462 $**	15 315 $	1 780 $
Obligation non capitalisée	**23 $**	**1 462 $**	26 $	1 633 $
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	**11 870**	**–**	15 289	147
Total de l'obligation au titre des prestations	**11 893 $**	**1 462 $**	15 315 $	1 780 $

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se chiffraient à 323 millions de dollars et à 117 millions au 31 octobre 2022, respectivement (413 millions et 155 millions au 31 octobre 2021, respectivement).

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi relativement aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2022**	le 31 octobre 2021	**le 31 octobre 2022**	le 31 octobre 2021
Coût des services rendus au cours de la période	**308 $**	359 $	**42 $**	46 $
Coûts des services passés	**(1)**	–	**2**	(1)
Profits et pertes sur les règlements	**(3)**	2	**–**	–
Charge (revenu) d'intérêt, montant net	**(84)**	7	**63**	57
Réévaluation des autres avantages à long terme	**–**	–	**(26)**	(12)
Frais administratifs	**14**	13	**–**	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	**234 $**	381 $	**81 $**	90 $
Charge au titre des régimes à cotisations définies	**250**	235	**–**	–
	484 $	616 $	**81 $**	90 $

Les coûts des services pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 se sont élevés à 305 millions de dollars (356 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à 2 millions (3 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021) dans le cas des régimes dans les autres pays. La charge (revenu) d'intérêt, montant net, pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 a totalisé (83) millions de dollars (7 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021) dans le cas des régimes de retraite au Canada et (1) million (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2021) dans le cas des régimes des autres pays.

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Le tableau qui suit présente la composition de nos réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relativement aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2022**	le 31 octobre 2021	**le 31 octobre 2022**	le 31 octobre 2021
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses démographiques	**(2)$**	– $	**(1)$**	(6)$
Modifications des hypothèses financières	**(3 797)**	(1 253)	**(319)**	(177)
Ajustements liés à l'expérience	**83**	(5)	**(5)**	3
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	**2 931**	(1 614)	**–**	–
Variation du plafond de l'actif (excluant le revenu d'intérêt)	**2**	5	**–**	–
	(783)$	(2 867)$	**(325)$**	(180)$

Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 correspondent à des profits de 798 millions de dollars (profits de 2 819 millions au 31 octobre 2021) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à des pertes de 15 millions (profits de 48 millions au 31 octobre 2021) dans le cas des régimes des autres pays.

Politiques et stratégies de placement
L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations. Dans le cas des régimes de retraite, la stratégie de placement consiste à détenir un portefeuille de placements diversifié en ce qui a trait à la catégorie d'actifs et à l'emplacement géographique, afin de réduire le risque d'investissement spécifique sur la situation de capitalisation, tout en maximisant les rendements prévus pour respecter les obligations au titre des prestations. L'actif des régimes est investi selon un cadre actif/passif puisque l'investissement est mené en portant une attention particulière aux principaux facteurs de risque ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations, soit l'évaluation de la sensibilité aux taux d'intérêt et aux écarts de taux. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique relative à la composition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
- les données démographiques relatives aux membres, y compris les prévisions à l'égard de l'âge normal de la retraite, des départs et des décès;
- la situation financière des régimes de retraite;
- les avantages tirés de la diversification entre diverses catégories d'actifs;
- le rendement prévu de l'actif, y compris les corrélations des actifs et des passifs ainsi que les exigences de liquidité du régime.

Afin de mettre en œuvre notre politique relative à la composition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres d'emprunt, des titres de participation et des placements non traditionnels. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les titres d'emprunt assortis d'une notation inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier du régime. Afin de gérer notre risque de crédit, lorsque les instruments dérivés ne font pas l'objet d'une compensation centrale, les contreparties doivent détenir des notations minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie.

L'actif de nos régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres d'emprunt, de titres de participation et de placements non traditionnels. Nos titres de participation sont généralement évalués selon les prix cotés non ajustés sur un marché actif (niveau 1) et nos titres d'emprunt sont généralement évalués selon les prix cotés pour des actifs semblables sur un marché actif (niveau 2). Les placements non traditionnels et les autres placements comprennent la trésorerie, les fonds de couverture et les placements dans des fonds privés, y compris les titres de participation liés à des projets d'infrastructure, les contrats de location de biens immobiliers ainsi que les titres de participation et de créance de sociétés fermées. De façon générale, dans le cas des placements dans des fonds privés, aucun prix coté sur un marché n'est disponible (niveau 2 ou 3). Ces actifs sont évalués par un évaluateur indépendant, ou alors leur prix est fixé selon des données observables sur le marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, la gestion des placements au titre des régimes à prestations définies était axée sur l'accroissement des placements et des stratégies visant à réduire le risque et l'amélioration de la diversification, et ainsi que les mesures propres à favoriser le maintien du rendement attendu. Au fil du temps, une plus grande exposition aux titres d'emprunt est utilisée pour réduire la non-concordance de la durée des actifs et des passifs, et donc la variabilité de la situation de capitalisation des régimes découlant des variations des taux d'intérêt. En raison de la sensibilité de leurs prix aux fluctuations des taux d'intérêt, les titres d'emprunt assortis d'échéances plus longues sont considérés comme une bonne couverture économique du risque lié aux passifs du régime, qui sont aussi actualisés en utilisant surtout les taux d'intérêt des obligations à long terme comme données.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies (1), (2)

	Aux					
	31 octobre 2022			31 octobre 2021		
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Juste valeur**	**Pourcentage du total de l'actif des régimes**	**Prix cotés sur un marché actif** (3)	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (3)
Titres de participation						
Canada	**1 469 $**	**10 %**	**100 %**	1 879 $	11 %	100 %
Autres pays	**2 799**	**19**	**100**	4 202	24	100
Titres d'emprunt						
Obligations d'État – Canada (4)	**3 489**	**23**	**–**	3 766	21	–
Obligations d'État – Autres pays	**114**	**1**	**–**	71	–	–
Obligations de sociétés et autres obligations	**3 171**	**21**	**–**	3 844	22	–
Placements non traditionnels et autres	**3 984**	**26**	**8**	3 941	22	12
	15 026 $	**100 %**	**30 %**	17 703 $	100 %	37 %

(1) La répartition de l'actif est fondée sur les placements sous-jacents détenus directement et indirectement par l'entremise de fonds, ce qui cadre avec notre politique et nos stratégies en matière de placement.
(2) Représente le total de l'actif des régimes détenu dans nos régimes du Canada et des autres pays.
(3) Si notre évaluation, à savoir si oui ou non un actif est coté sur un marché actif, était fondée sur des placements directs, 34 % du total de l'actif des régimes serait classé comme étant évalué selon les prix cotés sur un marché actif (41 % au 31 octobre 2021).
(4) Les montants sont présentés déduction faite des titres vendus en vertu de conventions de rachat.

Au 31 octobre 2022, l'actif des régimes comprenait une tranche de 0,7 million de dollars (1,0 million au 31 octobre 2021) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 89 millions (128 millions au 31 octobre 2021) et une tranche de 48 millions (29 millions au 31 octobre 2021) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes se sont établis à 4 millions de dollars (4 millions au 31 octobre 2021).

Profil des échéances
Le tableau suivant présente le profil des échéances de notre obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.

	Au 31 octobre 2022		
(en millions de dollars canadiens, sauf pour le nombre de participants et les durées en années)	**Canada**	**Autres pays**	**Total**
Nombre de participants aux régimes	**66 616**	**6 043**	**72 659**
Versements réels de prestations en 2022	**585 $**	**22 $**	**607 $**
Versements de prestations prévus en 2023	**643**	**35**	**678**
Versements de prestations prévus en 2024	**668**	**34**	**702**
Versements de prestations prévus en 2025	**691**	**33**	**724**
Versements de prestations prévus en 2026	**713**	**35**	**748**
Versements de prestations prévus en 2027	**733**	**34**	**767**
Versements de prestations prévus entre 2028 et 2032	**3 907**	**189**	**4 096**
Durée moyenne pondérée des paiements de prestations définies	**12,4 ans**	**15,1 ans**	**12,5 ans**

Principales hypothèses
Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après.

Taux d'actualisation
En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés canadiennes ayant une notation AA. La courbe dérivée est basée sur les taux réels à court et à moyen terme des obligations de sociétés ayant une notation AA et des taux à plus long terme extrapolés. Les taux d'obligations de sociétés ayant une notation AA extrapolés sont tirés des rendements observés des obligations de sociétés ayant une notation A et AA et des obligations de provinces ayant une notation AA. En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des autres pays, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les taux au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés locales ayant une notation AA. Les taux au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au taux au comptant à 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Taux de croissance de la rémunération future
Les hypothèses liées à la croissance de la rémunération future sont élaborées de façon distincte pour chaque régime, lorsque cela est pertinent, en fonction des hypothèses relatives à l'inflation des prix et des politiques de rémunération dans chacun des marchés, et conformément aux exigences locales prévues par la loi et à celles particulières aux régimes.

Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé
Le calcul des coûts des soins de santé repose sur des hypothèses relatives aux tendances à long terme et à court terme, lesquelles sont fondées sur l'expérience récente du régime et les attentes du marché.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations

	Aux			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	**31 octobre 2022**	31 octobre 2021
Taux d'actualisation	**5,4 %**	3,3 %	**5,5 %**	3,6 %
Taux de croissance de la rémunération future	**3,0 %**	3,0 %	**s.o.**	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé (1)				
– Soins de santé	**s.o.**	s.o.	**3,5 %**	3,4 %
– Soins dentaires	**s.o.**	s.o.	**3,1 %**	3,1 %

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages liés aux obligations au titre des prestations définies sont aussi les taux tendanciels finaux.
s.o. sans objet

Hypothèses relatives à la mortalité

Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte, s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

	Aux							
	31 octobre 2022				31 octobre 2021			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de				Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de			
	65 ans		**45 ans**		65 ans		45 ans	
(en années)	**Homme**	**Femme**	**Homme**	**Femme**	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	**23,9**	**24,2**	**24,8**	**25,1**	23,8	24,2	24,8	25,1
Royaume-Uni	**23,4**	**25,4**	**24,7**	**26,8**	23,6	25,4	25,3	27,2

Analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur la valeur des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et sont fondées sur l'expérience passée et les données du marché. L'augmentation (la diminution) de l'obligation dans le tableau ci-dessous a été déterminée pour les hypothèses clés en présumant que toutes les autres hypothèses demeuraient inchangées. Dans les faits, il est peu probable que cela arrive, car les changements de certaines hypothèses peuvent être corrélés. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2022.

	Augmentation (diminution) de l'obligation	
(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite à prestations définies**	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**
Taux d'actualisation		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux d'actualisation	**(1 348)$**	**(160)$**
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux d'actualisation	**1 649**	**198**
Taux de croissance de la rémunération future		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	**29**	**–**
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	**(31)**	**–**
Taux de mortalité		
Incidence d'une augmentation de l'espérance de vie d'une année supplémentaire	**287**	**20**
Taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	**s.o.**	**57**
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	**s.o.**	**(48)**

s.o. sans objet

Note 18 Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022	Aux 31 octobre 2021
Créditeurs et charges à payer	**1 292 $**	1 867 $
Intérêts courus à payer	**5 019**	2 178
Garanties en espèces	**26 143**	16 712
Passifs au titre des marchandises	**10 038**	7 916
Revenu différé	**3 660**	3 518
Impôt différé	**439**	74
Dividendes à payer	**1 856**	1 622
Passifs au titre des avantages du personnel	**1 668**	2 038
Passifs liés aux activités d'assurance	**324**	366
Obligations locatives	**5 110**	5 077
Instruments négociables	**1 715**	1 774
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	**10 974**	6 461
Paie et rémunération connexe	**8 991**	9 340
Certificats au titre des métaux précieux	**557**	613
Dotations	**627**	601
Emprunts à court terme des filiales	**9 609**	–
Impôt à payer	**2 136**	3 403
Autres	**5 077**	6 741
	95 235 $	70 301 $

Note 19 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans ces débentures, et comprennent l'incidence des couvertures de la juste valeur aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants libellés en devises) Échéance	Date de rachat à la valeur nominale le plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellés en devises (en millions)	Aux 31 octobre 2022	Aux 31 octobre 2021
15 juillet 2022 (1)		5,38 %	150 $ US	**– $**	188 $
8 juin 2023		9,30 %		**110**	110
27 janvier 2026 (2)		4,65 %	1 500 $ US	**1 884**	1 916
1er novembre 2027 (3)	1er novembre 2022	4,75 %	300 $ TT	**60**	55
25 juillet 2029 (2)	25 juillet 2024	2,74 % (4)		**1 415**	1 499
23 décembre 2029 (2)	23 décembre 2024	2,88 % (5)		**1 412**	1 489
30 juin 2030 (2)	30 juin 2025	2,09 % (6)		**1 250**	1 250
3 novembre 2031 (2)	3 novembre 2026	2,14 % (7)		**1 637**	1 717
3 mai 2032 (2)	3 mai 2027	2,94 % (8)		**932**	–
28 janvier 2033 (2)	28 janvier 2028	1,67 % (9)		**875**	943
1er octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(10)		**224**	224
29 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts	(11)	174 $ US	**237**	215
				10 036 $	9 606 $
Coûts de financement différés				**(11)**	(13)
				10 025 $	9 593 $

(1) Le 15 juillet 2022, la totalité des 150 millions de dollars américains de nos débentures subordonnées à 5,38 % en cours est arrivée à échéance.
(2) Les billets sont assortis de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet peut être converti en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique dont le multiplicateur est 1,5, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 $; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés sur ce billet) par le prix de conversion, puis en appliquant le multiplicateur.
(3) Le 1er novembre 2022, nous avons racheté la totalité des 300 millions de dollars de Trinité-et-Tabago de nos débentures subordonnées à 4,75 % en cours échéant le 1er novembre 2027, pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.
(4) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,98 %.
(5) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,89 %.
(6) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 1,31 %.
(7) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,61 %.
(8) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,76 %.
(9) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,55 %.
(10) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 0,40 %.
(11) Portent intérêt au taux LIMEAN (London Interbank Mean Rate) de trois mois en dollars américains majoré de 0,25 %. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

Note 19 Débentures subordonnées (suite)

Tous les rachats, annulations et échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF.

Tableau des échéances
L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022
Moins de 1 an	**110 $**
De 1 à 5 ans	**1 884**
De 5 à 10 ans	**6 706**
Par la suite	**1 336**
	10 036 $

Note 20 Titres de participation

Capital social
Capital social autorisé
Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation.

	Aux et pour les exercices clos les					
	31 octobre 2022			31 octobre 2021		
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	**Nombre d'actions (en milliers)**	**Montant**	**Dividendes déclarés par action**	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises						
Solde au début de la période	**1 425 187**	**17 728 $**		1 423 861	17 628 $	
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)	**1 270**	**99**		1 326	100	
Rachetées aux fins d'annulation (2)	**(40 866)**	**(509)**		–	–	
Solde à la fin de la période	**1 385 591**	**17 318 $**	**4,96 $**	1 425 187	17 728 $	4,32 $
Actions propres – ordinaires						
Solde au début de la période (3)	**(662)**	**(73)$**		(1 388)	(129)$	
Achats	**(48 437)**	**(5 183)**		(37 603)	(4 060)	
Ventes	**46 419**	**4 922**		38 329	4 116	
Solde à la fin de la période (3)	**(2 680)**	**(334)$**		(662)	(73)$	
Actions ordinaires en circulation	**1 382 911**	**16 984 $**		1 424 525	17 655 $	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis						
Actions privilégiées de premier rang (4)						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série BH	**6 000**	**150 $**	**1,23 $**	6 000	150 $	1,23 $
Série BI	**6 000**	**150**	**1,23**	6 000	150	1,23
Série BJ (5)	**–**	**–**	**0,33**	6 000	150	1,31
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif						
Série AZ	**20 000**	**500**	**0,93**	20 000	500	0,93
Série BB	**20 000**	**500**	**0,91**	20 000	500	0,91
Série BD	**24 000**	**600**	**0,80**	24 000	600	0,80
Série BF	**12 000**	**300**	**0,75**	12 000	300	0,75
Série BO	**14 000**	**350**	**1,20**	14 000	350	1,20
Série BT (6)	**750**	**750**	**4,20 %**	–	–	–
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2	**15**	**23**	**67,50 $ US**	15	23	67,50 $ US
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (billets LRCN) (7)						
Série 1 (8)	**1 750**	**1 750**	**4,50 %**	1 750	1 750	4,50 %
Série 2 (8)	**1 250**	**1 250**	**4,00 %**	1 250	1 250	4,00 %
Série 3 (8)	**1 000**	**1 000**	**3,65 %**	1 000	1 000	3,65 %
	106 765	**7 323 $**		112 015	6 723 $	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres						
Solde au début de la période (3)	**(164)**	**(39)$**		(2)	(3)$	
Achats	**(2 811)**	**(518)**		(6 306)	(683)	
Ventes	**2 963**	**552**		6 144	647	
Solde à la fin de la période (3)	**(12)**	**(5)$**		(164)	(39)$	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	**106 753**	**7 318 $**		111 851	6 684 $	

(1) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 6 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2021).

(2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons acheté aux fins d'annulation des actions ordinaires au coût moyen de 132,80 $ par action, d'une valeur comptable de 12,47 $ par action. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous n'avions pas racheté d'actions ordinaires aux fins d'annulation.

(3) Les montants positifs représentent une position vendeur et les montants négatifs, une position acheteur.

(4) Les actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 $ par action, à l'exception des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BT (série BT) et des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe/taux variable de série C-2 (série C-2) qui ont été émises pour un prix de 1 000 $ et de 1 000 $ US par action (soit l'équivalent de 25 $ US par action représentative d'actions étrangères).

(5) Le 24 février 2022, nous avons racheté la totalité des 6 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et à dividende non cumulatif de série BJ au prix de 25,75 $ chacune.

(6) Le 5 novembre 2021, nous avons émis 750 000 actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BT, pour un montant total de 750 millions de dollars.

(7) Chaque série de billets LRCN a été émise au prix de 1 000 $ par billet. Le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.

(8) Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 1, nous avons émis 1 750 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BQ (série BQ); dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 2, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BR (série BR); dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 3, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BS (série BS). Les actions privilégiées de séries BQ, BR et BS ont été émises au prix de 1 000 $ chacune et en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec leur série de billets LRCN respective.

Principales modalités des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis

Au 31 octobre 2022	Taux de rendement annuel de la période considérée	Prime	Dividende par action de la période considérée (1)	Date de rachat la plus rapprochée (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série BH (4)	4,90 %		,306250 $	24 novembre 2020	5 juin 2015	26,00 $
Série BI (4)	4,90 %		,306250	24 novembre 2020	22 juillet 2015	26,00
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (5)						
Série AZ (4)	3,70 %	2,21 %	,231250	24 mai 2019	30 janvier 2014	25,00
Série BB (4)	3,65 %	2,26 %	,228125	24 août 2019	3 juin 2014	25,00
Série BD (4)	3,20 %	2,74 %	,200000	24 mai 2020	30 janvier 2015	25,00
Série BF (4)	3,60 %	2,62 %	,187500	24 novembre 2020	13 mars 2015	25,00
Série BO (4)	4,80 %	2,38 %	,300000	24 février 2024	2 novembre 2018	25,00
Série BT (4)	4,20 %	2,71 %	21,000000	24 février 2027	5 novembre 2021	1 000,00
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2 (6)	6,75 %	4,052 %	16,875000 $ US	7 novembre 2023	2 novembre 2015	1 000,00 $ US
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (7)						
Série 1 (8)	4,50 %	4,137 %	s.o.	24 octobre 2025	28 juillet 2020	1 000,00 $
Série 2 (9)	4,00 %	3,617 %	s.o.	24 janvier 2026	2 novembre 2020	1 000,00
Série 3 (10)	3,65 %	2,665 %	s.o.	24 octobre 2026	8 juin 2021	1 000,00

(1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries, à l'exception de la série BT, sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 (le 7 pour la série C-2) de chaque mois de février, de mai, d'août et de novembre. Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de la série BT sont payables semestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration.

(2) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Dans le cas des actions de séries AZ, BB, BD, BF et BO, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de séries BH et BI, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 $ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 $ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite. Les actions de série BT peuvent être rachetées en espèces à un prix de 1 000 $ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Les actions privilégiées de série C-2 peuvent être rachetées au prix de 1 000 $ US l'action à la date de rachat la plus rapprochée et à toute date de versement de dividende par la suite.

(3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.

(4) Les actions privilégiées sont assorties de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque action privilégiée peut être convertie en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un multiplicateur de 1 et à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5 $; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée par le prix de conversion.

(5) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée, et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.

(6) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée de manière à correspondre au LIBOR à trois mois majoré de la prime indiquée. Les actions de série C-2 ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie.

(7) Le taux de rendement annuel de chaque série de billets LRCN correspond au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture. Les paiements d'intérêts et de capital en trésorerie sur les billets LRCN sont effectués à notre gré, et le non-paiement des intérêts et du capital en trésorerie ne constitue pas un cas de défaut. Advenant i) le non-paiement de l'intérêt à l'une des dates de paiement de l'intérêt, ii) le non-paiement du prix du rachat en cas de rachat d'une série de billets LRCN, iii) le non-paiement du capital à l'échéance d'une série de billets LRCN ou iv) un cas de défaut à l'égard de billets LRCN, les porteurs de billets LRCN n'auront de recours qu'à l'égard des actifs (actifs de la fiducie) détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie consolidée en lien avec les séries de billets LRCN, et chaque porteur aura droit à sa quote-part des actifs de la fiducie. Dans de telles circonstances, la livraison des actifs de la fiducie pour chaque série de billets LRCN épuisera toutes nos obligations à l'égard de chaque série de billets LRCN. Les billets LRCN sont assortis de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet est automatiquement racheté, et le prix de rachat sera couvert par la livraison des actifs de la fiducie, lesquels se composeront d'actions ordinaires émises par suite d'une conversion automatique de la série d'actions privilégiées qui avaient été émises parallèlement aux billets LRCN. Les modalités de chaque série d'actions privilégiées comprennent une formule de conversion automatique assortie d'un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) le prix plancher de 5 $ ou ii) le cours de nos actions ordinaires fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions ordinaires émises au titre de chaque série d'actions privilégiées sera déterminé en divisant la valeur par action des actions privilégiées (1 000 $, plus les dividendes déclarés et non payés) par le prix de conversion. Le nombre d'actions ordinaires remis à chaque porteur de billets sera déterminé en fonction de la quote-part des actifs de la fiducie revenant à ce porteur. Sous réserve du consentement du BSIF, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des billets LRCN à ce prix ou à ces prix et selon les modalités que nous pouvons, à notre entière discrétion, déterminer, sous réserve du respect des lois applicables à l'achat de billets.

(8) Les billets LRCN de série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,5 % par année jusqu'au 24 novembre 2025 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 4,137 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2080. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de mai et de novembre. Les billets LRCN de série 1 sont rachetables pendant la période allant du 24 octobre au 24 novembre, inclusivement, à partir de 2025 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BQ selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).

(9) Les billets LRCN de série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,0 % par année jusqu'au 24 février 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 3,617 % jusqu'à l'échéance, le 24 février 2081. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de février et d'août. Les billets LRCN de série 2 sont rachetables pendant la période allant du 24 janvier au 24 février, inclusivement, à partir de 2026 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BR selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).

(10) Les billets LRCN de série 3 portent intérêt à un taux fixe de 3,65 % par année jusqu'au 24 novembre 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 2,665 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2081. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de mai et de novembre. Les billets LRCN de série 3 sont rachetables pendant la période allant du 24 octobre au 24 novembre, inclusivement, à partir de 2026 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BS selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).

s.o. sans objet

Restrictions relatives au paiement des dividendes
La *Loi sur les banques* (Canada) (la Loi) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrons, aux règles relatives à la suffisance des fonds propres et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que la totalité des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Régime de réinvestissement des dividendes
Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires et privilégiés la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre régime sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours de 2022 et de 2021, les exigences de notre régime ont été remplies au moyen d'achat d'actions sur le marché libre.

Actions disponibles pour émission future
Au 31 octobre 2022, 42,7 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la RBC, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Note 21 Rémunération fondée sur des actions

Régimes d'options sur actions
Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de la majorité des options octroyées correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse consécutifs précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Le prix d'exercice des options octroyées restantes correspond au cours de clôture de notre action ordinaire à la Bourse de New York à la date d'octroi. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, à l'égard des régimes d'options sur actions, s'est établie à 8 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2021). Au 31 octobre 2022, la charge de rémunération liée aux options dont les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 4 millions de dollars (3 millions au 31 octobre 2021) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 2,0 ans (2,0 ans au 31 octobre 2021).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions et information connexe

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2022		le 31 octobre 2021	
(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions)	**Nombre d'options (en milliers)**	**Prix d'exercice moyen pondéré** (1)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
En cours au début de la période	**7 055**	**92,27 $**	6 973	86,02 $
Octroyées	**1 184**	**129,99**	1 251	106,00
Exercées (2), (3)	**(684)**	**73,98**	(1 150)	65,56
Ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de la période	**(46)**	**104,28**	(19)	93,23
En cours à la fin de la période	**7 509**	**100,07 $**	7 055	92,27 $
Pouvant être exercées à la fin de la période	**3 502**	**87,15 $**	3 273	80,38 $

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises aux taux de change en vigueur aux 31 octobre 2022 et 2021. En ce qui a trait aux options libellées en devises exercées au cours de l'exercice, les prix d'exercice moyens pondérés sont convertis aux taux de change à la date de règlement.
(2) Le montant des espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 51 millions de dollars (75 millions au 31 octobre 2021), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 134,10 $ (115,11 $ au 31 octobre 2021).
(3) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2022 et 2021.

Options en cours au 31 octobre 2022 par fourchette de prix d'exercice

	Options en cours			**Options pouvant être exercées**	
(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions et d'années)	**Nombre d'options en cours (en milliers)**	**Prix d'exercice moyen pondéré** (1)	**Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée (en années)**	**Nombre d'options exerçables (en milliers)**	**Prix d'exercice moyen pondéré** (1)
48,22 $ – 74,39 $	**890**	**70,05 $**	**2,31**	**890**	**70,05 $**
78,28 $ – 90,23 $	**1 409**	**86,99**	**3,54**	**1 409**	**86,99**
96,55 $ – 102,33 $	**1 743**	**98,90**	**5,19**	**1 203**	**99,96**
104,70 $ – 106,00 $	**2 299**	**105,40**	**7,66**	**–**	**–**
129,99 $	**1 168**	**129,99**	**9,12**	**–**	**–**
	7 509	**100,07 $**	**5,91**	**3 502**	**87,15 $**

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2022.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022 a été estimée à 7,80 $ (4,65 $ au 31 octobre 2021). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, et la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action pendant une période historique correspondant à la durée de vie prévue des options. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées :

Hypothèses moyennes pondérées

	Pour les exercices clos	
(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages et les années)	**le 31 octobre 2022**	le 31 octobre 2021
Cours de l'action à la date de l'octroi	**128,48 $**	104,86 $
Taux d'intérêt sans risque	**1,25 %**	0,48 %
Rendement prévu des actions	**3,66 %**	4,59 %
Volatilité prévue du cours des actions	**13 %**	14 %
Durée de vie prévue des options	**6 ans**	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 $ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 128 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022 (123 millions au 31 octobre 2021) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2022, un total de 36 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (36 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2021).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ces régimes, les participants peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme, de leur commission ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous offrons également un régime d'attribution d'unités pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. La prime est investie en unités d'actions de RBC et un pourcentage précis des droits est acquis chaque année, à des dates anniversaires précises à chaque année. Le montant de chaque tranche de droits acquis est payé en espèces et est fondé sur le nombre initial d'unités d'actions attribué plus les dividendes cumulés évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement; les droits rattachés à ces actions s'acquièrent après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues.

Nous maintenons des régimes de rémunération différée non admissibles pour certains employés clés aux États-Unis. Ces régimes permettent aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et diverses primes à la productivité et au recrutement et de répartir les reports parmi certains fonds, y compris un fonds d'actions RBC qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente les unités attribuées dans le cadre des régimes d'actions différées et des autres régimes pour l'exercice.

Unités attribuées dans le cadre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2022		le 31 octobre 2021	
(unités et montants par unité)	**Unités attribuées (en milliers)**	**Juste valeur moyenne pondérée par unité**	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité
Régimes d'unités d'actions différées	**469**	**131,49 $**	462	113,34 $
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	**3 794**	**125,22**	4 066	128,95
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	**2 220**	**129,65**	2 486	106,10
Régimes de rémunération différée	**92**	**135,44**	87	104,21
Autres régimes fondés sur des actions	**1 083**	**128,50**	767	109,24
	7 658	**127,48 $**	7 868	118,62 $

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires et de certains fonds, s'il y a lieu. Annuellement, notre obligation augmente du nombre d'unités acquises par les participants au régime et est compensée par les renonciations, les annulations et le règlement d'unités acquises. De plus, les fluctuations des cours de nos actions ordinaires et de certaines parts de fonds influent sur notre obligation. Dans le cas des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, le résultat estimatif de l'atteinte du rendement cible a également une incidence sur notre obligation.

Les tableaux suivants présentent les unités obtenues par les participants, nos obligations à l'égard de ces unités obtenues au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Aux			
	31 octobre 2022		31 octobre 2021	
(en millions de dollars canadiens sauf le nombre d'unités)	**Unités (en milliers)**	**Valeur comptable**	Unités (en milliers)	Valeur comptable
Régimes d'unités d'actions différées	**5 429**	**684 $**	5 001	644 $
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	**9 398**	**1 182**	9 925	1 280
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	**6 006**	**757**	6 216	801
Régimes de rémunération différée (1)	**2 537**	**319**	2 574	331
Autres régimes fondés sur des actions	**1 772**	**218**	1 724	216
	25 142	**3 160 $**	25 440	3 272 $

(1) Exclut les obligations qui ne sont pas établies en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires.

Charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2022**	le 31 octobre 2021
Régimes d'unités d'actions différées	**20 $**	205 $
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	**210**	518
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	**273**	506
Régimes de rémunération différée	**(261)**	627
Autres régimes fondés sur des actions	**91**	142
	333 $	1 998 $

Note 22 Impôt sur le résultat

Composantes de la charge d'impôt

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022	Pour les exercices clos le 31 octobre 2021
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net		
Impôt exigible		
Charge d'impôt pour l'exercice considéré	**4 151 $**	4 893 $
Ajustements au titre des exercices précédents	**(230)**	(92)
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement	**–**	(16)
	3 921	4 785
Impôt différé		
Naissance et résorption des différences temporaires	**232**	(216)
Incidence des modifications des taux d'imposition	**4**	(4)
Ajustements au titre des exercices précédents	**231**	74
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement, montant net	**(86)**	(58)
	381	(204)
	4 302	4 581
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres		
Autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(633)**	(35)
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	**(2)**	–
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**2**	(28)
Profits (pertes) de change latents	**2**	1
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	**(478)**	591
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	**6**	–
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**628**	485
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**70**	97
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	**287**	796
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**622**	20
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(3)**	17
Attributions de rémunération fondée sur des actions	**10**	(17)
Distributions sur les autres instruments de capitaux propres et frais d'émission	**(45)**	(42)
	466	1 885
Total de la charge d'impôt	**4 768 $**	6 466 $

Le taux d'imposition effectif de 21,4 % a diminué de 80 p.b., principalement raison d'un bénéfice exonéré d'impôt plus élevé et de la hausse du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés pour l'exercice écoulé.

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net et les montants calculés au taux canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022		Pour les exercices clos le 31 octobre 2021	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	**5 269 $**	**26,2 %**	5 405 $	26,2 %
Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable à ce qui suit :				
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	**(428)**	**(2,1)**	(361)	(1,8)
Revenu tiré de titres exonéré d'impôt	**(437)**	**(2,2)**	(379)	(1,8)
Modification du taux d'imposition	**4**	**–**	(4)	–
Autres	**(106)**	**(0,5)**	(80)	(0,4)
Impôt sur le résultat présenté dans les états consolidés du résultat net/taux d'imposition effectif	**4 302 $**	**21,4 %**	4 581 $	22,2 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt ainsi que des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2022						
(en millions de dollars canadiens)	Actif net au début de la période	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/ cessions	Autres	Actif net à la fin de la période
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Correction de valeur pour pertes de crédit	974 $	– $	2 $	11 $	– $	– $	987 $
Rémunération différée	1 614	(10)	(211)	101	10	–	1 504
Charges liées au réalignement de l'entreprise	11	–	1	–	–	–	12
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	242	–	67	2	8	3	322
(Revenu) charge différé	110	(1)	(126)	23	–	–	6
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(19)	(2)	–	5	–	–	(16)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(836)		4	(57)	(345)	–	(1 234)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	(163)	(287)	19	4	(8)	–	(435)
Autres	4	22	(137)	(6)	4	–	(113)
	1 937 $	(278)$	(381)$	83 $	(331)$	3 $	1 033 $
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	2 011 $						1 472 $
Passifs d'impôt différé	(74)						(439)
	1 937 $						1 033 $

	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2021						
(en millions de dollars canadiens)	Actif net au début de la période	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/ cessions	Autres	Actif net à la fin de la période
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Correction de valeur pour pertes de crédit	1 362 $	– $	(372)$	(16)$	– $	– $	974 $
Rémunération différée	1 269	17	396	(68)	–	–	1 614
Charges liées au réalignement de l'entreprise	9	–	2	–	–	–	11
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	204	–	40	(2)	–	–	242
(Revenu) charge différé	(104)	6	205	3	–	–	110
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(68)	45	(1)	5	–	–	(19)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(784)	–	(82)	30		–	(836)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	592	(796)	45	(4)	–	–	(163)
Autres	47	(12)	(29)	3	–	(5)	4
	2 527 $	(740)$	204 $	(49)$	– $	(5)$	1 937 $
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	2 579 $						2 011 $
Passifs d'impôt différé	(52)						(74)
	2 527 $						1 937 $

Le montant des reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt lié aux actifs d'impôt différé se rapporte principalement aux pertes et aux crédits d'impôt au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles. Des actifs d'impôt différé de 322 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2022 (242 millions au 31 octobre 2021) à l'égard des pertes fiscales et des crédits d'impôt pour l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction vont dans le sens de l'hypothèse voulant qu'il soit probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur le soutien continu en matière de liquidité et de capital fourni à nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Note 22 Impôt sur le résultat (suite)

Au 31 octobre 2022, des pertes fiscales inutilisées et des crédits d'impôt de 429 millions de dollars et de 130 millions, respectivement (384 millions et 207 millions, respectivement, au 31 octobre 2021), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Il n'y a pas de pertes fiscales inutilisées qui arriveront à expiration dans un an (néant au 31 octobre 2021) ni dans deux à quatre ans (2 millions au 31 octobre 2021), et 429 millions arriveront à expiration après quatre ans (382 millions au 31 octobre 2021). Des crédits d'impôt de néant (néant au 31 octobre 2021) arriveront à expiration dans un an, des crédits d'impôt de 93 millions de dollars (115 millions au 31 octobre 2021) arriveront à expiration dans deux à quatre ans et de 37 millions (92 millions au 31 octobre 2021) arriveront à expiration après quatre ans.

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 26 milliards de dollars au 31 octobre 2022 (20 milliards au 31 octobre 2021).

Avis de cotisation et contrôles fiscaux

Au cours de l'exercice, nous avons reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet de l'année d'imposition 2017, laquelle laisse entendre que la Banque Royale du Canada doit verser à titre d'impôt un montant additionnel d'environ 237 millions de dollars, car l'ARC a refusé la déductibilité de certains dividendes. L'avis de nouvelle cotisation reçu au cours de l'exercice est conforme aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition 2012 à 2016, lesquels représentent des impôts supplémentaires d'environ 1 391 millions de dollars et aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition de 2009 à 2011, lesquels représentent des impôts et intérêts supplémentaires d'environ 434 millions de dollars eu égard aux mêmes questions. Ces montants correspondent au montant maximum supplémentaire d'impôts à payer pour ces années.

Les modifications législatives adoptées dans le budget fédéral canadien de 2015 ont entraîné un refus de déduire les dividendes tirés d'opérations conclues avec des sociétés canadiennes imposables, y compris les dividendes couverts auprès d'investisseurs indifférents relativement à l'impôt, notamment les régimes de retraite et les entités non résidentes, avec application prospective en vigueur le 1er mai 2017. Les dividendes touchés par les avis de nouvelle cotisation comprennent autant les dividendes dans le cadre de transactions semblables à celles visées par les modifications législatives de 2015 que les dividendes qui ne sont pas touchés par ces modifications.

Il se peut que l'ARC établisse à notre égard une nouvelle cotisation augmentant l'impôt sur le résultat pour les exercices à venir de la même façon. Dans tous les cas, nous sommes convaincus que notre position fiscale était appropriée et entendons nous défendre avec vigueur.

Budget 2022 du gouvernement du Canada

Le 7 avril 2022, le gouvernement du Canada a présenté son budget 2022, qui prévoit des mesures visant à garantir que les groupes de banques et d'assureurs-vie aideront à régler une partie des coûts qu'il a engagés en réponse à la pandémie de COVID-19. Le 22 novembre 2022 a eu lieu à la Chambre des communes la deuxième lecture du projet de loi C-32 sur la *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022* (le Projet de loi). Le Projet de loi comprend un dividende pour la relance du Canada (DRC) et une augmentation permanente du taux d'imposition des sociétés. Le DRC est un impôt ponctuel de 15 %, en 2022, déterminé en fonction du revenu imposable moyen de 2020 et de 2021 supérieur à 1 milliard de dollars et payable en versements égaux sur cinq ans. L'augmentation permanente du taux d'imposition des sociétés correspond à un taux de 1,5 % sur le revenu imposable supérieur à 100 millions de dollars qui s'appliquerait aux années d'imposition se terminant après le 7 avril 2022.

Le Projet de loi n'est pas encore quasi adopté, et l'échéancier de son adoption demeure incertain. Le DRC, tel qu'il est défini dans le projet de loi déposé, qui demeure sujet à des modifications avant son adoption, devrait réduire notre bénéfice net d'environ 1 milliard de dollars et les autres éléments du résultat global d'environ 0,1 milliard lorsqu'il sera quasi adopté.

Note 23 Bénéfice par action

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	**le 31 octobre 2022**	le 31 octobre 2021
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net	**15 807 $**	16 050 $
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	**(247)**	(257)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**(13)**	(12)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	**15 547 $**	15 781 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	**1 403 654**	1 424 343
Bénéfice de base par action (en dollars)	**11,08 $**	11,08 $
Bénéfice dilué par action		
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	**15 547 $**	15 781 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	**1 403 654**	1 424 343
Options sur actions (1)	**1 918**	1 737
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	**462**	655
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	**1 406 034**	1 426 735
Bénéfice dilué par action (en dollars)	**11,06 $**	11,06 $

(1) L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et le 31 octobre 2021, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action.

Note 24 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités

Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes de crédit lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de crédit correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

	Risque maximal de pertes de crédit	
	Aux	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2022**	31 octobre 2021
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien financier	**20 291 $**	16 867 $
Engagements de crédit		
Facilités de garantie de liquidités	**45 336**	38 405
Rehaussements de crédit	**2 960**	2 537
Lettres de crédit documentaire et commerciales	**318**	447
Autres engagements de crédit	**284 602**	248 522
Autres engagements liés au crédit		
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	**90 693**	99 797
Garanties de bonne fin	**7 333**	7 195
Garantie des membres parrainés	**1 241**	142
Autres	**360**	326

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai d'un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai d'un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations de paiement envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. Ces garanties sont généralement assorties d'une durée de cinq à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de PCAA administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures ont acquis ou financés ne sont pas respectées. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ quatre ans.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux programmes de conduits multicédants financés par des programmes de PCAA que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où des recouvrements des actifs sous-jacents et des rehaussements de crédit lié à la transaction ou des facilités de liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit exigés de la part de tiers vendeurs liés à chaque transaction. La durée restante moyenne de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire et commerciales

Les lettres de crédit documentaire et commerciales sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Certaines lettres de crédit documentaire et commerciales sont garanties en vertu de l'entente sous-jacente avec les clients, alors que d'autres le sont par des dépôts en espèces ou d'autres actifs du client.

Autres engagements de crédit
Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de conventions de revente, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit pour lesquelles nous ne pouvons pas retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur.

Autres engagements liés au crédit
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres
Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à expiration sans avoir été utilisés. Les durées de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie, de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE ou d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres de grande qualité.

Garanties de bonne fin
Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée de ces garanties peut atteindre de trois à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Garantie des membres parrainés
Nous parrainons des clients admissibles auprès de la Fixed Income Clearing Corporation (FICC) pour certaines opérations de rachat et de revente à un jour aux fins de vérification des transactions. Nous fournissons également à la FICC une garantie quant au paiement rapide et complet des obligations de nos clients qui sont des membres parrainés en vertu des règlements de la FICC. Les garanties sont assurées en totalité par la trésorerie et par des titres émis ou garantis par le gouvernement américain.

Engagements d'indemnisation
Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de garde, de prestation de services, d'accords de compensation, de participation en tant que membre de bourses ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés
Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur en tout temps. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2022, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 363 milliards de dollars (333 milliards au 31 octobre 2021).

Autres engagements
Nous investissons dans des sociétés à capital fermé soit directement, soit par l'intermédiaire de fonds de placement de tiers, y compris dans des sociétés d'investissement spécialisées dans les petites entreprises, des fonds de placement immobilier et des fonds liés aux crédits d'impôt pour les logements abordables. Ces fonds sont habituellement structurés en tant que sociétés de personnes à capital fermé dans lesquelles nous détenons une participation de commanditaire. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons des engagements non capitalisés de 1 421 millions de dollars (1 396 millions au 31 octobre 2021) qui représentent le montant total que nous devons verser à ces sociétés de personnes aux termes des ententes pertinentes.

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie
Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés à nos paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons donné en moyenne des actifs de 2 milliards de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (2 milliards au 31 octobre 2021). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente à des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise aux 31 octobre 2022 et 2021.

Actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie

	Aux	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2022**	31 octobre 2021
Sources d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Actifs de la Banque		
Prêts	**97 178 $**	79 282 $
Titres	**70 334**	66 277
Autres actifs	**40 318**	25 981
	207 830	171 540
Actifs des clients (1)		
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	**465 484**	454 844
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie	**(9 192)**	(17 436)
	456 292	437 408
	664 122 $	608 948 $
Utilisations d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Emprunts et prêts de titres	**158 748 $**	154 699 $
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**45 288**	46 151
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	**274 392**	263 005
Titrisation	**40 438**	39 687
Obligations sécurisées	**62 905**	46 699
Transactions sur dérivés	**49 556**	31 941
Gouvernements étrangers et banques centrales	**9 503**	7 314
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	**8 263**	3 809
Autres	**15 029**	15 643
	664 122 $	608 948 $

(1) Correspond essentiellement aux engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat, aux titres prêtés et aux transactions sur dérivés.

Note 25 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Nous sommes et avons été partie à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel que civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Pour nombre de ces procédures, il est de par nature difficile de déterminer si des pertes sont probables ou d'estimer de manière fiable le montant des pertes. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des dotations courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous.

Litiges relativement au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)

La Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR sur les fonds en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR en dollar américain, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le tribunal du district des États- Unis du district sud de New York. Les plaintes dans ces litiges de droit privé font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la *Commodity Exchange Act* des États-Unis et la loi de l'État. Le 30 décembre 2021, la cour d'appel des États-Unis pour le second circuit a publié un avis confirmant partiellement ou infirmant partiellement certaines décisions du tribunal de district ayant rejeté un nombre important de poursuites intentées dans le cadre du recours collectif consolidé pour des motifs de compétence personnelle et d'absence de qualité pour agir. La cour d'appel des États-Unis pour le second circuit a renvoyé l'affaire au tribunal de district pour des procédures supplémentaires, conformément à sa décision.

Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces procédures ni le moment auquel elles seront réglées.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited

Le 13 avril 2015, un juge d'instruction français a informé Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited (RBC Bahamas) de l'émission d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel français visant RBC Bahamas et d'autres personnes non liées afin de faire face à des accusations pour complicité dans des pratiques de fraude fiscale successorale dans le cadre d'actions entreprises relativement à une fiducie pour laquelle RBC Bahamas agit à titre de fiduciaire. RBC Bahamas estime que ses actions ne sont pas allées à l'encontre du droit français et a contesté l'accusation devant le tribunal français. Le 12 janvier 2017, le tribunal français a acquitté toutes les parties en cause, y compris RBC Bahamas. Le 29 juin 2018, la cour d'appel française a confirmé ces acquittements. Les acquittements ont été portés en appel et, le 6 janvier 2021, la Cour de Cassation française a rendu une décision annulant le jugement de la Cour d'appel et a renvoyé le dossier à la Cour d'appel française pour qu'elle réexamine l'affaire. La cour d'appel a prévu un nouveau procès, qui commencera le 18 septembre 2023.

Le 28 octobre 2016, la Banque Royale du Canada s'est vu accorder une exemption par le Department of Labor des États-Unis. Cette exemption lui permet, ainsi qu'à ses filiales actuelles et futures, de continuer de se prévaloir de l'exemption « Qualified Professional Asset Manager » (QPAM) en vertu de la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act,* et ce, malgré un possible verdict de culpabilité visant RBC Bahamas au tribunal français, pour une période temporaire d'un an à compter de la date où RBC Bahamas serait reconnue coupable. Par ailleurs, le Department of Labor a proposé des modifications à l'exemption QPAM. Si les modifications sont adoptées telles qu'elles ont été proposées, les effets que celles-ci auraient sur la capacité de la Banque Royale du Canada à obtenir une dispense qui s'appliquerait au-delà de la période d'exemption temporaire de un an sont incertains.

RBC Bahamas continue de réexaminer les obligations juridiques du fiduciaire et de la fiducie, y compris les obligations et les obligations potentielles en vertu de la loi de l'impôt et des autres lois applicables. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces litiges. Nous estimons toutefois que le règlement final n'aura pas d'incidence significative sur notre situation financière consolidée, même s'il pouvait en avoir une sur nos résultats d'exploitation dans la période concernée.

Affaires liées aux opérations de change

À partir de 2015, des recours collectifs putatifs ont été intentés contre la Banque Royale du Canada ou RBC Capital Markets, LLC aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et au Brésil. Ces actions ont chacune été intentées contre de multiples courtiers de change, et allèguent, entre autres, un comportement collusif dans le cadre du commerce des devises à l'échelle mondiale. En août 2018, la cour de district des États-Unis a rendu une ordonnance définitive dans laquelle elle approuve le règlement en instance par RBC Capital Markets, LLC envers les demandeurs dans le cadre d'un recours collectif. En novembre 2018, certains demandeurs institutionnels qui avaient choisi de ne pas participer au règlement ont déposé leur propre poursuite à la cour de district des États-Unis (le « recours des personnes qui se sont exclues »). En mai 2020, la cour de district des États-Unis a mis la Banque Royale du Canada hors de cause dans le recours des personnes qui sont exclues. Les demandeurs ont représenté leur demande et, en juillet 2021, la cour de district des États-Unis a agréé une requête en rejet de la poursuite en faveur de RBC Capital Markets, LLC, mais a rejeté celle visant la Banque Royale du Canada.

La Banque Royale du Canada a conclu une entente pour un montant négligeable dans le cadre d'un recours intenté par des plaignants d'une autre catégorie aux États-Unis. Les recours collectifs au Canada ont été réglés.

La Banque Royale du Canada peut, à son gré, choisir de régler les requêtes, litiges ou autres affaires semblables, en tout temps. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces questions liées aux opérations de change ni le moment auquel elles seront réglées définitivement.

Requête sur la conservation des documents en lien avec les communications aux États-Unis

En octobre 2022, notre filiale RBC Capital Markets, LLC a reçu une demande d'information et de documents de la Securities and Exchange Commission (SEC) à propos de la conformité aux exigences de conservation des documents en lien avec les communications d'affaires effectuées par l'intermédiaire de canaux électroniques qui non pas été approuvés par RBC Capital Markets, LLC. Cette dernière coopère avec la SEC dans le cadre cette requête. Comme il a été publié, la SEC a fait des demandes similaires concernant les pratiques de conservation des documents à plusieurs autres institutions financières.

Selon les faits connus à ce jour, il est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de cette requête ni le moment auquel elle sera réglée.

Enquête de la Competition and Markets Authority au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, RBC Europe Limited travaille en collaboration avec la Competition and Markets Authority dans le cadre d'une enquête sur des arrangements anticoncurrentiels allégués dans le secteur des services financiers entre 2009 et 2013. Le dénouement de cette enquête et les conséquences financières qui en résulteront sont inconnus et ne peuvent pas être estimés de manière fiable.

Autres litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influer de façon significative sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Bien que ces procédures judiciaires fassent largement appel à l'exercice du jugement et que l'incidence de certaines d'entre elles ne puisse être estimée, nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons l'évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 26 Transactions entre parties liées

Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés liées sur lesquelles nous exerçons un contrôle direct ou indirect ou sur lesquelles nous avons une influence notable, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le Conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle ou contrôle conjoint des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du président et chef de la direction, ainsi que de chefs et de chefs de Groupe qui relèvent directement de lui. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2022** (1)	le 31 octobre 2021
Salaires et autres avantages à court terme du personnel (2)	**27 $**	19 $
Avantages postérieurs à l'emploi (3)	**2**	3
Paiements fondés sur des actions	**40**	35
	69 $	57 $

(1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2021 ont quitté la Banque et ne faisaient donc plus partie des principaux dirigeants. La rémunération attribuable aux anciens administrateurs pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, y compris les avantages sociaux et les paiements fondés sur des actions relativement aux attributions octroyées lors des exercices précédents, s'élevait à 14 millions de dollars.
(2) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 21. Les administrateurs touchent des honoraires, mais aucun salaire ni autres avantages sociaux à court terme.
(3) Les administrateurs ne reçoivent aucun avantage postérieur à l'emploi.

Options sur actions, attributions de rémunération fondée sur des actions et actions détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

	Aux			
	31 octobre 2022 (1)		31 octobre 2021 (2)	
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)	**Nombre d'unités détenues**	**Valeur**	Nombre d'unités détenues	Valeur
Options sur actions (3)	**2 409 294**	**59 $**	2 369 659	81 $
Attributions de rémunération fondée sur des actions autres que des options (3)	**914 496**	**115**	983 004	127
Actions ordinaires et privilégiées de RBC	**170 312**	**22**	183 783	24
	3 494 102	**196 $**	3 536 446	232 $

(1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2021 ont quitté la Banque et ne faisaient donc plus partie des principaux dirigeants. Le total des actions et des options détenues à leur départ était de 569 470 unités d'une valeur de 34 millions de dollars.
(2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, certains administrateurs qui étaient membres du Conseil d'administration au 31 octobre 2021 ont quitté leurs fonctions. Le total des actions détenues au moment de quitter leurs fonctions était de 21 723 unités, pour une valeur de 3 millions de dollars.
(3) Les administrateurs ne reçoivent aucune option sur actions ni aucune attribution de rémunération fondée sur des actions autre que des options.

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche

Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2022, le total des prêts consentis aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche s'élevait à 14 millions de dollars (14 millions au 31 octobre 2021). Aux 31 octobre 2022 et 2021 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avions aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour perte de crédit de stade 3 à l'égard de ces prêts. Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à nos coentreprises et entreprises associées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2022, les prêts à des coentreprises et à des entreprises associées s'établissaient à 251 millions de dollars (340 millions au 31 octobre 2021) et les dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'élevaient à 20 millions (13 millions au 31 octobre 2021). Aux 31 octobre 2022 et 2021 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avions aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour perte de crédit de stade 3 à l'égard des prêts consentis aux coentreprises et aux entreprises associées. Des garanties de 1 million de dollars ont été données aux coentreprises et aux entreprises associées pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (1 million au 31 octobre 2021).

Note 26 Transactions entre parties liées (suite)

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises et des entreprises associées

(en millions de dollars canadiens)	Aux et pour les exercices clos les 31 octobre 2022	31 octobre 2021
Engagements et autres éventualités	**829 $**	1 017 $
Autres honoraires reçus pour services rendus	**50**	48
Autres honoraires payés pour services reçus	**107**	108

Note 27 Résultats par secteur d'exploitation

Composition des secteurs d'exploitation
Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et de trésorerie et Marchés des Capitaux.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises offre un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers et aux entreprises pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs placements et leurs besoins financiers par l'intermédiaire de deux secteurs : les Services bancaires canadiens et les Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires et de services bancaires mobiles. Dans les Antilles et aux États-Unis, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers sur des marchés ciblés. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se composent principalement des frais bancaires, des revenus tirés des fonds communs de placement et des revenus sur cartes.

Le secteur Gestion de patrimoine offre à des clients institutionnels et à des particuliers fortunés et très fortunés une gamme complète de solutions et stratégies fondées sur les services-conseils pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers par l'intermédiaire de nos secteurs au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, notamment Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – International. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Gestion de patrimoine se composent principalement des commissions de gestion de placements et de services de garde, des revenus tirés des fonds communs de placement et des commissions de courtage en valeurs mobilières.

Le secteur Assurances exerce ses activités au Canada et à l'échelle mondiale, par l'intermédiaire de deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Il offre un vaste éventail de conseils et de solutions pour les particuliers et les entreprises en matière d'assurance vie, maladie, patrimoine, habitation, automobile, voyage, rentes et réassurance. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de canaux très variés qui englobent les conseillers mobiles, les centres d'expertise, les boutiques RBC Assurances®, les plateformes numériques ainsi que les courtiers indépendants et les partenaires. À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance et de rétrocession à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, invalidité et longévité. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Assurances se composent principalement de primes d'assurance, de revenus de placement et d'honoraires.

Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie offre les services de garde et d'administration de fonds, les services aux actionnaires, les services de capitaux privés, les services bancaires transactionnels de suivi de marché (y compris le financement des opérations commerciales, les solutions créées à l'interne et les services de courtiers en valeurs mobilière) et les services de trésorerie et de marché (notamment la gestion de la trésorerie et des liquidités ainsi que les services de change et de financement de valeurs mobilières). Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie se composent principalement des commissions de gestion de placements et de services de garde et des revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation.

Le secteur Marchés des Capitaux offre son expertise dans les services-conseils et l'origination, la vente et la négociation, le crédit et le financement au service des sociétés, des investisseurs institutionnels, des gestionnaires d'actifs, des sociétés d'investissement privé et des gouvernements partout dans le monde par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs d'activité : Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment l'origination et la distribution de titres de créance et de titres de participation, des services-conseils ainsi que la vente et la négociation. Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités stratégiques et ciblées au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans des segments clés. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change, le financement garanti et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Marchés des Capitaux se composent principalement d'activités de négociation, de commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ainsi que des commissions de crédit.

Toutes les autres activités au niveau de l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment certaines activités de gestion de la trésorerie et de la liquidité, y compris les montants liés au capital non attribué, ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux, des dividendes imposables de sociétés canadiennes et des investissements liés aux crédits d'impôt aux États-Unis comptabilisés pour les Marchés des Capitaux, au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés

des Capitaux est géré et qu'ils accroissent la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'élevait à 572 millions de dollars (518 millions au 31 octobre 2021). Les profits (pertes) sur les couvertures économiques de nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui sont reflétés dans les revenus, et la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions résultant des variations de la juste valeur des passifs liés à ces régimes, sont également inclus dans le secteur Services de soutien généraux, car ce mode de présentation reflète plus fidèlement la façon dont nous envisageons la performance des activités et gérons les risques sous-jacents.

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les catégories Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont essentiellement comptabilisées selon l'emplacement qui reflète le mieux les risques liés à la dégradation de la conjoncture économique ainsi que les perspectives de croissance liées à l'amélioration de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats. Nous effectuons un suivi régulier de ces résultats sectoriels afin de prendre des décisions au sujet de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance. Ces facteurs n'ont pas d'incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou pour le compte des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités visant l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

Nous revoyons périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses qui sont révisées périodiquement.

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2022									
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2)	14 019 $	3 634 $	– $	498 $	4 698 $	(132)$	22 717 $	15 761 $	5 423 $	1 533 $
Revenus autres que d'intérêt	6 124	11 215	3 510	1 725	4 422	(728)	26 268	13 508	6 364	6 396
Total des revenus	20 143	14 849	3 510	2 223	9 120	(860)	48 985	29 269	11 787	7 929
Dotation à la provision pour pertes de crédit	463	34	–	(3)	(11)	1	484	600	60	(176)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 783	–	–	–	1 783	(466)	–	2 249
Frais autres que d'intérêt	8 437	10 701	588	1 569	5 561	(247)	26 609	13 648	9 006	3 955
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	11 243	4 114	1 139	657	3 570	(614)	20 109	15 487	2 721	1 901
Charge (économie) d'impôt	2 873	970	282	144	649	(616)	4 302	3 615	452	235
Bénéfice net	8 370 $	3 144 $	857 $	513 $	2 921 $	2 $	15 807 $	11 872 $	2 269 $	1 666 $
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissement	942 $	931 $	57 $	190 $	502 $	12 $	2 634 $	1 617 $	776 $	241 $
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	11	2	2	1	2	–	18	11	5	2
Total de l'actif	602 824 $	174 964 $	21 918 $	263 362 $	794 032 $	60 119 $	1 917 219 $	992 485 $	570 255 $	354 479 $
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	394 $	2 265 $	49 $	84 $	256 $	630 $	3 678 $	1 263 $	666 $	1 749 $
Total du passif	602 741 $	174 986 $	22 588 $	263 206 $	793 826 $	(48 303)$	1 809 044 $	884 394 $	570 266 $	354 384 $

Note 27 Résultats par secteur d'exploitation (suite)

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021									
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2)	12 621 $	2 689 $	– $	460 $	4 553 $	(321)$	20 002 $	13 947 $	4 447 $	1 608 $
Revenus autres que d'intérêt	5 725	10 607	5 600	1 704	5 634	421	29 691	15 454	8 083	6 154
Total des revenus	18 346	13 296	5 600	2 164	10 187	100	49 693	29 401	12 530	7 762
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(187)	(47)	(1)	(8)	(509)	(1)	(753)	(203)	(277)	(273)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 891	–	–	–	3 891	2 036	–	1 855
Frais autres que d'intérêt	7 978	9 929	596	1 589	5 427	405	25 924	12 897	9 107	3 920
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	10 555	3 414	1 114	583	5 269	(304)	20 631	14 671	3 700	2 260
Charge (économie) d'impôt	2 708	788	225	143	1 082	(365)	4 581	3 599	649	333
Bénéfice net	7 847 $	2 626 $	889 $	440 $	4 187 $	61 $	16 050 $	11 072 $	3 051 $	1 927 $
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	923 $	883 $	59 $	197 $	497 $	4 $	2 563 $	1 594 $	728 $	241 $
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	5	3	1	2	18	–	29	16	11	2
Total de l'actif	549 702 $	148 990 $	22 724 $	240 055 $	692 278 $	52 574 $	1 706 323 $	964 747 $	454 949 $	286 627 $
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	503 $	752 $	48 $	80 $	355 $	459 $	2 197 $	1 238 $	739 $	220 $
Total du passif	549 619 $	149 096 $	22 966 $	239 960 $	691 767 $	(45 847)$	1 607 561 $	866 287 $	454 903 $	286 371 $

(1) Majoration au montant imposable équivalent.
(2) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des charges d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

Note 28 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos contreparties exerçant des activités similaires sont situées dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les tableaux suivants donnent un sommaire des montants au titre de certains instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

	Au 31 octobre 2022											
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Canada**	**%**	**États-Unis**	**%**	**Europe**	**%**	**Autres pays**	**%**	**Total**
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	**759 037 $**	**65 %**	**263 736 $**	**23 %**	**87 671 $**	**8 %**	**48 991 $**	**4 %**	**1 159 435 $**
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	**32 434**	**20 %**	**35 921**	**23 %**	**72 885**	**46 %**	**17 439**	**11 %**	**158 679**
	791 471 $	**60 %**	**299 657 $**	**23 %**	**160 556 $**	**12 %**	**66 430 $**	**5 %**	**1 318 114 $**
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	**398 719 $**	**57 %**	**223 624 $**	**32 %**	**52 669 $**	**8 %**	**20 857 $**	**3 %**	**695 869 $**
Autres	**79 110**	**66 %**	**13 847**	**12 %**	**24 476**	**20 %**	**2 485**	**2 %**	**119 918**
	477 829 $	**59 %**	**237 471 $**	**29 %**	**77 145 $**	**9 %**	**23 342 $**	**3 %**	**815 787 $**

	Au 31 octobre 2021								
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	701 779 $	67 %	213 389 $	20 %	85 271 $	8 %	49 001 $	5 %	1 049 440 $
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	19 927	21 %	23 910	25 %	45 717	47 %	7 111	7 %	96 665
	721 706 $	63 %	237 299 $	21 %	130 988 $	11 %	56 112 $	5 %	1 146 105 $
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	370 479 $	59 %	196 692 $	32 %	46 187 $	8 %	9 335 $	1 %	622 693 $
Autres	82 010	66 %	14 014	11 %	26 920	22 %	1 383	1 %	124 327
	452 489 $	61 %	210 706 $	28 %	73 107 $	10 %	10 718 $	1 %	747 020 $

(1) Comprend les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 56 % (56 % au 31 octobre 2021), dans les provinces des Prairies, 15 % (16 % au 31 octobre 2021), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 15 % (14 % au 31 octobre 2021), et au Québec, 10 % (10 % au 31 octobre 2021). Aucun type d'industrie ne représente plus de 20 % du total des instruments de crédit au bilan (20 % au 31 octobre 2021), à l'exception du secteur des services bancaires, qui représente 26 % (24 % au 31 octobre 2021), et du secteur gouvernemental, qui représente 32 % (37 % au 31 octobre 2021). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

(2) Une ventilation plus approfondie de notre exposition sur dérivés par cote d'évaluation du risque et par type de contrepartie est présentée à la note 9.

(3) Compte non tenu des ajustements de l'évaluation déterminés collectivement.

(4) Les soldes présentés correspondent aux montants contractuels qui représentent notre exposition maximale au risque de crédit.

(5) Correspond à notre exposition maximale au risque de crédit. Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 45 % et 55 % (45 % et 55 %, respectivement, au 31 octobre 2021) du total de nos engagements. Les concentrations les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées au secteur des services financiers, 15 % (13 % au 31 octobre 2021), au secteur de l'immobilier, 12 % (10 % au 31 octobre 2021), au secteur des services publics, 11 % (10 % au 31 octobre 2021), au secteur des autres services, 7 % (8 % au 31 octobre 2021) et au secteur du pétrole et du gaz, 6 % (6 % au 31 octobre 2021). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Note 29 Gestion des fonds propres

Fonds propres réglementaires et ratios

Le BSIF établit des seuils précis en ce qui concerne les fonds propres requis au titre des risques, les ratios de levier et les ratios TLAC à l'intention des institutions de dépôt du Canada. Nous sommes tenus de calculer nos ratios de fonds propres selon le cadre de l'accord de Bâle III. Selon le cadre de l'accord de Bâle III, les fonds propres réglementaires comprennent les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1), les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres CET1 se composent essentiellement d'actions ordinaires, de bénéfices non distribués et d'autres composantes des capitaux propres. Les ajustements réglementaires imposés par l'accord de Bâle III exigent la déduction du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, de certains actifs d'impôt différé, des actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, des participations dans des entités de services bancaires, financiers et d'assurance et de l'insuffisance des dotations à la provision pour pertes attendues. Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets LRCN répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent des débentures subordonnées qui satisfont à certains critères, certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de TLAC externe comprennent surtout des créances admissibles à la recapitalisation interne de premier rang, y compris des titres de créance non garanties de premier rang admissibles ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à 400 jours et une durée restante jusqu'à l'échéance supérieure à 365 jours. La TLAC disponible s'entend de la somme du total des fonds propres et des autres instruments de TLAC.

Les ratios de fonds propres réglementaires égalent les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition se compose du total de l'actif (compte non tenu des éléments déduits des fonds propres de première catégorie) et de certains éléments hors bilan convertis en équivalents-risque de crédit. Les dérivés et les transactions de financement garanti font également l'objet d'ajustements afin de refléter le risque de crédit et d'autres risques.

Note 29 Gestion des fonds propres (suite)

En 2022 et 2021, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres, de levier et de TLAC applicables, y compris la réserve pour stabilité intérieure, imposées par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux 31 octobre 2022	Aux 31 octobre 2021
Fonds propres (1)		
Fonds propres CET1	**76 945 $**	75 583 $
Fonds propres de première catégorie	**84 242**	82 246
Total des fonds propres	**93 850**	92 026
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1)		
Risque de crédit	**496 898 $**	444 142 $
Risque de marché	**35 342**	34 806
Risque opérationnel	**77 639**	73 593
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	**609 879 $**	552 541 $
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1)		
Ratio CET1	**12,6 %**	13,7 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	**13,8 %**	14,9 %
Ratio du total des fonds propres	**15,4 %**	16,7 %
Ratio de levier	**4,4 %**	4,9 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	**1 898 $**	1 662 $
TLAC disponible et ratios (2) (3)		
TLAC disponible	**160 961 $**	s.o.
Ratio TLAC	**26,4 %**	s.o.
Ratio de levier TLAC	**8,5 %**	s.o.

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF, révisées pour tenir compte des lignes directrices réglementaires publiées par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III.

(2) Avec prise d'effet le 1er novembre 2021, le BSIF exige que les banques canadiennes d'importance systémique intérieure respectent les exigences minimales en matière de ratio TLAC fondé sur le risque et de ratio de levier TLAC, lesquelles sont calculées au moyen de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF.

(3) La norme TLAC s'applique aux entités de résolution pour lesquelles nous sommes réputés être la Banque Royale du Canada et à ses filiales. Une entité de résolution et ses filiales sont collectivement appelées groupe de résolution. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés au moyen de la TLAC disponible, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition aux fins du ratio de levier, respectivement.

s.o. sans objet

Note 30 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La compensation dans nos bilans consolidés est possible lorsque des actifs et des passifs financiers font l'objet de conventions-cadres de compensation qui donnent un droit de compensation actuellement exécutoire, et lorsqu'il y a une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cas des contrats dérivés et des conventions de rachat et de revente, la compensation a généralement lieu lorsqu'il existe un mécanisme de règlement sur le marché (p. ex., une contrepartie centrale ou une chambre de compensation) qui prévoit un règlement quotidien sur la base du solde net des flux de trésorerie découlant de ces contrats. En général, les montants à recevoir et à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires sont compensés au moment de leur règlement simultané par l'intermédiaire d'un mécanisme de règlement sur le marché.

Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions-cadres de compensation qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Ces conventions-cadres de compensation comprennent l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association ou certains accords conclus avec une contrepartie de compensation ou une Bourse de dérivés pour des contrats dérivés, les conventions-cadres de rachat mondiales et les conventions-cadres de prêt de titres mondiales pour le rachat, la revente et d'autres accords semblables de prêt ou d'emprunt de titres.

Le montant des garanties financières reçues ou données assujetties aux conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables qui ne sont pas admissibles à la compensation correspond aux garanties reçues ou données en vue de couvrir le risque net entre des contreparties en permettant la réalisation de la garantie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Certains montants au titre des garanties ne peuvent être vendus ou donnés de nouveau en garantie sauf en cas de défaut ou si un événement prédéfini se produit.

Les tableaux ci-après présentent le montant des instruments financiers qui ont été compensés dans les bilans consolidés ainsi que les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation, mais qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants présentés ne sont pas censés être représentatifs de notre exposition réelle au risque de crédit.

Instruments financiers assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables

	Au 31 octobre 2022							
	Montants assujettis à des conventions de compensation exécutoires							
				Montants liés non compensés au bilan consolidé (1)				
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des instruments financiers comptabilisés	Montants bruts compensés au bilan consolidé	Montants nets présentés au bilan consolidé	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières (2)	Montants nets	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montants nets présentés au bilan consolidé
Actifs financiers								
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**411 937 $**	**94 203 $**	**317 734 $**	**293 $**	**314 602 $**	**2 839 $**	**111 $**	**317 845 $**
Actifs dérivés (3)	**146 479**	**2 185**	**144 294**	**98 610**	**21 412**	**24 272**	**10 145**	**154 439**
Autres actifs financiers	**1 638**	**304**	**1 334**	**11**	**83**	**1 240**	**–**	**1 334**
	560 054 $	**96 692 $**	**463 362 $**	**98 914 $**	**336 097 $**	**28 351 $**	**10 256 $**	**473 618 $**
Passifs financiers								
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**360 722 $**	**94 203 $**	**266 519 $**	**293 $**	**265 822 $**	**404 $**	**7 428 $**	**273 947 $**
Passifs dérivés (3)	**141 137**	**2 185**	**138 952**	**98 610**	**19 758**	**20 584**	**14 539**	**153 491**
Autres passifs financiers	**825**	**304**	**521**	**11**	**–**	**510**	**–**	**521**
	502 684 $	**96 692 $**	**405 992 $**	**98 914 $**	**285 580 $**	**21 498 $**	**21 967 $**	**427 959 $**

	Au 31 octobre 2021							
	Montants assujettis à des conventions de compensation exécutoires							
				Montants liés non compensés au bilan consolidé (1)				
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des instruments financiers comptabilisés	Montants bruts compensés au bilan consolidé	Montants nets présentés au bilan consolidé	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières (2)	Montants nets	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montants nets présentés au bilan consolidé
Actifs financiers								
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	384 439 $	77 028 $	307 411 $	101 $	305 071 $	2 239 $	492 $	307 903 $
Actifs dérivés (3)	84 595	314	84 281	57 101	12 978	14 202	11 260	95 541
Autres actifs financiers	412	240	172	1	61	110	–	172
	469 446 $	77 582 $	391 864 $	57 203 $	318 110 $	16 551 $	11 752 $	403 616 $
Passifs financiers								
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	338 737 $	77 028 $	261 709 $	101 $	261 135 $	473 $	492 $	262 201 $
Passifs dérivés (3)	77 514	314	77 200	57 101	10 503	9 596	14 239	91 439
Autres passifs financiers	412	240	172	1	–	171	–	172
	416 663 $	77 582 $	339 081 $	57 203 $	271 638 $	10 240 $	14 731 $	353 812 $

(1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.

(2) Comprend une garantie en espèces de 20 milliards de dollars (12 milliards au 31 octobre 2021) et des garanties autres qu'en espèces de 316 milliards (307 milliards au 31 octobre 2021) reçues au titre d'actifs financiers ainsi qu'une garantie es espèces de 19 milliards (9 milliards au 31 octobre 2021) et des garanties autres qu'en espèces de 267 milliards (262 milliards au 31 octobre 2021) données en garantie pour les passifs financiers.

(3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 3 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2021) et de 8 milliards (3 milliards au 31 octobre 2021) portées respectivement en diminution des actifs et des passifs dérivés au bilan.

Note 31 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouvrés ou réglés dans moins d'un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes de bas de page ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque de liquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période d'un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire notre vision à long terme à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

	Aux					
	31 octobre 2022			31 octobre 2021		
(en millions de dollars canadiens)	**Un an ou moins**	**Après un an**	**Total**	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (1)	**71 081 $**	**1 316 $**	**72 397 $**	112 924 $	922 $	113 846 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**108 011**	**–**	**108 011**	79 638	–	79 638
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction (2)	**139 810**	**8 395**	**148 205**	129 206	10 034	139 240
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	**26 540**	**143 478**	**170 018**	29 831	115 653	145 484
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**316 714**	**1 131**	**317 845**	307 805	98	307 903
Prêts						
Prêts de détail	**113 965**	**435 786**	**549 751**	98 946	404 652	503 598
Prêts de gros	**70 374**	**203 593**	**273 967**	60 099	157 967	218 066
Correction de valeur pour pertes sur prêts			**(3 753)**			(4 089)
Actif net des fonds distincts	**–**	**2 638**	**2 638**	–	2 666	2 666
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**17 827**		**17 827**	19 793	5	19 798
Dérivés (2)	**151 928**	**2 511**	**154 439**	93 409	2 132	95 541
Locaux et matériel	**59**	**7 155**	**7 214**	28	7 396	7 424
Goodwill	**–**	**12 277**	**12 277**	–	10 854	10 854
Autres immobilisations incorporelles	**–**	**6 083**	**6 083**	–	4 471	4 471
Autres actifs	**66 071**	**14 229**	**80 300**	47 634	14 249	61 883
	1 082 380 $	**838 592 $**	**1 917 219 $**	979 313 $	731 099 $	1 706 323 $
Passif						
Dépôts (3)	**1 023 324 $**	**185 490 $**	**1 208 814 $**	943 633 $	157 198 $	1 100 831 $
Passif net des fonds distincts	**–**	**2 638**	**2 638**	–	2 666	2 666
Autres						
Acceptations	**17 872**	**–**	**17 872**	19 868	5	19 873
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**34 105**	**1 406**	**35 511**	35 524	2 317	37 841
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**273 001**	**946**	**273 947**	261 533	668	262 201
Dérivés (2)	**140 808**	**12 683**	**153 491**	89 804	1 635	91 439
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	**1 904**	**9 607**	**11 511**	1 867	10 949	12 816
Autres passifs	**71 689**	**23 546**	**95 235**	48 901	21 400	70 301
Débentures subordonnées	**110**	**9 915**	**10 025**	188	9 405	9 593
	1 562 813 $	**246 231 $**	**1 809 044 $**	1 401 318 $	206 243 $	1 607 561 $

(1) La trésorerie et les montants à recevoir de banques sont présumés être recouvrés dans un délai d'un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque.

(2) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » puisque cela représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation. Les titres détenus à des fins de transaction désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont en général présentés en fonction des échéances contractuelles. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de la transaction de couverture.

(3) Des dépôts à vue de 562 milliards de dollars (576 milliards au 31 octobre 2021) sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. Dans les faits, ces dépôts ont trait à un vaste éventail de particuliers et de consommateurs qui constitue une base stable nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité.

Note 32 Information sur la société mère

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2022	Aux 31 octobre 2021
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**48 062 $**	97 617 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**84 680**	56 896
Titres	**174 615**	153 780
Placements dans des filiales bancaires et leurs sociétés liées (1)	**49 841**	43 546
Placements dans d'autres filiales et leurs sociétés liées	**88 260**	80 216
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**132 829**	125 590
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	**679 580**	601 742
Soldes nets à payer à des filiales bancaires (1)	**7 172**	–
Autres actifs	**227 767**	155 421
	1 492 806 $	1 314 808 $
Passifs et capitaux propres		
Dépôts	**955 978 $**	854 833 $
Soldes nets à payer à des filiales bancaires (1)	**–**	28 201
Soldes nets à payer à d'autres filiales	**36 701**	38 309
Autres passifs	**382 099**	285 447
	1 374 778	1 206 790
Débentures subordonnées	**9 964**	9 351
Capitaux propres	**108 064**	98 667
	1 492 806 $	1 314 808 $

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

États résumés du résultat net et du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022	Pour les exercices clos le 31 octobre 2021
Revenu d'intérêt et de dividende (1)	**27 791 $**	19 793 $
Charges d'intérêt	**12 846**	5 615
Revenu net d'intérêt	**14 945**	14 178
Revenus autres que d'intérêt (2)	**5 425**	5 393
Total des revenus	**20 370**	19 571
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**579**	(606)
Frais autres que d'intérêt	**10 175**	9 466
Bénéfice avant impôt	**9 616**	10 711
Impôt sur le résultat	**2 276**	2 088
Bénéfice net avant la quote-part des bénéfices non distribués des filiales	**7 340**	8 623
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	**8 454**	7 415
Bénéfice net	**15 794 $**	16 038 $
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	**5 810**	1 463
Total du résultat global	**21 604 $**	17 501 $

(1) Comprend le revenu de dividende tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 11 millions de dollars (5 millions au 31 octobre 2021).
(2) Comprend la quote-part des bénéfices (pertes) des sociétés liées d'un montant nominal (montant nominal au 31 octobre 2021).

Note 32 Information sur la société mère (suite)

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2022	Pour les exercices clos le 31 octobre 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	**15 794 $**	16 038 $
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Variation des bénéfices non distribués des filiales	**(8 454)**	(7 415)
Variation des dépôts, déduction faite de la titrisation	**101 145**	72 196
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	**(78 288)**	(46 194)
Variation des titres détenus à des fins de transaction	**(10 348)**	(8 756)
Variation des engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**24 133**	5 228
Variation des actifs achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	**(7 239)**	8 447
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	**3 024**	2 405
Autres activités d'exploitation, montant net	**2 385**	6 316
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**42 152**	48 265
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**(27 784)**	(35 293)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	**59 304**	70 260
Achat de titres de placement	**(71 509)**	(73 150)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	**(1 180)**	(1 093)
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	**(2 514)**	(3 078)
Variation du financement net fourni à des filiales	**(36 981)**	(12 068)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**(80 664)**	(54 422)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	**1 000**	2 750
Remboursement de débentures subordonnées	**–**	(2 500)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	**51**	90
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	**(5 426)**	–
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	**749**	2 245
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	**(155)**	(1 475)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	**(6 960)**	(6 420)
Remboursement d'obligations locatives	**(302)**	(313)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**(11 043)**	(5 623)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	**(49 555)**	(11 780)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	**97 617**	109 397
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	**48 062 $**	97 617 $
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés	**7 801 $**	6 306 $
Intérêts reçus	**21 332**	17 831
Dividendes reçus	**2 618**	2 185
Impôt sur le résultat payé	**4 641**	1 772

Note 33 Événements postérieurs à la date de clôture

Acquisition

Le 29 novembre 2022, nous avons conclu une entente visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de la Banque HSBC Canada (la HSBC Canada) pour un prix d'achat entièrement au comptant de 13,5 milliards de dollars. De plus, nous achèterons toutes les actions privilégiées et les dettes subordonnées existantes de la HSBC Canada détenues directement ou indirectement par HSBC Holdings plc à la valeur nominale (2,1 milliards de dollars en date du 30 septembre 2022). La HSBC Canada est une banque canadienne de premier plan au service de particuliers et d'entreprises qui se concentre sur les clients connectés à l'échelle mondiale.

La clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin de 2023 et est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés à compter de la date de la clôture.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens) (1)	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**72 397 $**	113 846 $	118 888 $	26 310 $	30 209 $	28 407 $	14 929 $	12 452 $	17 421 $	15 550 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**108 011**	79 638	39 013	38 345	36 471	32 662	27 851	22 690	8 399	9 039
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (2)	**318 223**	284 724	275 814	249 004	222 866	218 379	236 093	215 508	199 148	182 710
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**317 845**	307 903	313 015	306 961	294 602	220 977	186 302	174 723	135 580	117 517
Prêts, déduction faite de la correction de valeur	**819 965**	717 575	660 992	618 856	576 818	542 617	521 604	472 223	435 229	408 850
Autres	**280 778**	202 637	216 826	189 459	173 768	169 811	193 479	176 612	144 773	126 079
Total de l'actif	**1 917 219 $**	1 706 323 $	1 624 548 $	1 428 935 $	1 334 734 $	1 212 853 $	1 180 258 $	1 074 208 $	940 550 $	859 745 $
Passif										
Dépôts (3)	**1 208 814 $**	1 100 831 $	1 011 885 $	886 005 $	836 197 $	789 036 $	757 589 $	697 227 $	614 100 $	563 079 $
Autres (3)	**590 205**	497 137	516 029	449 490	409 451	340 124	341 295	305 675	264 088	239 763
Débentures subordonnées	**10 025**	9 593	9 867	9 815	9 131	9 265	9 762	7 362	7 859	7 443
Total du passif	**1 809 044 $**	1 607 561 $	1 537 781 $	1 345 310 $	1 254 779 $	1 138 425 $	1 108 646 $	1 010 264 $	886 047 $	810 285 $
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	**108 064**	98 667	86 664	83 523	79 861	73 829	71 017	62 146	52 690	47 665
Participations ne donnant pas le contrôle	**111**	95	103	102	94	599	595	1 798	1 813	1 795
Total des capitaux propres	**108 175**	98 762	86 767	83 625	79 955	74 428	71 612	63 944	54 503	49 460
Total du passif et des capitaux propres	**1 917 219 $**	1 706 323 $	1 624 548 $	1 428 935 $	1 334 734 $	1 212 853 $	1 180 258 $	1 074 208 $	940 550 $	859 745 $

États résumés du résultat net

(en millions de dollars canadiens) (1)	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Revenu net d'intérêt (3)	**22 717 $**	20 002 $	20 835 $	19 749 $	17 952 $	16 926 $	16 531 $	14 771 $	14 116 $	13 249 $
Revenus autres que d'intérêt (3), (4)	**26 268**	29 691	26 346	26 253	24 624	23 743	22 264	20 932	19 992	17 433
Total des revenus (4)	**48 985**	49 693	47 181	46 002	42 576	40 669	38 795	35 703	34 108	30 682
Dotation à la provision pour pertes de crédit (5)	**484**	(753)	4 351	1 864	1 307	1 150	1 546	1 097	1 164	1 237
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**1 783**	3 891	3 683	4 085	2 676	3 053	3 424	2 963	3 573	2 784
Frais autres que d'intérêt (4)	**26 609**	25 924	24 758	24 139	22 833	21 794	20 526	19 020	17 661	16 214
Bénéfice net	**15 807 $**	16 050 $	11 437 $	12 871 $	12 431 $	11 469 $	10 458 $	10 026 $	9 004 $	8 342 $

Autres statistiques – présentées

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action) (1)	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
MESURES DE LA RENTABILITÉ										
Bénéfice par action – de base	**11,08 $**	11,08 $	7,84 $	8,78 $	8,39 $	7,59 $	6,80 $	6,75 $	6,03 $	5,53 $
– dilué	**11,06 $**	11,06 $	7,82 $	8,75 $	8,36 $	7,56 $	6,78 $	6,73 $	6,00 $	5,49 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (6), (7)	**16,4 %**	18,6 %	14,2 %	16,8 %	17,6 %	17,0 %	16,3 %	18,6 %	19,0 %	19,7 %
Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques	**2,68 %**	2,90 %	2,10 %	2,52 %	2,55 %	2,49 %	2,34 %	2,45 %	2,52 %	2,67 %
Ratio d'efficience (4)	**54,3 %**	52,2 %	52,5 %	52,5 %	53,6 %	53,6 %	52,9 %	53,3 %	51,8 %	52,8 %
PRINCIPAUX RATIOS										
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (8)	**0,10 %**	0,10 %	0,24 %	0,27 %	0,20 %	0,21 %	0,28 %	0,24 %	0,27 %	0,31 %
Marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net) (3), (6)	**1,48 %**	1,48 %	1,55 %	1,61 %	1,64 %	1,69 %	1,70 %	1,71 %	1,86 %	1,88 %
INFORMATION SUR LES ACTIONS										
Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin de la période	**1 382 911**	1 424 525	1 422 473	1 430 096	1 438 794	1 452 535	1 484 235	1 443 955	1 443 125	1 441 722
Dividendes déclarés par action ordinaire	**4,96 $**	4,32 $	4,29 $	4,07 $	3,77 $	3,48 $	3,24 $	3,08 $	2,84 $	2,53 $
Rendement de l'action (9)	**3,7 %**	3,8 %	4,7 %	4,1 %	3,7 %	3,8 %	4,3 %	4,1 %	3,8 %	4,0 %
Ratio de distribution	**45 %**	39 %	55 %	46 %	45 %	46 %	48 %	46 %	47 %	46 %
Valeur comptable par action (10)	**72,85 $**	64,57 $	56,75 $	54,41 $	51,12 $	46,41 $	43,32 $	39,51 $	33,69 $	29,87 $
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (11)	**126,05 $**	128,82 $	93,16 $	106,24 $	95,92 $	100,87 $	83,80 $	74,77 $	80,01 $	70,02 $
Capitalisation boursière (TSX) (11)	**174 316**	183 507	132 518	151 933	138 009	146 554	124 476	107 925	115 393	100 903
Cours du marché par rapport à la valeur comptable	**1,73**	2,00	1,64	1,95	1,88	2,17	1,93	1,89	2,38	2,34
MESURES DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS										
Ratio CET1	**12,6 %**	13,7 %	12,5 %	12,1 %	11,5 %	10,9 %	10,8 %	10,6 %	9,9 %	9,6 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	**13,8 %**	14,9 %	13,5 %	13,2 %	12,8 %	12,3 %	12,3 %	12,2 %	11,4 %	11,7 %
Ratio du total des fonds propres	**15,4 %**	16,7 %	15,5 %	15,2 %	14,6 %	14,2 %	14,4 %	14,0 %	13,4 %	14,0 %
Ratio de levier	**4,4 %**	4,9 %	4,8 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,3 %	s.o.	s.o.

(1) Avec prise d'effet le 1er novembre 2019, nous avons adopté IFRS 16 *Contrats de location*. Les résultats des périodes antérieures au 1er novembre 2019 sont présentés conformément à IAS 17 *Contrats de location* dans le présent rapport annuel 2022. En date du 1er novembre 2018, nous avons adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les résultats des périodes antérieures au 1er novembre 2018 sont présentés conformément à IAS 18 *Produits des activités ordinaires* dans le présent rapport annuel 2022. En date du 1er novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Les résultats des périodes antérieures au 1er novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39) dans le présent rapport annuel 2022.

(2) Comprend les titres de placement et les titres de négociation. Selon IFRS 9, les titres de placement englobent les titres d'emprunt et les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la correction de valeur applicable. Selon IAS 39, les titres de placement comprennent les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à leur échéance.

(3) À partir du quatrième trimestre de 2019, la composante intérêts et les intérêts courus à payer constatés sur certains dépôts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net auparavant présentés dans les revenus tirés des activités de négociation et les dépôts, respectivement, sont présentés dans le revenu net d'intérêt et les autres passifs, respectivement. Au 1er novembre 2016, les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(4) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Au 1er novembre 2014, les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(5) En vertu d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit est liée essentiellement aux prêts, aux acceptations et aux engagements ainsi qu'à tous les actifs financiers sauf ceux qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit était uniquement liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39) et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (dotation à la provision pour pertes de crédit de stades 1 et 2, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux, au sens d'IAS 39).

(6) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles comprennent la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport de gestion.

(7) Cette mesure pourrait ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport de gestion.

(8) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, en vertu d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.

(9) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

(10) Obtenu en divisant le capital-actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires émis et en circulation à la fin de la période.

(11) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.

s.o. sans objet

Principales filiales

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre 2022
Principales filiales (1)	**Adresse du bureau principal** (2)	**Valeur comptable des actions à droit de vote détenues par la Banque** (3)
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	**77 914 $**
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, New Providence, Bahamas	
RBC Caribbean Investments Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
Royal Bank of Canada Insurance Company Ltd.	Camana Bay, Grand Cayman, Îles Caïmans	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Investor Services Bank S.A.	Esch-sur-Alzette, Luxembourg	
RBC (Barbados) Trading Bank Corporation	St. James, La Barbade	
RBC U.S. Group Holdings LLC (2)	Toronto (Ontario), Canada	**27 655**
RBC USA Holdco Corporation (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC Capital Markets, LLC (2)	New York (New York), États-Unis	
City National Bank	Los Angeles (Californie), États-Unis	
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée	Toronto (Ontario), Canada	**13 535**
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Toronto (Ontario), Canada	**5 604**
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	**2 669**
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	**1 215**
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	**486**

(1) La Banque contrôle chaque filiale directement ou indirectement.
(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC U.S. Group Holdings LLC et RBC USA Holdco Corporation, qui sont constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBC Capital Markets, LLC, qui est fondée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis.
(3) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central
Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres
Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com/rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) :
Computershare Investor Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse
(Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis– New York Stock Exchange (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)

Les actions privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI et BO sont inscrites à la TSX. Les actions dépositaires connexes de série C-2 sont inscrites à la NYSE.

Prix du jour d'évaluation
Aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada, l'action ordinaire de la Banque Royale du Canada s'établissait à 29,52 $ par action au jour d'évaluation (le 22 décembre 1971). Ce prix correspond à 7,38 $ par action, après ajustement pour tenir compte des deux divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires
Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec : Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue, 8e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis)
ou 416-263-9394
(appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels
Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7808
Courriel :
invesrel@rbc.com
ou visitez notre site Web au rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct
Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires, il leur suffit d'en faire la demande à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles
Sauf indication contraire, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que verse RBC à des résidents du Canada sur ses actions ordinaires et privilégiées sont désignés comme des « dividendes admissibles ».

Rachat d'actions ordinaires
Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui nous permet de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 45 millions de nos actions ordinaires au cours de la période allant du 8 décembre 2021 au 7 décembre 2022, à l'expiration de l'offre, ou avant, étant donné que nous sommes autorisés à effectuer les achats en vertu de notre avis d'intention de faire une offre publique de rachat dans le cours normal des activités déposé à la Bourse de Toronto.

Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du Bureau du surintendant des institutions financières. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de notre avis d'intention de faire une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale de Toronto.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2023

Premier trimestre	1er mars
Deuxième trimestre	25 mai
Troisième trimestre	24 août
Quatrième trimestre	30 novembre

Assemblée annuelle de 2023
L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le mercredi 5 avril 2023.

Dates de paiement des dividendes pour 2023
Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI et BO	26 janvier 25 avril 26 juillet 26 octobre	24 février 24 mai 24 août 24 novembre
Actions privilégiées de série C-2 ($ US)	27 janvier 28 avril 28 juillet 27 octobre	7 février 8 mai 8 août 7 novembre
Actions privilégiées de série BT	15 février 17 août	24 février 24 août

Gouvernance
Les résumés des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la NYSE sont présentés sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC MARCHÉS DES CAPITAUX, OBJECTIF AVENIR RBC, RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS, RBC ASSURANCES, MARGE PROPRIO RBC, ATOUTS PAIEMENTS RBC, TECHNO NATURE RBC, RBC PROXIMITÉ, RBC GESTION DE PATRIMOINE, RBCx, MONCONSEILLER, Investi-Clic, AIDEN, OWNR, NOMI, PERSPECTIVES NOMI, TROUVÉPARGNE NOMI, Dr.Bill, MYDOH, Avion Récompenses, RBCxMUSIQUE, AVION et MaValeur Proximité, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

rbc.com/ra2022

81105 (12/2022)